

LETTRES, MEMOIRES,

E T

NEGOTIATIONS PARTICULIERES

D U

CHEVALIER D'EON,

Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi de la Grande-Bretagne ;

A V E C

M. M. les Ducs de PRASLIN, de NIVERNOIS, de SAINTE-FOY, & REGNIER DE GUERCHY, Ambassad. Extr. &c. &c. &c.

PRÉMIÈRE PARTIE.

Pardonnez, un Soldat est mauvais Courtisan.
Nourri dans la Scythie, aux plaines d'Arbazan,
J'ai pu servir la Cour, & non pas la connoître.

VOLTAIRE.

Vita sine litteris mors est.

L O N D R E S,

M.D C C.L X.V.





DISCOURS PRELIMINAIRE.

Surge, Deus.... Judica terram..... Juſtum & impium... & vincas cum judicaris. Pſal. 82: 8. Eccleſ. 3: 17.

Déliberer long-tems & chercher la vérité avec application, c'eſt, ſelon les Princes & les Grands, l'emploi du vulgaire. On voudroit avoir la gloire d'aimer la vérité, & la ſatisfaction de ne l'entendre jamais.

Elevé parmi les rochers & les montagnes, une éducation mâle m'a donné le courage de dire cette vérité & la force de l'écouter; elle m'a donné une trempe d'ame, qui ne peut ſe plier ni au manége ni aux baſſeſſes des Courtiſans: auſſi ai-je fait la triſte expérience, que l'innocence & la droiture nous brouillent ſouvent, preſqu'autant avec la Cour, que pourroit le faire le contraire.

Après avoir fini mes études à Paris, j'étois livré tout entier aux charmes de la littérature & à ma paſſion pour les armes, lorsque, vers la fin de 1755, ma deſtinée m'entraina dans les Ambaſſades, tandis que mon inclination me

portoit à la guerre. La politique, ou plutôt le malheur qui, selon l'expression d'Homere, *attache du plomb aux pieds*, vint, au moment que je m'y attendois le moins, m'arracher du sein d'une vie libre & tranquille, pour me transplanter dans les vastes déserts de la Russie, où je trouvai une Cour des plus brillantes & des plus orageuses de l'Europe. Là je travaillai à la réunion des deux Cours *(a)*, sous les ordres de M. le Chevalier Douglass, Ministre qui n'est guères plus heureux que moi, & qui, par ses services & ses talens, est cependant digne d'un meilleur sort.

Ennuyé bientôt de la vie des Cours, dont les intrigues les plus élevées m'ont toujours paru basses & dégoutantes, parce qu'elles ont toujours révolté mon cœur & ma probité; je saisis l'occasion du succès complet du Chevalier Douglas dans sa grande Négociation, pour retourner dans ma Patrie.

Le 26 Avril 1757 *(b)*, je partis de St. Petersbourg, comblé des bienfaits & de la haute bienveillance de feue l'AUGUSTE IMPÉRATRICE ELISABETH *(c)*, & je portai à Vienne & à Versailles les accessions si désirées de la Russie au Traité du 1 Mai 1756 *(d)*. J'étois d'autant plus résolu d'abandonner la carrière politique, que mon ardeur guerrière étoit reveillée par les Armées qui étoient en campagne,

(*a*) Voïez III. partie, p. 3. 7 & 23.
(*b*) Voïez III. partie, p. 8, 37.
(*c*) Voïez III. partie, p. 8. 37.
(*d*) Voïez III. partie, p. 3.

gne, & dont j'avois rencontré des débris en Courlande, en Pruſſe, en Siléſie & en Moravis. Mais le Maréchal de Belle-Iſle, & le Cardinal de Bernis, mes protecteurs ne voulurent pas y conſentir; & à force d'éloges & de careſſes, il me déterminerent à retourner en Ruſſie, auprès de M. le Marquis de L'Hoſpital leur ami particulier (*e*).

Cet Ambaſſadeur, qui l'avoit déjà été douze ans à la Cour du Roi des Deux-Siciles, n'étoit aſſurément pas *novice* dans une Cour auſſi éloignée, que nous ne connoiſſions pas, & où il ne faiſoit que d'arriver. Je la connoiſſois; j'étois néceſſaire, & je ne fis pas alors trop l'important, parce qu'il s'agiſſoit du ſervice du Roi, & de travailler avec un Seigneur, que j'ai aimé dès le moment que je l'ai connu.

Il eſt certainement un des plus aimables de notre Cour, & des plus reſpectables par ſon âge, ſes longs ſervices, ſon eſprit & ſes belles qualités. Grand ſans hauteur, généreux ſans oſtentation, il a fait du bien à tout le monde, *& ne l'a reproché à perſonne.* Les trois années de pénibles travaux, dans un climat terrible, que j'ai paſſées auprès de lui, ne m'ont paru que trois ſemaines, tant il ſait mettre d'aménité, d'agrément & de charmes dans la ſociété, même avec ſes inférieurs.

Pendant ce ſecond ſéjour à Petersbourg, il me fut fait des offres très avantageuſes pour m'attacher à cette Cour. Je les refuſai avec re-

(*e*) Voïez III. partie, p. 11 & ſuiv.

reconnoiſſance, mais avec conſtance, parce que je n'ai jamais voulu ſervir d'autre Maître que mon Roi, & d'autre Patrie que la France (*f*).

Si en 1760 (*g*) je quittai la Rusſie; ce fut uniquement parce que j'y avois perdu la vuë & gagné le ſcorbut (*h*). Je n'en ſuis revenu qu'a-

---

(*f*) Voïez III. partie, p. 18 & ſuiv.

(*g*) Voïez III. partie, p. 20 & ſuivantes.

(*h*) Pluſieurs cauſes phiſiques contribuent en Moſcovie à exténuer la vuë & le ſang, & à procurer le ſcorbut & l'affection hipochondriaque, qui cauſent de grands déſordres dans toutes les fonctions de l'œconomie animale.

1. Pendant près de huit mois de l'année, tous les objets extérieurs qui frappent la vuë ſont couverts de neige: cet inconvénient ſe fait encore mieux ſentir en Siberie. On a même remarqué, dans une certaine partie occidentale de cette grande province, une horde de Tartares Calmouks, qui ne voient presque pas lors qu'il fait ſoleil, mais qui, pendant la nuit, ont la vuë très pénétrante. Ce ſont des eſpèces de chauves-ſouris ambulantes, qui tuent les paſſans lorsqu'elles volent.

2. Toutes les viandes & tous les poiſſons que l'on mange l'hiver, ſont gelés depuis long-tems: la grande proviſion pour Moſcow & St. Pétersbourg vient d'Archangel, ville éloignée de ces capitales de plus de deux mille verſtes.

3. Il faut encore attribuer ces vices à deux erreurs de régime qui ſont très ordinaires en Ruſſie; ces erreurs ont lieu particulièrement à l'égard de l'air, des alimens & des exercices, indépendamment des longs hivers auxquels la ville de Pétersbourg eſt expoſée. Sa ſituation au milieu des marais, ſur les bords d'une grande riviere & entre deux mers, la rend également ſuſceptible des inconvéniens du froid & de ceux de l'humidité. Pour ſe garantir de ces deux intempèries, on n'emploie guères d'autre reſſource que les poëles, qui ſont entretenus à un dégré de chaleur inſupportable. Il n'y a pas moïen d'éviter d'être brulé vif dans les maiſons des Ruſſes, & à la Cour on fait encore mieux rotir les gens qu'ailleurs.

qu'avec les témoignages les plus avantageux des Miniſtres & des Ambaſſadeurs (*i*).

Après avoir traverſé jour & nuit l'Ingrie, la Carélie, la Livonie, la Courlande, la Sémigalie, la Lithuanie, la Pologne, la Hongrie & l'Autriche, j'arrivai à Vienne, chez M. le Comte de Choiſeul. J'étois chargé de maladies pour moi, & de Traités (*k*) pour les Cours de Vienne & de Verſailles. J'arrivai, dis-je, chez cet Ambaſſadeur, la mort ſur les dents: j'étois le LAZARE, & M. le Comte de Choiſeul, qui dans ce tems-là ne s'imaginoit pas qu'il dût devenir ſi-tôt Miniſtre & Duc de Praſlin, étoit alors LE DOUX SAUVEUR. Il me reſtaura & me guérit à Vienne (*l*); & en arrivant à Paris, je manquai mourrir de foibleſſe. Une penſion de deux-mille livres, dont M. le Duc de Choiſeul me fit gratifier par Sa Majeſté ſur ſon Thréſor Royal, ne me guérit pas radicalement, quoiqu'elle me donnât les moyens néceſſaires pour rejoindre mon Regiment & aller expoſer en Allemagne ces jours qu'on venoit de me rendre.

Je n'ai pas pu ſervir long-tems, comme l'a très judicieuſement obſervé M. le Comte de Guerchy chez Milord Hallifax, ni me trouver à *Minden* & à *Rosbach* (*m*). Si cependant l'on en doit croire les témoignages de M. le

(*i*) Voïez III. partie, p. 19 & ſuivantes.
(*k*) Voïez III. partie, p. 20 & ſuivantes.
(*l*) Voïez I. partie, p. 6, 57 & 58.
(*m*) Voïez la Note imprimée & adreſſée à S. E. Claude Regnier de Guerchy, p. 10, 32 & ſuivantes.

M. le Maréchal & de M. le Comte de Broglio, deux connoiſſeurs pour le moins auſſi grands que M. de Guerchy, j'ai fait tous mes efforts pour bien ſervir.

Je n'ai pas ſervi long-tems, 1. parce que je ſuis jeune & parce que j'eſpère ſervir long-tems : j'aurois pu ſervir plus long-tems, ſi M. le Comte de Guerchy, au-lieu de s'amuſer à conférer au MOULIN D'AMOENINBOURG, étoit venu négocier la paix en Angleterre ; mais le bonheur de la France a voulu que ce fut M. le Duc de Nivernois, & mon malheur particulier a voulu qu'il quittât trop tôt une Cour qui l'adoroit, & où pour le repos & la paix des deux Nations il devroit bien être encore.

Ce Seigneur qui, dans toutes ces Ambaſſades, a toujours paru, comme Anacréon, couronné de mirthes & de roſes, & chantant les plaiſirs au ſein de ſes infirmités & des plus pénibles travaux, feroit un des plus grands Miniſtres de la France, ſi à la bonté, à l'élevation de ſon cœur, à la ſublimité de ſon génie & de ſes talens, il joignoit autant de fermeté que de délicateſſe dans l'eſprit.

Comme je me ſuis fait une loi de ne jamais déguiſer ma façon de penſer, & que la ſincérité eſt une vertu, par laquelle il eſt permis & même commandé de s'égaler aux héros, j'ajouterai ingénument que le ſeul petit deffaut que j'aie remarqué dans M. le Duc de Nivernois, eſt la coquetterie de plaire à tout le monde. Coquetterie ! qui nous fait ſouvent plus d'ennemis que de vrais amis ; & qui cependant n'a jamais réfroidi les ſentimens d'ad-

mi-

miration & de reconnoiſſance que je lui ai voués, malgré le labyrinthe où ſon foible pour ſes amis de trente ans m'a engagé.

Anglois! je vous prends à témoins de l'amitié & des bontés dont m'a comblé ce Mécene pacifique (*n*) : je vous prends encore à témoins de mon ardent déſir pour ſon retour dans cette capitale. Bientôt nous verrions le calme ſuccéder à l'orage, le ſavoir à l'ignorance, la prudence à l'indiſcrétion & les ſentimens généreux à . . . . .

Il y a aujourd'hui un an (*o*) que ce charmant Pacificateur de l'Europe, qui n'a pas pu pacifier mes petits démêlés avec le grand Comte de Guerchy, m'a fait porter le préſent de la paix à ma Patrie. Comblé d'éloges par nos Miniſtres, je ſuis revenu avec empreſſement rejoindre mon Bienfaiteur à Londres. A ſon départ, je fus fait Réſident; & peu de tems après, au moment que je m'y attendois le moins, je fus revêtu du tître de Miniſtre Plénipotentiaire. Je marquai alors à M. le Duc de Choiſeul „ *qu'il étoit comme la providence*, „ *qu'il accordoit non ſeulement ce qu'on deman-* „ *doit, mais même ce qu'on ne demandoit pas.*" J'ai taché, par ma conduite & mon travail, de m'acquiter de mon Miniſtère paſſager d'une façon digne de l'approbation du Roi mon Maître, de Sa Majeſté Britannique, & j'oſe le dire du public de l'Angleterre.

Qui

(*n*) Voïez la premiere & ſeconde partie des lettres.
(*o*) Voïez ſeconde partie, page 25 & ſuiv.

Qui n'auroit pas cru que le porteur de paix universelle, vivroit le reste de ses jours dans une paix particulière avec tout le monde? Le contraire est cependant arrivé par *quelque fatalité inconcevable.* Peut-être M. de Guerchy, irrité de ce que je n'ai pas servi long-tems, veut-il me faire la guerre pendant le reste de ses jours. Je suis résolu à la deffense & à combattre le reste de la vie, soit que le nerf de la guerre, je veux dire, les finances viennent à me manquer, soit que mon trésor royal me paroisse épuisé, puis qu'on a refusé dernièrement de m'y payer ma pension, & soit qu'il m'arrive ou qu'il ne m'arrive pas des subsides de France. Mon espoir & mon courage n'en seront point abbatus: ils renaîtront toujours par cette belle sentence de Portius Caton & de Jules Cæsar, BELLUM SE IPSUM ALAT.

Je ne m'arrêterai point ici à déveloper tous les motifs secrets de la déclaration de guerre de SON EXCELLENCE CLAUDE, LOUIS, FRANÇOIS, REGNIER COMTE DE GUERCHY, SEIGNEUR DE NANGIS, & VICOMTE DE FONTENAY LE MARMION. Il suffit, pour que le public y prenne part, qu'il sache seulement les principaux motifs du manifeste, d'autant que M. REGNIER ainsi que MOI, n'aïant point la prétension d'agir en Princes, nous nous contentons d'en être les singes, ou les sapajous (*p*). Le public doit donc me savoir gré de ce que je

(*p*) Les Courtisans ne sont que de simples ressorts;
Peuple Caméléon, peuple singe du maître.

LA FONT.

je lui découvre une partie de ce que je pourrois lui cacher, sans qu'il eût à se plaindre.

(Griefs & motifs de la déclaration de guerre du Comte de Guerchy contre le Chev. D'Eon.)

Les principaux griefs de M. LE COMTE DE GUERCHY peuvent se reduire à QUARANTE-CINQ CHEFS PRELIMINAIRES.

1. *Parceque* j'ai demandé d'abord en suppliant, puis avec respect, puis avec force, l'argent qui m'est dû légitimement, & qui ne m'est pas païé depuis 1756 (*q*).

2. *Parceque* j'ai dépensé *sans remords* 176 l. Sterl. dans le mois de Juin dernier, pour nourrir trente deux personnes tant maîtres que domestiques, chevaux & autres bêtes de l'Ambassade (*r*).

3. *Parceque* je me suis *ingéré* de faire dépenser à ce riche Seigneur, une guinée par mois pour l'achât de diverses gazettes angloises (*s*).

4. *Parceque* j'ai prévenu *mal méchament* qu'il ne falloit pas s'étonner de la depense du mois de Juin, attendu que celle du mois de Juillet seroit plus forte (*t*).

5. *Parceque*, graces à mon *imprudence*, je n'étois venu en Angleterre que sous la condition de retourner en France avec M. le Duc de

(*q*) Voïez I. partie, p. 3 & suiv. 28, 51, 83.

(*r*) Voïez I. partie, p. 14, 63, 84, 90, 195.

(*s*) Voïez I. partie, p. 14 & suivantes. III. partie, p. 6.

(*t*) Voïez I. partie, p. 15 & suiv. 193 & 197.

de Nivernois ou immédiatement après lui, & que je ne ferois plus le Sécrétaire d'aucune Ambaffade, même auprès de l'Empereur de la Chine (*u*).

6. *Parceque* j'ai eu *l'infolence* de ne pas vouloir devenir d'evêque Meuner, c'eft-à-dire, de Miniftre Plénipotentiaire Sécrétaire d'Ambaffade (*v*).

7. *Parceque* j'ai eu la *feconde infolence* de ne pas vouloir, pendant *l'intérim*, manger mon pain ou ma farine dans ma poche, pour complaire à S. E. M. de Guerchy (*x*).

8. *Parceque* j'ai refufé avec *un dédain impardonnable* d'être le prothée du corps diplomatique: c'eft-à-dire, *puis Miniftre*, *puis Sécrétaire &* (*y*) *puis Réfident & non Réfident*, *puis Miniftre & non Miniftre* (*z*).

9. *Parceque* j'ai refufé par *pure méchanceté* de faire le perfonnage *de fouffleur* ou *de compere* derrière la tapifferie (*a*).

10. *Parceque*, fans égard pour la volonté de mes

(*u*) Voïez II. partie, p. 6 & 20.

(*v*) Voïez I. partie, p. 13, 21, 22, 26, 69, 71, 77, 112. II. partie, p. 99.

(*x*) Voïez I. partie, p. 15, 63, 88, 115.

(*y*) Voïez I. partie, page 13, 21, 22, 26, 69, 71, 77, 112. II. partie, page 99.

(*z*) *Ibidem.* Je demande pardon au public, ce galimathias n'eft pas de mon invention.

(*a*) Voïez *Ibidem.* M. le Comte de Guerchy, par une fauffe crainte ou une vanité mal placée, avoit peur que le public ne fe mit dans la tête que je faifois toutes les affaires de l'Ambaffade, qu'il n'étoit que le prête-nom, ou fi vous l'aimez mieux, que j'étois le fouffleur dans la couliffe & lui le Roi de théatre.

mes ſupérieurs, je n'ai pas voulu repréſenter à la Cour de Londres les Métamorphoſes d'Arlequin politique (*b*).

11. *Parceque* ſon Excellence a *ſagement* prétendu, dans une lettre toute de ſa main du 4 Septembre, que j'avois mangé la moitié de ſes appointemens, qu'elle comptoit emploïer aux depenſes de ſa PREMIERE MISE, ſuivant le texte original (*c*).

12. *Parceque* l'article de cette dépenſe *épouvantable* a cauſé un mal de cœur effroïable à ſon excellence, & a horriblement ému ſon ire contre moi (*d*).

13. *Parcequ'*à une épitre *très ſeche*, dont ſon Excellence m'a honoré de Jouy le 4 Septembre, j'ai répondu de Londres le 25 du même mois auſſi *vertement* que la bienſéance le permettoit (*e*).

14. *Parceque* j'ai eu l'*extravagance* de ne pas vouloir que la gratification demandée au Roi mon maître ſous mon nom, paſſât dans la poche de ſon Excellence M. le Comte de Guerchy, pour boucher le trou de mes diners, à moins que la quittance en bonne forme n'en fût homologuée & entérinée à la chambre des comptes (*f*).

15.

(*b*) Voïez I. partie, page 111.

(*c*) Voïez I. partie, page 88 & 112.

(*d*) *Ibidem.*

Cet article, après mon attachement ſincère & déſintéreſſé pour M. le Maréchal de Broglio, eſt la véritable ſource de toute la haine que M. de Guerchy m'a vouée, & l'origine du mal qu'il a voulu me faire.

(*e*) Voïez I. partie, page 84 & ſuivantes.

(*f*) Voïez I. partie, page 74, 77, 78.

15. *Parceque* j'ai fait voir, *par une malice très condamnable*, que le reproche ſur l'hiſtoire univerſelle de mes diners reſſembloit, comme deux goutes d'eau, à une négociation de cuiſine (*g*).

16. *Parceque* j'ai eu l'*impudence* de ne pas vouloir connoître le monde SPECIALEMENT CELUI A QUI J'AVOIS AFFAIRE (*g**).

17. *Parceque* M. le Comte de Guerchy, (de prolixe mémoire) arrivant à Londres, le tonnerre à la main & le lançant ſur moi, j'ai bravé *inſolemment* les foudres de ce nouveau Salmonée (*h*).

18. *Parcequ*'au *mépris* de toute la *puiſſance des ſatrapes*, je n'ai pas voulu connoître la bonté de mes lettres de rappel en forme de disgrace, envoyées à l'inſu du Roi mon maître, & ſignées *à patte, à griffe ou à grillage* (*i*).

19. *Parceque*, pour en mieux connoître la validité ou l'invalidité, j'ai voulu attendre *témérairement* des ordres ULTERIEURS de ma Cour (*k*).

20.

(*g*) Voyez I. partie, page 78.

(*g**) Voïez I. partie, page 11, 30, 46, 82.

(*h*) Voïez I. partie, page 98, 113, 117, & II. partie, page 113.

Salmonée fauſſaire & contrefacteur de Jupiter aïant fait faire un pont d'airain qui traverſoit presque toute l'Elide, couroit deſſus en chariot de même métail, pour imiter le tonnerre, & lançoit des torches ardentes, ordonnant qu'on tuât tous ceux ſur qui il les auroit lancées. Jupiter indigné de ſon arrogance, d'un coup de foudre le précipita dans les enfers, où il eſt encore giſſant. Voïez Virg. L. VI. v. 535. & Homere.

(*i*) Voïez I. partie, page 98.

(*k*) Voïez I. partie, page 129 & 130, & ma note page 8[illegible].

20. *Parceque* S. E. M. le Comte de Guerchy, Ambassadeur *Extraordinaire*, n'aïant pas pu entendre & comprendre ce que signifioit le mot ULTERIENR ; quoiqu'il soit employé au moins deux fois par semaine dans toutes les Gazettes de l'Europe, a *payé* ensuite *un homme* pour faire imprimer que ce mot-là étoit *vieux* (*l*).

21. *Parceque* j'ai eu *l'orgueil* d'être traitable pour l'argent, mais intraitable pour l'honneur (*m*).

22. *Parceque* je n'ai pas voulu, *suivant l'usage*, avilir ni le caractère de Ministre Plénipotentiaire, ni la dignité du Roi (*n*).

23. *Parceque* j'ai eu la *bêtise* de servir uniquement pour la plus grande gloire & utilité du Roi, & que je n'ai pas dit, comme certains grands personnages, & comme tous les Ministres du Très-Haut, *ad utilitatem quoque nostram* (*o*).

24. *Parceque* mon *obstination* & mon *aveuglement* ont été si grands, que je n'ai pas voulu fléchir le genouil, pour ensenser & adorer le Veau d'or, que dis je? l'Ane d'or d'*Apulée* & de *Buridan* (*p*).

25.

(*l*) Voïez ma note, page 8. & la contre-notre page 11.
(*m*) Voïez I. partie, page 8, 82, 110, 124.
(*n*) *Ibidem.*
(*o*) Voïez I. partie, page 10 & 11.
(*p*) *Car qui pouroit souffrir un âne fanfaron?*
Ce n'est pas-là leur caractère.

LA FONT.

Naudé, dans le *Mascurat*, dit; prends garde qu'il ne t'arrive comme à l'*âne* de *Buridan*; qui mourut de faim en-

tre

25. *Purceque* M. le Duc de Praslin *est merveilleusement* courroucé contre moi, & qu'il ne peut trouver aucun sujet de mécontentement, ni dans mon travail, ni dans ma conduite, ni dans mes mœurs (*q*).

26. *Parceque* j'ai eu l'effronterie de démontrer, que je n'avois pas les reins assez souples pour voltiger politiquement, tantôt sur la mule de l'Evêque, & tantôt sur l'Ane du Meunier d'*Amœninbourg* (*r*).

27. *Parceque* j'ai eu la *sottise* de vouloir ramener la politique égarée de ce siècle à son véritable principe (*s*).

28. *Parceque* j'ai avancé, soutenu & prouvé (CE CHEF-CI EST UN DES PLUS GRAVES), qu'un *pédant politique* n'est pas un *parfait Ambassadeur*, ni un *parfait Ministre;* que celui-ci doit être honnête-homme, du moins quand il ne joue plus la Comédie: qu'un Ambassadeur n'étant qu'un Comédien, les règles du Théatre veulent, que, s'il ne dit pas la vérité, il dise du moins le vrai-semblable, & qu'il observe l'unité de tems & de lieu. Toutes ces règles aïant été violées à mon égard, la pièce qu'on a voulu me jouër n'est plus qu'une farce (*t*).

29.

tre deux picotins d'avoine, faute de se résoudre auquel il devoit plutôt allonger le col, parcequ'ils étoient également distans de lui. Cela se dit à de grands Seigneurs indéterminés, irrésolus, qui veulent cependant tout entreprendre, tout conduire & ne rien faire.

(*q*) Voïez I. partie, page 9 & 10.

(*r*) Voïez I. partie, p. 7 & suiv.

(*s*) Voïez I. partie, p. 8. 22, 41, 46, 116.

(*t*) Voïez I. partie, p. 25, & suivantes.

29. *Parceque* j'ai eu *la mal adreſſe* de ne pas vouloir jouër la farce ſur le Théâtre politique, & que j'ai mieux aimé payer ma place au parterre, afin d'avoir la liberté de ſiffler pour mon argent (*u*).

(*v*) 30. *Parceque* j'ai eu *le malheur* de démontrer au Miniſtre, que l'on ne pouvoit pas vivre ſans pain ; & qu'avec mille écus d'appointemens, il n'y avoit pas de quoi boire de la petite bierre à Londres, & que les Dragons ne buvoient que du vin (*x*); que s'il ne me donnoit aucun traitement, au lieu de mourir de gras fondu, je mourrois éthique & peut-être hérétique (*y*).

31. *Parceque* j'ai été aſſez *téméraire* que d'avancer en badinant dans une lettre particulière d'après le proverbe Italien *que vive ſperando, more cacando* (*z*).

32. *Parceque* le Miniſtre a voulu *prudemment* déchirer ma belle chienne de lettre avec les dents (*a*).

33. *Parceque* je n'ai pas voulu dans mon *aveuglement* déchirer les voiles de mon honneur, ni briſer le mât ma probité (*b*).

34. *Parceque* j'ai fait voir, *d'après Salomon*, que le bonheur qui m'arrivoit *par haſard*, pouvoit

(*u*) Je ne ſais ſi le public trouvera que je m'en aquitte bien.

(*v*) Voïez I. partie, page 24 & 25.

(*x*) Voïez I. partie, page 1, 2.

(*y*) Voïez I. partie, page 29 & 30.

(*z*) Voïez I. partie, page 36, 95.

(*a*) Voïez I. partie, page 30, 31.

(*b*) Voïez. I. partie, page 35 & ſuiv.

voit arriver à un autre par bonne avanture (*c*).

35. *Parceque* j'ai eu l'*audace* de donner de bons avis & de ſages conſeils, & qu'on n'a ni ſu, ni voulu en profiter (*d*).

36. *Parceque* j'ai eu la *bardieſſe inſigne* de donner l'exemple de certains cas où LES HOMMES SE MESURENT PAR LES FEMMES (*e*).

37. *Parceque* j'ai déclaré trop *franchement*, que quand on ne donnoit pas *ſuffiſamment* de quoi boire aux bouchers de Londres, ils finiſſoient leur ſabbat par la danſe des cocus (*f*).

38. *Parceque* M. le Comte de Guerchy prétend, *pour raiſon à lui connue*, ne m'avoir pas vu à l'Armée; & moi parceque je ſoutiens, *pour raiſon à moi connue*, l'y avoir bien vu (*g*).

39. *Parceque*, quand on m'a reproché *chrétiennement* d'avoir fait des Epigrammes dans certains endroits de mes lettres, j'ai répondu que je les donnois *gratis*, que je ne demandois que le prix de mon travail.

40. *Parcequ*'au lieu de redevoir à la Cour & à M. le Comte de Guerchy, il ſe trouve, *par une fatalité*, qu'on me redoit au contraire une ſomme conſidérable (*h*).

41. *Parceque* j'ai fait voir *malheureuſement* à M. le Duc de Praſlin & à M. le Comte de Guer-

---

(*c*) Voïez I. partie, page 86 & ſuiv.
(*d*) Voïez I. partie, p. 237 & ſuiv.
(*e*) Voïez I. partie, p. 91.
(*f*) Voïez I. partie, p. 93.
(*g*) Voïez I. partie, p. 178 & ſuiv., & ma note, p. 34, 36.
(*h*) Voïez les comptes du Comte de Guerchy, I. partie, depuis la p. 234, jusqu'à la fin.

Guerchy qu'ils faiſoient bien du bruit pour une omelette au lard (*i*).

42. *Parceque* rien n'eſt plus terrible qu'une tête de Dragon, lorsqu'elle ſe cogne contre une tête de Miniſtre, *en ſuppoſant qu'il en ait une* (*k*).

43. *Parceque* j'ai *le triſte avantage* d'être auſſi bon pour l'attaque que pour la deffenſe, & que je ſais faire une retraite ainſi que Xénophon (*l*).

44. Principalement parceque J'AI DEVINÉ À MOI TOUT SEUL PAPIER SUR TABLE QUE S. E. SAVOIT BIEN CALCULER, MAIS NE SAVOIT POINT DU TOUT ECRIRE, *& qu'il n'y avoit (ſuivant M. le Duc de Praſlin)* PERSONNE À LA COUR DE FRANCE DE MEILLEUR À EMPLOYER (*m*).

45. Mon plus grand crime enfin eſt, que, vers le commencement de Septembre dernier, le Roi d'Angleterre m'aïant fait l'honneur de me demander mon opinion & mon ſentiment ſur M. le Maréchal de Broglio, j'ai eu celui de lui répondre en pleine Cour avec toute la franchiſe & la vérité, dont j'ai toujours fait profeſſion. Sans dire du mal de perſonne, j'ai dit tout le bien que je ſavois de mon Général. J'ai fini en aſſurant, que je donnerois ma vie pour que le Roi, mon maître, put ſavoir la vérité; qu'il étoit l'homme de ſon Royaume qui

(*i*) Voïez I. partie, p. 63 & ſuiv.

(*k*) Voïez. I. partie, p. 73.

(*l*) Voïez I. partie, p. 27.

(*m*) Voïez Lettre curieuſe & rare, II. partie, p. 117 & 118.

qui l'aimoit le plus, mais qu'elle ne pouvoit percer la foule des Courtisans qui l'environnoient. Loin de me repentir d'une action aussi téméraire, je n'oserois pas regarder le Soleil en face si j'eusse parlé autrement. Ce que j'ai dit au Palais de St. James, je l'ai ci-devant publié hardiment dans le sein de Paris & de Versailles, dans le Cabinet même du Ministre ami de M. de Guerchy, parlant à sa personne. Les murs & un troisième témoin qui étoit à mon interrogatoire, peuvent déposer encore de mes dispositions. Si on est sourd & muet en France, je suis charmé qu'on ne le soit pas en Angleterre : je me suis fait une loi de ne jamais tromper personne, à plus forte raison un grand Roi qui cherche la vérité, qui me fait l'honneur de me la demander, qui gémit de voir l'innocence opprimée, & qui respecte la vertu & les grands talens, même *dans ses anciens ennemis.*

(*Griefs & motifs de la contre-déclaration de guerre du* CHEVALIER D'EON.)

Voilà à peu près les principaux motifs qui ont engagé M. le Comte de Guerchy à me dire, dès le jour de son arrivée à Londres, qu'il me PERDROIT SANS RESSOURCE. Il y a toute apparence que ce sont les mêmes motifs, qui déterminerent le Sr. de Vergy peu de jours après, à me dire & à répéter deux fois en présence de l'Ambassadeur & de sa suite „ *vous* „ *ne savez pas , M. D'Eon , le sort qui vous* „ *attend en France.* „ Paroles bien remarquables à quiconque voudra réfléchir, sur-tout dans la bouche d'un avanturier escroc, qui dit avoir

avoir fervi dans les Gardes-Françoifes. Voilà ce qui a fait prendre au Comte de Guerchy la fatale réfolution de me déclarer une guerre auffi INJUSTE QU'OPINIATRE. Ce font précifément les mêmes motifs que j'ai à rétorquer contre lui, qui m'ont détérminé à la foutenir avec toute la fermeté d'un homme vertueux & courageux, & *quoiqu'il n'y ait rien*, dit *Sully* (*n*), *dont il foit plus difficile de*

(*n*) On eut pardonné peut-être à Sully d'avoir du mérite; (Voïez les mémoires de Sully, & les mémoires de ce tems.) mais on ne pouvoit lui pardonner d'avoir trop de probité & d'amour pour fon Roi & fa patrie. Les femmes, les courtifans, les Miniftres, MINISTRESSES, un Ambaffadeur *Extraordinaire* de ce tems-là & fon Sécrétaire encore plus coquin tous fe liguerent contre lui. C'eft une chofe remarquable qu'un ferviteur fi fidele, un fi tendre ami de fon maître, ait été douze à quinze fois fur le point d'être disgracié & *perdu fans reffource*. En 1601 on l'accufa d'être entré dans les complots du Maréchal de Biron. Le Roi ne fit qu'en rire, & en badina même avec lui. En 1602, on jetta dans l'efprit du Roi des foupçons qui firent une impreffion plus profonde. Il ne fe paffa point d'année où fes ennemis ne renouvellaffent les mêmes attaques. Il eft bien étonnant que les courtifans de ce tems-là n'aient pas fait auffi paffer fa fageffe pour folie; on n'avoit pas alors tant d'efprit qu'aujourd'hui; mais ce fut en 1605 qu'ils lui porterent les plus grands coups. Infenfiblement le poifon agit fur le cœur du Roi, & ce Prince qui étoit trop environné d'ingrats pour ne pas foupçonner quelquefois ceux-mêmes qui ne l'étoient pas, alla jusqu'à croire que Sully vouloit fe faire chef de parti. Alors l'envie loua ce Miniftre pour la prémiere fois. Elle exageroit fes talents pour qu'ils paruffent plus redoutables. Sully, averti de tout ce qui fe paffoit, héfita fur ce qu'il devoit faire. Il prit le parti d'écrire au Roi. Sa lettre étoit fimple, mais noble: la réponfe du Roi fut courte, froide & circonfpecte. Il ne lui donnoit que le titre de mon coufin; il avoit rétranché le terme *d'ami*. Sully après cette lettre refta tranquille & continua à fervir l'état, en attendant fa difgrace. Trois mois fe pafferent ainfi, pen-

de ſe defendre que d'une calomnie travaillée de main

pendant leſquels on fit agir de nouveaux reſſorts, & l'on inventa de nouvelles noirceurs. Cependant Henri IV. voïant que rien de ce qu'on avoit avancé contre Sully, ne ſe vérifioit, commença à faire de ſérieuſes réflexions. Il craignit d'avoir été trompé. Ce Prince étoit plus vif & plus emporté que *tous les Capitaines de Dragons de nos jours*, mais *il avoit l'ame bonne, moëlleuſe, noble & généreuſe, & quoiqu'un ſang doux & tranquille ne circulât pas lentement* dans les veines de ce grand Roi, il revenoit aiſément à lui-même : il envoïa pluſieurs perſonnes à Sully pour l'engager à ouvrir ſon cœur. Mais Sully étoit réſolu de ſe taire, juſqu'à ce que le Roi lui parlât lui-même. Tous deux étoient dans la ſituation de deux cœurs ſenſibles, qui après s'être long-tems aimés, croient avoir à ſe plaindre l'un de l'autre, & pour qui cet état d'incertitude & de froideur eſt un état de tourment. Henri IV. ne put le ſoutenir d'avantage. Il étoit à Fontainebleau ; & ſon cœur agité depuis pluſieurs jours, ne cherchoit qu'à ſe ſoulager du fardeau qui l'accabloit. Il eut enfin avec Sully un éclairciſſement. Sully ſe juſtifia. Le Roi lui nomma tous ſes ennemis. Cet entretien dura plus de quatre heures. Il ſe paſſa dans une des allées du jardin. Les courtiſans qui ne pouvoient entendre, obſervoient de loin : on peut juger de leur agitation. Ils PRENOIENT LEURS LUNETTES pour voir de loin, & tachoient de prévoir par les geſtes & par l'air du viſage, quel ſeroit le dénouement. Le Roi voulut le leur apprendre lui-même. Il ſortit de l'allée, en tenant Sully par la main, & demanda à tous les courtiſans aſſemblés, quelle heure il étoit. On lui répondit qu'il étoit une heure après midi, & qu'il avoit été fort long-tems. *Je vois ce que c'eſt*, dit ce Prince né naturellement grand Railleur, *il y en a auxquels il a ennuïé plus qu'à moi. Afin de les conſoler, je veux bien vous dire à tous que j'aime Roſni plus que jamais ; & vous mon ami, pourſuivit-il, continuez à m'aimer & à me ſervir comme vous avez toujours fait.*

Ces terribles paroles firent pâlir preſque tous les viſages : avec une mine allongée ils gagnerent en ſilence & promtement l'eſcallier du château : il n'y eut guères qu'un ennemi ſecret & le plus dangereux de Sully qui vint l'embraſſer & lui faire compliment. Il eſt affreux de penſer que, ſi dans ce moment le Roi eût diſgracié Sully, plus des trois quarts

main de courtisan, je mépriserai toujours les libelles, avis secrets, discours empoisonnés, noirceurs, calomnies, & tous les moïens obscurs & bas, inventés par la foiblesse ou par la haine, & emploïés pour me perdre dans l'esprit du Roi mon maître & de ma Cour. Cette fierté secrete, que la vertu & mon innocence m'inspirent, me font même regarder comme une honte la peine que je prends de me justifier. Je ne suis pas inquiet du jugement du public éclairé, sur-tout du public anglois qui se pique si fort de justice, & qui ne se laisse jamais éblouïr par un éclat extérieur de titres, de cordons, de dignités. Il est témoin d'une partie des indignes procédés auxquels je suis en butte depuis six mois, & il sera bien plus indigné, lorsqu'avec toutes les raisons de la justice & de l'honneur que j'ai de mon côté, il sera encore instruit dans le droit & dans le fait de mes sujets particuliers de plaintes, que je réduirai ici EN TRENTE & UN ARTICLES SOMMAIRES pour ne point allonger mon manifeste.

1. J'ai essuyé, depuis le départ de M. le Duc de Nivernois, des vilainies, des ladreries, des tracasseries de toute espèce & en tout genre (*o*).

2. On

---

quarts de la Cour s'en feroient réjouis & eussent félicité le Roi. C'est ce que j'ai vu de mes propres yeux, il y a deux ans, au moment de l'exil de mon Général, le Héros de la France. Qu'il est humiliant pour l'humanité, qu'on n'aît jamais à parler d'un grand homme, sans avoir à parler des noirs complots de l'envie !

(*o*) Le public de Londres a vu & a été indigné des procé-

2. On a employé des Espions (*p*) de différens états pour examiner à Londres ma conduite & mes discours, & pour les empoisonner. Après avoir bien vu & bien entendu, il s'est trouvé qu'ils n'ont rien vu & rien entendu.

3. Je suis devenu suspect à M. de Guerchy par mon attachement à M. le Maréchal de Broglio, *voilà mon péché originel.* Comme si c'étoit un crime d'être reconnoissant & attaché au plus grand Général de la France, & au plus fidèle serviteur du Roi & de la Patrie (*q*).

4. M.

cédés de M. de Guerchy à mon égard depuis son arrivée; il peut, pour mieux s'instruire & juger, lire principalement I. partie, p. 113, 122 & suiv. 154 & suiv. II. partie, p. 111.

(*p*) Après le billet d'honneur que l'on m a obligé de signer le 26 Octobre chez Milord Halifax non pas par la peur des gardes, car tant qu'ils ont été dans la Salle je n'ai pas voulu signer, mais uniquement par respect pour le nom du Roi mon Maître, dont l'Ambassadeur s'est servi fort mal à propos, (ce qui n'a pas empêché le lendemain 27, le Sr. de Vergy de me venir trouver) j'ai cru qu'il étoit de toute justice de bien mistifier *cet avanturier, escroc, envoïé ténébreux.* J'ai cru qu'il étoit aussi convenable de me moquer des autres petits espions qui précédemment venoient faire la fine oreille autour de moi, lorsque je parlois, & dont le but secret étoit de recueillir mes paroles & de les enveloper du noir poison de la calomnie pour envoïer cette pillule envenimée à Paris & à Versailles. Aussi lorsqu'ils sont venus, & qu'ils se sont même assis à ma table, j'ai parlé plus haut, afin qu'ils entendissent mieux la vérité qui sortoit de ma bouche ——— *Non de solo pane vivit homo, sed de omni verbo quod procedit à Deo.*

(*q*) Je ne pourrois donner ici toutes les preuves autentiques sans compromettre plusieurs personnes respectables, mais je les donnerai à mes juges naturels & légitimes lorsqu'il sera tems, & je prouverai malgré la contre-note, page 14, que l'esprit de cabale, les ressorts secrets & les machines cachées se pratiquent & s'exécutent plus facilement dans

4. M. le Comte de Guerchy dès le moment de son arrivée, a commencé envers moi les horreurs de ce qu'il appelle ses bons procédés; il a dévelopé sa hauteur, ses menaces, ses faits & gestes révoltans, tant à mon égard qu'envers mes parens & amis à Londres (*r*).

5. J'ai cru une chose toute simple & toute naturelle en demandant mes appointemens de Résident & de Ministre: & on m'en a fait un crime, quoique j'aie annoncé, que M. le Duc de Praslin les taxeroit, ainsi qu'il le jugeroit à propos, & que je serois toujours content (*s*).

6. J'ai fait entrevoir qu'il seroit encore naturel que je fusse traité à ma Cour, aussi bien que M. de Newille l'a été à la sienne: M. le Duc de Nivernois, aïant dit & écrit au Ministre que rien n'étoit plus juste, que cette réciprocité, & on m'en a su très mauvais gré (*t*).

7. M. de Guerchy m'a accusé de lui avoir causé une dépense énorme, pour quatre plats qui étoient toujours sur ma table, sans compter ceux qui l'entouroient, gens appartenant à son Excellence & qui n'étoient pas de mon choix (*u*).

8. Ceux qui prétendent m'avoir condamné à Ver-

dans un roïaume monarchique ou despotique que dans les républiques.

(*r*) Je prends à témoin tout le corps diplomatique & une partie du public qui a connoissance de ce qui s'est passé; d'ailleurs, Voïez I. partie, p. 44 & suiv. 117, 154, & les suivantes: II. partie, p. 109, 110.

(*s*) Voïez I. partie, p. 9, 99, &c.

(*t*) Voïez II. partie, p, 24, 25, 75.

(*u*) Voïez I. partie, p. 14 & suiv, 88, 122, 125. &c.

Verſailles ſont juges & parties, ce qui eſt contraire à toutes les loix (v).

9. Je n'ai pas voulu me ſoumettre à ce que l'on appelle en bon François une indignité (x).

10. On a voulu perſuader ici que j'étois brouillé avec tout le monde en France, & que je n'avois nulle reconnoiſſance envers mes parens, amis ou protecteurs, tandis qu'il n'y a pas un mot de vrai à tout cela (y).

11. On n'a rien voulu donner au Miniſtre Plénipotentiaire, pour tout donner à l'Ambaſſadeur: on a voulu renouveller la ſcène du légataire univerſel (z).

12. M. de Guerchy, étant le 27 Octobre au ſoir chez S. E. Milord Hallifax, a autoriſé & conſeillé d'envoyer chercher la garde (a).

13.

(v) Voïez I. partie, page 119.

Ce procès a été décidé ſous la cheminée. Les juges étoient M. le Duc de Praſlin, M le Comte de Guerchy & le Préſident M. le Duc de Nivernois. Je ne pouvois manquer d'être condamné aux dépends, d'autant que ce ſoir-là le Préſident étoit malade & endormi. Il m'a fait l'honneur de m'écrire le lendemain qu'il avoit eu la veille un grand mal de tête, des tiraillemens cruels à ſes pauvres nerfs & un engourdiſſement abominable au cœur, à la ratte, au diaphragme & au crico-thyro-hyoïdien. *

* C'eſt la prémière paire de muſcles propres du larynx: leur nom vient de ce qu'ils prennent leur origine de la partie latérale & antérieure du cricoïde, & vont s'inſérer à la partie inférieure de l'aile du tiroïde, qui avec le cricoïde, l'aritéxoïde, la glotte & l'epiglotte forment le corps du larynx. C'eſt ce qui fit que la vérité fille de Jupiter fut muette ce ſoir-là.

(x) Voïez I. partie, page 116.

(y) Voïez III. partie, page 40 & ſuivantes.

(z) Voïez I. partie, page 122 & 123. Voïez le Poëte Regnard.

(a) Voïez I. partie, page 135 & ſuiv. & la Notte.

13. Il a voulu faire arrêter, par la dite garde, le Miniſtre Plénipotentiaire du Roi ſon maître, & il ne lui eſt ſeulement pas venu en idée de faire arrêter l'Avanturier Vergy (*b*).

14. Il m'a offert ſes paſſeports pour que j'allaſſe me battre à Calais. Il a fait tous ſes efforts pour perſuader à Verſailles & à Paris que j'étois FOU, que cette maladie étoit périodique dans ma famille; & ſans que je m'en ſois mêlé, toute l'Angleterre a vu le contraire, & que lui ne pouvoit pas perdre l'eſprit, attendu qu'il tombe ſouvent en LUBIE (*) mal caduc & héréditaire dans ſa maiſon (*c*).

15. Il a commencé par faire imprimer contre moi; puis, après la publication de ma note, il s'eſt récrié dans ſa contre-note, page 5. en diſant, que la Cour déteſtoit les notes, mémoires *& factum*, bien même qu'ils ne continſſent que des faits & des vérités hiſtoriques (*d*).

16. Quoique j'aie fait ſentir à M. de Guerchy qu'un Ambaſſadeur ne doit ni faire, ni ordonner des choſes injuſtes, contraires aux intérêts du Prince & de la Nation qui l'envoye, & à ceux du Prince auprès duquel il eſt envoyé,

(*b*) Ibidem.
(*c*) Voïez I. partie, page 136. La Note imp. p. 10.
(*d*) Voïez I. partie, pag. 141, & ſuiv.

(*) *Car il lui prit une* LUBIE
D'aller prôner par la Libïe, &c.
Scaron, Virg. Traveſt.

voyé, ni aux intérêts des ſujets de ſon Prince, qui ſe trouvent dans le Païs où l'Ambaſſadeur négocie. Toutes ces bonnes raiſons n'ont pu détourner *l'Ambaſſadeur novice* d'exécuter ſes téméraires projets, & d'exercer à Londres des faits, geſtes & actes du deſpotisme le plus révoltant (*e*).

17. Il a voulu forcer M. D'Eon de Mouloize, mon Couſin, à me quitter & à partir pour la France en 24 heures, quoiqu'il eût une permiſſion écrite du Roi pour reſter un an auprès de moi à Londres (*f*).

18. Par le ſeul ſon de ſa voix il a voulu détruire un ordre du Roi par écrit, tout contraire à celui qu'il donnoit verbalement. Plein de ſa chimère, il s'eſt regardé à Londres comme Monarque, & s'eſt conduit en deſpote (*g*).

19. Parce que M. de Mouloize, muni d'une pareille permiſſion du Roi, & étant pour lors malade à Londres, n'a pas pu partir pour la France en 24 heures; M. le Comte de Guerchy a fait caſſer ſur le champ M. de Mouloize de ſa lieutenance de Cavalerie, par *un ordre à pate, à griffe ou à grillage*, que lui a envoyé *ſon ami le Duc de Praſlin*. Le délire de l'autorité ſans bornes pouvoit ſeul enfanter le monſtrueux ſpectacle d'un deſpote ſubalterne (*h*).

20. M. de Guerchy a ſupplié les Miniſtres étran-

(*e*) Voïez I. partie, p. 154, & ſuivantes. II. part. p. 109.
(*f*) Voïez I. partie, p. 156, & ſuiv.
(*g*) Ibidem.
(*h*) Ibidem.

étrangers de ne plus venir chez moi. Il a voulu séduire & intimider plusieurs de mes amis. Il a ébranlé le cœur & la foi de quelques-uns d'entre eux. Il a forcé M. le Boucher, Sécrétaire de M. le Duc de Nivernois, excellent sujet, & que ce Duc aimoit beaucoup, à partir *Subito* pour la France, sans argent. Ce jeune homme lui a démandé du moins de quoi se mettre en état de lui obéir ; il le lui a refusé, & a fait même tout ce qu'il a pu pour empêcher que personne ne lui pretât de l'argent. Aussi-tôt que M. le Boucher a été arrivé à Paris, un Exempt lui a porté un ORDRE GRILLE' qui l'exile en Haute-Bretagne, avec injonction de n'ouvrir la bouche que pour respirer & manger. *Que ne restoit-il dans la Grande-Bretagne? On n'y voit point de ces injustices atroces (i).*

21. Un instant de mauvaise humeur de la part de M. le Duc de Praslin suffit, pour détruire les services passés les plus importans (*k*).

22. M. de Guerchy a voulu faire passer en France pour folie mon refus de me prêter à des bassesses (*l*).

23. Il a osé avancer, dans sa Contre-Note page 20 & 21, que je lui étois redevable d'une somme de soixante & quinze-mille livres tournois, tandis qu'il savoit & ne pouvoit ignorer le contraire, puis qu'il avoit eu, à la fin de cha-

(*i*) Il n'est point ici nécessaire de citations : Ces faits ne sont que trop connus de tout le monde.

(*k*) Voïex I. partie, page 86.

(*l*) Voïez ses lettres particulieres à son ami le Duc de Praslin, plus I. partie, p. 56. & ma Note imprimée.

chaque mois, ſes comptes en bonne règle, & quittancés par le Sr. Leſcaillier ſon Sécrétaire actuel, qui a fait toute la dépenſe pendant l'*interim* (*m*).

24. Il a eu la politeſſe, pour ne rien dire de plus, de ſoupçonner, d'imaginer, de penſer & d'écrire que j'avois dû gagner quelque choſe ſur ſa dépenſe (*n*).

25. Il a eu auſſi la témérité & l'imprudence d'avancer, dans ſa Contre-Note page 18, que j'avois manqué de ſoumiſſion au Roi de France, de reſpect au Roi d'Angleterre; & le tout parce que je n'ai pas quitté Londres dès le lendemain de l'arrivée du Comte de Guerchy; & que depuis j'ai été, *ainſi que je le devois*, au Palais St. James, rendre l'hommage de mon reſpect ſincère à leurs Majeſtés Britanniques (*o*).

26. Il s'eſt amuſé enfin, dans ſa Contre-Note, page 19 & 20, à me repréſenter comme manquant à tout le monde & à toute la terre; ce qui me porteroit naturellement à croire qu'il a manqué & raté lui-même ſon coup, ce dont S. E. ne doit pas être ſurpriſe (*p*).

27. Il a écrit à ſa Cour qu'il avoit fait tout ſon poſſible pour ramener mon eſprit; tandis qu'il a fait tout ce qu'il a pu par ſes manœuvres tant publiques que ſouterraines pour mettre du levain dans mon cœur.

28.

(*m*) Voïez les Comptes du Comte de Guerchy & I. partie, pag. 184 & ſuivantes.

(*n*) Voïez I. partie, p. 48, & ſuiv. 88.

(*o*) Voïez la Contre-Note imprimée.

(*p*) Voïez I. partie, p. 192.

28. Il a employé tout ſon crédit & celui de ſes amis pour me faire interdire l'entrée de la Cour de Verſailles & de celle de Londres, par la juſte crainte qu'il a que la vérité n'approche du Trône, & qu'on ne rende juſtice à l'innocence opprimée & denuée du grand crédit, de la faveur & de l'intrigue.

29. Il a fait imprimer dans les Gazettes, d'une façon auſſi oblique que méchante & maladroite, le ſuccès de ſes dites manœuvres injuſtes & ténébreuſes.

30. Il a voulu enlever mes Papiers par ruſes, il a taché de ſéduire des perſonnes pour me les voler par ſubtilité. Celui qui corrompt eſt déjà corrompu, & celui qui achète les autres, quel prix peut-il être eſtimé lui-même?

31. Il a employé le verd & le ſec pour me faire enlever de Londres par force ou par adreſſe: *ſed oleum & tempus perdidit.* Il doit ſavoir qu'auſſi bon ſujet du Roi que lui pour le moins, ſi je ne ſuis plus Miniſtre, je ſuis ſous la protection immédiate des loix d'Angleterre, lorsque lui, comme Ambaſſadeur, n'eſt que ſous le droit des gens.

32. Il a voulu me faire avaler tant de couleuvres qu'à la fin j'ai aquis la prudence des ſerpens (*q*).

Il s'eſt oppoſé à mon chemin, ainſi qu'*Amalech* a fait autrefois à *Iſraël* lorsqu'il ſortit de l'Egipte, ce qui attira L'IRE du Dieu des armées ſur le dit *Amalech* & jusques ſur ſon *Ane*

(*q*) Voïez I. partie, page 67, 69.

ne (*r*) (*s*); aussi depuis ce moment il marcha toujours de témérité en témérité, & fit faux-pas sur faux-pas, ce qui empêche qu'on ne s'étonne si, peu de tems après, il tomba dans le précipice les quatre fers en l'air.

MALGRE' la multiplicité de tous ces griefs, qui ont presque commencé peu de tems après le malheureux départ de M. le Duc de Nivervois, j'ai gardé le silence jusqu'à présent; & je me tairai encore sur plusieurs autres sujets secrets de plaintes, dont je ne puis informer le public, parcequ'il ne peut me venger. Malgré tous ces mauvais procédés, j'ai fait tout ce qui étoit en mon pouvoir pour servir le Roi d'une façon convenable sous les ordres de M. le Comte de Guerchy, & même pour être utile à ce dernier (*t*).

Je dis *convenable*, par rapport à la propre dignité du Roi & à la décence du caractère de Ministre Plénipotentiaire, dont il a plu à Sa Majesté de me revêtir, sans que jamais je l'aïe *démandé ou sollicité ni directement ni indirectement*. Mais aïant été une fois honoré de ce titre, je ne pouvois l'avilir, sans m'avilir moimê-

(*r*) Voïez I. partie, page 190.

(*s*) Il y a toute apparence que *l'Ire* de Dieu est tombée jusques sur son vin, car la grande quantité qu'il vouloit faire entrer à Londres sans payer son douane, & qu'il a éte obligé de renvoyer à Boulogne, est *tournée en vinaigre*. Ce bon vin de Bourgogne jadis, n'est plus aujourd'hui que de la *Coloquinte*, aussi amere que celle qu'il vouloit me faire avaler dans la politique.

(*t*) Voïez I. partie, p. 8 & suiv. 24, 26, 98 & 136. & p. 238 & suiv.

même. Le projet chimérique que l'orgueil ſeul de M. de Guerchy a pu enfanter, de vouloir que je fuſſe *puis Miniſtre, puis Sécrétaire, puis Miniſtre*, &c. étoit impraticable & contraire à tous les uſages reçus dans le corps diplomatique, & auſſi nuiſible au bien du ſervice de mon Maître que ridicule pour mon exiſtence. Il n'eſt point de pouvoir qui puiſſe commander à l'opinion publique, les principes inflexibles de l'honneur ſont indépendans de toute autorité.

J'ai fait, même avant & dès le jour de l'arrivée de M. de Guerchy à Londres, des propoſitions juſtes & honnêtes (*x*) pour tacher de concilier & d'arranger les difficultés qui ſe rencontroient naturellement, & pour continuer mes ſervices. J'ai remis à cet effet à ſon Excellence elle-même copie de mes propoſitions, & de ma lettre à M. le Duc de Nivernois que l'on peut voir pag. 98, 99, 100. Je croïois d'autant plus réuſſir que j'avois conſulté un Miniſtre ſage, éclairé, vertueux, qui eſt parti trop-tôt pour moi, & dont je regretterai toujours la perte. Ce Miniſtre qui, pour avoir le plus contribué à la paix de l'Europe, & avoir recueilli l'eſtime, l'amitié & le reſpect de tous les Anglois, n'en eſt devenu que plus ſimple & plus modeſte, *m'avoit dicté lui-même ces propoſitions*. Qui à ma place n'auroit pas cru, puis que M. LE COMTE DE VIRY l'a cru lui-même, que des propoſitions dictées par l'équi-

(*x*) Voïez I. partie, page 98, & ſuivantes.

l'équité n'auroient pas été acceptées par M. le Comte de Guerchy? Je fus trompé dans mon attente; Son Excellence me ſignifia qu'elle m'avoit apporté mon rappel, qu'il falloit partir, que la choſe étoit décidée. Elle paroiſſoit l'être en effet, puiſque cet Ambaſſadeur avoit déjà ſollicité & ſupplié inſtamment les Miniſtres de Sa Majeſté Britannique, de ſe prêter à avancer mon Audience de congé. Je dois le croire du moins, puiſque dès le ſur-lendemain, je reçus de Milord Halifax le billet ci-joint (y), pour prendre ſubitement cette audience; & que le 26 Octobre je fus à peine entré dans la Salle de ce Sécrétaire d'Etat, où ſe trouvoient les deux autres Miniſtres de Sa Majeſté Britannique, Milord Sandwich & M. de Greenville, & où ſe trouvoient auſſi tous les Miniſtres étrangers du département du Sud, que M. de Guerchy précipita ſes pas au-devant de

(y) Milord Halifax fait bien ſes complimens à Monſieur le Chev. D'Eon, & a l'honneur de lui faire ſavoir qu'à cauſe de quelques affaires qui ſont ſurvenues, il ſera plus de la convénance du Roi de donner à Monſieur D'Eon ſon audience demain mercredi, que vendredi prochain.

à S. James ce 25 *Octobre* 1763.

NB. Ce billet eſt une preuve bien autentique que mon ſéjour à cette Cour étoit un terrible fardeau ſur les épaules du Comte de Guerchy: ce poids lui parut des lors ſi lourd, qu'il n'eut pas la patience d'attendre du Mardi au Vendredi. Il fait des vœux & des prières pour que mon audience ſoit plutôt le mercredi. Le ciel irrité n'a point exaucé ce vœu injuſte & témeraire. Nous ſommes dans le mois de février 1764, & je n'ai point encore pris mon audience de congé. Dieu ſeul ſait quand je la prendrai; ſuivant toute apparence, M. de Guerchy me donnera l'exemple.

de moi, en m'adreſſant ces paroles: *Pourquoi, M. D'Eon, n'avez-vous pas pris hier vos Audiences de congé?*

Je ne fus pas embaraſſé de ma réponſe; *il étoit Ambaſſadeur & moi Plénipotentiaire*: rien cependant ne put l'arrêter: connoiſſoit-il ſes droits? comment auroit-il donc connu l'égalité des miens? Il n'y eut que le mot ULTERIEUR (z), qui fut capable de le faire reculer, & ſans cet adjectif maſculin & ma carte d'invitation, je courrois riſque d'être vaincu, ſi j'avois pu l'être.

Malgré toute ma répugnance à dévoiler entièrement au public tout le ténébreux, que je me ſuis contenté de voir long-tems & trop long-tems ſeul, dans la conduite de M. de Guerchy, je me crois obligé de manifeſter toute l'injuſtice de ſon empreſſement, & toute l'équité de l'oppoſition que j'y ai marquée.

Le mot ULTERIEUR a paru équivoque aux ſimples, barbare aux ignorans, & ſurprenant aux ſtupides; je dois donc lui donner ſa juſte valeur en démontrant, avec quelle raiſon je l'ai pu & je l'ai dû employer.

M. de Guerchy m'apporte un prétendu rappel, ſigné par M. le Duc de Praſlin le 4. Octobre. Cet ordre, s'il y en pouvoit avoir d'autre que du Roi pour un Miniſtre Plénipotentiaire, me preſcrivoit de *prendre mes Audiences de congé ſans délais, & de quitter tout de ſuite la Cour de Londres, pour me rendre à Paris*

(z) Voïez ma Note imprimée, pag. 8.

ris & y attendre les ordres de ce Ministre, SANS VENIR à LA COUR. Ces circonstances m'étoient d'autant plus suspectes, qu'elles étoient plus affligeantes pour un Ministre, qui recevoit chaque jour des témoignages de la satisfaction de sa Cour. Mais enfin je ne pouvois douter de la teneur de cet ordre qu'on m'avoit remis.

M. de Guerchy, qui en connoissoit autant l'esprit que la valeur, arrive, me sollicite & me presse de l'exécuter; & craignant sans doute de se voir par le tems démenti par sa Cour, il exige des Ministres Anglois de joindre leurs sollicitations aux siennes. Tant d'ardeur dénotoit trop d'intérêt. Cependant la lettre de Milord Halifax m'auroit décidé à le satisfaire, si je n'eusse cru de mon devoir d'être inflexible à ses instances.

Ce Ministre Anglois m'écrit le 25 Octobre; & le Lundi 24 j'avois reçu une lettre de M. le Duc de Choiseul en datte du 18 du même mois, (c'est-à-dire, quatorze jours après la signature de ce prétendu rappel:) par laquelle ce Ministre me donnoit de nouvelles assurances de la satisfaction que la Cour avoit de mon travail, & me prioit de continuer ma correspondance. Le même Lundi 24, j'eus encore une lettre en datte du 15 du même mois, (onze jours donc après ce rappel incroyable:) de M. le Controlleur-Général, qui me chargeoit & me recommandoit en particulier, au nom du Roi, un nouveau travail, dont Sa Majest me sauroit gré; c'étoient les termes de sa lettre.

Que devois-je donc penser de ce contraste? & je supplie les Ministres mêmes de Sa Maje-

jesté Britannique de me dire, si dans une position aussi difficile à reconnoître que celle où je me trouvois, ils n'auroient pas répondu, comme je le fis à M. de Guerchy, *j'attends des ordres* ULTERIEURS *de ma Cour*. Peut-être quelques uns d'eux auroient ils fait céder la sincérité à la politesse, & auroient-ils cru devoir profiter de cette assemblée des Ministres étrangers, pour augmenter la confusion de M. de Guerchy, en leur faisant voir clairement que son seul orgueil pouvoit avoir arraché à la foiblesse de M le Duc de Praslin, ce rappel dont cet Ambassadeur se targuoit, & que ce Ministre depuis quatorze jours n'avoit pas eu la force de faire même soupçonner à ses collegues.

On lui auroit rappellé que le Ministre de la Guerre & de la Marine & celui des affaires étrangeres, étant parens, & logés de façon qu'une porte de communication réunit leurs appartemens, il étoit étonnant que celui des affaires étrangères eût signé mon rappel le 4, & que celui de la Guerre m'écrivît le 18 comme à un Ministre qui devoit continuer sa correspondance. Eh! quel est ce Ministre qui soutient mon zèle & m'en demande la suite? Mon premier protecteur, mon premier & légitime Ministre: disons plus, le prémier maître de M. le Duc de Praslin.

Le public en conviendra sans doute. Il ne me restoit qu'une conclusion à tirer de cet assemblage monstrueux de contradictions. *La Cour ignore mon rappel. M. de Guercby en a fait fabriquer les lettres le 4 Octobre au soir sous la cheminée de M. de Praslin. Les cir-*

 con-

conſtances étudiées lui ont permis de fermer ſoigneuſement la porte de communication qui eſt entre les deux cabinets, de peur que l'oreille attentive de M. de Choiſeul n'entendit avec ſurpriſe, ou que ſon œil juſte ne vit avec indignation le tour que l'on vouloit me jouer.

Que me reſtoit-il à faire alors? Ce grand Miniſtre, quatorze jours après mon rappel, ignoroit qu'il exiſtât, & me chargeoit de la correſpondance: d'un autre côté M. le Controlleur Général me donnoit des ordres de la part du Roi, & Sa Majeſté devoit me ſavoir gré de leur exécution : pouvois-je déſobéir à mon maître & ne pas ſuivre les intentions de mon protecteur, en me mettant dans l'impoſſibilité par mes audiences de congé, ſans leur communiquer qu'à leur inſu on prétendoit m'avoir mis dans l'impuiſſance de ſuivre les attraits de mon zèle: Non? je me reſolus donc d'écrire à M. le Duc de Choiſeul & d'attendre ſa réponſe. Mais on la craignoit ſans doute, & il ne falloit pas me laiſſer le tems de la recevoir. On veut en conſéquence me faire partir malgré lui & malgré moi.

Quelque vivacité qu'on m'attribue, ici du moins on ſera forcé de convenir que je dois m'en être rendu bien maître, pour me borner à alléguer la néceſſité d'ordres ULTERIEURS de ma Cour, ſans inſiſter ſur les circonſtances qui en décidoient l'importance, & qui démasquoient tout-à-coup aux yeux des Miniſtres Britanniques, toute la baſſeſſe des reſſorts qu'on avoit fait jouer pour les porter à inſiſter que je priſſe mes audiences de congé. Si dans ce moment mes eſprits ne furent pas plus révoltés, c'eſt

c'eſt que, quand il le faut, je ſais les contenir dans les juſtes bornes d'une modération miniſtériale.

Que l'Ambaſſadeur nie, s'il l'oſe, aucune de ces circonſtances: les lettres & leurs dattes convaincront le public qui, de lui ou de moi, a cherché à ſéduire ſa crédulité, la bonté du monarque Anglois, la droiture de ſes Miniſtres & l'équité de mon maître.

Dans cette poſition juſtement incertaine, ſoutenir le titre de Miniſtre Plénipotentiaire de France; comme tel, offrir un hommage ſincère au Roi d'Angleterre, étoit-ce manquer de reſpect à l'un & de fidélité à l'autre? Non: & une conduite contraire auroit pu m'en taxer, comme elle doit en taxer ceux qui ſe ſont opposés & à mon zèle pour le trône de France, & aux expreſſions de ma profonde vénération pour celui d'Angleterre.

Si M. de Guerchy ne ſent pas & n'entend pas à préſent toute la légitimité de mes plaintes, ce n'eſt aſſurément pas faute de nez & d'oreilles. S'il a de juſtes griefs contre moi ou contre ma conduite à Londres, qu'il les expoſe aux yeux du public, j'y répondrai de bonne foi & publiquement. Je ne me croirai jamais rébelle, pour n'avoir pas voulu être ſon *guidane*, d'une façon déshonorante pour mon caractère & ma perſonne.

Il croit que j'ai trahi l'Etat, parceque j'ai dit qu'il ne ſavoit pas ſeulement écrire. Eſt-ce qu'il regarde ſon ignorance comme un ſecret d'état? C'eſt le ſecret de la comédie: M. le Duc de Praſlin non ſeulement l'a dit mais même l'a écrit; & tout le monde d'ailleurs, qui reçoit

çoit des dépêches, lettres, lettrilles ou contre-billets de cet Ambassadeur Extraordinaire, ne s'en apperçoit-il pas?

Paceque je n'ai ni les richesses, ni le crédit, ni les honneurs de M. le Comte de Guerchy, il prétendoit dispofer à fon gré de ma jeunesse, de mon peu de talent & de ma volonté. A proprement parler, il vouloit me traiter comme fon esclave, qui ne pouvoit vivre & respirer fans fa permission. Je fuis bien aife de lui apprendre que je ne releve, ainsi que lui, que de Dieu, du Roi & de mon epée: avec cette différence qu'en qualité de grand, il peut être le valet de mon Maître, lorfque moi, en qualité de petit, je n'en fuis que le ferviteur & le fidele fujet, plus utile cent fois & plus chère à ma Patrie que cette populace orgueilleuse de grands, ce vulgaire titré, prodigue du bien de fes ayeux, avare de leurs vertus, dédaignant le bonheur d'obliger, fe croyant au-dessus des autres humains parce qu'il vaut moins qu'eux; & n'aïant pour tout mérite que des dettes, des chiens, des chevaux, & des maîtresses. *Sibi ignavi, nobis graves.* Tacit. Lib. II.

Je n'ai rien à ménager vis-à-vis M. le Comte de Guerchy, qui a ofé avancer, fans le prouver, dans fa Contre-Note page 4, 5, 18, 19, 20 & 21. que je fuis fou; & qui dit enfuite que j'ai manqué au Roi, mon Maître, que j'adore, au Roi d'Angleterre que je respecte, & à ma Patrie que je chéris. M. de Guerchy fait-il ce que c'eft que Patrie?

Il a cru pouvoir faire impunément, dans un Païs libre, toutes les petites manœuvres qui s'exé-

s'exécutent ſi ſouvent avec ſuccès ailleurs, où tout plie ſous le poids du despotisme des ſatrapes.

Je ne crois pas que les Anglois ſenſés oſent me blâmer pour être aujourd'hui dans le parti de l'oppoſition de M. le Comte de Guerchy, eux qui m'en ont ſi ſouvent montré l'exemple. Je ne ſuis leurs traces que de bien loin, & je ne ſuis même dans aucun parti d'oppoſition, puisque je me ſuis offert (*a*) pour travailler ſous les ordres de M. de Guerchy, pourvu que ce fut d'une façon convenable.

Ce n'eſt pas être dans un parti d'oppoſition que de vouloir defendre ſes droits, ſa liberté, ſa vie & ſon honneur, lorsque d'indignes concurrens, & de ténébreux eſpions voudroient injuſtement & lâchement nous les ravir. Mon honneur appartient à moi ſeul: il ne dépend ni de la France ni de ſes Miniſtres: je crois donc devoir me defendre.

Un ennemi qui porte des coups & retire ſa main, doit être regardé comme un diſciple de Malagrida ou de Caramouel-ſa. Un riche nourri, toute ſa vie, dans l'intrigue & les factions, eſt d'autant plus dangereux pour conſeiller les petites choſes, qu'il les a dans le cœur & dans l'eſprit. Quoiqu'il voie très-bien les inconvéniens & les avantages des deux partis, il balance à prendre ſa réſolution, & quoiqu'il les voie même enſemble, il ne les pèſe pas enſemble; ainſi ce qui lui paroît aujourd'hui

---

(*a*) Voyez I. partie, page 8, 24, 98 & ſuiv.

d'hui plus léger, lui paroît demain plus pesant ; les gens de ce caractère n'exécutent rien & conseillent tout. Ils croient qu'il n'y a de loi bien reconnue que celle de l'occasion & du tems.

Je n'ai pas envie de faire comme les Jésuites (*b*) qui se sont laissé condamner san rien dire (*c*) : apparamment qu'ils n'avoient rien de bon à produire. Pour moi, qui ai d'excellentes vérités à mettre successivement au jour, non seulement je les dirai, mais je les ferai imprimer dans le meilleur François, que la briéveté du tems pourra me le permettre. Il se trouve ici des libraires qui, de leur propre mouvement, ont la bonté de les faire traduire en Anglois : la grande connoissance qu'ils ont de leur Nation les y détermine.

L'Anglois, supérieur à la Majesté du peuple Romain par son heureuse constitution, par son amour pour la vérité, par sa passion pour la justice, veut tout savoir & tout juger par lui-même. Qu'il lise donc la traduction Angloise, s'il ne sait pas le François ; & qu'il juge non en François mais en Anglois. Qu'il décide si un jeune Capitaine de Dragons, Chevalier de St. Louis, Ministre Plénipotentiaire d'un grand Roi, qu'il a taché de servir *totis viri-*

(*b*) La vie des Jésuites étoit laborieuse, austere, frugale ; TOUT LE MONDE SAIT QU'ILS MENOIENT UNE TRES MECHANTE VIE, pourquoi donc les hommes ont-ils eu la malice d'attaquer leur morale & souvent leurs mœurs ?

(*c*) Ils ont bien donné une brochure intitulée, *appel à la raison* ; mais un appel à la raison, ainsi, qu'une contre-Note, n'est pas un appel à la vérité.

viribus, mérite d'être disgracié au bout de douze ans de service politique & militaire, pour avoir fait dépenser à SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE COMTE DE GUERCHY, VICOMTE DE FONTENAY LE MARMION, *une guinée par mois* pour l'achat des diverses Gazettes Angloises: encore si c'eût été pour le *North-Breton* passe, mais je ne sais pas le lire. S'il mérite d'être exilé, pour n'avoir pas voulu consentir que la gratification demandée au Roi son maître, passât dans la poche de son Excellence M. le Comte de Guerchy, pour boucher le trou de ses diners.

Pour l'amour de la paix, je l'ai cependant bien voulu: mais à condition que la quittance en bonne forme fut homologuée & entérinée à la chambre des comptes. Ce beau tapage que l'on m'a fait à ce sujet, ressemble assez au bruit des grandes conjurations arrivées par les petites causes, mais j'en suis tout consolé. SOLON m'apprend la raison pour laquelle l'Ambassadeur ignorant parle toujours d'un ton plus haut que le Ministre instruit; *c'est qu'un tonneau vuide rend plus de son qu'un tonneau plein.*

Tous ces faits serviront au moins à prouver que M. le Comte de Guerchy a plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus d'application à l'argent que de libéralité, plus de dureté que de fierté, plus d'opiniatreté que de fermeté; & plus d'incapacité que tout ce que j'ai dit ci-dessus.

Enfin j'ai par devers moi la facheuse expérience qu'il est des tems, où il est bien dangereux pour un brave homme de servir noblement sa patrie. Courage, honneur, mœurs, con-

connoiſſance, expérience, tout cela n'eſt compté pour rien. Un homme de la plus baſſe extraction, ſans talent, ſans probité, aura certainement toute preférence, s'il apporte avec lui, dans l'antichambre de certains Miniſtres & de quelques Ambaſſadeurs, toute ſa baſſeſſe, toute ſon ignorance, & tous ſes vices cachés ſous le voile trompeur de l'adulation, & d'une obéiſſance aveugle aux volontés, ou plutôt aux caprices d'un ſupérieur méchant, & ſi ignorant qu'il ne s'eſt jamais douté des véritables intérets du Roi & de ſa patrie.

M. le Comte de Guerchy a été le premier qui a jugé convenable d'inſtruire le public tant par les gazettes que par d'autres écrits polémiques, de ſes démêlés avec moi. Ne ſachant pas écrire lui-même, il s'eſt ſervi d'écrivains à lui affidés, très mal inſtruits & de très mauvaiſe foi. Son meilleur auteur eſt le S. G*** qui, pour gagner ſon pain à la ſueur de ſa honte, trempe ſa plume, tantôt dans le miel de l'apologie & tantôt dans le fiel de la ſatire; & qui a fait, toute ſa vie, de l'art de penſer, un trafic infame de flatterie (*d*).

Le public qui veut toujours chercher la lumière dans les ténèbres, ſera ſûr de trouver la vérité, en ne jugeant que par les faits. Ces faits ſont dépoſés dans ma correſpondance particulière entre M. M. les Ducs de Praſlin & de Nivernois, & le Comte de Guerchy. Dans les

---

(*d*) Voyez I. partie, p. 131, 141, & ſuiv.

les lettres de ce dernier, on voit marcher partout à pas comptés une avarice baſſe, qui a élevé le monument GRILLÉ de ma diſgrace. Le lecteur altéré de la ſoif de la vérité, doit donc aller puiſer à cette ſource pure : il ſera ſûr d'y être raffraichi, en buvant à longs traits l'eau empoiſonnée de tous mes prétendus malheurs.

La coutume des hommes de la prémière qualité emploïés dans le miniſtere, eſt de donner le mot pompeux de négociations à leur correſpondance même particulière, à toutes les petites affaires qui paſſent par leurs mains, & d'appeller intriguans les particuliers qui font des dépêches, & qui traitent ſouvent des plus grandes affaires. Cette coutume des grands Seigneurs n'eſt qu'un effet de leur amour prôpre, qui, comme l'eſprit de vin, ne gele jamais. Mais ici il ne s'agit pas de grandes négociations : j'ai eu ſoin d'éviter tout ce qui auroit pu avoir trait aux affaires générales de l'Europe & de l'ambaſſade : je ne parle que des miennes dont je ſuis le maître de diſpoſer, comme d'un bien dont j'ai l'uſufruit, ou de celles qui peuvent appartenir à tout le monde, en y comprenant même les Extraits des Lettres, qui forment la ſeconde Partie de mon Ouvrage. Il feroit fâcheux que l'abrégé d'une ſi charmante correſpondance fût enſeveli dans l'oubli, puisque l'on voit à chaque page deux Miniſtres, amis depuis trente ans, choſe étonnante & même unique dans ſon genre! Leurs cœurs ſemblables à deux vaſes précieux ſe verſent & ſe transvaſent tour-à-tour les ſentimens de la plus tendre amitié ; ou ſemblables

bles au timbre frappé d'un horloge, ils font entendre au lecteur intelligent jusqu'aux plus petites palpitations de leur ame; ou enfin semblables à une pendule (*e*) qui ne montre les heures à un amant & à une maîtresse, que pour les faire perdre dans le doux plaisir d'un amour âgé seulement de trente années accomplies.

Il ne faut pas regarder ma correspondance comme des lettres ministériales, puisque ce n'est qu'une correspondance particulière faite à la hâte: M. le Duc de Praslin m'avoit permis de lui écrire librement. M. le Duc de Nivernois m'avoit ordonné de lui écrire régulierement toutes les semaines, & sur-tout avec ma gaïté & ma naïveté ordinaire. Je ne me suis nullement gêné avec M. de Sainte-Foye, Chef des Bureaux des affaires étrangères & mon ami, non depuis trente ans, car il n'est encore âgé que de vingt-huit ans; mais mon ami depuis long-tems; ainsi avec lui j'ai toujours eu mon cœur dans la main. L'amitié & la franchise ont fait passer en revuë toutes les différentes sensations de mon ame. Par-tout je dis la vérité avec hardiesse, parce que je ne crains rien pour ma femme, pour ma maîtresse, pour mes enfans & pour ma fortune, attendu que je n'ai rien de tout cela & que je m'en passe fort bien. Je ne crains rien pour ma vie, attendu que de mon métier je brave la

(*e*) On demanda un jour à Fontenelle quelle différence il y avoit entre une pendule & une femme: Il répondit sur le champ: une pendule sert à montrer les heures & une femme à les faire oublier.

la mort. Je ne crains rien pour ma liberté, attendu qu'il n'y en a point en France & que je suis en Angleterre.

Le Lecteur misantrope, qui prétendroit taxer mes phrases de pétulance ou mes pensées de hardiesse, tomberoit dans une grande erreur. Ce seroit un farouche qui, voulant décider, sans connoître les caractères de ceux qui ont écrit, devroit rester dans la solitude des bois & la poussière de son Cabinet. Il manqueroit d'ailleurs lui-même à son caractère. Ami de la vertu, client de la sincérité, la franchise de mes expressions & la droiture de mes sentimens me donnent des droits inaliénables sur son estime. L'homme ferme, courageux, inébranlable; voilà le Héros du misantrope.

Qu'il le reconnoisse donc, en me voïant apprendre à M. de Guerchy, du moins une fois en sa vie, que la plus ETONNANTE faveur ne sauroit avoir trop d'égards & de ménagemens pour les bons serviteurs du Roi, & pour les gens de lettres. Leur nom, malgré l'envie, suffit pour faire passer à la postérité le bien ou le mal qu'on leur fait.

Je ne fais donc que prévenir la justice de mon siècle. Eh! de quoi M. de Guerchy seroit-il étonné? du stile de mes lettres! ses procédés l'autorisent: & s'il veut s'en convaincre, qu'il fasse chercher dans sa Bibliothèque, par quelqu'un qui sache lire, les épitres, billets & contre-billets que s'écrivirent Philippe le Bel & Boniface VIII. au sujet de leurs petits démélés. Je ne rapporterai ici qu'un seul exem-

exemple des BILLETS DOUX (*f*), que s'adressoient ces deux prémiers personnages de la Chrétienté. Ils seront propres à dérider le front d'un Lecteur sévère. Qu'il juge alors par comparaison de stile, & il trouvera sans doute ma correspondance bien ANODINE.

Elle peut paroître un Roman pour la France, mais ce n'est qu'une Histoire pour l'Angleterre. Les faits qui y sont contenus sont si différens de tout ce qui se passe parmi nous, qu'ils font voir au moins que le monde est un grand livre; & que celui qui n'est jamais sorti de son Païs, n'en a lu que la prémière page. Ils démon-

---

(*f*) *Billet de* BONIFACE VIII *à* PHILIPPE LE BEL.

BONIFACE, serviteur des serviteurs de Dieu à PHILIPPE Roi des François. Crains Dieu & observe ses commandemens. Nous voulons que tu saches que, dans les choses spirituelles & temporelles, tu nous ès soumis. La collation des bénéfices ne te regarde point, &c. Et si tu en as conféré quelques uns, nous en révoquons la donation & la déclarons nulle, ajoutant que ceux qui pensent autrement sont des fats & des insensés, &c. Donné, &c.

Réponse à ce Billet-doux.

PHILIPPE, par la grace de Dieu Roi de France, au nommé BONIFACE, qui se fait appeller Souverain Pontife, *Salut fort modique, même aucun.* Sache ta grandissime fatuité que, pour le pouvoir temporel, nous ne reconnoissons personne. Nous confererons les prébendes & les bénéfices auxquels nous avons droit de nommer, & nous en assurerons les revenus à ceux que nous en aurons pourvus: croyant qu'il n'y a que des fats & des insensés qui puissent nous disputer ce pouvoir.

NB. A coup sûr un Prince, qui écrivoit de cette manière, ne craignoit nullement les foudres du Vatican, ni le sort de l'Empereur Henri IV.

Pasquier liv. 3. *Chap.* 14. *page* 209.

montrent combien le tableau de l'univers eſt varié, & combien nous devons être en garde de tout rapprocher à nos uſages pour en juger. Pour apprendre à connoître les hommes, il ne faut pas les étudier dans des tems de calme, & lorsque toutes leurs paſſions ſont endormies; un maſque uniforme & trompeur couvre alors tous les viſages: c'eſt dans les tems orageux, c'eſt dans le flux & reflux des intérêts divers, dans le choc de la fureur des grands, qui vient ſe briſer & échouër aux pieds de ma Philoſophie; c'eſt dans la fermentation de la colère & du dépit qu'il faut les voir. C'eſt alors que les ames ſe dévelopent, que toutes les paſſions ont leur activité, que tous les hommes ſont eux-mêmes.

Il ne ſuffit pas d'être né en France, pour prouver qu'on eſt François: on doit avoir encore le courage des Gaulois, pour oſer ſe plaindre & ſe faire rendre juſtice. C'eſt auſſi ce qui me détermineroit, ſi je trouvois des incrédules, à confier paſſagèrement au *Muſæum* de Londres toutes les pièces relatives à cette affaire. Elles y demeureroient juſqu'à ce que je puſſe les dépoſer au ſein de ma Patrie, dans la Bibliothèque Royale, comme un monument perpétuel de l'équité du meilleur des Rois, que ces pièces auront fait ſignaler à l'avantage de tous mes Concitoïens honnêtes gens.

La juſtice que j'en attends m'eſt due à bien des tîtres, dont je ne veux faire valoir qu'un ſeul, celui d'être un des plus petits particuliers du Royaume, que les perſonnages les plus diſtingués ont voulu enlever & dérober, au milieu d'une nation libre, pour aſſurer leurs

manœuvres. Se placer au rang des petits & avoir pour ſoi l'innocence, eſt le plus ſûr moyen pour s'égaler aux grands, & pour obtenir juſtice du plus équitable & du meilleur Souverain de l'univers.

Si je faiſois ici le tableau racourci des injuſtices, des oppreſſions particulières que je ſouffre aujourd'hui, pour avoir voulu & vouloir encore ſervir ma patrie avec zèle & courage, le public en ſeroit révolté. Bas artifices, menaces téméraires, vexations odieuſes, violences de tout genre, rien n'a été négligé pour m'intimider ou pour me ſurprendre. Ce récit ſeroit trop long & trop affligeant même pour mes ennemis. L'œil DU ROI MON MAÎTRE auroit de la peine à le voir, ſon oreille à l'entendre, & ſon cœur paternel à le comprendre.

Je m'eſtimerois heureux de me préſenter au tribunal de ſa juſtice, & j'y comparoîtrois en perſonne ſi je le pouvois, & ſi je n'étois environné d'ennemis puiſſans qui veulent m'enlever & me dévorer avec *leurs pattes* ou *leurs griffes*; comme le vautour enleve & dévore la colombe; de peur que la candeur & la vérité n'approchent du trône du Roi qui eſt l'aſile de l'innocence & de la fidélité.

C'eſt cette fidélité qui a toujours été le mobile de mes actions; c'eſt elle qui a échauffé le zèle avec lequel j'ai ſervi; c'eſt elle qui me fera rejetter les offres & les menaces de mes ennemis. Il eſt des cas où l'audace qu'embraſe la force des moyens, doit ſuppléer à la foibleſſe de la nature ou de la poſition. Comme Miniſtre, que l'on dit réformé, j'écraſerai l'injuſti-

justice : comme Dragon toujours en pied, je braverai les menaces. Je ferai un second *Nicomède* qui bravoit la puissance orgueilleuse des Romains, lors même qu'il en étoit écrasé.

Ma politique n'est point artificieuse ; si elle est adroite, du moins n'est-elle point fausse. Elle est vertueuse sans rigidité : ma politique enfin est celle d'un honnête homme, qui dit toujours la vérité, & qui me croit assez estimé pour la faire croire.

N'éprouvant donc aucuns remords, & mes ennemis, quoiqu'aveuglés par leurs préjugés, étant forcés de me rendre dans leur conscience la justice qui m'est duë, je dois être à l'abri des reproches. Leurs traits sont impuissans, & viendront toujours s'émousser & se rompre contre l'égide de la vérité, de l'innocence & de l'honneur.

Grand Roi, protecteur des opprimés, vous écouterez ma plainte, vous deffendrez mes jours contre les entreprises de mes ennemis qui sont aussi les vôtres & ceux de votre Royaume.

Vous me garantirez des complots des méchants, vous me préserverez des cabales de ceux qui trament des injustices, dont les langues sont acérées comme une épée tranchante ; leurs calomnies atroces sont des flèches perçantes qu'ils sont toujours prêts à lancer, pour blesser en secret l'innocent ; ils le perçent d'un trait imprévu, sans être retenus par aucune crainte de Dieu ; ils s'affermissent dans leurs injustes desseins ; ils présument cacher leurs piéges ; ils disent, qui est-ce qui les découvrira ? ils couvrent leurs secrétes iniqui-

tés; leurs trames ne ſont qu'un labirinthe de détours; leur cœur eſt une abîme impénétrable: mais GRAND ROI! faites au même inſtant retomber leurs flêches ſur eux-mêmes, qu'ils ſoient eux-mêmes percés de leurs traits! Que le venin de leurs langues ſe tournent contre eux, & ceux qui verront leur ſort ſe retireront de frayeur & fuïront épouvantés. Tous les hommes vous craindront alors, PUBLIERONT VOTRE JUSTICE, ET REDOUTERONT VOTRE PUISSANCE.



Judi-

Judicet Dominus arbiter me & te, quoniam fecisti in nos iniquitatem & mala.

Judith, Chap. II: 27.

Lettre d'Envoi à S. E. le Comte de Guerchy.

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, Monsieur le Comte, ma correspondance particulière, tant avec vous qu'avec M. M. les Ducs de Nivernois & de Praslin, & M. de Sainte Foye, prémier Commis des affaires étrangères, au sujet des démêlés & des injustices que j'éprouve, à l'égard de ma position ministériale, de ma dépense à la Cour du Roi de la Grande-Bretagne & de mon rappel GRIFFE'.

J'aurois bien voulu éviter tout cet éclat, vous le savez, Monsieur le Comte: Je vous ai même fait faire, encore en dernier lieu, des propositions pacifiques & honnêtes, avant & pour ne point publier cet ouvrage. Vous avez cru qu'il feroit trop humiliant pour un homme comme vous d'écouter la justice, & qu'il vous convenoit mieux de vous épargner la peine de la rendre. La vérité mise au grand jour pourra vous humilier d'avantage. J'en suis faché: mais vous m'y avez contraint; & il m'importe de prouver que, si j'ai quelque

tort par rapport à la forme, je n'en ai certainement aucun quant au fonds.

Vous paroiſſez aimer à figurer ſur un grand Théatre: je vous ai ſervi dans votre goût : vous comparoîtrez ſur celui de l'Europe ; & d'un pole à l'autre, l'univers entier applaudira à vos ſublimes talens pour la négociation & la parcimonie. Si cela vous fache, Monſieur le Comte, je vous promets alors que vous aurez dans peu une ſeconde édition revuë & corrigée, dans laquelle je ne laiſſerai ſubſiſter aucune lacune.

Pour l'authenticité inconteſtable de cet ouvrage, je dépoſerai, s'il le faut, au MUSÆUM (*) de Londres les originaux & les minutes. En attendant, les perſonnes de peu de foi, ou les amateurs de manuſcripts curieux pourront conſulter les originaux : ils me trouveront toujours diſpoſé à les leur communiquer.

J'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre très humble & très obéïſſant ſerviteur,

Le Chevalier D'EON.

(g) Le *Muſæum* eſt la bibliothèque de Londres.

LETTRE
D'UN
FRANÇOIS,
A' MONSIEUR

Le Duc de NIVERNOIS,

A' PARIS.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praſlin.

A *Londres* le 27. *Avril* 1763.

N'ETES vous pas content de l'expédition que vous a faite pendant mon abſence notre petit D'Eon. J'ai vu avec plaiſir à mon retour que je n'aurois pas fait ſi bien que lui. Je vous remercie de ſes lettres de Réſident: il n'y a plus qu'à lui régler un traitement pécuniaire, & je préſume que vous ne tarderez pas à faire cet arrangement, qu'il faut un peu calculer ſur l'allure Angloiſe, qui eſt ſingulierement diſpendieuſe à tous égards & en tout ordre de choſes & de perſonnes.

P. S. de M. D'Eon.

Monſieur le Duc,

M. le Duc de Nivernois m'ordonne de vous écrire ici deux mots pour vous ſuplier de fixer le plutôt poſſible des appointemens honnêtes à ma Réſidence, & de vous obſerver en même temps que le 4 Juin eſt la naiſſance du Roi d'Angleterre; & que pour ce jour-là il faut un habit neuf galonné ou brodé pour le Réſident de Fran-

ce, & de même pour le jour de la naiſſance de la Reine.

Avec mes appointemens de Sécrétaire il n'y a pas ici de quoi boire de la petite bierre, & le dragon votre ſerviteur ne boit que du vin. Tant qu'ils ſubſiſteront toujours de même, gala ou non, j'irai avec mon uniforme jusqu'à ce que mort ou deshonneur s'enſuive. Ma plus grande fortune eſt mon zele pour le ſervice du Roi, & les bienfaits dont vous voudrez bien le couronner: ainſi j'ai tout lieu d'eſpérer que vous aurez la bonté de me faire fixer inceſſament par le Roi un ſort honnête, ſur-tout pour l'interim & pour la Cour que j'habite.

Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, le 5 *Juin*, 1763.

Monſieur le Duc,

A mon dernier voïage, j'ai eu l'honneur de vous renouveller la demande légitime du païement d'une premiere courſe en Ruſſie pour laquelle j'ai contracté des dettes à Paris qui me ſont fort à charge. Vous avez bien voulu me promettre avec bonté le jour de mon départ, en préſence de Madame la Ducheſſe de Praſlin, que vous examineriez de nouveau cette affaire, & que vous me rendriez juſtice.

Je profite, Monſieur le Duc, du retour de M. le Duc de Nivernois, pour vous prier de me l'accorder par ſon canal, & par celui de M. le Comte de Guerchy, dans une affaire qui eſt petite par elle-même, mais qui eſt cependant très conſidérable pour moi.

Je

Je joins ici un mémoire, qui vous fera connoître la vérité de mon exposé; & la vérité jointe à la bonté de votre cœur, & au zele que j'ai mis pour satisfaire celui de M. le Duc de Nivernois pendant sa négociation ici me fait tout espérer.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnoissance, &c.



Précis du Mémoire de M. D'Eon à Monsieur le Duc de Praslin.

M. D'Eon y mettoit sous les yeux de ce Ministre les motifs aussi secrets qu'importans, qui en 1756 avoient engagé M Rouillé à le faire partir pour la Russie. Il y apportoit en preuves les lettres des différens Ministres que la Cour de Versailles a eus à celle de S. Pétersbourg. Il y faisoit voir qu'assuré que son voïage ne seroit point à ses frais, M. Rouillé ne lui avoit fait avancer qu'une somme de cinq-cens livres par M. Dietrick Banquier de la Cour à Strasbourg, ce qui l'avoit mis dans le cas d'en emprunter une de dix-mille livres, pour subvenir à la dépense nécessaire dans cette Cour.

Que des raisons de politique aïant forcé à changer les vuës qu'on avoit sur lui, pour lesquelles même il se sentoit quelque repugnance, M. Rouillé lui avoit ordonné de rester à Petersbourg auprès du Chevalier Douglas, de travailler sous ses ordres & d'y attendre l'Ambassadeur qu'on devoit y envoïer.

Ces changemens inopinés firent croire au Chevalier Douglas qu'il n'étoit pas décent à M.

D'Eon de s'adreſſer, pour le rembourſement de ſon voïage, à d'autres qu'à ſa Cour, dont M. Douglas étoit perſuadé qu'il obtiendroit tôt ou tard cette juſtice.

„ Je fus même un peu négligent, ajoutoit „ M. D'Eon, pour preſſer le rembourſement „ de cette dette, parceque j'étois jeune & peu „ inſtruit de ce qui ſe pratique à la Cour.

„ J'étois d'ailleurs uniquement occupé du „ ſoin de remplir les vuës de M. Rouillé, qui „ m'avoit ſouvent & autentiquement promis „ beaucoup d'avancement & de récompenſes, „ ſi les projets réuſſiſſoient. A mon retour en „ France, je ne trouvai plus ce Miniſtre en „ place.

„ J'ai renouvellé ma demande auprès de M. „ le Cardinal de Bernis & de M. le Duc de „ Choiſeul, qui m'ont fait l'honneur de me di- „ re : *Il falloit vous faire païer dans le tems* „ *par mon prédéceſſeur.*

„ Voilà, Monſieur, l'expoſé véritable & „ ſuccint de ce qui s'eſt paſſé. M. Godin, M. „ l'Abbé de la Ville, M. de la Suze, M. Ter- „ cier, M. le Chevalier Douglas, & mes Cré- „ anciers à Paris connoiſſent malheureuſement „ pour moi trop bien cette dette. Perſonne „ n'aime moins que moi à demander de l'ar- „ gent, puiſque j'ai reſté toute la premiere an- „ née à Pétersbourg à travailler ſans rien de- „ mander & ſans rien recevoir de la Cour."

M. D'Eon en appelle ici aux lettres de M. le Cardinal de Bernis & de M. le Marquis de l'Hoſpital, pour conſtater que ſon zele pour ſa Cour lui a fait refuſer en 1758, pour la ſeconde fois, les offres avantageuſes d'une puiſſance étrangere.

Et

,, Et lorsque M. le Duc de Choiseul, pour-
,, suit M. D'Eon, réduisit à mille-écus les
,, 5000 d'appointement que Mr. le Cardinal de
,, Bernis m'avoit fait accorder par S. M. en fa-
,, veur de mon zele & de mes services, je ne
,, l'ai importuné par aucunes représentations, &
,, j'ai subi en silence & respect le sort de redu-
,, ction qu'il avoit prononcé.

,, Je m'adresse à vous, Monsieur, avec d'au-
,, tant plus de confiance, que j'ai déjà éprouvé
,, les effets de la bonté de votre cœur. Mon
,, sort vous toucha à Vienne, vous eûtes la bon-
,, té de m'accorder votre protection, & depuis
,, ce tems j'ai taché de m'en rendre digne, tant
,, en Allemagne, qu'en Angleterre.

,, J'espere, Monsieur, que vous ne regarde-
,, rez pas comme juste, que je paie depuis 1756
,, les intérêts d'une somme de dix-mille-livres,
,, empruntée dans une circonstance où mon
,, voïage paroissoit nécessaire aux intentions des
,, deux Cours; & dans un tems où il y avoit
,, tout à craindre * & où personne n'alloit im-
,, portuner le Ministre pour avoir une mission
,, en Russie.

,, Ce païement me devient d'autant plus né-
,, cessaire, que je suis vivement pressé à Paris
,, pour le remboursement de ce que j'ai emprun-
,, té alors, & qu'il seroit plus naturel & plus
,, decent pour moi de païer actuellement mes
,, dettes, que de me servir plus longtems des
,, Let-

* Le Sr. Meissonier de Valcroissant qui fut envoïé en Russie avant moi, fut regardé fort mal à propos comme un espion & mis à la forteresse de Schwelbourg sur le lac Ladoga, d'où je l'ai tiré après un an de captivité.

„ LETTRES D'ETAT , * que vous avez bien
„ voulu me faire accorder par Sa Majesté, &c."

❦❦❦❦❦❦❦

Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Nivernois.

à *Londres*, le 1er *Août*, 1763.

Monsieur le Duc,

QUOIQUE j'aïe eu l'honneur de vous écrire plusieurs fois depuis votre lettre du 3 Juillet, tant pour répondre aux différens articles qu'elle contenoit, que pour vous remercier des conseils que vous voulez bien m'y donner; je n'ai cependant point fait jusqu'à présent de réponse cathégorique: je vous ai simplement laissé entrevoir ce qui se passoit dans mon ame sans vous en expliquer les différents sentimens. J'attendois une occasion sûre pour ouvrir mon cœur, & vous faire part de mes réflexions bien réfléchies par le tems, & les déliberations dans lesquelles je persiste & je persisterai d'autant plus constamment, que depuis un mois il se livre de grands combats chez moi, entre la complaisance à vos desirs & mon devoir. Je profite donc de cette occasion sûre, M. le Duc, pour vous remettre sous les yeux l'extrait de votre lettre, afin que vous soïez plus en état de juger de la valeur de ma réponse, & de ma parfaite reconnoissance quelqu'en soit l'événenement.

J'ai l'honneur d'être. &c.

---

* Voïez Piéces justificatives.

Réponſe de Monſieur D'Eon.

Du 1er Août, 1763.

Je n'y compte plus & je ne m'en ſoucie gueres, quoique je duſſe m'en ſoucier beaucoup étant pauvre, & n'aïant pas encore païé l'argent que j'ai emprunté pour ma premiere courſe en Ruſſie.

On me trouvera nuit & jour prêt à ſervir le Roi toutes les fois qu'on m'en fournira l'occaſion & la poſſibilité. D'ailleurs quand on ſongera à mes anciens ſervices je ſongerai aux nouveaux; je ſais que l'on m'aime trop, c'eſt ce qui fait que l'on me traite ſans conſéquence, mais je n'en ſuis pas moins reconnoiſſant.

Je ſuis content de tout, inquiet de rien —— *& ſi totus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.*

Je comprends que cet effet eſt dans la nature des choſes humaines & ſur-tout miniſtériales.

C'eſt ici le point difficile

Lettres de M. le Duc de Nivernois.

Du 3 Juillet, 1763.

Ne comptez point du tout ſur votre vieille courſe Moſcovite & ne vous en ſouciez gueres.

Songez ſeulement à rendre de nouveaux ſervices, & on n'en ſera pas méconnoiſſant, car on vous aime beaucoup comme vous ſavez.

Mais ſur toutes choſes paroiſſez toujours content, poſſédant votre ame en paix, & n'aiant aucun ſentiment d'inquiétude.

On eſt tant tiraillé ici de par tout qu'on prend néceſſairement en grippe tout ce qui tend à faire cet effet là.

Vous allez être Miniſtre

Reponse de Monsieur D'Eon.	Lettres de M. le Duc de Nivernois.
ficile & impossible de la négociation, & quand j'ai eu l'honneur de vous répondre d'avance que je regardois le caractère de ministre plenipotentiaire plutôt com-	nistre Plénipotentiaire, & puis vous redeviendrez Secrétaire d'ambassade, & puis dans les interim annuels vous redeviendrez Ministre.

me un mal que comme un bien pour moi, j'avois raison.

Je n'ai jamais demandé, ni désiré ce tître; mais on me l'a donné & aïant été obligé de le prendre, je ne puis redevenir *Sécrétaire d'ambassade*, *puis Ministre*, *puis Sécrétaire*, *puis Ministre*, &c. Toutes ces arlequinades me feroient passer aux yeux du public pour un homme de paille, dont on fait tout ce que l'on veut, & qui prend telle forme qu'on désire lui donner. Je serois Hué, Honni, Baffoué, Conspué & Vilipendé des Ministres étrangers & des Anglois, & après avoir été adopté dans le corps diplomatique je ne puis descendre pour remonter, ni monter pour descendre, &c.

Tout le monde ici se moqueroit de moi, & je ne pourrois de plus en aucune façon y servir le Roi utilement. Il faut donc que je reste auprès de M. le Comte de Guerchy, ou comme M. Durand étoit auprès de vous, ou que je m'en aille après que l'Ambassadeur sera venu ici au courant des affaires. Il n'y a point de milieu, & déjà les Ministres étrangers, & les Anglois s'attendent à mon départ peu de tems après l'arrivée de M. le Comte de Guerchy. Je resterai si on ne m'envoie pas des lettres de récréance, & qu'on laisse toujours subsister mon tître, sans cepen-

cependant avoir de fonction que dans l'intérim : dans l'intérieur je travaillerai auprès de M. le Comte de Guerchy avec toute la douceur & la docilité possible, mais sans aucun titre : quant aux appointemens M. le Duc de Praslin me fera tel traitement honnête qu'il jugera à propos, *je suis traitable pour l'argent*; *mais intraitable sur l'honneur.*

Tel est mon sentiment après avoir discuté depuis un mois cette matiere avec moi-même. Mon intention étoit de faire les derniers efforts pour tâcher de vous plaire & de complaire à Monsieur le Duc de Praslin, & à M. le Comte de Guerchy : mais j'ai beau réfléchir à toutes les circonstances, & dépendances, je suis toujours arrêté par la chose impossible que l'on désire de moi & qu'il n'est pas en mon pouvoir de faire sans avilir la dignité du Roi, chose capitale qui me touche, sans avilir le titre de Ministre Plénipotentiaire, titre fort utile, fort commode pour diverses Cours, cas & personnes. S'il pouvoit redevenir Sécrétaire d'ambassade, quel est l'homme de la Cour & même de la ville qui voudroit par la suite l'accepter. Je ne veux pas être cité dans le corps diplomatique comme l'homme qui le premier l'a avili, & en cela j'ai en vérité plus à cœur les intérêts du service du Roi que les miens propres.

D'après toutes ces considérations, Monsieur le Duc, je vous supplie de juger, & faire juger, ou mon départ, ou mon séjour ici après l'arrivée de M. le Comte de Guerchy. Je suis véritablement affligé de la fatalité de la circonstance dont je ne suis pas l'auteur. Si par malheur Monsieur le Duc de Praslin étoit fâché contre

 moi

Réponse de M. D'Eon.

moi, j'ose dire qu'il seroit fâché sans être mécontent de moi; je n'ai rien à me reprocher, & alors moi qui suis un philosophe bien plus pauvre, bien plus cinique que Milord Bute, j'irois dans mon chalais Bourguignon, boire le lait de mes vaches, le vin de mes vignes, & manger l'herbe de mon jardin.

Réponse de Monsieur D'Eon.

Tout cela n'est pas bon pour moi; & pour me servir de l'expression d'un poëte Anglois, je ne vois encore le bien ou le mal pour moi que dans l'incertitude de la providence.

J'ai déjà vu la circulation périodique de six Ministres du Roi qui tous vouloient faire ma petite fortune & qui tous ensemble ne l'ont pas faite. Ce n'est pas leur faute; je suis content & le serviteur des événémens.

Mon zele & mon attachement pour M. le Comte de Guerchy sera certainement le même que celui que j'ai toujours eu pour Monsieur le Duc de Nivernois, & quand je sers, je ne dis pas comme les prêtres —— *ad utilitatem quoque nostram.* Je sers uniquement par honneur pour la plus grande gloire & utilité du Roi: si l'on me donne des récompenses, je les prends; si l'on ne m'en donne pas, je m'en passe.

Lettre de M. le Duc de Nivernois.

Tout cela est bon pour vous, soiez unus & idem *dans toutes ces variations, soiez prêt à tout, content de tout, & en ne rechignant à rien je vous promets que vous vous en trouverez bien.*

Marquez zéle & attachement à mon successeur qui le mérite bien à tous egards, & qui vous pourra être fort utile.

J'e-

Réponse de Monsieur D'Eon.

J'espere que Monsieur le Duc de Nivernois, Monsieur le Duc de Praslin, & M. le Comte de Guerchy rendront assez de justice à ma façon de penser pour ne pas attribuer à hauteur ni à inflexibilité de caractere la détermination à laquelle je suis décidé, y étant forcé par le cas extraordinaire où l'on m'a mis, y étant forcé par honneur & par zele pour le service du Roi, par l'opinion du public, & du corps diplomatique qui ne dépend pas de moi. *Si Romanus eris, Romano vivito more.*

Lettre de M. le Duc de Nivernois.

Faites à chaque occasion connoître deux choses, les talens de votre esprit, & la flexibilité de votre caractere, je vous promets que vous vous en trouverez bien.

Mon cœur est véritablement bien touché, Monsieur le Duc, & de la peine que vous avez bien voulu prendre & des conseils que vous me donnez. Je confesse & reconnois que vos conseils peuvent être excellents pour Versailles, mais permettez-moi de vous l'avouer, ils ne sont pas de bon alloi pour Londres. La franchise de mon caractere & de ma conduite doit mettre en deffaut jusqu'à la satire de mes ennemis. Je m'occupe de ceux qui me plaisent, & ne

Adieu, mon cher ami, c'est en me faisant vraiment mal à mes pauvres nerfs que je vous griffonne ceci; je n'y ai pas de regret, si mes conseils vous sont utiles. Vous savez que je connois le monde & spécialement celui à qui vous avez à faire. *Vous savez aussi combien je vous aime & partant mes conseils doivent vous paroître de bon alloi.*

ne me tourmente point sur ceux à qui je puis déplaire.

Quo fata trahant, virtus secura sequetur.

Réponse de Monsieur D'Eon.	Lettre de M. le Duc de Nivernois.
Le Plénipotentiaire, *puis Ministre*, *puis Sécrétaire*, *puis Ministre* boit avec sa Sécretairerie tous les jours à votre santé, M. le Duc, & nous le faisons tous, non pas tant par devoir que par le doux plaisir de la parfaite reconnoissance gravée dans nos cœurs, qui vous seront dévoués pour la vie.	*Je vous embrasse de tout mon cœur, & vous prie de boire quelquefois à ma santé avec votre sécrétairerie.*
J'exécuterai vos ordres avec bien du plaisir & de l'empressement vis-à-vis le chevalier Carrion; & ces ordres sont très agréables à mon cœur; personne n'étant plus disposé que moi à être l'ami de M. Carrion; qui est un très honnête homme, & il suffit d'ailleurs qu'il soit l'ami de M. le Marquis de Grimaldi, qui m'a toujours fait de grandes politesses à Versailles, sans cependant me connoître bien particulierement.	*Faites de grands amours au chevalier Carrion, offrez-lui votre lit, votre cheval, votre table; & puis faites-lui bien des complimens de ma part.*

Ex-

Extrait de la Lettre M. le Duc de Nivernois à Mr. D'Eon.

En date de *Paris* le 3 *Août* 1763.

MON cher ami, j'arrive de St. Maur pour paſſer ici quelques jours, & je trouve Hugonet qui me dit qu'on l'envoie demain à Compiegne, où il ſera expédié & d'où il ne reviendra pas ici. Ainſi il faut que je me preſſe de vous dire un pauvre mot, non pas ſur les affaires, car depuis Compiegne je n'en ſais pas plus que Hugonet & même beaucoup moins, mais je vous parlerai ſur votre ſituation. *Vous me paroiſſez dans votre lettre du 21 Juillet n'être pas intérieurement trop content de votre pleine puiſſance, & je crois que vous avez tort; vous allez redevenir d'Evêque meunier, j'en conviens: mais un meunier qui vient d'être éveque n'eſt pas un meunier à la douzaine; d'ailleurs vous ſavez qu'au printems prochain, & enſuite à chaque autre printems notre ambaſſadeur ſera une abſence d'environ trois ou quatre mois, ainſi vous reprendrez chaque année votre ſiége épiſcopal; & à la fin de l'ambaſſade il ſe trouvera que vous aurez été Miniſtre un bon bout de temps dans la plus importante Cour de l'Europe, ce qui doit avoir & aura une influence conſidérable ſur votre traitement, ſoit que vous veuilliez de l'emploi, ſoit que vous veuilliez une rétraite. Voilà, mon petit mon cher ami, ce que je voulois vous dire ſur votre maniere d'être perſonnelle; je crois que je penſe juſte & vous pouvez compter que le tendre intérêt que je prends à vous me rend très vigilant & ſcrupuleux ſur ce qui vous regarde.*

NOTE.

M. D'Eon a ſimplement accuſé la réception de cette lettre & a prié inſtamment Monſieur le Duc de Nivernois de relire ſa réponſe du 1e. Août, par laquelle il lui a démontré qu'il n'avoit pas les reins aſſez ſouples pour voltiger politiquement tantôt ſur la mule de l'évêque & tantôt ſur l'ane du meunier : s'il eut fait ſon académie politique au *moulin d'Ameninbourg*, cela pourroit être différend.

Extrait d'une autre Lettre de Monſieur le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

En date de *Paris* le 8 *Août* 1763.

„ MAIS à propos il faut qne je vous gronde. „ Pourquoi eſt-ce que vous avez dépen- „ ſé 4000 Tournois * à M. de Guerchy dans „ un mois ? & ſur-tout pourquoi lui faites-vous „ païer pour 15 l. ſterling de ports de lettres „ & de commiſſions ? Je vous avoue que cela „ ne me paroit pas raiſonnable. Il y a encore „ les Gazettes que vous lui faites païer auſſi „ mal à propos , à moins que vous ne les aïez „ achetées , & qu'elles ne reſtent à lui ; car „ ſans cela il ne ſeroit pas juſte de lui faire „ païer la lecture que vous faites des papiers „ publics ".

* Cela fait 160. guinées environ.

Ré-

Réponſe de M. D'Eon.

En date de *Londres* le 19 *Août* 1763.

Il me reſte à répondre à la réprimande que vous me faites ſur la dépenſe que je fais ici à M. le Comte de Guerchy. Je ſuis aſſez judicieux pour ſentir qu'elle n'eſt point dans votre façon de penſer & d'agir, mais je ſens en même temps que vous êtes trop bon & trop facile: ce n'eſt pas pour rien que Madame la Ducheſſe vous appelle *mon cher petit Mouton*, *mon petit Barbet*; votre complaiſance pour vos amis de 30 ans, avec leſquels vous vous êtes autrefois amuſé à la foire St. Germain à danſer ſur la corde lache, n'a pu réſiſter aux ſollicitations réiterées que leur avarice (ou ſi vous voulez les décorer d'un nom plus pompeux) leur ſordide œconomie vous a fait nuit & jour, pour abréger le calpin de ma petite dépenſe. Toute mal fondée que ſoit cette réprimande, elle m'eſt une nouvelle preuve de la bonté, de l'ouverture de votre cœur, & de la tendre amitié dont vous m'honorez; & je l'excuſe de la part de M. le Comte de Guerchy, qui fait tous ſes calculs ſur le Méridien de Paris & de la ruë St. Dominique. Quand il ſera à Londres, il apprendra la différence des livres ſterlings d'avec les livres tournois, & il verra s'il ira loin avec 150 guinées par mois pour nourrir cinq maîtres, quelques amis qui viennent me voir, cinq officiers, quatre ſervantes, un ſuiſſe, quatre laquais, deux cochers, deux palefreniers & plus de 10 chevaux qui ſont reſtés ici & qui ne m'appartiennent point. S'il commence à ſe récrier ſur le premier état de dépenſe que je lui ai envoïé, que dira-t-il ſur

ſur ceux qui vont ſuivre ? Car ils montent, je vous le promets, bien plus haut, pour deux raiſons. La premiere, parceque le lard, l'huile, les jambons, les bonnes cuiſſes de dindons, le charbon, le foin, & toutes les bonnes choſes, que vous m'aviez laiſſées, ſont conſumées il y longtems: 2°. parceque les petits repas que j'ai été obligé de donner, quoique la frugalité en ait toujours été l'aſſaiſonnement, ont été plus nombreux, plus répétés, & plus couteux. Je joins ici pluſieurs liſtes des differentes perſonnes qui ont mangé ici. Vous verrez, Monſieur le Duc, que c'eſt toute bonne compagnie, & de vos amis à qui vous avez recommandé, en partant, de venir boire avec moi votre ſanté du bon vin que vous m'avez laiſſé, qui n'appartient pas plus à M. de Guerchy qu'à moi, puis que c'eſt le Roi qui l'a païé pour le boire à Londres; & il n'eſt pas dit dans le compte, que le Plénipotentiaire de France ne boira pas pendant l'intérim de votre départ à l'arrivée de votre ſucceſſeur. Ces petits repas étoient indiſpenſables puis qu'on me les a demandés; ou que l'on eſt venu tomber chez moi à l'heure du diner. Soit qu'on les païe, ſoit quon ne les païe pas, cela eſt fait, conſommé, digéré, & prêt à recommencer. Ce que l'on trouve le plus à redire c'eſt à la dépenſe de ma table; & on ne parle pas de celle de l'écurie, parceque les chevaux ne ſont pas à moi; je me ſouviens à ce ſujet, qu'un petit-maître me vantoit un jour à Paris, la dépenſe de ſon écurie. Vous pourriez, lui dis-je, à moins de fraix entretenir le double de gens d'eſprit. Ho! dit-il, cela eſt vrai: mais mes chevaux ſervent à me trainer. He bien! lui répondis-je, les gens d'eſprit vous porteroient ſur

leurs

leurs épaules. Il faut que M. le Comte de Guerchy se prépare à voir augmenter sa surprise & son étonnement à son arrivée ici ; il ne tardera pas à se convaincre par lui-même, combien il s'est trompé dans ses calculs. J'ai trouvé, comme vous, l'état des ports de lettres & commissions un peu fort, quoique diminué de plus de moitié de ce qu'il étoit de votre tems. M*** † ce suisse prophête, ce soldat enthousiaste, qui en étoit chargé, a été congédié, pour les raisons que M. le Comte de Guerchy a approuvées ; un autre en est chargé, & je verrai à la fin de ce mois si cela y mettra quelque différence. L'article des gazettes est une misere, qui ne valoit pas en vérité la peine d'être relevée; puis que cette grande dépense ne va pas à une guinée par mois; & on en devoit d'autant moins parler que je ne lis pas les gazettes Angloises; elles sont lues par M. le Boucher & Bontemps, & resteront à M. de Guerchy, reliées, brochées ou

† Après deux secousses de tremblement de terre qui arriverent ici en 1750; il s'avisa d'en prédire un troisieme qui devoit renverser Londres. Il se dit inspiré, & d'un ton enthousiaste en fixa le jour, l'heure & la minute. Londres consterné au souvenir des deux secousses qui s'étoient suivies dans l'intervale d'un mois, & plus effraïé encore à l'aproche d'un troisieme & plus terrible tremblement, que ce soldat enthousiaste avoit annoncé pour le 5 d'Avril, la ville s'est montrée susceptible de toutes sortes d'impressions. Plus de 50 mille habitans, sur la foi de cet oracle, avoient ce jour-là pris la fuite: la plûpart de ceux que les raisonnemens ou les railleries de leurs amis avoient retenus, attendoient en tremblant l'instant critique, & n'ont montré de courage, qu'après qu'il a été passé. Le jour arrivé, la prophétie, semblable à la plûpart des prédictions, ne fut point accomplie ; le faux Samuel fut mis un peu tard aux petites maisons, & la tête de ces fiers insulaires si sensés & si philosophes, ne fut pas à l'épreuve de la prophetie d'un fou.

ou même en feuilles volantes ; cela m'eſt bien égal. Elles ſont pour l'uſage de la cour qui demande les nouvelles courantes de ce païs-ci : tout ce que je puis faire, c'eſt d'envoïer ces Mrs. les lire par la ſuite au caffé. Je vous avouerai que je m'attendois à toute autre choſe qu'à ces tracaſſeries. Je n'ai jamais gouverné de maiſon : je ſuis à peu près, comme le Philoſophe Guillaume Budée qui, lorſqu'on lui vint dire que le feu étoit à ſa maiſon répondit „ *voïez „ ma femme, je ne me mêle pas des affaires du „ menage.*" Je comptois au contraire mériter des remercimens, non pour mes talens ménagers, car je conviens de bonne fôi de mon inaptitude à cet égard, mais par raport à mon zele pour les intérêts de M. le Comte de Guerchy qui eſt pur & ſincere. Auſſitôt après votre départ, je fis toutes les réformes que je crus néceſſaires, avec plus de ſcrupule même que je n'aurois fait, ſi ces dépenſes m'euſſent regardé moi-même, & je l'ai peut-être pouſſée trop loin ; car l'ordre & l'économie néceſſaires dans la maiſon d'un particulier deviennent léſine & craſſe dans celle d'un Ambaſſadeur qui repréſente un grand Roi. Cette œconomie ſi préchée n'eſt qu'une ſœur honorable de l'indigne avarice. C'eſt ſur ces principes que j'ai agi, & que je continuerai d'agir ; paiera la dépenſe qui la devra, & le pourra. Celui qui me la fera païer, ſera bien habile, s'il ne me donne pas l'argent néceſſaire : ce ſera certainement un des plus grands hommes du ſiécle.

„ Tu peux me faire perdre, ô fortune ennemie !
„ Mais me faire païer, parbleu je t'en défie."

Au ſurplus je ſerois bien flaté d'en ſoulager M.

M. le Comte de Guerchy, ſi notre Cour a la bonté de m'accorder les appointemens d'un Miniſtre Plénipotentiaire, ainſi que celle de Londres les paie à M. de Newille. Les charges ne ſauroient regarder que ceux qui ont les émolumens. Comme vous êtes, Monſieur le Duc, nouveau docteur d'Oxford, & moi ancien docteur de Paris, je puis vous citer cet axiome du droit canon.

Beneficium datur propter officium.

Toujours animé du zele d'un vrai François je ſuis prêt à ſervir le Roi, tant qu'il jugera mes ſervices utiles; mais je ne puis le faire à mes depens: ſi j'étois riche, je jetterois mon argent par les fenêtres pour avoir, je ne dis pas l'honneur, mais la ſatisfaction de ſervir ma Patrie. Il vaudroit peut-être autant pour moi de m'en être tenu à une neuvieme beatitude, qui vaut bien les huit autres.

„ *Heureux celui qui n'eſpere rien, parcequ'il* „ *n'eſt jamais fruſtré dans ſon attente.*" Et L'Arioſte dit quelque part *molto avari, ſe nulla ſperi.*

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

P. S. Pardon, Monſieur le Duc, ſi j'écris ſi fortement: je ſuis preſſé: quelques autres ont le ſtile ſerré, parce qu'ils ont le génie étroit. Ne liſez pas froidement ce que ma tête écrit chaudement. Mon cœur eſt bon & mon eſtomach auſſi; dites, je vous prie, à M. le Comte de Guerchy, que j'aurai l'honneur de lui écrire mardi prochain; il ne faut pas qu'il s'étonne de la dépenſe du mois de Juin, parceque celle du mois de Juillet ſera bien plus forte ainſi que celle du mois d'Août. Je joins ici copie de ma ré-

réponſe à M. de Sainte-Foy. Vous êtes mon confeſſeur, Monſieur le Duc, je n'ai rien de caché pour vous; il ſe mêle auſſi d'écrire en miniſtre à ſon ami philoſophe, qui n'a pas peur du bruit ni des événemens de la vie.

Second P. S.

M. le Comte de Guerchy eſt riche & lieutenant général, & moi pauvre & ſimple capitaine de dragons; cependant je ne ferai pas comme Favorin natif d'Arles dans les Gaules, & favori de l'Empereur Adrien, qui dit à ſes amis qui lui reprochoïent d'avoir cédé trop aiſément à l'Empereur dans une diſpute littéraire; *y penſez-vous? vous voulez qu'un homme, qui a trente legions à ſon ſervice, n'ait pas raiſon?*

Réponſe de Monſieur D'Eon.

A Londres le 19 Août, 1763.

Ne croïez pas, mon cher ami, que votre tître de Miniſtre plénipotentiaire m'ait tourné la cervelle. En vérité vous ne connoiſſez pas votre ami, dont la philoſophie fait apprècier la valeur des grandeurs & des grands. Ma

Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foye, premier commis des affaires étrangeres.

A Compiegne le 14 Août, 1763.

Je viens actuellement au chapitre principal, à celui qui vous concerne directement, mon cher ami; vous m'avez envoié copie d'une véritable folie: car en vérité je ne ſaurois autrement appeller le réſultat de la fer-

Réponſe de Monſieur D'Eon.

Ma folie eſt ſageſſe ; & ma caboche vous envoie ci-joint d'autres enfans de ſa prétendue ſotiſe, qui n'ont pas pris naiſſance dans un cervaux creux qui ſe repaît de chimeres.

Lettre de M. de Sainte-Foye.

fermentation de votre caboche, ſur l'objet du tître qui vous a été donné.

Voilà précisément, mon cher ami, une partie de ce que je demande, & quand j'ai inſiſté là-deſſus c'étoit pour répondre à Monſieur le Duc de Nivernois, qui me marquoit, *vous allez être Plénipotentiaire, puis Sécrétaire, puis Miniſtre, puis Plénipotentiaire, puis Sécrétaire, puis, &c.*

1°. *Vous ne redeviendrez point Sécrétaire d'ambaſſade, puis qu'il a été convenu que vous garderiez le tître de Réſident, même en travaillant avec M. de Guerchy.*

Je ſuis François par mon inviolable attachement pour le Roi & ma patrie, mais je me fais gloire de ne penſer, ni d'agir comme le François. Je n'ai pas envie de faire le Wilkes & encore moins de faire fortune ; cependant je vous l'avouerai, mon cher ami, ce qui me frappe le plus dans les différens caprices de la fortune, c'eſt de voir tou-

2°. *Il n'eſt pas ſi beau, ni ſi juſte que vous le penſez de prétendre qu'à Londres, il faille penſer comme à Londres. Quand on eſt François, il faut penſer comme tel au milieu de la cité de Londres ; & quand on a de l'eſprit, il ne faut pas ſe cabrer ſur des miſeres, parceque les Wilkes ne ſont pas fortune dans le monde que j'habite, & que*

Réponse de Monsieur D'Eon.

toujours l'homme de mérite à pied, & le sot en litiere, ou dans un char de triomphe.

Lettre de M. de Sainte-Foye.

que vous devez aussi un jour habiter.

Nous murmurons souvent contre le monde que vous habitez, contre l'ambition qui nous flatte & la foiblesse qui nous y retient; nous nous contentons de bien raisonner, & nous n'avons pas le courage de le quitter: pour moi, ce courage ne me coutera rien. C'est un petit sermon que je veux vous faire en passant.

Vous avez raison, mais je n'ai pas tort; je puis avoir été Ministre Plénipotentiaire & redevenir Ministre: mais quand vous me ferez voir qu'un *Plénipotentiaire a été puis Sécrétaire, puis Ministre, puis Plénipotentiaire, puis Sécrétaire, puis, &c. &c.* alors j'aurai tort, & je conviendrai que ma raison est tombée dans le puits.

Si ce caractere étoit indélébile comme la prêtrise, je ne me serois certainement pas laissé tonsurer Ministre Plénipotentiare. Vous prenez un peu à gauche, mon cher ami, dans tous

J'ajouterai à ceci qu'en Angleterre, ainsi qu'en tout autre païs, on peut bien être décoré passagerement d'un tître que l'on dépose ensuite, puis qu'il y a cent exemples qu'un négociateur a été revêtu d'un caractere d'Ambassadeur pour quelque occasion, & a repris ensuite le tître d'Envoié ou de Ministre; que ce cas-là va arriver tout-à-l'heure à M. de Rosemberg, & que si les dignités étoient indélébiles, Monsieur de Nivernois, après avoir été Ambassadeur à Rome, n'auroit pas dû aller à Berlin & à Londres

Rêponse de Monsieur D'Eon.

tous les exemples que vous citez. C'est tout le contraire de ce que vous dites, qui va arriver à M. de Rosemberg. Il ne s'agit pas du passage d'une Cour à une autre, il s'agit ici de la même Cour, & *un Ministre* n'étant à proprement parler *qu'un comédien*, les règles du théatre veulent que l'unité des tems & des lieux soit observée.

Il y a beaucoup d'exemples à peu près semblables à ceux que vous donnez, mais non pas pareils aux puis, &c. puis, &c. &c. Tout ce que je puis vous dire, mon cher ami, c'est que je ne veux pas jouer la farce sur votre théatre politique. On peut arrêter un autre comédien : j'aime mieux païer ma place au parterre, j'aurai du moins la liberté de sifler. Comme j'ai déja eu une jambe cassée & l'autre blessée, si je tombois de bien haut, je me casserois le cou ; mais volontiers je redeviendrai Ministre ; le cérémonial me touche peu, je le laisse aux cardinaux.

Lettre de M. de Sainte-Foye.

dres en qualité de simple Plénipotentiaire ; & que Monsieur le Duc de Praslin, en sortant de Vienne n'auroit pas dû consentir à n'avoir que ce tître-là au congrès d'Ausbourg.

Vous me direz peut-être que ce n'est pas la même chose, puisque ce n'étoit pas sur le même théatre que se sont établies les différences ; mais il y a bien des exemples pareils au vôtre, & quoique vous aïez été Ministre Plénipotentiare, vous ne tomberez pas de bien haut, en redevenant Résident, puis que d'ailleurs le cérémonial est le même à la Cour où vous êtes.

Réponse de Monsieur D'Eon.

J'ai demandé à n'être rien, pour que M. le Comte de Guerchy, qui ne connoît pas encore ma façon de penser, ne puisse pas croire que j'avois envie d'être quelque chose, & que j'étois fort attaché au tître de Plenipotentiaire. M. Durand n'étoit rien à Londres, mais il avoit encore son tître de Ministre Polonois.

Lettre de M. de Sainte-Foye.

Après vous avoir dit mon sentiment, mon cher D'Eon, je souhaite qu'on vous laisse le tître de Plénipotentiaire, mais il ne faut pas demander d'être comme étoit M. Durand, puis qu'il n'étoit rien.

J'écrirai Mardi prochain à Monsieur le Duc de Praslin, à Monsieur le Duc de Nivernois pour les prier, ainsi que je vous prie, de faire régler mon traitement, & d'une façon convenable au païs que j'habite. Je ne ferai point déraisonnable; j'ai envie de plaire à Monsieur le Duc de Nivernois, à M. de Guerchy, à vous & à Monsieur le Duc de Praslin par dessus tout; mais ma fortune ne me permet pas de faire en tems de paix la guerre à mes dépens. Depuis 10 ans que je travaille, je me suis déja obéré : j'ai

Je raisonnerai sur tout cela avec Monsieur de Nivernois à notre retour à Paris, ce qui sera Jeudi prochain; mais dans tous les cas, n'allez point, je vous en conjure pour votre propre interêt, élever des demandes qui paroissent déraisonnables, & refuser de rester avec M. de Guerchy; car il n'y a point d'autre place actuellement pour vous, & croiez que d'être Résident à Londres est plus beau que d'être Plénipotentiaire à Liége, ou à Hambourg.

ruiné

ruïné ma santé, si mon traitement n'est pas honnête, il vaut mieux pour moi ne résider nulle part: je vous parle à cœur ouvert.

Réponse de Monsieur D'Eon.

Je finis, mon cher ami, par où j'aurois dû commencer, c'est-à-dire, par vous remercier dans la plus grande sincérité & étenduë de mon ame de tous vos bons conseils.

Video meliora, proboque, deteriora sequor.

Lettre de M. de Sainte-Foye.

Sur ce, mon cher ami, je vous invite à la conciliation, la patience, & soïez assuré que ces deux vertus vous meneront plus loin que la morge.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Mais le plus mauvais est le meilleur pour moi, parceque quand je ne suis plus sur le théatre politique, je m'enveloppe dans mon manteau philosophique, & je vis avec 24 s. par jour, comme avec 24 l. Ma frugalité fait toute ma force, *c'est ce qui fait triompher les Tartares sur les peuples Asiatiques.*

Signé D'Eon *ne varietur.*

Errata de la Réponse de M. D'Eon à M. de Sainte-Foye.

du 19 *Août* 1763.

Comme je n'ai point eu le tems, mon cher ami, de transcrire moi-même ma derniere réponse du 19 à votre lettre du 14 Août, je

me suis apperçu depuis, que le copiste a fait des fautes d'impression que je vous prie de corriger, ainsi qu'il suit.

Au chapitre 1, paragraphe 5, pag. 1, ligne 2 & 3, *Je puis avoir été Ministre Plénipotentiaire & puis redevenir Résident.* Lisez, *Je puis avoir été Plénipotentiaire & redevenir Ministre.*

Au chapitre 1, paragraphe 8, pag. 2, ligne 4, *Mais volontiers je redeviendrai Résident.* Lisez, Mais volontiers je redeviendrai *Ministre.* Ajoutez même, volontiers je redeviendrai rien; & je préfere le rien, parcequ' après m'être bien consulté à cette cour, qu'on m'a fait sentir au doigt & à l'œil que, si après avoir été *Plénipotentiaire* je redevenois *Résident* cela me décréditeroit totalement, qu'il valoit mieux pour moi être ici rien du tout, simplement comme voïageur, ou comme M. Durand étoit auprès de Monsieur le Duc de Nivernois. Je serai donc volontiers auprès de Monsieur le Comte de Guerchy le conseiller Bonneau; voïez le poëme de la Pucelle chant 1er page 4, ligne 15, édition in 8e. Mais il est nécessaire qu'on aît la bonté de m'envoïer des lettres de récréance; car autrement M. le Comte de Guerchy arrivant ici, je ne puis rien faire ni quitter l'Angleterre. On devoit bien prévoir le cas, lorsqu'on m'a nommé Plénipotentiaire. Est-ce que votre Chevalier de Bussy Ragotin n'a pas dans son bureau des affaires étrangeres un *Lamberti* & un *Wiquefort*? J'ai envie de lui en envoïer un par la poste, de l'édition de Cologne, imprimé chez Pierre Marteau en CIƆIƆCXC.

Quant à mes autres demandes, comme elles sont toutes fondées sur la justice & que j'ai affaire

faire à un Miniftre qui doit être jufte, & éclaïré, je ne doute pas que je n'aïe pleine & entiere fatisfaction, avant l'arrivée de M. le Comte de Guerchy.

Je n'exige point de votre amitié, mon cher ami, que vous vous compromettiez dans mon affaire; je ne vous demande que votre neutralité: je fuis auffi bon pour l'attaque que pour la defenfe; je fais faire une retraite tout auffi bien que Xénophon & le plus fameux de nos généraux.

Sur ce, mon cher ami, embraffons-nous cordialement, & fi vous voulez avoir une paix intérieure, fuivez ce beau précepte de l'Imitation liv. I, chap. XXI, v. 3.

Non attrahas tibi res aliorum, nec te implices caufis majorum. Habe femper oculum fuper te primùm, & admoneas te ipfum fpecialiter præ omnibus tibi dilectis.

Vous voïez que j'ai votre converfion à cœur. Saint Paul convertit autrefois trois mille perfonnes avec un feul difcours; mais aujourd'hui il faut plus de trois-mille-difcours pour convertir un feul courtifan.

Il ne me refte qu'à renouveller auprès de toute votre famille, & principalement auprès de Mad. de Brige mes très finceres & tendres refpects, en attendant que je puiffe le faire moi-même.

Revu & corrigé D'Eon.

P. S. Ceci eft la nouvelle edition & la bonne; elle pourra même devenir rare par la fuite.

Lettre de Monſieur D'Eon à Monſieur le Duc de Praſlin.

Pour vous ſeul.

à Londres, le 22. *Août*, 1763.

Monſieur le Duc,

J'ai déjà eu l'honneur de vous donner pluſieurs mémoires ſur mon premier voïage en Ruſſie, & notamment un par ma lettre du 5 Juin avec les piéces qui y ont rapport, qui établiſſent la juſtice de mon ancienne demande. Vous avez eu la bonté de me faire eſpérer ce paiement, lorsque j'allai à Paris porter les ratifications de la paix; mais vous n'avez pas eu celle de me répondre. Depuis près de neuf ans je païe régulierement les intérêts d'environ dix mille livres que j'ai empruntées pour ſervir le Roi à l'extrémité du nord, dans un tems où perſonne n'oſoit y aller.

Le caractere de *Miniſtre Plénipotentiaire* qui eſt venu me chercher à mon inſu, ne m'a certainement pas fait tourner la tête, graces à un peu de philoſophie; il m'a ſeulement jetté dans des fraix extraordinaires ſuivant le memoire cijoint (*) tant en habits pour moi que pour ceux des domeſtiques & d'un cocher. Quand j'étois Sécrétaire d'Ambaſſade, j'allois tout ſimplement avec mon uniforme & mes manchettes de batiſte, aujourd'hui il faut malgré moi porter quelques habits propres & des dentelles. Si les affaires du Roi n'en vont pas mieux, du moins ma bourſe en va plus mal: votre bonté & votre juſtice ne le ſouffriront pas. Il y a bientôt dix

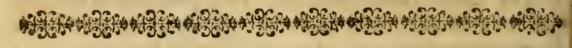
* Le total de ce grand Mémoire de fraix extraordinaires ne montoit pas à cent guinées.

dix ans que je ſuis politique, ſans en être ni plus riche ni plus fin. On m'a beaucoup promis, & les promeſſes & les prometteurs n'exiſtent plus. Jusqu'à prèſent j'ai toujours ſemé, & j'ai recueilli moins que ma ſemence. Mon bail politique étant heureuſement fini, je ſerai forcé de mettre la clef ſous la porte, & de faire une banqueroute générale, ſi vous n'avez pas l'humanité de venir à mon ſecours par quelque gratification extraordinaire. Plus je travaille avec zele & courage, moins je deviens riche; ma jeuneſſe ſe paſſe, & il ne me reſte plus qu'une mauvaiſe ſanté qui dépérit tous les jours & plus de 20 mille livres de dettes pour avoir politiqué depuis dix ans. Ces différentes petites dettes me tourmentent depuis ſi longtems, que cela abſorbe en vérité les facultés de mon eſprit, & ne lui permet pas de s'appliquer, comme je le voudrois, aux affaires du Roi. Le tems de la récolte me paroiſſant à peu près arrivé, je vous ſupplie de prononcer ſur mon ſort préſent & futur, ſur mes appointemens & ſur les faveurs & graces que je puis attendre de votre juſtice & de votre bon cœur. Je vous l'avoue franchement, Monſieur le Duc, il me ſeroit autrement impoſſible de faire encore pendant la paix, la guerre à mes dépens. Il ſeroit plus avantageux pour ma ſanté & le bien de mes petites affaires de vous prier de me permettre de retourner dans ma patrie, malgré l'extrême envie que j'ai de vous plaire ainſi qu'à Monſieur le Duc de Nivernois, & à M. le Comte de Guerchy.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, Monſieur le Duc, &c.

Si vous n'avez pas la bonté de ſonger à moi, au-

au-lieu de mourir de gras fondu comme M. E***, je mourrai étique. Je ne demande pas à être engraiſſé des bienfaits du Roi, je demande ſeulement l'embonpoint néceſſaire pour ſoutenir mon corps & mon eſprit.



Copie de la Lettre de M. de Duc de Nivernois, du 31 *Août* 1763, *à M. D'Eon.*

J'ARRIVE à Paris exprès pour y voir demain le Duc de Praſlin, que je n'ai pas vu depuis la belle chienne de lettre que vous lui avez écrite. Il me la montrera ſans doute, s'il ne l'a pas déchirée à belles dents : car je ſais qu'il les grince rudement contre vous, & même contre moi depuis qu'il l'a reçue. Je ne puis vous rien dire autre choſe pour aujourd'hui, d'autant que j'ai un mal de tête abominable. Je ſuis pourtant mieux à tout prendre depuis un mois. Adieu, mon cher ami, aïez, pour l'amour de Dieu s'il en eſt encore tems, la tête auſſi bonne que le cœur, & s'il en eſt encore tems, *connoiſſez mieux les hommes à qui vous avez affaire.* Je vous embraſſe & vous aime, avec tous vos petits defauts, bien tendrement.

Réponſe de M. D'Eon du 6 *Septembre* 1763.

Monſieur le Duc,

LA poſte qui devoit arriver hier matin n'eſt arrivée que ce ſoir & m'a apporté votre lettre du 31. Je profite du départ du jeune le Boucher, pour avoir l'honneur de vous répondre ſeu-

ſeulement deux mots à la hâte qu'il mettra à Calais. Je ſuis faché que ma belle chienne de lettre, ainſi que vous l'appellez, vous tourmente & Monſieur le Duc de Praſlin. La vérité que j'expoſe & la juſtice que je demande ne ſont point faites pour tourmenter deux grands Miniſtres juſtes & éclairés.

Comme dans toutes les principales actions de ma vie je me ſuis toujours conduit par réflexion, & que mon intention eſt toujours de faire pour le mieux, cela fait que je ne me ſuis jamais repenti de mes actions paſſées : je ne prévois pas même de repentir ſur mes actions futures. Il y a long-tems que je ſuis prédeſtiné pour une impénitence finale, ainſi je ne puis me repentir d'avoir écrit une lettre que j'écrirois encore & que je ſignerois de mon ſang.

Que la volonté de mon pere qui eſt dans les cieux ſoit faite, *rien* ne me fera changer ſur la terre, pas même la mort ; & ſi je me croïois aſſez lâche pour le faire demain, je me jetterois ce ſoir dans la Tamiſe.

Je demande reſpectueuſement la juſtice à un Miniſtre que je reſpecte, & que j'ai toujours regardé comme mon bienfaiteur : je reſpecte ſon œconomie qui ne paie pas mes dettes, mais je reſpecte encore plus ſa juſtice, qui doit les païer ; & dès que je l'aurai obtenue je deviens doux comme un agneau Paſcal, ou comme l'aimable Barbet que vous connoiſſez à l'hotel de Nivernois, autrement j'abandonne tout net le corps diplomatique. En attendant je travaille avec tranquillité & avec mon zele ordinaire pour les affaires du Roi. Loin de m'attriſter, mon cœur joue du violon au-milieu de ces petits troubles, & je bois avec toute la ſageſſe d'un Plénipoten-

 tiaire

tiaire de votre bon vin avec votre ancienne Sécrétairerie, qui vous ſera toute la vie dévouée, quels que ſoient les événemens préſens & à venir que je mets tous au futur contingent.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé D'Eon *ne varietur.*

P. S. Si vous êtes curieux des événemens de ce païs —— qui ſont trop longs pour être raportés ici, voïez mes lettres chez M. le Duc de Praſlin, & ſi vous dites d'après cela que je ſuis —— un pareſſeux, je ne demande rien au Miniſtre. Quand on ſert bien le Roi, il faut au-moins avoir de quoi païer les petites dettes contractées à la pourſuite d'un zele ſans bornes pour ſon ſervice.

Je préſente mon reſpectueux hommage à Madame la Ducheſſe de Nivernois, Madame la Comteſſe de Giſors, & Madame la Comteſſe de Rochefort: je conſtitue auprès d'elles le Colonel Dromgold pour l'avocat de ma cauſe: il aime à plaider les cauſes célèbres de la juſtice; en voilà une; pourquoi ſes poumons ne ſont-ils pas auſſi bons que ſon cœur & ſon eſprit. *Gloria in excelſis* c'eſt ſa deviſe, je l'adopte; *& pax in terrâ hominibus bonæ voluntatis.*

Je ſuis toujours *unus & idem.*

P. S. Dites, je vous ſupplie Monſieur le Duc, au dévot Colonel Dromgold qu'il y a bien des dévots qui commencent par *je crois en Dieu*, & qui finiſſent *par la réſurrection de la chair.* Vous devriez bien le marier; cela feroit peut-être venir des poumons.

Ex-

Extrait de la Lettre de Monſieur le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Pontchartrin* le 17 *Septembre* 1763.

J'AI reçu votre lettre du 9, mon cher ami, & je vous avoue qu'elle m'a beaucoup affligé. L'Errata que vous avez envoïé à Sainte-Foye ne me plait ni quant au fonds ni quant à la forme: la forme eſt un perſiflage, & le fonds n'eſt pas tout-a-fait raiſonnable; il n'y a nul inconvénient que vous ſoiez Réſident, après avoir été Miniſtre Plénipotentiaire: je ne puis approuver ni même comprendre votre délicateſſe & votre répugnance à cet égard. Vous devez connoître le Duc de Praſlin: cela lui donne une terrible humeur & par reflet cela tombe ſur moi-même, qui ſuis ſi touché de vos ſentimens pour moi, & qui ſais ſi bien tout ce que vous avez de bon. Soïez donc plus tranquile, plus flexible & plus raiſonnable, mon cher ami, ſoïez moins inquiet & moins inquiétant. Vous m'eſtimez, vous avez de la confiance en moi, vous m'aimez & vous ſavez que je vous aime; comment avec tout cela vous réfuſez-vous avec opiniatreté à tous mes conſeils? Je vous les redonne pourtant avec autant de zele que de franchiſe, & je vous proteſte que c'eſt après y avoir mûrement réflechi, & m'être confirmé dans mon avis par toutes mes réflexions: rendez-vous y, je vous en conjure, mon cher ami: je le déſire avec ardeur pour vous & pour notre pauvre Guerchy; car je prévois que vous vous ruinerez & qu'on vous ruinera infailliblement ſi vous vous opiniatrez comme vous ſemblez en avoir envie; je n'ai communiqué ni ne communiquerai à perſonne ce que vous me mandez de vos diſpoſitions pré-

ſentes, & je préſume que votre ami Sainte-Foye aura eu la même diſcretion. Je ne l'ai pas vu & je ne ſais quand je le verrai : mais je ſuis tranquile de ſon coté, parceque je crois qu'il vous aime véritablement, & parceque je ſais qu'il connoît bien le terrein. Adieu, mon cher ami, aïez donc pour l'amour de Dieu la tête froide, paiſible, & impartiale: ſuivez mes conſeils & ne me ſachez pas mauvais gré de l'eſpèce de crudité avec laquelle je vous le donne. Je vous aime & vous eſtime trop pour ne vous pas dire librement tout ce que je penſe, & tout ce que je penſe parceque je vous aime; je vous embraſſe de tout mon cœur & je me mets à vos genoux, s'il le faut, pour obtenir de vous ce que l'on déſire.

Je ne vous dis rien du nouveau Miniſtere Anglois; mais je vous prie inſtamment de faire mention de moi auprès des nouveaux Miniſtres, Bedfort, Sandwich, & Egremont; vous ſavez combien je ſuis leur ſerviteur & je m'en rapporte bien à vous pour le leur exprimer mieux que je ne le ferois moi-même.

NOTE.

Cette lettre m'a beaucoup touché le cœur, mais elle n'a pu perſuader mon eſprit.



Let-

Lettre de Monsieur D'Eon à Monsieur le Duc de Nivernois.

Pour vous seul,

à *Londres* le 13 *Septembre* 1763.

Monsieur le Duc,

LA politique est une étrange chose, sur-tout pour un homme qui a quelque expérience, *qui multos homines vidit & urbes*, comme dit Virgile ; c'est elle qui a inventé les notaires, les traités, les pactes de famille pour se mettre un peu à l'abri des révolutions périodiques des Cours, des malheurs, & de toutes les miseres qui viennent assiéger l'humanité, & auxquelles le savant & l'ignorant, le prêtre & le soldat, le philosophe & le courtisan paient également le tribut. Malgré toutes ces précautions inventées par les hommes, l'homme n'est pas encore exemt des coups du sort, témoin la convention de *Closter-Seven* que nous avons eu la bonté de regarder comme une capitulation sacrée militaire. La politique, cette mere de la prévoïance, m'a apparu cette nuit, mais non pas comme dieu apparut autrefois en songe à Samuel ; elle m'a apparu véritablement. Elle n'avoit ni robe blanche, ni barbe au menton, ni cornes sur la tête : son front étoit radieux quoique serieux ; elle étoit toute nuë, & la vérité étoit dans sa bouche ; trois-fois elle m'a appellé par mon nom : j'ai répondu, parlez, votre serviteur écoute, car les paroles de vie sont dans votre bouche : aussi-tôt elle me dit „ D'Eon dès ta „ jeunesse je t'ai aimé dans mon amour ; & je „ t'ai choisi dans ma prédilection, parceque j'ai

„ reconnu en toi obéissance & zele aveugle ; la
„ force de ton courage a surpassé en toi la foi-
„ blesse de ton corps ; quand je t'ai dit de mar-
„ cher, tu as marché : quand je t'ai dit de t'ar-
„ rêter, tu t'ès arrêté ; arrêtes-toi donc : &
„ sois comme le soleil de Josué, arrêtes-toi &
„ ne marches plus ! pourquoi veux-tu toujours
„ tenter les hasards d'une fortune capricieuse?
„ pourquoi ès-tu enivré du vin de la gloire?
„ n'ès tu pas satisfait de tes expéditions Mosco-
„ vites ! n'ès-tu pas satisfait de ton bonheur, &
„ de ton malheur à la guerre ? n'ès-tu pas con-
„ tent d'avoir été le disciple chéri du grand Ni-
„ vernois, qui t'a fait porter le présent de la
„ paix à ta patrie? n'ès-tu pas content que, par
„ un coup de ma baguette, & un tour de ma
„ gibeciere, je t'aïe fait puis Résident puis Plé-
„ nipotentiaire d'un grand Roi ? ton régne a
„ été court, & troublé, mais n'importe : il a
„ été heureux ; que veux-tu de plus? ne tente
„ point dieu en vain, en t'embarquant dans une
„ autre galere politique ! si tu le fais, tu ès
„ hardi, tu ès téméraire : si tu le fais, aies donc
„ soin de lester ton vaisseau des bienfaits certains
„ des dieux, & contentes-toi de louvoïer au-
„ milieu des écueils de la Cour. *Je sais que*
„ *tu n'as pas le caractere des Marins de ta na-*
„ *tion qui navigent à tout vent, toi tu louvoiras*
„ *d'un seul vent, tu seras longtemps dans la*
„ *route mais tu arriveras sûrement sans déchi-*
„ *rer les voiles de ton honneur & sans briser le*
„ *mât de ta probité.* Sur-tout, mon fils, je te
„ recommande de fermer l'oreille de ton cœur
„ aux vains discours de l'espérance, *Que vive*
„ *sperando more cacando.* Ne repais point ton
„ imagination des folles promesses des honneurs;

„ en-

„ encore moins de celles des miniſtres ; ce ſont
„ des demi-dieux qui ont toutes les foibleſſes
„ des hommes & des femmes , ſans en avoir
„ toutes les vertus. Pour guérir ton ame de
„ la maladie de l'eſpérance , il faut ſavoir *belle*
„ *Philis* qu'on *déſespere alors qu'on eſpere tou-*
„ *jours.* Souviens-toi des belles & magnifiques
„ promeſſes qui te furent faites autrefois pour
„ ton voïage ſecret de Ruſſie ! tu ne devois ja-
„ mais manquer de rien ; on te fit voir la Moſ-
„ covie, comme une terre de promiſſion, tu
„ y allas avec mon ſerviteur Douglas : au-lieu
„ d'y trouver les raiſins de la terre promiſe, tu
„ n'y trouvas que de la neige, & certains grands
„ C*** qui vouloient te faire paſſer par la Si-
„ bérie, pour aller faire vendange à Aſtracan ;
„ tu en fus quitte à ton premier voïage pour
„ t'en revenir avec un traité d'alliance & une
„ jambe caſſée. Ces ſuccès furent tournés preſ-
„ qu'en ridicule par *des envieux imbécilles de la*
„ *Cour :* malgré cela notre Grand Roy y en-
„ voïa une célébre ambaſſade , compoſée de
„ trente-ſix chariots & de 220 bêtes de ſomme,
„ & cependant on te mit à la tête : ils furent
„ vingt-quatre lunes & un jour pour traverſer
„ le grand déſert qui ſépare la Cour du bon
„ Louis de celle de feue la belle Elizabeth.
„ Après des fatigues & des dépenſes incroïa-
„ bles , (mais tu n'étois pour rien dans ce
„ dernier chapitre) ils arriverent enfin & ſe pro-
„ ſternerent aux pieds du trône du ſoleil glacé
„ de la Ruſſie : on te fit travailler comme un
„ baudet ; on te promettoit tous les jours de
„ l'avoine , & tu n'as eu que des chardons ;
„ malgré cela cent-mille braves Moſcovites ſe
„ ſont avancés à 400 lieuës de leurs frontieres

„ con-

„ contre les bataillons Pruſſiens : ils ont livré „ quatre batailles rangées, & ont gagné quatre-„ fois le champ de bataille, parcequ'ils y ſont „ reſté morts.

„ Après tant d'exploits, de proueſſes, & de „ promeſſes, cette célébre ambaſſade eſt rentrée „ d'où elle étoit ſortie, c'eſt-à-dire, à l'hôpital.

„ Souviens-toi donc, mon fils, que les pro-„ meſſes, & les prometteurs Miniſtres, Maré-„ chaux & Cardinaux n'exiſtent plus : ils ſont ef-„ facés du livre de vie, leur ſouvenir dans la „ mémoire des vivans eſt paſſé comme l'ombre „ de la lune, comme un courier du cabinet, „ comme un vaiſſeau qui briſe les flots de la „ mer, & dont un inſtant après on ne trouve „ plus la trace, ou ſemblable à un oiſeau qui „ vole, & dont on n'entend plus que le bruit „ des aîles qui compriment les zéphirs, ou ſem-„ blable à une fleche qui fend l'air pour arriver „ au but deſtiné ; l'air diviſé eſt auſſitôt réuni „ ſur lui-même & le lieu de ſon paſſage eſt to-„ talement ignoré. C'eſt ainſi que ces maitres „ de la Paix & de la Guerre & tous ces petits „ Jupiters ſont confondus dans les abîmes de „ l'éternité."

En écoutant j'étois tout extaſié & en ſortant de mon extaſe je m'écriai —— „ Ha ! Sain-„ te Prévoïance, vous illuminez mon entende-„ ment." *Digitus dei hic eſt.* Je fais ce que je dois faire en conſéquence : je conçus le projet de dreſſer un petit mémoire de mes demandes toutes fondées ſur la ſageſſe & la juſtice & ſur mes ſervices paſſés, préſents, & à venir: je dis, je me ſervirai du Duc de Nivernois, cet ami des dieux, des hommes, & des femmes pour appuïer les droits d'une prévoïance, & d'une poli-

politique permiſes à un philoſophe, qui n'eſt pas ſi ſot que ſes confreres: mon mémoire ſera auprès des dieux majeurs & mineurs, *l'ultimatum* de mes demandes, & *conditio ſine quâ non.* Si les dieux majeurs & mineurs ne veulent pas m'écouter je me boucherai auſſi les oreilles, & mon cœur s'endurcira : mon régne ſe paſſera, & je mourrai comme le ſecond fils de David, en diſant, *guſtans guſtavi paululum mellis, & ecce ego moriar:* ils chercheront un autre ſerviteur, & ils le trouveront: ils voudront le comparer à moi, & cela ne ſera pas vrai : quoiqu'il en ſoit, ils feront bien de ſe ſervir de leur *uti poſſidetis*, & je reſterai tranquile ſpectateur. *Si deus pro nobis, quis contra nos.*

Tu as raiſon, dit la Prévoïance: en parlant, elle diſparut; & du haut de l'empirée, qui étoit le ciel de mon lit, tomba un mémoire en forme *d'ultimatum*, en tête étoit gravé *tolle & lege.*

L'intention de l'auteur, M. le Duc, n'eſt point de vous faire voir que ſa philoſophie badine ſur les événements les plus ſérieux de la vie; *ridendo caſtigat mores & providet in futurum.*

P. S. Je préſente mon reſpectueux hommage à toute votre maiſon & à Madame la Comteſſe de Rochefort & à M. le Comte de Guerchy, qui ſera j'eſpere aſſez juſte pour ne pas me vouloir du mal ſi je penſe à un petit ſort futur, après tous mes travaux & toutes mes caravannes.

TOL-

TOLLE & LEGE.

MEMOIRE.

1°. M. D'EON, depuis trois ans, ne cesse de représenter respectueusement à M. le Duc de Praslin, tant par écrit que de vive voix & notamment par ses lettres, mémoires & pièces justificatives envoïés le 5 Juin dernier; comme par une autre lettre du 22 Août dernier, dans laquelle M. D'Eon fait encore connoître à ce Ministre, aussi clairement que respectueusement, QUE depuis dix ans qu'il court la carriere politique d'un bout de l'Europe à l'autre, il s'est endetté de plus de quinze-mille livres: QUE cela ne doit point paroître étonnant, lorsqu'on saura que, depuis dix ans, M. D'Eon paie les intérêts d'une somme de 10000 *l.* qu'il a empruntées pour faire son premier voïage en Russie avec M. le Chevalier Douglas, qui a été l'origine de toutes les négociations de la Cour de Versailles avec celle de S. Petersbourg: QUE cette somme devoit être païée par la Cour, & qu'elle ne l'a point été, attendu le changement arrivé dans sa premiere destination en Russie, & la circulation des Ministres à Versailles pendant le tems que M. D'Eon est resté en Russie, &c. &c.

Lorsque M. D'Eon est passé en Angleterre avec Monsieur le Duc de Nivernois, on lui avoit fait entendre à Versailles que ce seroit le moïen d'être païé de ses anciennes prétensions, si l'Ambassadeur du Roi étoit content de lui. Il ose se flatter d'avoir rempli cette condition dans toute son étenduë.

Lorsque M. D'Eon porta, au mois de Février

vrier dernier, à Verſailles les ratifications de la paix, M. le Duc de Praſlin eut la bonté de lui promettre, le jour de ſon départ pour Londres, qu'il examineroit de nouveau ſon affaire & qu'il lui rendroit juſtice. Depuis ce tems M. D'Eon a eu l'honneur d'en écrire encore deux fois au Miniſtre, mais comme il n'en a eu aucune réponſe, il eſt forcé d'avouer franchement que le tourment, que ſes différentes petites dettes font éprouver à ſon corps & à ſon eſprit, ne lui laiſſe ni la force ni le courage de s'occuper des affaires politiques, & qu'il n'y a qu'un païement certain qui puiſſe rendre l'activité & l'élaſticité à ſon ancien zele pour le ſervice du Roi.

2°. M. D'Eon a eu l'honneur de repréſenter & de démontrer, par ſes réponſes à M. le Duc de Nivernois, & à M. de Sainte-Foye des 2 & 19 Août, QUE l'arrangement, annoncé par M. le Duc de Nivernois d'être *Miniſtre Plénipotentiaire*, *puis Sécrétaire*, *puis Miniſtre*, *puis Sécrétaire*, *puis*, &c. étoit un arrangement impraticable, contraires à tous les uſages reçus dans le corps diplomatique, & auſſi nuiſible au bien du ſervice du Roi que ridicule pour l'exiſtence de M. D'Eon.

QUE le ſeul arrangement praticable & honnête à ſuivre étoit d'envoier des lettres de récréance à M. D'Eon; qu'il reſteroit alors en Angleterre auprès de M. le Comte de Guerchy, comme ſimple Miniſtre ſtable, ou comme M. Durand étoit reſté auprès de M. le Duc de Nivernois; & qu'il ne redeviendroit Miniſtre en fonction qu'en l'abſence de M. le Comte de Guerchy : mais qu'on lui donneroit des appointemens convenables au païs & à la Cour qu'il habite.

3°. M.

3°. M. D'Eon demande le païement de ses appointemens, comme Résident & comme Ministre Plénipotentiaire; & M. le Duc de Praslin les taxera comme il jugera à propos.

4°. M. D'Eon supplie les Ministres, M. le Duc de Nivernois & M. le Comte de Guerchy de lui faire accorder, en considération de ses services, le Brevet de Colonel à la suite du régiment d'Autichamp dragon dans lequel il est Capitaine. Cette grace a été accordée à plusieurs capitaines qui ne se sont jamais trouvé dans les circonstances passées & présentes de M. D'Eon. Il donne sa parole qu'il se rendra certainement digne de cette faveur particuliere par son zele sans bornes pour le service du Roi, tant dans la politique qu'à l'armée.

Extrait de la lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

Le 20 *Septembre*, 1763.

QUOIQUE je sois bien mal portant & bien vaporeux depuis deux jours, mon cher ami, je veux vous dire un mot sur votre lettre du 13. & votre mémoire du 9 que j'ai reçus avant-hier au soir. La lettre ou le songe est plein d'esprit & d'imagination, c'est le plus joli conte oriental qu'on puisse lire; mais il ne s'agit pas de cela, car nous sommes en occident. Le mémoire & les chefs qu'il contient sont ce qui mérite considération; & voici, mon cher ami, ce que j'en pense à part moi, car je n'en ai parlé ni n'en parlerai à personne; & si on m'en parle, j'en prétendrai cause d'ignorance, afin de me mieux réser-

réserver la faculté de prendre votre parti & de vous deffendre de toutes mes forces. Je vous avoue que je m'attends que vous en aurez grand besoin; & je crains bien que mes pauvres petites troupes auxiliaires ne soient battues à platte couture.

Le 1er. chef de votre mémoire porte sur votre ancien voïage en Russie, qu'on ne veut pas vous païer : il n'y a d'autre inconvénient à en reparler, que celui de lasser & impatienter peut-être le Ministre, ce qui n'est pas difficile; & qui a pris son parti sur ce sujet. Cet inconvenient peut n'être pas petit; ainsi quoique votre réclamation puisse être fondée, je crains qu'il ne soit pas sage de la remettre avec acharnement sur le tapis.

Le 2d. chef consiste à demander la forme selon laquelle vous voulez qu'on fixe votre état, & à blamer sans ménagement celles qu'on a eu en vuë jusqu'à présent. Je dois d'abord vous faire observer que vous m'attribuez gratuitement, & mal à propos l'arrangement proposé par moi, dites-vous, & que vous désignez ainsi, *être Plénipotentiaire, puis Sécrétaire, puis Ministre, puis Sécrétaire, &c.*

Je n'ai jamais proposé cet arrangement, & je ne vous ai certainement jamais mandé que je l'eusse proposé. *

Je

Note de M. D'Eon à Monsiuer le Duc de Nivernois.

* Comme vous n'avez sûrement pas, Monsieur le Duc, gardé de copie des lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai heureusement conservé les originaux : permetrez-moi donc de vous rappeller simplement ici deux de vos lettres précédentes.

Dans la premiere du 3 Juillet 1763, vous lirez ces propres termes : *Vous allez être Ministre Plénipotentiaire, & puis*

Je vous ai dit que vous feriez comme les serpens qui changent de peau chaque année; & en vous écrivant de la sorte, je ne songeois qu'au fait qui y est conforme, c'est-à-dire, qu'après avoir été chargé des affaires † vous feriez les fonctions de Sécrétaire d'ambassade, & puis que vous

---

puis vous redeviendrez Sécrétaire d'Ambassade, & puis dans les intérim annuels vous redeviendrez Ministre, &c.

Dans la seconde du 3 Août 1763, il est encore dit suivant le texte original: *Vous me paroissez n'être pas intérieurement trop content de votre pleine puissance, & je crois que vous avez tort. Vous allez redevenir d'évêque meunier, j'en conviens; mais un meunier qui vient d'être évêque n'est pas un meunier à la douzaine*, &c. &c.

Je vous prie d'être bien persuadé, Monsieur le Duc, que je ne serai jamais évêque, ni meunier, ni encore moins l'ane du Moulin; & si Dieu dans sa colere m'eût fait évêque malgré moi, je défierois le diable de me déloger de mon siége épiscopal.

Je n'ai cependant, Monsieur le Duc, ni inventé ni forgé ces deux lettres; elles sont toutes deux écrites de votre propre main: mais d'autres affaires plus importantes, ou malheureusement vos tiraillemens de nerfs ou vos maux de tête vous les auront fait oublier.

Note de M. D'Eon.

† Voilà, Monsieur le Duc, le point important de la question; vous avez envie de tout confondre; mais j'ai fait heureusement ma logique, tout aussi bien qu'un Duc & un académicien. *Distinguo majorem* Un Ministre Plénipotentiaire n'est point un chargé d'affaires en titre, quoique dans le fonds il soit chargé des affaires de son maître, ainsi qu'un Ambassadeur & un Premier Ministre le font; si on eût voulu que je fusse un simple *chargé d'affaires*, il falloit laisser subsister mon premier titre de *Résident chargé d'affaires*, & ne point me créer *Plénipotentiaire* à mon insu; alors il n'y auroit plus eu de difficulté de ce côté-là, & j'aurois continué mes fonctions dans ce premier titre; ou bien il falloit me laisser ensuite ici sans aucun titre; parceque je suis un second Romain, *aut Cæsar aut nihil.* Mais ce qui a gâté entierement toutes vos bonnes vuës, Monsieur le Duc, & ce qui a révolté mon cœur

vous feriez de nouveau chargé des affaires. Votre errata à M. de Sainte-Foye change à votre égard la qualité de cet arrangement, & dans ce 2d. point de votre mémoire auquel je réponds, cela vous paroît impraticable, nuisible au service du Roi, ridicule & contraire à tous usages reçus dans le corps diplomatique. Je ne pense pas

cœur & mon esprit: c'est 1. les espions que l'on a envoïés ici contre moi pour troubler mon repos & mon zele pour le service du Roi. 2. Ce sont les talens sublimes de M. le Comte G*** pour la négociation, sa hauteur, & ses mauvais procédés fort mal placés à mon égard. Dès le moment de son arrivée, il m'a annoncé qu'il me perdroit sans ressource: d'un autre côté, Madame de G*** me regardoit d'un oeil si noir que j'ai cru qu'elle vouloit me manger par œconomie. 3. M. le Comte G*** s'est cru tout permis parcequ'il étoit Ambassadeur Extraordinaire & l'ami de 30 ans du Ministre; on prétend qu'il avoit quelque besoin de moi dans ce païs & il est arrivé à Londres avec des lettres de Rappel en poche pour moi, conçues dans les termes d'une disgrace qui caractérise l'humeur, le caprice, le commérage & un despotisme qui brave le couroux du ciel, & fait gémir la terre sous le poids de la tirannie: elle est d'autant plus injuste que le Roi mon maître n'a jamais lu, ni vu, ni su & encore moins signé ces lettres de Rappel. Elles sont signées avec quelque griffe du diable. Le Comte G*** dit à tout le monde que cet ordre est ce qu'on appelle *un ordre Grillé*, & qu'avec un pareil ordre on livre *une bataille*, c'est aussi ce qui fait, (à ce que je crois) *qu'on la perd souvent*. En vérité je n'ai jamais vu, ni lu, ni entendu parler *d'ordre Grillé* dans les constitutions de la Monarchie Françoise. Il a cru le susdit Comte m'intimider avec son grillage & me rotir tout vif: mais il apprendra que, quand je sers le Roi mon maître & ma Patrie avec zele, honneur, amour & avec un désintéressement peu commun, on ne m'intimide pas: & c'est ainsi que *d'Evéque* on ne devient pas *Meunier*.

Enfin, Monsieur le Duc, je vous avouerai avec ma franchise naturelle, que j'aurois cru qu'un homme qui n'a jamais été dans les affaires auroit eu plus de vertus que de vices, & que son caractere particulier vaudroit mieux que son caractere public. *Errare humanum est.*

pas comme vous là-dessus, mon cher ami; mais ce qui me fache le plus, c'est que je crains beaucoup que vos répugnances & difficultuosités ne fassent une mauvaise impression sur l'esprit du Duc de Praslin; & voilà ce qui sera véritablement nuisible *, & surtout aïez toujours devant les yeux, comme votre intérêt l'exige, que les vuës de votre pauvre ami Guerchy seront toujours adoptées par le Duc de Praslin, dont la confiance & l'amitié sont sans bornes à son égard.

Voilà ce que je pense, mon cher ami, & ce que je pense bien profondément après de mûres réflexions, ainsi que d'après la connoissance *que j'ai des choses & des personnes à qui vous avez à faire*. Je ne vous en dirai pas d'avantage & en voilà bien long pour ma pauvre tête. Elle n'est pas si bonne que mon cœur qui est à vous comme vous savez, mon cher ami, & qui y sera toujours quoi qu'il arrive: car il faut aimer ses amis avec leurs deffauts., mais il est bien plus doux de les aimer heureux & raisonnables.

---

* Cela pourra être fort nuisible pour moi, j'en suis tout consolé; mais du moins cela ne le sera pas au serviee du Roi. Il est bon qu'il se trouve de tems en tems un homme ferme qui ramène la politique égarée de ce siécle à son véritable principe, qui doit être l'intérêt des Souverains, & des nations, mais jamais l'intéret personnel ou particulier; parler principe dans ce siécle, c'est vouloir parler Iroquois.



Let-

Lettres de M. D'Eon à Monſieur le Duc de Nivernois.

à Londres le 20 *Septembre* 1763.

Monſieur le Duc,

J'ai à la fin reçu tout à l'heure cette grande lettre de M. le Comte de Guerchy, que vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer & que vous avez eu la bonté de lire & d'approuver.

Malgré cela, Monſieur le Duc, j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il ſeroit trop long d'y répondre en détail : tout ce que je puis dire c'eſt que je ne m'attendois pas à tous ces dégoûts; ſi je les avois pu prévoir, je vous aurois ſuivi à la nage jusqu'à Calais, lorsque j'ai eu l'honneur de vous faire un triſte adieu ſur le rivage de Douvres; ſi j'en reçois encore une dans le même goût, mes dépêches ſeront bientôt faites avec M. le Comte, car je n'aime point qu'on traite avec moi comme avec un intendant de maiſon, ou un maitre d'hôtel; dieu merci il n'y en a jamais eu dans ma famille, & s'il y en avoit eu, je ſerois plus riche que je ne ſuis. Je ſuis riche de ma vertu & de mon courage, cela ſeul me ſuffit, je ſuis un autre Bias, *omnia mecum porto.*

J'ai l'honneur de préſenter mon reſpectueux hommage à Madame la Ducheſſe, & à Mesdames les Comteſſes de Giſors & de Rochefort, & je vous ſupplie d'être bien perſuadé de la reſpectueuſe reconnoiſſance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Il n'y a rien ici de nouveau.

Pre-

Premiere Réponse de M. D'Eon aux lettres de Monsieur le Comte de Guerchy, des 4 & 14 Septembre.

à *Londres* le 20 *Septembre* 1763.

Monsieur,

JE reçois, à l'instant & à la fois, au moment du départ de la poste les deux lettres dont vous m'avez honoré les 4 & 14 de ce mois; il m'est impossible d'y répondre en détail comme je le désirerois : dailleurs comme vous devez bientôt arriver, j'aurai l'honneur de vous répondre de vive voix, article par article, avec toutes les explications que vous pourrez désirer.

Il y a simplement, Monsieur, un article de votre lettre que je n'ai pu comprendre, quoique je me sois tâté, retâté & tourmenté le chef pour le concevoir; je joins l'extrait de ce passage souligné & je vous supplie instamment de me faire la grace de m'en donner une explication plus claire pour mon intelligence & ma satisfaction particuliere.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous faire mes très humbles & très sinceres remercimens pour toutes les offres de services que vous voulez bien me faire pour l'avenir. Vous désirez, & vous espérez même „fort trouver par la suite „ des occasions de m'en donner une preuve „ dans un autre genre," j'en suis, je vous assure, on ne peut pas plus touché & reconnoissant; je prendrai seulement la liberté de vous observer, que ce ne sont pas des espérances à venir que je désire actuellement, c'est la réalité & le paiement du passé; Monsieur le Duc de Ni-

Nivernois fait la juſtice que je demande, & la grace que j'eſpere.

L'eſpérance eſt pour moi une vertu cardinale en qui je n'ai pas plus de foi que dans les cardinaux.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

Extrait de la Lettre de M. le Comte de Guerchy à M. D'Eon, du 4 *Septembre*; joint à la Réponſe de M. D'Eon, du 20 *Septembre* 1763.

Vous auriez mieux fait de vous en rapporter également à M. le Duc de Nivernois & à moi, au lieu d'écrire à M. de Praſlin la lettre particuliere dont vous m'avez envoïé copie, & qui n'a pas réuſſi auprès de lui. Je vois bien que vous ne le connoiſſez pas encore : on n'obtient rien de lui le marché à la main. Cette recette, qui effectivement a ſouvent été bonne à bien des gens vis-à-vis beaucoup de Miniſtres, eſt déteſtable vis-à-vis de lui ; d'ailleurs vous avez mal pris votre moment : comme depuis que nous ſommes au monde, nous n'avons rien de caché l'un pour l'autre dans les choſes qui nous intéreſſent réciproquement, & que j'ai de plus beaucoup de raiſons, pour lui communiquer tout ce qui a trait à mon ambaſſade, je lui ai fait voir tous les états de dépenſe ſur mon compte que vous m'avez envoïés *qui ne l'ont pas diſpoſé à croire que vous euſſiez beſoin d'être dédommagé de celle que vous pouriez faire pour le vôtre.* Il a trouvé ainſi que moi, que la mienne étoit très forte, *puiſque la moitié de mes ap-*

pointemens se trouve par-là consommée, au lieu de les avoir emploiés, comme je le comptois, aux dépenses de ma 1ere. *mise.*

Réponse de M. D'Eon à M. le Duc de Praslin.

à *Londres* le 25 *Septembre* 1763.

Monsieur le Duc,

J'AI reçu avant-hier la lettre particuliere que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17; je ne puis la regarder que comme un testament *ab irato**. Je vous supplie très instamment de ne point prendre pour manque de respect la nécessité qui me force de répondre *en colonnes* à tous les articles de votre lettre. Il me seroit impossible d'y répondre autrement d'une façon satisfaisante, sans faire un volume d'écritures. Quelle que soit votre décision, mon cœur sera toujours pénétré du plus profond respect & de la plus parfaite reconnoissance, pour toutes vos bontés & tous vos bienfaits passés; & personne ne désire plus vivement & plus sincerement que moi, de les mériter encore à l'avenir, s'il est possible.

---

* Le Testament *ab irato*, est celui qui est fait dans la colere; il est déclaré non-seulement nul & invalide dans le païs coutumier & dans le païs de droit écrit, mais il est encore cassé & déchiré au Parlement de Paris.

Réponse de Monsieur D'Eon.

à Londres le 25 Septembre 1764.

Aussitot que j'ai eu appris, Monsieur le Duc, qu'on vouloit me donner malgré moi le tître de Ministre Plénipotentiaire, j'ai eu l'honneur d'écrire à M. le Duc de Nivernois, que je regardois ce tître plutôt comme un malheur, que comme un bien pour moi; en toutes choses, il faut envisager la fin.

Je suis parti fort jeune du *point* de Tonnerre ma patrie, ou j'ai mon petit bien & une maison au moins six fois grande, comme celle qu'occupoit Monsieur le Duc de Nivernois à Londres. En 1756 je suis parti du *point* de l'hôtel Dons-en-bray ruë de Bourbon fauxbourg S. Germain. Je suis l'ami du maître de la maison, & j'en suis parti, malgré lui, pour faire trois voïages en Russie & autres Cours de l'Europe, pour aller à l'armée, pour venir en Angleterre, pour porter quatre ou cinq traités à Versailles, non comme un courier, mais comme un homme qui y avoit travaillé & contribué. J'ai souvent fait ces courses, quoique malade à la mort & une fois avec une jambe cassée. Malgré tout cela, je suis, si le destin l'ordonne, prêt à retourner *au point d'où je suis parti.* J'y trouverai mon ancien bonheur; mon nouveau n'est qu'idéal; & je regrette souvent des plaisirs que je

Lettre de M. le Duc de Praslin.

à Paris le 17 *Septembre*, 1763.

Je n'aurois jamais cru, Monsieur, que le tître de Ministre Plénipotentiaire, vous fît si promtement oublier le point d'où vous êtes parti.

je ne goûtois pas lorsque j'en jouïssois. Enfin Monsieur le Duc, tout ce que je puis assurer comme géometre, c'est que tous les points sont sortis & doivent aboutir à un centre commun. Je n'aurois qu'un mot à ajouter, pour achever la justification de mon oubli prétendu.

Les points d'où je suis parti, sont d'être gentilhomme, militaire & Sécrétaire d'Ambassade: tout autant de *points* qui mênent naturellement à devenir Ministre dans les Cours étrangeres. Le premier y donne un titre, le second confirme les sentimens & donne la fermeté que cette place exige : mais le troisieme en est l'école. J'avois parcouru cette derniere, à votre jugement-même, Monsieur le Duc, de façon à mériter des récompenses. Qu'y a-t-il donc d'étonnant qu'un apprentissage long, dur, mais accompli avec éloge, m'ait fait parvenir à la Maîtrise?

Mais quelqu'eût été *le point d'où je suis parti*, le Roi mon Maître m'aïant choisi pour le représenter j'ai dû avoir tout oublié ; & je dois n'avoir devant les yeux que *le point où je me trouve*. Voilà ma loi : & vous me la rappeleriez, Monsieur le Duc, si je l'oubliois.

Réponse de Monsieur D'Eon.

Il s'agit de savoir si mes prétentions sont justes & bien fondées, & si mes nouvelles faveurs ne sont pas chiméiques; c'est ce qu'il me seroit très facile de démontrer.

Lettre de M. le Duc de Praslin.

Et je n'avois pas lieu de m'attendre à vous voir augmenter de prétentions, à mesure que vous recevez de nouvelles faveurs.

J'ose

Réponse de Monsieur D'Eon.

J'ose vous assurer que vous avez eu la bonté de me promettre que vous examineriez de nouveau l'affaire de mon ancien voïage en Russie & que vous me rendriez justice. Vous avez eu cette bonté :

Lettre de M. le Duc de Praslin.

1o. *Je ne vous ai point fait espérer le remboursement de votre ancien voïage en Russie, puis que trois de mes prédécesseurs, à qui vous avez fait la même demande, n'ont apparemment pas trouvé qu'elle fût légitime.*

1°. A mon passage à Vienne, & vous me dîtes alors que, si vous étiez ministre, je serois bientôt païé : cela seul ne devoit-il pas nourir mon espérance.

Voici, Monsieur le Duc, les propres paroles que vous m'adressâtes lorsque j'eus l'honneur de prendre congé de V. E. à Vienne : *adieu M. D'Eon, vous êtes jeune, je ne suis pas encore bien vieux : nous nous rencontrerons un jour.*

2°. Le hasard ou plutôt mon bonheur fit, que l'année suivante je vous rencontrai en chemin, vous venant en France pour le congrès d'Ausbourg & moi allant en Allemagne pour rejoindre l'armée. Vous étiez dans votre berline, déjeunant avec le pauvre defunt Président de la Vergue : en passant j'eus l'honneur de vous donner un mémoire, car j'en ai toujours un de prêt en poche, pour remettre aux Ministres que je rencontre en chemin.

3°. Vous m'avez notamment réitéré cette promesse, la derniere fois que j'ai eu l'honneur de diner avec vous à Versailles. Il n'y avoit à table que vous, Madame la Duchesse de Pras-

lin & moi. Bien triftement au deffert j'eus l'honneur de vous rappeller tous mes anciens mémoires fur cette affaire; par quel enchaînement de fatalités ma premiere caravanne Mofcovite n'avoit pas été païée; & comment depuis près de 8 ans je païois annuellement les intérêts d'une fomme de dix-mille livres empruntées pour cela, fans compter une partie de mon petit patrimoine, que j'avois vendu pour mieux fervir.

A ce récit le cœur de Madame la Ducheffe s'attendrit naturellement, & d'une voix auffi gracieufe que compatiffante, elle vous dit. „ Monfieur le Duc, vous devriez bien faire païer „ ce pauvre M. D'Eon, qui a bien fervi le „ Roi. " Vous fûtes auffi touché, Monfieur le Duc, & vous répondîtes avec bonté. „ He „ bien, j'examinerai cela, je voudrois bien le „ faire païer, mais comment le faire? " Après vous vous êtes levé de table, vous vous rinçâtes la bouche & il n'a plus été queftion de mon compte, il s'eft trouvé apuré. Le foir du même jour, déchargé du fardeau des ratifications de la paix, je repartis pour l'Angleterre, où je fuis arrivé & refté toujours accablé du poids de mes petites dettes, qui me tournent la cervelle & m'empêchent de rien faire de bien. Je fens qu'il peut fe rencontrer des difficultés pour mon paiement, mais rien n'eft impoffible pour des Miniftres, qui portent les noms de Choifeul & de Praflin.

Je puis vous affirmer, Monfieur le Duc, que ma demande eft légitime. J'en appelle à temoins M. Godin, M. Tercier, & M. de la Suze. Si vos prédéceffeurs ne m'ont pas païé, c'eft que M. Rouillé, de qui je tenois ma miffion, a quit-

té le ministere & la vie. Si les Minstres vos prédécesseurs ne m'ont pas rendu justice, cela ne prouve pas que ma demande soit sans fondement. Vous savez qu'avant vous ils se sont succédés avec tant de rapidité, qu'ils ont rarement eu le tems d'examiner la multiplicité des affaires dont ils étoient chargés ; & c'est précisément, Monsieur le Duc, parcequ'ils ne m'ont pas rendu justice que je vous la demande. Que diriez vous d'un juge qui succédant à un autre, refuseroit de juger tous les procès que son dévancier n'auroit pu, ou n'auroit pas voulu juger.

Réponse de Monsieur D'Eon.	Lettre de M. le Duc de Praslin.
Par ma lettre du 22 Août, j'ai eu l'honneur de vous marquer que l'on *m'avoit beaucoup promis, & que les promesses & les prometteurs n'existoient plus.*	2°. *Vous vous plaignez à moi des vaines promesses qui vous ont été faites, & ce n'est assurément pas la maniere dont j'en agi avec vous.*

Vous voïez par-là, Monsieur le Duc, que je ne me plains pas de vous, puisque je ne me plains que de ceux qui n'existent plus ; & vous existerez longtems pour moi en particulier & pour notre bonheur en général. Ceux qui n'existent plus pour moi, sont M. Rouillé, M. le Maréchal de Belle isle & M. le Cardinal de Bernis, qui tous m'ont promis beaucoup plus de beure que de pain ; & j'avoue à la face du public que sans vous & M. le Duc de Choiseul, je n'aurois peut-être pas eu un morceau de pain

de la Cour, & tous les courtisans de Versailles auroient pu crier après moi, *sancta sanctis, foris canes.*

D'ailleurs, Monsieur le Duc, vous êtes mon chef; si ce n'est pas à vous à qui je dois faire mes représentations, à qui faut-il que je m'adresse?

Lettre de M. le Duc de Praslin.

Rappellez-vous que je vous ai reçu à Vienne, dans un tems où je ne pouvois avoir aucune raison de vous obliger, puisque vous ne m'étiez nullement connu.

Réponse de Monsieur D'Eon.

Je me rappelle & me rappellerai toute ma vie, avec autant respect que de reconnoissance, la façon noble, gracieuse & généreuse, avec laquelle vous avez eu la bonté de me recevoir à Vienne. Je prendrai seulement la liberté de vous observer que, lorsque je suis passé à Vienne, je n'y étois pas inconnu, puisque j'étois connu de l'Empereur, de l'Imperatrice & de leurs Ministres *; pour y avoir été antécédemment trois

* L'anecdote suivante prouvera que j'étois déjà fort connu à Vinne en 1757. Dépêché de S. Pétersbourg pour porter à Vienne & à Versailles l'accession si désirée de la Russie au traité du 1er. May & une lettre de l'Impératrice Elisabeth à l'Impératrice Marie Thérese, j'arrive le soir aux portes de Vienne; on ne veut pas me laisser entrer & on prétend me fouiller malgré mes passe-ports. Moi qui ai de la tête je veux entrer & ne point être fouillé. Comme je n'étois pas le plus fort, je couchai à la porte. Cependant un Maréchal des logis de Hussards, faisant sa ronde sur les remparts, me donne l'hospitalité dans sa chambre. Le Roi n'aïant point alors d'Ambassadeur à Vienne, j'écri-

trois fois, pour y avoir porté différens traités & plans de campagne; & quand j'ai paru pour la 4e fois à Vienne en 1760. j'étois encore porteur de traités.

J'étois Sécrétaire de l'Ambassade de France en Russie: j'étois particuliérement connu de M. de Sainte-Foye & du Président De la Vergue qui logeoit chez vous; & si je n'avois pas le bonheur d'être connu de vous personnellement, je l'étois de M. le Duc de Choiseul, chez qui j'avois aussi logé & qui ne me l'a jamais reproché. J'étois recommandé fortement auprès de vous par Mrs. le Marquis De l'Hospital, le Baron de Breteuil, le Marquis de Paulmy, & M. Durand. D'ailleurs j'étois porteur de traités & dépêches pour vous, pour la cour de Vienne & pour celle de Versailles. J'ai taché de me recommander aussi moi même: si je n'étois nullement connu de vous, du moins il y a longtems que mon nom est connu de votre maison. Vous pouvez demander à M. le Comte de Stainville père de M. le Duc de Choiseul, s'il connoit le nom D'Eon.

Au surplus, Monsieur le Duc, vous étiez l'Ambassadeur du Roi à Vienne; j'étois Sécrétaire de son ambassade en Russie, chargé de dépêches & de traités pour la Cour; je ne pouvois donc décemment avoir d'autre hospice que votre maison. Un capitaine qui porte un ordre du

---

j'écrivis de grand matin toute mon avanture au Baron de Toussaint, de qui j'étois connu & que je savois l'ami particulier de l'Empereur. Aussitôt il arriva un ordre qui cassoit deux commis de la douane, & le Maréchal des logis fut élevé sur le champ au grade de Lieutenant.

du Roi au régiment, peut bien, chemin faisant, loger chez son colonel, & dans le cas où je me trouvois à Vienne vous étiez mon colonel. Vous savez, Monsieur le Duc, que je ne suis pas arrivé sans argent à Vienne, puisque je me suis fait faire un uniforme neuf brodé, pour avoir l'honneur de vous accompagner à la cour. J'y ai encore acheté pour plus de 3000 *l.* de sabres & de fusils turcs, que j'ai distribués à mes amis à l'armée. Nous nous en sommes servis, & si depuis mes amis les ont laissé prendre par les ennemis, ce n'est pas ma faute: mes Généraux n'y étoient plus. Je sais de bonne part qu'ils sont à présent entre les mains du Prince Henry & du Prince Ferdinand.

Lettre de M. le Duc de Praslin.

Vous êtes arrivé chez moi malade & je vous ai guéri.

Réponse de Monsieur D'Eon.

Il est vrai, Monsieur le Duc, que je suis arrivé chez vous à Vienne, exténué par le travail, le scorbut & les maladies: quoique malade je venois de traverser jour & nuit, pour le service du Roi, l'Ingrie, la Carelie, la Livonie, la Courlande, la Sémigalie, la Lithuanie, la Pologne, la Hongrie, & l'Autriche. J'arrivai chez vous la mort sur les dents: j'étois le Lasare & vous étiez le doux Sauveur. Vous m'avez restauré & guéri à Vienne, & en arrivant à Paris, j'ai manqué d'y mourir de foiblesse & de la petite vérole. Ce sont des faits pour le moins aussi autentiques que la résurrection du Lasare.

Je

Réponse de Monsieur D'Eon.

Lettre de M. le Duc de Praslin.

Vous en êtes parti dans l'incertitude du sort qui vous attendoit ici, & je vous ai procuré la pension qui vous a été donnée.

Je conviens que je suis parti dans l'incertitude de mon sort à Versailles ; & vous conviendrez bien, Monsieur le Duc, que cela n'est pas étonnant. Mais il s'agit de savoir si j'avois mérité ou non cette pension que j'espérois. J'avoue que vous avez joint votre sollicitation aux fortes recommandations, que Messieurs les Marquis de l'Hospital & de Paulmy & Monsieur le Baron de Breteuil m'avoient données auprès de Monsieur le Duc de Choiseul. Je suis de bonne foi : j'ai un grand contentement de vous avoir l'obligation de ma pension de 2000 *l.* que le Duc de Choiseul m'a donnée en 1760 sur le trésor-roïal, & sur laquelle y aïant une retenuë de 300 *l.* il ne me reste que 1700 *l.* que je n'ai encore touchées qu'une fois, & que j'ai données à ma Mere pour la consoler de mon absence. Je suis son fils unique, & j'aime ma Mere, parce qu'elle aime son fils & qu'elle m'écrit souvent de retourner vivre & mourir tranquillement auprès d'elle en Bourgogne, & de laisser-là les affaires des grands, où il n'y a rien à gagner pour les petits que des reproches, de l'amertume & des chagrins.

Deux ans après vous trouvant sans occupations vous avez eu recours à moi, & je vous ai donné le poste le plus agréa-

Deux ans après je me suis trouvé sans occupation, Monsieur le Duc, parceque malheureusement mes gé-né-

Réponse de Monsieur D'Eon.	Lettre de M. le Duc de Praslin.
néraux, auxquels j'étois fort attaché, ont été exilés. Je voulois retourner à mon régi-	*agréable & l'occasion la plus avantageuse pour vous faire connoître.*

ment: mais comme, depuis mon passage à Vienne vous m'avez toujours aimé & choisi dans votre amour & prédilection, vous m'avez fait alors l'honneur de me dire à Versailles en présence de Sainte-Foye. ,, D'Eon, qu'irez-vous ,, faire à l'armée, restez ici, suspendez vos sa- ,, bres au croc: je vais demander pour vous un ,, congé au Duc de Choiseul, & nous verrons ,, ce que nous pourons faire pour vous." Vous avez parlé, votre serviteur a écouté, obéï avec reconnoissance; & je suis resté Votre intention premiere, Monsieur le Duc, étoit de me faire retourner en Russie: mais le détrônement subit de Pierre III. & sa mort qui suivit de près, vous firent donner ordre au Baron de Breteuil, qui étoit déjà à Varsovie, de retourner à Petersbourg; & je reçus celui de rester encore à Paris.

Après celà il fut question de l'ambassade pacifique de M. le Duc de Nivernois en Angleterre. Il fallut choisir un Sécrétaire d'ambassade. Trois sujets, dont j'étois un, furent mis sur les rangs & envoïés sous différens prétextes chez M. le Duc de Nivernois. Le choix tomba sur moi, & j'avoue avec bien de la reconnoissance que toute l'influence de ce choix vient de vous, Monsieur le Duc. J'ai taché de le justifier par ma conduite, par mon travail, par ma douceur, & par mon zele à courir au devant de tout ce qui pouvoit être agréable & utile. J'ose dire que j'ai rempli tous vos désirs, que M. le Duc de

de Nivernois est content de moi, & que ma conduite m'a attaché son affection.

Réponse de Monsieur D'Eon.

J'ai apporté à Versailles, il est vrai, les ratifications du Roi d'Angleterre, à votre grand étonnement, & à celui de bien d'autres. Je dois cela aux bontés du Roi d'Angleterre, à celles de Milord Bute, de M. le Comte de Viry, de M. le Duc de Nivernois & enfin à mon savoir faire Vous pouvez vous rappeller la lettre particuliere que M. le Duc de Nivernois vous écrivit à ce sujet.

Il est certain que ce voïage m'a été païé comme celui de Pétersbourg, qui ne m'a pas été païé. En voici la preuve. M. de Newille a apporté le traité à Londres & a eu 24000 *l.* en présent de sa Cour. J'ai porté les ratifications du traité à Versailles & j'ai eu 6000 *l* en présent de ma Cour, que je n'ai pas encore palpées. Je vous supplie, Monsieur le Duc, de ne pas vous facher contre moi, car mon cœur est reconnoissant & peu interessé. Je regarde la fortune comme ma servante, & je lui donnerois volontiers cent coups de pied dans le ventre.

La chose qui touche le plus mon cœur, qui m'éleve le plus l'ame, & que je prise cent fois plus que l'or, l'argent

Lettre de M. le Duc de Praslin.

Vous êtes enfin venu nous apporter les ratifications de l'Angleterre.

Ce voïage vous a été païé comme auroit pu l'être celui de Pétersbourg.

Et Sa Majesté vous a récompensé comme si vous aviez fait dix campagnes de guerre.

& la fortune, c'est certainement la grace de la Croix de St. Louïs qu'il a plu au Roi de m'accorder. Cette grace est d'un prix infini pour un homme comme moi, qui ne vit de gloire. Je serois à présent dans l'état d'un roi fortuné, si mes petites dettes étoient païées, & si l'on ne me faisoit pas l'injustice de regarder en ingrat l'homme qui se pique le plus de gratitude.

Comme il est cependant nécessaire de vous prouver, Monsieur le Duc, que je puis avoir mérité la croix de St. Louis, autant par *mes campagnes de guerre*, je joins ici copie des certificats de Monsieur le Maréchal & de Monsieur le Comte de Broglio. Je me ferai en tout tems & en tout lieu gloire de montrer les certificats de pareils généraux, parceque j'ai le cœur reconnoissant, & que je suis le serviteur très humble des événemens.

Réponse de Monsieur D'Eon.

Satisfait ou mécontent, je continuerai, Monsieur le Duc, à vous demander toujours respectueusement justice sur le paiement de mon premier voïage en Russie, & je ne cesserai point de servir le Roi avec mon zele ordinaire.

Je ne demande pas des récompenses, je demande le paiement de

Lettre de M. le Duc de Praslin.

Si ce tableau, Monsieur, vous offre des sujets de mécontentment, je vous avoue que je serai obligé de renoncer à vous emploir, de peur de manquer de moiens suffisans pour récompenser vos services. Mais j'aime mieux présumer que vous en sentirez la vérité, & que vous mettrez à l'aveuir plus de confiance en ma bonne

Réponſe de Monſieur D'Eon.

de ce qui m'eſt dû. Je l'ai demandé & je le demande avec inſtance & avec reſpect, pour être en état de bien ſervir le Roi. Comment mon eſprit peut-il travailler tranquillement en Angleterre, tandis qu'il eſt tourmenté en France par des dettes? Je reſpecte votre œconomie, qui ne veut pas païer mes petites dettes, mais je reſpecte encore plus votre juſtice qui doit les païer.

Si un Marquis, Monſieur le Duc, avoit fait la moitié des choſes que j'ai faites depuis dix ans, il demanderoit au moins un brevet de Duc ou de Maréchal; pour moi je ſuis ſi modeſte dans mes pretentions, que je demande à n'être rien ici, pas même Sécrétaire d'Ambaſſade.

D'après ce petit tableau, je vous ſupplie, Monſieur le Duc, de juger ſi mes repréſentations ſont mal fondées. Oui, j'ai toujours eu & j'aurai toujours la plus grande confiance dans vos bontés pour moi: mais de grace faites-moi païer ma courſe de Ruſſie pour appaiſer mes créanciers. Je ne demande rien pour mon petit bien de patrimoine que j'ai vendu & diſſipé au ſervice du Roi.

Je ne connois pas la dépenſe du Plénipotentiaire M. de Newille à Paris. Il peut bien ſe faire qu'il aît des principes d'œconomie que je n'ai pas. Il a eu ſes modeles, j'ai les miens,

Lettre de M. le Duc de Praſlin.

ne volonté pour vous, qu'en des repréſentations auſſi mal fondées.

Je ne dois point oublier de vous dire que je n'ai pas apperçu que le caractere de Plénipotentiaire engageât M. de Newille à faire ici aucune dépenſe. Je le vois toujours tel qu'il étoit

Réponse de Monsieur D'Eon.

miens, & sans m'arroger le droit d'entrer dans le détail de sa maison; je dirai que pour moi, M. le Duc de Nivernois ne m'a donné aucun exemple d'épargne, quand il s'est agi de soutenir la nation. La vie & l'allure de Paris sont bien différentes de celles de Londres pour le prix & la maniere. J'en appelle à la conscience de M. le Duc de Nivernois; & j'en appellerai à celle de M. le Comte de Guerchy lorsqu'il connoîtra Londres. *Omnis comparatio claudicat.*

D'ailleurs il faut voir & examiner mes comptes; il faut s'informer à Londres si je fais une dépense folle & extravagante. J'ai tout fait pour le mieux & la décence, sans avoir envie de faire le représentant & le représentatif. Je n'ai jamais été à la tête d'aucune maison, excepté de celle de mon pere, & un an après elle est tombée en ruine.

Lettre de M. le Duc de Praslin.

étoit auprès de M. de Bedfort, & rien ne peut me faire soupçonner la nécessité des fraix extraordinaires, auxquels vous vous êtes livré sur le compte de M. de Guerchy, & qui sont extrêmement déplacés. Je ne vous cache pas que j'ai trouvé très mauvais que vous aiez fait autant de dépense aux dépens de quelqu'un que j'aime, à qui je m'intéresse autant, & qui vous a donné sa confiance sur ma parole. J'espere qu'à l'avenir vous serez plus circonspect dans vos demandes, & plus attentif à ménager l'argent d'autrui; & que vous vous attacherez autant à lui être utile, que vous l'avez fait auprès de M. le Duc de Nivernois.

Si

Réponse de Monsieur D'Eon.

Si vous voulez me connoître, Monſieur le Duc, je vous dirai franchement que je ne ſuis bon que pour penſer, imaginer, queſtioner, réfléchir, comparer, lire, écrire, ou pour courir du levant au couchant, du midi jusqu'au nord, & pour me battre dans la plaine ou ſur les montagnes. Si j'euſſe vécu du tems d'Alexandre ou de Dom-Quixotte, j'aurois été ſûrement Parménion ou Sancho Pança. Si vous m'ôtez de-là, je vous mangerois, ſans faire aucune ſottiſe, tous les revenus de la France en un an; & après cela je vous ferois un excellent traité ſur l'œconomie. Si vous voulez en avoir la preuve, voïez tout ce que j'ai écrit dans mon hiſtoire des finances, ſur la diſtribution œconomique des déniers publics dans un état; & voïez toute la prétendue dépenſe que j'ai faite dans la maiſon de M. le Comte de Guerchy. Je pourois cependant défier les intendans & œconomes de trouver dans mes comptes, une dépenſe inutile de 15 ou 20 guinées ſur le total.

Si ce n'étoit pas à vous, Monſieur le Duc, que j'euſſe l'honneur d'écrire, je me ſervirois du proverbe: *Voilà bien du bruit pour une omelette au lard.*

Quoi qu'il en ſoit, la connoiſſance que j'avois de moi-même, m'avoit déterminé a repréſenter à M. le Duc de Nivernois avant ſon départ, combien peu j'étois propre à conduire une maiſon; qu'il vaudroit mieux qu'un autre prit le ſoin de la maiſon de M. le Comte de Guerchy; que j'étois uniquement bon pour m'occuper des affaires du Roi, & que j'aimerois mieux vivre en liberté & à ma fantaiſie, ſur les appointemens qu'il vous plairoit m'accorder.

M.

Réponſe de Monſieur D'Eon.

M. le Duc de Nivernois m'a répondu. „ Non, je ne veux pas de cet arrangement: il „ eſt plus convenable, mon cher D'Eon, mon „ petit D'Eon, que vous viviez dans la mai- „ ſon de M le Comte de Guerchy, & que „ vous lui païez une petite penſion." J'ai obéi bien malgré moi: il l'a voulu & voilà ce qui en eſt arrivé. Je ſuis innocent du mal qui a pu en réſulter & je m'en lave les mains; mais dans ma conſcience je ne crois pas qu'il y ait un chat à fouëtter pour cette dépenſe.

J'ai eu l'honneur de vous écrire tout ceci, Monſieur le Duc, avec d'autant plus de confiance que la perſuaſion que j'ai de votre amour pour la vérité ne me fait naître aucun doute ſur la maniere impartiale dont vous devez juger mes raiſons.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect.

Je ſuis très parfaitement, Monſieur, votre très humble & très obéiſſant ſerviteur.

Signé, *le Duc de Praſlin.*

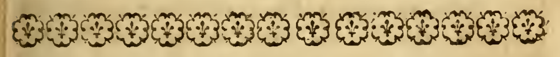
P. S. Du 25 *Septembre.*

J'aurai l'honneur de vous obſerver, Monſieur le Duc, que vous ne m'avez pas répondu ſur mon traitement & ſur mon état futur, ſuppoſé que mes foibles ſervices puiſſent être encore ou utiles ou agréables.

Note Sur la Lettre de M. le Duc de Praſlin.

QUAND on compulſeroit tous les faſtes & toutes les archives du dépôt des affaires étran-

étrangeres à Verſailles, je ne crois pas qu'on pût jamais trouver une lettre écrite dans ce goût par un Sécrétaire d'état à un Miniſtre du Roi dans une Cour étrangere & qui a bien ſervi ſon maître.



Lettre de M. de Sainte-Foye à M. D'Eon.

à *Verſailles* le 18 *Septembre* 1763.

VOUS aurez reçu hier, mon cher D'Eon, une épitre de notre principal qui vous a dû paroître bien ſeche; j'aurois fort déſiré de vous écrire par le même courier, afin de calmer un peu la fermentation qu'elle excitera peut-être en vous; mais un maudit rhumatiſme me retenoit au logis, où je n'ai ſu que ce matin le départ de la lettre. C'eſt le moment d'opter entre la philoſophie & la politique: celle ci vous engagera à vous taire & à prendre votre parti, comme le Maréchal de Villars diſoit qu'il l'avoit fait ſur quarante & tant de déboires qu'il avoit éprouvés dans ſa vie: le chemin de la fortune eſt toujours ſemé de quelques épines, & qui n'y trouveroit que des fleurs, n'en connoîtroit pas aſſez le prix, quand il y ſeroit parvenu. Si vous agiſſez en philoſophe, je vous le dis, mon ami, avec toute la franchiſe dont mon cœur a droit d'uſer envers le vôtre, vous ferez mal, vous en ferez la dupe, & vous vous perdrez ſans que perſonne ſeulement vous plaigne. Le public croira impitoïablement que vous êtes une mauvaiſe tête; & l'auſtérité de notre principal ne permettra pas aux indifférents de penſer d'une autre

autre manière. Soïez sûr que vous avez des envieux, des ennemis grands & petits, & comptez que mille-gens diront que vous avez perdu par votre faute une fortune rapide: * (A) enfin tâchez de vous regarder dans un miroir fidele, & soïez persuadé que personne au monde Anglois, Russe, ou François ne sera étonné de vous voir officier auprès de M. le Comte de Guerchy *(B) & comme Sécrétaire d'Ambassade après avoir rempli passagerement le Ministere. Confiez-vous en mes vuës qui sont droites,

---

* (A) Je ne sais pas trop ce que veut dire mon ami de Sainte-Foye *avec sa fortune rapide*. M. le Comte de Guerchy, le lendemain de son arrivée à Londres, me dit aussi que j'avois fait une fortune trop rapide: je lui répondis: „ Monsieur, je ne vous entends pas: ne suis-je pas fils, „ petit fils, arriere-petit-fils, &c. de M. D'Eon? Où est „ donc ma fortune? Est-ce qu'un jeune homme, de fa„ mille noble, Capitaine de Dragons, Chevalier de St. „ Louis, qui a été pendant 9 à 10 ans premier Sécrétaire „ de plusieurs grandes ambassades, fait une fortune rapi„ de, en devenant Résident, puis Ministre-Plénipotentai„ re sans l'avoir demandé?" Si j'avois les 120000 l. ou 40 mille-écus de M. de Monteil, dont parle Sainte-Foy en badinant, cela pouroit s'appeller une fortune: mais le Ministre ne m'a jamais rien donné, ni même proposé pour mes appointemens de Résident & de Plénipotentiaire. Ainsi quand la Cour me feroit de cette maniere Empereur dè la Chine, je donnerois la place à qui voudroit. J'ai donc fait une grande fortune, depuis environ 18 mois que je suis à Londres pour la conclusion du grand ouvrage de la paix, je n'ai pas reçu 6000 de la Cour & j'ai dépensé plus de 18000 l. de mon argent suivant le compte que M. le Duc de Nivernois a vu. Si je continue à faire fortune de la sorte, ma foi je pourrois bien aller à l'hôpital.

* (B) Je prie M. de Sainte-Foye de relire sa lettre du 4 Décembre 1762, par laquelle il me conseille tout le contraire de ce qu'il veut me persuader ici. Si M. Regnier de Guerchy étoit un Rohan, un Beauffremont, un Choiseul,

tes, en mes conſeils qui ſont ſages & dictés par une petite expérience de ce païs-ci, qui en vaut bien une vieille. Ne me donnez pas, je vous prie, le chagrin de vous voir traiter avec rigueur & mécontentement, tandis que vous avez mérité cent fois mieux.

Lettre de M. d'Eon à M. de Sainte-Foye.

à *Londres* le 25. *Septembre* 1763.

J'ai reçu, mon cher ami, l'épitre de votre principal auſtere, & j'y ai répondu ſuivant toutes les régles de la logique d'Ariſtote, & vous ſavez que je ne me ſers jamais de l'éclat trompeur de la rhétorique, dont les ornemens entaſſés ne ſont propres qu'à cacher & étouffer ſouvent la vérité. Je vous répondrai donc, avec toute la franchiſe de l'amitié & avec tout le ſang-froid de la philoſophie. Avalez des couleuvres, me dites-vous, & tout ira bien. Si je voulois faire le mauvais plaiſant, je vous dirois que j'en ai tant avalées que j'ai preſque aquis la prudence des ſerpens. Je connois mieux que perſonne tou-

ſeul, un Broglio, un Briſſac, &c. &c. à la bonne heure: mais on ſait parfaitement que M. Regnier ne tire toute ſa force & toute ſa gloire que de l'honneur qu'il a eu d'épouſer une Harcourt. Or Guerchy eſt dans la coutume de Champagne, & ſuivant le texte de cette coutume, *la Truie n'anoblit pas le cochon*. Il ne faudroit pas remonter bien haut pour trouver M Regnier, dont il deſcent en droite ligne, ſimple bailli à Auxerre. Dailleurs ſi un *Regnier* a épouſé *une Harcourt*, *un D'Eon* a épouſe une *Demoiſelle de la Fonds petite-fille de Blanche de Courtenay*.

toutes les épines, toute l'amertume, toute la coloquinte de la politique; & les démarches que je fais aujourd'hui ne sont autre chose que le dévelopement de cette connoissance, que mon expérience a mise en action. Je m'écrierois volontiers *Vanitas vanitatum & politica vanitas*, & vous pourriez vous en rapporter à moi, si vous vouliez. Je ne vous pardonne point cependant l'idée que vous avez de la philosophie. Vous m'assurez que je me perdrai sans que personne me plaigne, & que le public croira impitoïablement que je suis une mauvaise tête, le tout à cause de l'austérité du *principal*. Je conçois à merveilles qu'un maltraité qui va douloureusement faire le pied de grue dans l'œil de bœuf, & qui appelle cela de la philosophie, pourroit très justement encourir l'anathême que vous me dénoncez: mais ce que je ne conçois point du tout, c'est que je doive promener d'antichambre en antichambre des regrets que je n'aurai point, & déposer mes vaines tribulations aux pieds de toutes les pagodes encensées. Je vous dirai de plus que l'espèce de public dont vous me parlez, change tous les six mois; ses jugemens sont encore plus variables, & que vous savez aussi bien que personne qu'il décide toujours à tort & à travers. L'austérité peut être un excellent manteau aux yeux de ce même public, mais croiez moi c'est un manteu qui s'use comme les autres, & dont votre gai serviteur ne cherchera jamais à se couvrir. Le sage Gassendi répondit au prêtre qui l'admonestoit pour l'autre vie.

Omnia præcepi, mecumque animo ante peregi.

J'imiterai Gassendi & je vous dirai: je me suis regardé dans un miroir fidele, je m'y suis vu des

les pieds à la tête ſans tache, ſans impureté; rai-je aujourd'hui me ſouiller lâchement, & me nentir avec indignité; il ſe peut bien que peronne au monde Anglois, Ruſſe, ou François ne fût étonné de me voir officier auprès de M. e Comte de Guerchy comme Sécrétaire d'Ambaſſade; mais il ſuffit que j'en ſois étonné moinême, pour ne pas ſouſcrire à cette démarche; on doit ſe reſpecter un peu, ſur-tout lorſqu'on eſt ſur le théatre: je vous proteſte donc que mes amis n'auront point lieu de ſe chagriner de ma rétendue humiliation, ni mes ennemis de s'en éjouïr.

J'abdiquerai mon Miniſtere *Paſſager* comme Dioclétien abdiqua l'empire; Tonnerre ſera our moi Salone, avec cette différence, que ma naiſon eſt toute bâtie, & que je ne regarderai oint derriere moi comme fit cet Empereur.

Adieu, mon très cher ami, vous voïez que evant vous je penſe tout haut, & que mon mitié eſt auſſi cordiale que ma philoſophie eſt ntrépide.

P. S Mille tendres, ſinceres, & reſpectueux omplimens à Madame & à Monſieur de Brige t à toute votre maiſon, pour laquelle, ainſi ue pour vous, mon cœur conſervera toujours a plus pure & la plus parfaite reconnoiſſance: e ne vous fais nullement reſponſable d'aucun vénement à mon égard J'ai bon dos, & mon ſtomac aſſez robuſte, pour ſoutenir toute ſorte e nourriture, même le *roas beaf* & le *pudding*.

Je ſuis ajourd'hui accablé d'écritures pour Monſieur le Duc de Praſlin, Monſieur le Duc e Choiſeul, Monſieur le Duc Nivernois, & Monſieur le Comte de Guerchy. Rapportez-ous en à moi pour enterrer la ſinagogue avec ous les honneurs de la guerre. Se-

Second P. S. Du 25 *Septembre*. Au ſoir.

Les Rois qui ont eu à cœur les affaires de leur Empire, ſe ſont appliqués à mettre à leur tête des perſonnes de mérite, ſans avoir égard à la haute naiſſance, étant très parſuadés qu'elle étoit ſouvent un obſtacle aux grandes qualités. Celle du Cardinal d'Oſſat étoit ſi obſcure que l'on n'a jamais connu ſes parens (& graces à Dieu les miens ſont connus) mais cette baſſeſſe d'extraction étoit relevée par des qualités ſi éminentes que Henri le Grand, qui connoiſſoit les hommes, après l'avoir emploïé dans les plus importantes affaires, obtint pour lui la premiere dignité eccléſiaſtique. Le Préſident Jeannin fait encore bien honneur aux lumieres de ce grand Roi dans le choix de ſes miniſtres; celui-ci étoit d'une famille honnête, mais de celles que le préjugé biſare place dans la claſſe des roturiers. Ces deux hommes ont aquis certainement la plus haute réputation, & ont joui de toutes les faveurs dues au mérite, à l'expérience & aux ſuccès; & leurs négociations ſont ſeules capables d'inſtruire un Ambaſſadeur, & d'en faire un Miniſtre accompli.

Les Grands Seigneurs ne ſont réellement propres que pour faire figure; & loin de tirer avantage d'être emploiés en qualité d'Ambaſſadeurs, ils ont beaucoup plus à rougir de leur incapacité reconnue.

Le Préſident Jeannin fut envoïé Ambaſſadeur en Eſpagne, ce qui lui a vallu depuis le nom de Jeannin de Caſtille. Les fiers Eſpagnols qui connoiſſoient l'extraction de ce grand homme ſe plaignirent à leur Roi que les François avoient tant de mépris pour eux, qu'ils lui envoïoient un

un Ambaſſadeur, qui n'étoit pas ſeulement gentil-homme. Le lendemain de cette plainte, l'Ambaſſadeur eut ſon audience, le Roi en conſéquence lui demanda : êtes-vous gentil-homme? Il répondit, „ *Oui, ſi Adam l'étoit.* " De qui êtes-vous fils? continua le Roi : le Préſident répliqua, *de mes vertus.* Ces paroles pleines de nobleſſe & de vérité frapperent le cœur du Roi, qui l'honora d'un accueil favorable & l'écouta. Il aquit dans la ſuite l'eſtime parfaite de S. M. & la vénération des grands, & il traita avec tout le ſuccès à cette Cour, où il fut généralement regretté.

Un auteur impartial a dit du Préſident Jeannin „ je ne ſais point ſi *Autun* doit tirer plus „ d'avantage d'avoir été appellé l'émule de Rome, que d'avoir donné le jour au Préſident „ Jeannin. "

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

Les 9, 10 & 11 *Septembre* 1763.

PARDIEU, mon cher ami, c'eſt une terrible choſe qu'une tête de Dragon, & quand cela ſe cogne contre une tête de Miniſtre, (comme mon ami Praſlin) autant vaudroit ſe trouver à un tremblement de terre. Sérieuſement parlant, vous avez mal fait de lui écrire cette diable de lette qui l'a tant ému; & vous avez mal fait auſſi, avec votre permiſſion, mon cher ami, de faire dépenſer à Guerchy près de la moitié des appointemens qu'il a par mois. Mais ce n'eſt pas le tout de gronder, il faut aller au

fait & au remède. Il y a deux choses à mettre hors de souffrance.

1°. Votre état à venir, c'est-à-dire, à l'arrivée de l'Ambassadeur.

2°. La dépense actuelle à païer. *Sur ce dernier point, je crois qu'une gratification, soit sous votre nom, soit sous celui de M. de Guerchy, mais dans l'un & l'autre cas au profit de celui-ci, servira à boucher le trou de vos diners, & on n'en parlera plus.* Quant au premier article, celui de votre existence future à Londres, voici je crois [*mais je n'en suis pas sûr*] comme cela s'arrangera, & si je ne me trompe bien fort, vous en serez content. *Vous serez les fonctions & le travail d'un Sécrétaire d'Ambassade, mais vous n'en prendrez point le titre. Vous reprendrez celui de Résident & on vous enverra pour cela de nouvelles lettres; attendu qu'il s'est glissé par mégarde, dans les premieres, une clause qui ne les rendoit valables que jusqu'à l'arrivée de l'Ambassadeur. Lorsque l'Ambassadeur partira au commencement de l'été de chaque année pour venir passer trois mois à Paris, vous tirerez alors de votre poche votre Résidence; & vous ferez les affaires en cette qualité jusqu'au retour du pauvre Guerchy, que vous les remetirez en poche, & ainsi de même chaque année* *. Après y avoir bien mûrement & amicalement réfléchi, je trouve que cet arrangement est fort bon pour vous.

Car

---

* Depuis que la politique existe sur la surface de la terre, je défie que l'on puisse me citer l'exemple d'un pareil tripotage & commérage; & cela uniquement pour le plaisir de mon pauvre ami Guerchy, qui veut toutes les années aller faire son petit tour à Paris & à son régiment.

Car enfin vous ferez, moïennant cela, Réfident pendant quelques années * à la plus importante Cour de l'Europe : à votre egard, cela vous vaudra mieux que d'être Miniftre Plénipotentiaire ailleurs, & vous ne fauriez manquer d'arriver par là, ou à une retraite fort honorable, ou à quelque belle & bonne place à Verfailles : † or comme en toute chofe il faut confidérer la fin, j'argue de tout ce que deffus que vous devez être content. Quant aux appointemens, je penfe qu'il faut qu'on vous donne douze mille livres par an, foit comme appointemens foit par forme de gratification ; & je penfe que, fi on vous les donne, vous devrez encore être fort content du côté de la finance. A ce propos je vous prie, mon cher ami, de fonger à une vérité que j'ai reconnue également vraie dans tous les païs : c'eft qu'excepté dans les places, qui par elles-mêmes affichent la grande repréfentation, ce n'eft point par la dépenfe que la confidération s'obtient, c'eft même plutôt par la modeftie & par l'œconomie. Cela eft auffi vrai à Londres qu'ailleurs, & notre ami le Comte de Viry en eft un bel exemple.

Adieu,

* M. le Duc de Nivernois, avec fa permiffion, fe trompe ici : il veut dire apparamment que je ferai Réfident pendant quelques mois de quelques années, car je ne pourrai point être Réfident pendant quelques années, puifque je ferai occupé fans ceffe à remettre dans ma poche & à tirer de ma poche ma Réfidence pour boucher le trou de l'abfence ou de la lacune de M. le Comte de Guerchy.

† C'eft précifément *cette belle & bonne place à Verfailles* dont je ne veux point ; j'ai toujours défiré fervir le Roi dans les Cours étrangeres ou à mon régiment ; mais Monfieur le Duc de Praflin, par une grace toute particuliere, veut forcer ma vocation : qu'il tache donc de rendre cette *grace efficace* pour forcer la volonté de mon cœur.

Adieu, mon cher Dragon Follet *, je vous embraſſe très tendrement & vous prie de dire mille choſes pour moi au bon Mathy. Ma famille & Madame de Rochefort vous diſent mille choſes. Vous l'avez échappé belle de n'être pas au Luxembourg quand vous avez écrit votre belle lettre au Miniſtre, car vous auriez eu les oreilles rudement tirées; mais je crois qu'on les auroit baiſées après pour les guérir.

***

Réponſe de M. D'Eon à Monſieur le Duc de Nivernois.

à *Londres* le *25 Septembre* 1763.

Monſieur le Duc,

Vous l'avez donc juré, *conculcabis leonem & draconem.* La partie n'eſt pas égale, on veut me foudroïer à droite & à gauche: me ſera-t-il permis de m'approprier le reſte du verſet *ſuper aſpidem & baſiliſcum ambulabis.* Si nous n'étions pas heureuſement en pleine paix, vous m'enverriez tout de ſuite me faire tuer à la guerre pour m'apprendre à vivre. C'eſt ſans doute une terrible choſe qu'une tête de dragon à l'épreuve; elle va ſe cognant contre tout ce qui ſe préſente, ſans crainte de la fable du pot de fer & du pot de terre : mais au fait moi-même. Il y a des remèdes pires que les maladies; ceux que vous me propoſez, Monſieur le Duc, ne ſeroient-ils pas un peu de cette eſpéce, & entre au-

* L'avenir nous apprendra ſi j'ai la folie ou la prudence du Dragon.

autres *la petite gratification que l'on doit demander au Roi sous mon nom, pour passer dans une poche étrangere.* Je ne pourrois en conscience consentir à cet expédient qu'avec une belle & bonne quitance par devant notaire, laquelle fut en outre entérinée & homologuée au Parlement: car je suis homme d'ordre, & je crois qu'il vaudra beaucoup mieux à la fin laisser le trou de mes diners ouvert, que de se servir d'un pareil bouchon. Si le Roi veut accorder une gratification au Comte de Guerchy, pour les services qu'il n'a pas encore rendus en Angleterre, à la bonne heure; il est le maître; mais je ne consentirai jamais qu'on la lui demande sous mon nom pour passer dans une poche étrangere. Le Roi est déjà assez trompé sans que je m'en mêle, & je ne veux pas le duper: il est trop bon. Je vois bien que l'intérêt se leve encore plus matin que la politique. L'article de mon existence future à Londres ne me paroît pas moins embarassant, & vous me permettrez de vous dire que c'est bien l'existence la plus compliquée dont j'aïe jamais oui parler. *Sécrétaire & non Sécrétaire, Résident & non Résident, Ministre & non Ministre*, vous me voïez & puis vous ne me voïez plus, je deviens le prothée du corps diplomatique, je suis occupé sans cesse à tirer ma Résidence de ma poche, & à la remettre dans ma poche. Me repondriez vous bien, Monsieur le Duc, qu'en souscrivant à toutes ces alternatives, *in Baroco*, je n'acheterai point *chat en poche.* Car vous devez vous ressouvenir que je n'ai jamais cru que ce fût une mégarde qui s'étoit glissée dans met lettres de Résidence, mais une bien bonne méchanceté du Chevalier Bussy Ragotin. Je ne trouve donc point

que cet arrangement ſoit excellent pour moi, ni que je doive arriver par cette porte à la retraite que vous voulez bien me faire enviſager. *Bartholomée alloit droit au ſolide*, dit feu Jean de la Fontaine; je ſuis Bartholomée à votre ſervice, & je n'apperçois de tous côtés que du très fragile, de l'incertain, pour ne rien dire de pis.

Je vous prie cependant, M. le Duc, de me croire bien reconnoiſſant de toutes vos bontés paſſées & préſentes. J'en conſerverai toujours le ſouvenir le plus vif & le plus déſintéreſſé. Je penſe avec vous que dans les places où il ne s'agit pas d'éblouïr, la conſidération ne s'obtient point par la dépenſe, & je ne doute pas que vous ne penſiez avec votre ſerviteur qu'on ne la gagne point non plus par la léſine. *Eſt modus in rebus*, dit notre ami Horace, que vous portez toujours en poche. C'eſt préciſément ce que j'ai embraſſé. Je me ſuis attaché à ſuivre un honnête milieu, & je crois y avoir réuſſi. Lorſque j'aurai ſoixante-quatre ans, la pierre dans la veſſie, la gravelle dans les reins comme notre cher Comte de Viry, je me propoſe bien alors de l'imiter; mais vous ne voudriez pas qu'un Capitaine de Dragons, Miniſtre Plénipotentiaire, âgé de 34 ans, qui n'a ni pierre, ni gravelle, ni goutte, ni rhumatisme, & qui ſe glorifiera toujours d'avoir eu le Duc de Nivernois pour maître; vous ne voudriez pas, dis-je, qu'il vécût en hermite, ſous prétexte que l'argent eſt bon à ménager; & ne vous fâchez pas ſi je conclus que l'hiſtoire univerſelle de mes diners reſſemble comme deux gouttes d'eau à une négociation de cuiſine. J'en ſuis, je vous aſſure, honteux M. le Duc; mais cette honte ne peut rejaillir ſur moi,

moi; & tout cela ne feroit jamais arrivé, si à votre départ on m'eût fixé un petit état honnête, comme je le désirois. J'aurois vécu à ma fantaisie, & M. de Guerchy auroit envoïé ici son œconome pour diriger la dépense des serviteurs, servantes, chevaux, & Sécrétaires. Car vous savez que c'est avec la derniere répugnance que je me suis prêté à cet arrangement, parceque je n'ai jamais tenu de maison, & que je me suis toujours douté que M. & Madame la Comtesse de Guerchy crieroient horriblement contre la dépense. Je n'y ai consenti qu'à condition que M. l'Escalier en seroit chargé lui-même, ainsi qu'il l'avoit été sous votre régne, & que je n'aurois d'autre soin que de voir tous les mois les états de dépense, & de lui donner de l'argent sur ses reçus & quitances. Tout cela a été fait & est en bonnes règles; mais encore un coup la règle auroit été bien meilleure, si à votre départ on eût vendu, comme je le proposois, tous les chevaux & renvoïé tous les domestiques, à l'exception de deux ou trois que j'aurois gardés. Vous m'avez toujours dit: *non, mon ami, cet arrangement-là ne convient point: il faut simplement renvoïer le grand nombre de domestiques, garder les chevaux, & avoir un petit état de maison honnête, comme il convient à un Ministre du Roi. D'ailleurs Guerchy sera ici à la fin de Juillet ou au commencement d'Août au plus tard; cela ne vaut pas la peine de faire une réforme, & je te donne ma parole d'honneur, que mon pauvre Guerchy trouvera bien tout l'arrangement que j'aurai fait & tout ce que tu feras.* Tachez donc à présent, Monsieur le Duc, de démêler la fusée, & d'arranger tout votre bel arrangement: car je ne con-

connois rien à toute cette horreur de ménage, de crieries, & de plaintes ameres pour avoir voulu bien faire.

Sans reproches, vous m'avez embarqué dans une terrible galere. On ne pourra pas me dire, „ tu l'as voulu *George Dandin* ; je prends le „ ciel & vous à témoins, si je le voulois. Vous „ m'avez toujours dit & répété" *laissez-vous faire & vous vous en trouverez bien* : mais vous savez que ce sont-là *les propres paroles du Pere Girard à la Cadiere & elle s'en est trouvée fort mal.* Quoi qu'il en soit, je suis un animal amphibie.

Si l'on ne veut plus (à cause de la prétendue grande dépense que j'ai faite) me nourrir dans la politique, je monterai sur mon Cheval de Dragon, j'irai fourager. La vie frugale & agitée convient plus à mon tempérament & à mon ardeur pour le service du Roi. Ma philosophie tranquille n'est inquiéte de rien. Le passé m'a réjoui, l'avenir me divertira.

Je réitere ici mes hommages très sinceres, & très respectueux à Madame la Duchesse de Nivernois, à ma petite sainte & à Madame la Comtesse de Rochefort. Je suis malheureusement trop loin d'elle, & je suis trop ancien docteur pour qu'elle puisse me faire venir les oreilles de Midas.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

P. S. J'ai l'honneur d'écrire aujourd'hui, Monsieur le Duc, à Monsieur le Duc de Praslin, à Monsieur le Comte de Guerchy & à mon ami Sainte-Foye; je n'ai rien à me reprocher devant dieu, & devant les hommes. Je me conduis en homme d'honneur, vertueux & cou-

courageux. Je fus bien fâché de me servir d'une main étrangere. M. le Boucher est dangéreusement malade, & M. Bontems est à Paris. Je vous avoue franchement que tout le phisique de l'Ambassade est écrasé ; déjà depuis votre départ deux chevaux sont morts de chagrin.

Lettre de M. D'Eon à M. Moreau Sécrétaire de M. le Duc de Nivernois.

à *Londres* le 25 *Septembre* 1763.

Je n'ai que le tems, mon cher ami, de répondre fort à la hâte à votre lettre du 11 qui m'a fait grand plaisir. Continuez, je vous prie, à me donner de vos nouvelles; mais retranchez tout cérémonial, tout compliment & même votre signature. Je ne veux que des petits bulletins. Songez que je ne suis fier qu'avec les fiers, & indomptable qu' avec ceux qui se hasardent de vouloir me dompter, sans avoir en main les rênes de la justice & de la raison. Je suis de mon naturel doux, pacifique & humble avec les humbles. Autrement on me trouve un pied à terre, & la tête surpassant les cedres du Liban. Soit donc que les dieux majeurs & mineurs ou subalternes soient contents ou non contents de moi, je n'ai rien à me reprocher : ainsi moi je suis content & cela seul me suffit. J'irai toujours mon train, le sort en est jetté; il faut que la bombe creve, le feu est à la mêche : tant pis pour ceux qui recevront les éclablouffures ou les éclats. Ceux qui auront le plus peur reculeront; & le diable m'emporte, si je recule. Tant pis pour ceux qui ne m'ont pas connu : ils appren-

dront à me connoître, & à rendre justice à mon ancien zele qui sera toujours le même, lors qu'on voudra le connoître, le païer & s'en servir. Depuis dix ans je sers presque gratis à pied, à cheval, l'épée & la plume à la main. Je crois qu'il n'y a gueres de suisse fidele qui ait fait un pareil noviciat. J'ose le dire, jusqu'à présent on ne m'a pas encore donné de quoi païer les médecins & chirurgiens qui ont pris soin de mes maladies ou blessures. On peut donc aller chercher des dupes ailleurs, & me laisser tranquile: voilà tout ce que je demande: si on ne veut pas me rendre justice, bon voïage au suppliant & au supplié.

Je suis bien touché de tout cela à cause de M. le Duc de Nivernois, que je porterai toujours dans mon cœur, quelque chose qui arrive. Je ne le rends point responsable des événemens, parceque je suis juste. *Il me dit toujours que je ne connois point les gens à qui j'ai à faire*; je suis peu curieux de les connoître à fond; mais c'est parceque je les connois assez, que je ne veux pas les connoître d'avantage. Eh! à quoi me serviroit cette connoissance, puisqu'ils ne veulent pas de leur côté me connoître?

Tout cela n'arriveroit point, si au lieu de vouloir finasser avec moi, *on avoit voulu marcher dans la grande route de l'usage observé avec les gens d'honneur. Je ne connois que le grand chemin de l'honneur & de la probité, & jamais je ne m'embarque dans les sentiers détournés de la petite négociation & de la basse œconomie. Il faut faire avec moi ce qu'il faut, puis tout va bien; autrement tout va mal.*

Je suis plus sensible, que je ne puis vous l'expri-

primer, au bon souvenir de Madame la Comtesse de Rochefort. Il faut convenir qu'en général les dames ont des yeux de linx & ont l'esprit plus pénétrant que la plupart des Ministres. Je dois lui rendre la justice qu'elle a mieux deviné ce que j'avois dans l'ame, que qui que ce soit. Elle a vu ce que j'avois envie de faire, lorsque je me suis vu traité à mon dernier voïage, comme un postillon que l'on caresse, à qui on donne de quoi boire pour avoir apporté la paix; elle est la prémiere & la seule personne au monde, pour qui j'aïe ôté de ma tête ce qui y étoit gravé; une pareille complaisance ne m'est jamais arrivée dans ma vie, parce que je ne grave jamais dans ma tête que choses équitables, & de-là elle doit concevoir quel est mon respect pour elle. Mais elle se tromperoit, si elle croioit que la trace est totalement effacée de mon cœur: non, elle ne l'est pas. J'ai connu par-là les gens à qui j'avois à faire. Il faut païer le passé, après cela nous verrons l'avenir. Il faut traiter mon traitement, après cela on me trouvera toujours traitable: car j'aime encore plus l'honneur & la vertu que l'argent. Je ne demande d'argent que parceque je n'en ai point, que parceque l'on m'en doit à la Cour, & que j'en dois à la ville & que je ne l'ai pas dépensé pour mon service. Je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un assez hardi dans le monde pour dire que j'ai mangé mon argent à me divertir ou à faire des folies. Ma vie est assez connue & l'on sait que j'ai toujours vecu dans tous les païs sans chevaux, sans cabriolet, sans chien, sans chat, sans perroquet, & sans maîtresse. La seule dépense que l'on pourroit me réprocher est d'avoir achetté plus de livres que je n'en puis lire, &

plus d'armes que je ne puis me ſervir. Mais cette paſſion n'eſt pas capable de ruiner un pauvre homme: & quel eſt l'homme qui ne païe pas le tribut à la nature par quelque foible. Il eſt toujours grand lorsque ſes paſſions ne ſont point baſſes & que dans le cours de ſa vie il ſe ſert de l'argent pour faire du bien & comme d'un honnête domeſtique. La fortune eſt pour moi une P*** à qui je donne cent coup de pieds dans le ventre toutes les fois qu'elle ſe préſente à ma porte avec un air mal-honnête. J'ai habité longtems les contrées de l'Alexandre, & du Céſar du Nord. Il ne me faut pour toute fortune que deux ou trois bons livres & mon épée; avec cela je ſuis riche par-tout; je couche auſſi bien à terre que dans un bon lit. J'eſtime ma vie ſi peu de choſe que je la donne au premier qui voudra ou qui pourra la prendre.

Adieu, mon cher ami, je vous embraſſe de tout mon cœur; embraſſez avec un tendre reſpect votre chere moitié pour moi.

Mon homage reſpectueux & très ſincere au cher illuſtre Barbet, & à toute ſa maiſon: toute Janôtre ou la vôtre vous embraſſe.

Lettre de M. D'Eon à Monſieur le Comte de Guerchy.

à *Londres* le 25 *September* 1763.

Monſieur,

J'ai eu l'honneur de vous marquer par ma derniere lettre du 20, que vos lettres du 4 & 1 Septembre étant arrivées à la fois au moment du

du départ de la poste: il m'étoit impossible de répondre en détail à tous les articles. Je me hâte aujourd'hui à vous faire parvenir mes observations & démonstrations à côté de vos objections & reproches. Si un jour j'ai le bonheur d'être connu plus particulierement de votre Excellence, je suis bien persuadé qu'elle se fera un plaisir & un devoir de rendre toute la justice due à la droiture de mon cœur, & à la franchise de mon caractere.

Reponse de Monsieur D'Eon.

à *Londres* le 25 *Septembre* 1763.

Je suis sensible autant que je dois l'être à l'arrangement que vous me faites envisager d'après votre conférence avec Monsieur de Nivernois, & Monsieur de Praslin; ce que je desire est une chose si juste, que je n'ai jamais douté qu'on n'y acquiesçat à la fin, & je regarde tout ceci comme un *chipotage* passager qui n'est point capable de refroidir pour moi la bonne volonté de Monsieur le Duc de Praslin, de Monsieur le Duc de Nivernois, ni de

Extrait de la Lettre de Monsieur le Comte de Guerchy.

à Jouy le 4. Septembre 1763.

M. De Nivernois m'a dit vous avoir écrit depuis peu au sujet de ce que vous lui aviez mandé relativement au caractere que le Hasard *vous avoit fait donner, & ce que vous desirez à cet égard lorsque je serois arrivé à Londres. Nous avons lui & moi traité cette matiere avec Monsieur de Praslin, & j'ai lieu de croire que cela s'arrangera comme vous le souhaitez.*

de Monfieur le Comte de Guerchy : je pendrai feulement la liberté de vous obferver au fujet *du caractere que le Hafard m'a fait donner*, que Salomon a dit, il y a bien longtems, qu'ici bas tout étoit hafard, occafion, cas fortuit, bonheur & malheur, & que je fuis plus perfuadé que jamais que Salomon étoit un grand Clerc. J'ajouterai modeftement que *le hafard*, qui feroit donner le titre de Miniftre Plénipotentiaire à un homme, qui a négocié heureufement depuis dix ans, n'eft peut-être pas un des plus aveugles de ce monde. Ce qui m'arrive par le *hafard*, peut arriver à un autre par *bonne avanture*.

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

Vous auriez mieux fait de vous en rapporter à nous deux, au lieu d'écrire à Monfieur de Praflin la lettre particuliere dont vous m'avez envoié copie, & qui n'a pas reuffi auprès de lui : je vois bien que vous ne le connoiffez pas encore ; on n'obtient rien de lui, en lui mettant le marché à la main. Cette recette qui effectivement a fouvent été bonne à bien des gens vis-à-vis beaucoup de Miniftres, eft déteftable vis-à-vis de

Réponfe de Monfieur D'Eon.

On ne fauroit plus s'en rapporter que je le fais à Monfieur le Duc de Nivernois, & à Monfieur le Comte de Guerchy : je n'aurois jamais écrit à Monfieur le Duc de Praflin la lettre particuliere dont je vous ai envoïé copie, fi je n'euffe été intimement perfuadé que c'étoit vous écrire à vous-même, Monfieur le Comte, & je ne pouvois mal prendre mon moment, parceque la vérité toute nue eft la même en tout tems

Réponse de Monsieur D'Eon.

tems, à toute heure, & en tous lieux; voilà la recette détestable que j'ai pratiquée depuis mon enfance, & la seule à laquelle je ne renoncerai jamais. Tant mieux pour les Ministres auprès desquels elle a réussi. J'ai tant de respect pour Monsieur le Duc de Praslin, que j'aurois cru manquer & à sa qualité de Ministre, & à celle d'homme intègre qui est bien au-dessus, si je n'avois pas fait usage de cette recette vis-à-vis de lui. Un homme qui a servi sa patrie *totis viribus* & qui auroit lieu de présumer que ses services sont ignorés, ou méconnus, ou inutiles, peut toujours sans offenser personne faire de très respectueuses remontrances. Celui qui seroit Ministre, ou Ambassadeur même par *Hasard*, ne sauroit non plus, sans donner une idée mediocre de son cœur & de son esprit, se préter à des arrangemens qui lui répugneront toujours. Ce n'est pas mettre le marché à la main que de dire *apparement que vous ne voulez plus de moi.*

Je n'ai jamais craint que M. le Duc de Praslin vît les états de mes demandes, & à plus forte raison ceux des dépenses que j'ai dû faire. Je suis fâché seulement que les unes & les autres paroissent trop fortes, quoique les premieres soient justes, &

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

de lui; d'ailleurs vous avez mal pris votre moment.

Comme depuis que nous sommes au monde, nous n'avons rien eu de caché l'un pour l'autre dans les choses qui nous intéressent réciproquement, & que j'ai de plus beaucoup de raisons pour lui communiquer tout ce qui a trait à mon ambassade, je lui ai

Réponfe de Monfieur D'Eon.

& que les dernieres aient été indifpenfables.

J'en appelle aux pièces juftificatives fans nombre que j'ai à produire Il eft très démontré que ce n'eft pas le Miniftre Plénipotentiaire qui a confommé la moitié des appointemens de l'Ambaffadeur. Il y a toujours eu ici un cortége nombreux à païer, nourrir & alimenter aux fraix de l'Ambaffade future, dont il doit faire partie; & c'eft là fur-tout ce qui a produit un fi *grand vuide* dans la caiffe des fonds de votre *premiere mife*, pour parler en termes mercantiles.

J'ai déjà eu l'honneur, M. le Comte, de vous demander l'explication de la phrafe fouflignée à côté, & je vous la demanderai encore avec inftance. Après avoir donné la torture à mon efprit pour la concevoir, je vous avoue que je n'ai pas le bonheur de l'entendre, & que je n'ai jamais été plus pénétré, que je le fuis aujourd'hui, du befoin d'être dédommagé.

Je conçois facilement que ce font les diverfes manieres d'envifager

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

ai fait voir tous —— les états de dépenfe fur mon compte que vous m'avez envoïés, & qui ne l'ont pas difpofé à croire que vous euffiez befoin d'être dedommagé de celles que vous pouviez faire pour le vôtre. *Il a trouvé ainfi que moi que la mienne étoit très forte, puisque la moitié de mes appointemens fe trouve parlà confommée*, au lieu de les avoir emploïés, comme je le comptois, aux dépenfes de ma premiere mife.

Vous n'avez pas vu la chofe telle qu'on l'a envifagée ici, où on n'exi-

ger les choſes qui cauſent la plûpart des malentendus de ce bas monde: j'aurai la petite vanité de croire, que je n'enviſage pas toujours de travers. Le *Haſard* qui m'a fait Miniſtre, auroit bien dû en même tems être aſſez charitable pour m'aſſurer un état quelconque, parcequ'un Miniſtre ſans état eſt un être qui n'exiſta jamais, ou qui exiſta toujours à ſa honte & à celle des autres. J'ai dû prendre un état de moi-même, comme les corps prennent une poſition à raiſon de leur gravitation reſpective. N'éprouvant aucun remord, je dois être à l'abri des reproches; ce ſont des traits impuiſſans qui s'émouſſent contre l'égide de la vérité, de la franchiſe & du déſintéreſſement. Je ſuis flatté cependant, M. le Comte, que vous approuviez quelques uns des diners que j'ai pu

n'exige pas de vous que vous teniez aucun état. Si on l'avoit déſiré, on auroit pris d'autres arrangemens qui n'auroient certainement pas été à mes dépens. *M. de Newille que vous me citez ne tient ici aucun état, il n'y donne pas un verre d'eale, quoiqu'on ſache bien, parmi les deux nations, que par lui-même il auroit de quoi en avoir un. Lorsque vous m'avez mandé, à votre retour à Londres, que vous me conſtituiez en dépenſe, en donnant à diner à M. le Bailly de Fleury & à Madame de Boufflers, j'ai trouvé très ſimples ces* deux diners-là, *ainſi que tous ceux que vous donneriez au Chevalier Carrion, ainſi que je vous l'avois mandé*; mais je n'ai jamais imaginé d'après cela qu'ils s'etendiſſent plus loin, *& ſi vous ne vous étiez pas mis ſur le pied d'en donner, il eſt vraiſembla-*

Réponse de Monsieur D'Eon.

pu donner ; mais en conscience vous n'auriez pas voulu que je vous prévinsse par un courier sur tous les autres : Par le rôle que j'en conserve soigneusement, il n'y en a pas trois d'apparat. Or il est bien facile en calculant tous les fraix de cet article, de se convaincre combien il est médiocre, & combien j'y ai été sobrement.

Quoique vous n'aïez jamais compté avoir 22. domestiques & Sécrétaires à Londres, ils y sont cependant bien effectifs, & je vous proteste qu'il n'y a aucun passevolant. *Les arrangemens qui ont donné lieu à ce nombre ne sont point de mon bail, ainsi je n'en dirai rien.* Mais pour la proportion que j'ai adoptée, je prendrai la liberté, sans me comparer à M. le Duc de Nivernois, d'en maintenir la justesse, & de penser que dans tous les cas on doit compter par tête, & qu'en effet on y compte toujours. Voici

Lettre de M. le Comt de Guerchy.

blable que ceux qui vou en ont demandé le jou de la St. Loüis, n l'auroient pas fait, sa chant que vous n'avie pas de maison.

Je n'ai jamais comp té avoir 22 domestique là-bas, mais même e passant cela pour un mo ment, je n'adopte pa du tout la proportio énoncée dans les obser vations que vous m'a vez envoïées, pou prouver que la dépens actuelle est encore au dessous de ce qu'elle de vroit être relativemen à celle de M. de Niver nois. Le Sr. l'Escallie s'est trompé sur cel lourdement dans son cal cul, attendu que la ta ble d'un Ambassadeu de plus ou de moins, se lon l'état que M. de Ni vernois avoit, & qu doit être le mien, *fai un*

Réponse de Monsieur D'Eon.

ci comme je le prouverois géométriquement.

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

une grande différence, ce n'est pas du tout là le cas de compter par tête.

1°. Un homme quelconque ne peut se mésurer, même, dans l'opinion, que par un ou plusieurs hommes. Il y a même plusieurs proverbes qui serviroient à prouver la vérité de ceci. On dit communément. *Il est bête comme mille hommes*; *il est méchant comme quatre*; *il est ladre comme dix*: c'est la seule échelle dont on puisse se servir, excepté dans certains cas, *où les hommes se mesurent par les femmes.*

2°. Un Ambassadeur quelconque équivaut à un demi-homme, ou à un homme entier, ou à vingt hommes, ou à mille hommes, ou à dix-mille.

3°. Il s'agiroit de trouver la proportion existante entre un Ministre Plénipotentiaire Capitaine de Dragons, qui a fait dix campagnes politiques [*sans compter les Campagnes de Guerre*, comme dit M. le Duc de Praslin] & un Ambassadeur Lieutenant-Général qui débute.

4°. En admettant que cette proportion fut décuple, le taux des dépenses seroit toujours en faveur du Ministre Plénipotentiaire, papiers sur table. C. Q. F. D.

5°. Tout le monde comprendra que les domestiques, servantes, chevaux & Sécrétaires ont mangé, & continuent de manger la même quantité de ration, sous le bail du Plénipotentiaire D'Eon, que sous celui de Monsieur le Duc de Nivernois. Il sont toujours restés sous

le même atmosphere & avec le même appétit donc il faut compter géometriquement par tête.

Réponse de Monsieur D'Eon.

Le doute que vous avez sur les gratifications que j'ai fait donner, seroit bien capable de m'allarmer, si je n'avois pas la conviction la plus intime de votre candeur. J'ai pu oublier peut-être d'en former un état de *dépenses secretes*, mais sans doute que je devois le faire. Je n'ai aucunes dépenses secretes ; toutes celles que j'allégue sont *palam omnibus*, elles peuvent souffrir le creuset à votre arrivée ici. A certains jours de fête, M. le Comte, il faudra bien, malgré vous, distribuer des gratifications à ceux qui viendront vous donner les violons, & les aubades à votre porte, comme tambours, fifres, trompettes des gardes & des invalides, les bouchers, les boueurs, les sonneurs, les valets & pages de la Cour, sans compter que les ramoneurs de cheminée viendront aussi vous donner le carillon. Depuis le départ de M. le Duc de Nivernois ils sont venus à ma porte. 10.

Lettre de M. le Comt[e] de Guerchy.

J'ai vu sur les é[-]tats de l'Escallier diffé[-]rents articles de dépens[e] pour des gratification[s] données par votre or[-]dre : je ne sais si j[e] les aurois fait donne[r] étant sur les lieux : ce[-]la peut être suivant le[s] circonstances, mais cer[-]tainement en mon ab[-]sence je ne suis tenu [à] rien, sur cela : ainsi j[e] vous prie de les suppri[-]mer entierement pou[r] l'avenir. S'il y en [a] d'indispensables pour l[e] service du Roi, l'usa[-]ge, me semble, est d'en former un état qu'on porte en dépense sécrete au Ministre.

Réponse de Monsieur D'Eon.

1°. Quand j'ai remis au Roi mes lettres de ..ésident.

2°. Quand j'ai eu mon audience de Ministre ..lénipotentiaire.

3°. Le jour de la naissance du Roi.

4°. Le jour que la Reine est accouchée du ..eune Prince Frédéric.

5°. Le jour de l'anniversaire du couronnement du Roi, qui étoit le 22 Septembre.

Il faut absolument donner à tous ces gens-là, ..ans quoi ils ne quittent pas la porte, font un ..abbat abominable & finissent par la danse des *..ocus.* [Je suis heureusement à marier] Mais ..e sera votre affaire quand vous serez à Londres. ..emandez à M. le Duc de Nivernois: pendant ..on ambassade ici, il lui en a couté plus de 150 ..uinées pour toutes ces aubades; aussi les bouchers ont bien fait retentir le bruit de sa grande ..éputation & jamais il ne leur est venu dans l'esprit l'idée de danser à sa porte la danse des *Cocus.*

Réponse de Monsieur D'Eon.

Par ma derniere let..e du 22 Septembre je ..ous ai démontré suffisamment l'impossibili..é de vous passer d'une ..etite maison. Si j'a..ois pu deviner votre ..tention, je n'aurois ..as loué cette petite ..aison, *où je vais ..rendre un logement dé..ent ainsi qu'il me convient,*

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

Suivant le détail que vous me faites de la Maison de Milord Holland, je crois que nous y serons un peu à l'étroit; mais comme ce ne sera que momentanément, je prendrai sur cela mon parti, & mon intention n'est pas du tout de louer une autre maison. Excepté vous à

vient, & ainsi que vous m'en prévenez obligeamment. Je vous remercie de m'avoir distingué de ceux qui seront l'un sur l'autre, Sécrétaires & domestiques, d'autant plus que je n'aime point à avoir le dessous : ce n'est pas cependant que, si le bien de l'état l'exigeoit, je ne pusse négocier dessous comme dessus. J'ai mangé de la vache enragée politique ; passez moi l'expression, mais il y a tems pour tout ; & je m'apperçois après toutes mes fatigues qu'on gagne encore plus à negocier dans un fauteuil à bras, qu'à courrir les déserts de la Pologne, de la Lithuanie, de la Courlande, de la Livonie, de la Finlande, de la Carélie, de l'Ingrie, de la Moscovie, &c. &c.

J'ai déjà eu l'honneur, Monsieur, de vous faire mes sinceres re-

à qui un logement dé cent convient, tout l reste sera l'un sur l'au tre, comme M. Moni & deux de mes ami que j'emmêne ; à plu forte raison les sécrétai res & domestiques. Ma dame de Guerchy donn sur cela ses ordres à Ca chet : elle lui en donn aussi relativement à c que vous m'avez man dé pour les meubles d L'Escallier. Je pré vois que je vous trou verai établi dans cett maison ; car quoiqu'o me dise toujours qu'i faudra que je parte à l fin de ce mois, j'entre vois qu'on ne me don nera mes instruction qu'en partant pour Fon tainebleau. Ce voiag est fixé au 4 Octobre & vous savez, je crois, que je dois passer & m'arrêter à Dunquer que, ce qui me retar dera encore un peu.

Adieu Monsieur, je désire & même j'espere fort trouver dans la sui te

Réponse de Monsieur D'Eon.

ɛmercimens pour tou-ɛs vos offres gracieuses e services ; à l'égard es espérances à venir, aurai celui de vous a-ouer franchement que ɛ suis le second tome e ma sœur Anne de a barbe bleue qui re-ardoit toujours, & ne voïoit rien venir, & ce-a m'engage souvent à chanter en faux bourdon e beau refrain.

Belle Philis on désespere
Alors qu'on espere toujours.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Lettre de M. de Comte de Guerchy.

-te des occasions de vous donner des preuves de mon estime & de mon amitié dans un autre genre, & je les saisirai avec grand empresse-ment.

Signé *Guerchy.*

NOTE.

Le 17 Octobre 1763, jour de l'heureuse arri-'ée de M. le Comte de Guerchy à Londres, il n'a demandé si je ne me repentois pas de lui a-'oir écrit cette lettre. J'ai répondu, non Mon-ieur, & si vous m'écriviez encore une lettre lans le goût de celle de Jouy en datte du 4 Sep-embre, je serois forcé de vous faire une contre-éponse dans le même genre. Il m'a ajouté qu'il ;arderoit toute sa vie mon original. J'ai répli-ιué que, s'il avoit peur de le perdre, je lui of-rois quatre-duplicatas de moi *ne varietur* ; & 'est peut-être pour obvier au malheur de cette ruelle perte, que l'imprimeur a jugé à propos e tirer deux-mille copies de la susdite lettre, afin u'elle soit jugée par la postérité qui n'aura point 'egard pour les personnes, & qui ne se laissera

point

NOTE.

point éblouir par les charmes enchanteurs d'une amitié triumvirale de trente années paſſées.

Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres* ce 27 *Septembre* 1763.

Monſieur,

MILORD Halifax m'a envoïé hier au ſoir les deux paſſe-ports ci-joints du Roi d'Angleterre, que j'avois demandés dès le commencement d'Août à feu Milord Egremont. Je ne perds pas de tems pour avoir l'honneur de les faire parvenir à votre Excellence. L'un eſt pour ſa perſonne, & l'autre eſt pour le bagage qui ira à ſa ſuite.

J'ai reçu hier par la poſte, dans un de mes paquets, une lettre que j'ai reconnu être de vous, Monſieur, pour M. le Duc de Bedford, & je la lui ai fait parvenir ſur le champ.

Je ſupplie inſtamment votre Excellence d'avoir la bonté de demander pour moi à M. le Duc de Praſlin mes lettres de récréance auprès de cette Cour. Cette petite formalité eſt abſolument néceſſaire, quoiqu'il ſoit dit dans ma lettre de créance du Roi au Roi d'Angleterre: *J'ai nommé le Sr. D'Eon de Beaumont, Capitaine de dragons, Chevalier de mon Ordre Militaire de St. Louis, pour être mon Miniſtre Plénipotentiaire à votre Cour, & ſuivre en cette qualité la correſpondance jusqu'à l'arrivée du Sr. Comte de Guerchy, mon Ambaſſadeur près de vous.*

Mal-

Malgré toute cette clause, le Ministre de cette Cour vous assurera, Monsieur, que mon caractere de Plénipotentiaire ne peut cesser absolument que par la présentation & l'admission de mes lettres de récréance de la part du Roi notre maître à Sa Majesté Britannique. Voilà l'usage constant des formalités diplomatiques, ainsi qu'on peut le voir d'ailleurs dans Wicquefort, dans Lamberty, & dans une multitude d'autres auteurs politiques, dont je ne veux pas ici grossir la liste.

Or, comme mon intention n'est point de faire le Ministre à votre arrivée ici, mais de travailler sous vos ordres; je ne désire, tant à cause de la dignité de notre Cour, que par rapport à la décence personnelle, que me conformer aux simples usages établis; je réitere en conséquence ma prière à votre Excellence, d'avoir la bonté de représenter à M. le Duc de Praslin l'objet de ma juste demande.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Je n'ai pas l'honneur de vous marquer des nouvelles, parceque j'ai à peine le tems de finir mes écritures pour M. le Duc de Praslin & M. le Duc de Choiseul. D'ailleurs je suis presque seul ici: M. Bontems est à Paris, M. Bouchet a la fiévre depuis 15 jours; & depuis vendredi dernier, il est dans un état fâcheux. Je dois vous répéter naturellement que le phisique de votre Ambassade est écrasé.

Note de M. D'Eon.

Au lieu de m'envoïer des lettres de récréance purement & simplement suivant l'usage, ainsi que je le demandois, M. le Comte de

Note de M. D'Eon.

Guerchy a jugé à propos de m'apporter mon Rappel en forme de disgrace entiere; ainſi qu'on le verra par la lettre de M. le Duc de Praſlin du 4 Octobre 1763. Le lecteur impartial peut juger par ce ſeul trait, *ſi c'eſt moi qui ai commencé les horreurs des bons procédés.*

S'il m'étoit permis de faire connoître ſeulement la trace légère de toutes les autres noirceurs & indignités que l'on m'a fait & ſuſcité, le public équitable en ſeroit révolté. J'aime mieux ſouffrir encore que de cauſer trop de peines & de chagrins à mes ennemis. Je regarde leur colere comme un orage paſſager qui ſe diſſipera au grand jour de la vérité & à la pureté de ma conduite & de mon innocence.

Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Nivernois, & dont copie a été remiſe à M. le Comte de Guerchy, le jour même de ſon arrivée à Londres.

à *Londres* le 30 *Septembre* 1763.

Monſieur le Duc,

JE viens de recevoir votre derniere lettre du 20 Septembre. Pour vous marquer ma defférence à vos conſeils amicals, je me prêterai, malgré ma répugnance, à avoir ſimplement la qualité de Miniſtre du Roi à cette Cour, après avoir été Miniſtre Plénipotentiaire, pourvu que ma qualité ſoit ſtable, ſoit que M. de Guerchy demeure à Londres, ſoit qu'il voïage en France. L'on peut m'établir des appointemens différents

férents dans ces deux cas ; mais je vous préviens que dans le dernier je désire avoir mon petit établissement à part ; ne pouvant ni ne voulant être l'intendant de l'Ambassadeur quelconque : mais volontiers dans l'intérieur du cabinet je travaillerai sous ses ordres avec ma douceur & mon zele ordinaire.

2°. Je demande avec autant de respect que de justice le paiement du passé, c'est-à-dire de mon premier voïage secret en Russie & de mes appointemens de Résident, puis de Ministre Plénipotentiaire, que M. le Duc de Praslin taxera comme il le jugera à propos, & sur lesquels je donnerai la pension que vous m'avez dit à votre départ, Monsieur le Duc, que je devois païer *à son excellence Monsieur le Comte de Guerchy*, pour ma nourriture, celle de deux ou trois chevaux, d'un cocher, d'un Palefrenier & de deux domestiques.

Je me flatte que vous trouverez mes propositions raisonnables & même très equitables ; & je suis trop persuadé de la justice de M. le Duc de Praslin pour qu'il ne les trouve pas également dictées par la décence, la prudence & la raison. Vous sentez, Monsieur le Duc, qu'il est nécessaire que Monsieur de Guerchy soit censé avoir un Sécrétaire d'Ambassade seulement pour l'extérieur ; & dans l'intérieur je m'offre pour le travail qui concernera les affaires du Roi, &c.

P. S. Quoique je ne demande que la simple qualité de Ministre mais *stable*, je pourrois cependant vous faire voir par les notes que j'ai faites, en m'amusant à compulser les fastes politiques des siècles passés, qu'il peut y avoir à une Cour un Ambassadeur & un Ministre Plénipotentiaire ; que le cas est arrivé souvent,

 qu'il

qu'il y a même eu plusieurs Ambassadeurs & plusieurs Plénipotentiaires à la fois, & notamment de la part de la France en Angleterre: ainsi que vous pouvez vous en convaincre par le relevé de mes recherches ci-jointes.

Note de M. D'Eon,

POUR prouver qu'anciennement ainsi qu'aujourd'hui *une puissance* peut envoïer en même tems plusieurs Ambassadeurs, Ministres Plénipotentiaires, simples Ministres, Résidents, Chargés d'affaires, ou Agents & *les avoir tou. à la fois à une même Cour*, sans que cette Cour auprès de laquelle ils sont envoïés pour y résider, puisse l'empêcher légitimement, & sans que l'Ambassadeur principal puisse le trouver mauvais ou en prendre ombrage, à moins qu'il n'ait envie de prouver par-là au public qu'il est UN PETIT GENIE BOUFFI D'IGNORANCE, DE SUFFISANCE & D'ORGUEIL. *Le tout tiré de la république de Platon, de celle de Jean Baudin, de Wicquefort, de Lamberti, de Burlamaqui, de Rousset, de Pfeffel, & autres auteurs & autorités respectables.*

N°. I. C'étoit la coutume sous nos prémiers rois, & cette coutume dura longtems en France, d'envoïer dans les Cours étrangeres plusieurs Ambassadeurs & Ministres éclairés, qui composoient comme une espèce de conseil déterminant utilement les déliberations du Grand Conseil qui accompagnoit nos Rois à la guerre & aux voïages, qu'ils faisoient dans les différentes provinces du Roïaume.

Histoi-

Hiſtoire de France de Mézerai & du Pere Daniel.

N°. II. En 1294, Céleſtin V. envoïa à Jaques I. d'Arragon Raimond Evêque de Valence & Boniface de la Calamandrana.

N°. III. En 1296, Boniface VIII. envoïa en Sicile l'Evêque d'Urgel & Boniface de Calamandrana.

N°. IV. En 1309, Jaques II d'Arragon envoïa au Pape Clement V. Pierre de Marſilio Dominicain & Fortugno Martinez.

N°. V. En 1423, Alphonſe V. d'Arragon envoïa en Caſtille D. Jean de Valterre Evêque de Taraſcon, & Gonçales Monroi.

N°. VI En 1424, Alfonſe le magnanime Roi d'Arragon envoïa à Jean de Caſtille l'Archevêque de Tarragone & Berenger Bardaxi.

N°. VII. En 1456. Henri de Caſtille envoïa à Alphonſe le Magnanime Louis Gonçales d'Aſiença & Henri de Figueredo.

N°. VIII. En 1457 & 1646. La Pologne & l'Empereur envoïerent pluſieurs Ambaſſadeurs à Paris.

N°. IX. En 1494, la République de Genes envoïe ſeize Ambaſſadeurs au Duc de Milan.

En 1499, vingt-quatre à Louis, XII.

N°. X. En 1524, la Reine Mere envoïa pour Ambaſſadeurs à Madrid, l'Archevêque d'Embrun, Jean de Selve & Philippe Chabot Sieur de Brienne.

N°. XI. En 1537, Veniſe envoïa à Madrid

Louis Badouere pour gentil-homme envoïé, quoique cette ſage République y eût & y laiſſât ſon Ambaſſadeur Ordinaire.

N°. XII. En 1538, Veniſe emploïa à Conſtantinople Laurent Grutti, quoiqu'elle y eût un Bayle; nom ſous lequel elle déſigne ſon Ambaſſadeur Ordinaire.

N°. XIII. En 1570, Veniſe envoïa à Rome Juriano comme Ordinaire & Suranzo comme Extraordinaire.

N°. XIV. En 1572, La France envoïa en Ecoſſe M. Ducroc comme Ambaſſadeur & le fit accompagner d'une autre perſonne ſous le tître de Miniſtre Plénipotentiaire.

N°. XV. En 1574; L'Empereur envoïa deux Plénipotentiaires à Genes.

N°. XVI. En 1581, Henri III. Roi de France envoïa en Angleterre la plus grande Ambaſſade que l'on ait vu: elle avoit pour chef le Prince Dauphin fils du Duc de Montpenſier, Prince du Sang & étoit compoſée du Duc de Bouillon du Maréchal de Coſſé, de Meſſieurs de Lanſac, de Carouges, de la Motte-Fenelon, de Pinart Sécrétaire d'Etat & de Marchimont. Ils avoient tous le caractere d'Ambaſſadeurs, & il y avoit dans ce tems-là à Londres M. de la Mauviſiere Ambaſſadeur Ordinaire de France.

N°. XVII. En 1581, Veniſe envoïa en Eſpagne Vincent Tron & Hjerome Lippomano comme Extraordinaires, quoique cette République y eût Moroſini comme Ordinai-

dinaire & Matthieu Zoni qui devoit succéder au dernier.

N°. XVIII. En 1585, La Hollande envoïa en Angleterre Jacob de Grise & Noel Caron.

N°. XIX. Sully refusa à Henry IV. d'aller en Ambassade en Angleterre avec le Duc de Bouillon. La raison de Sully qui est excellente dans tous les tems, est qu'il regardoit le Duc de Bouillon comme *très attaché à l'Ambassade* qui étoit lucrative même dans ce tems-là, & qu'il étoit persuadé de son peu d'attachement aux intérêts d'Henry IV.

N°. XX. En 1600, La France envoïa à Rome M. D'Alincourt, quoique M. de Sillery y fût Ambassadeur & M. Dossat Ministre.

N°. XXI. En 1603, Le Marquis de Rosny fut envoïé à Londres dans le tems que le Comte de Beaumont Harlay y étoit Ambassadeur Extraordinaire.

N°. XXII. En 1607, Lorsque la régente de France & Marguerite d'Autriche s'assemblerent à Cambrai, la République de Venise y députa deux Ambassadeurs, Justiniani, & Novager. La France y envoïa le Président Jeannin, Buzanval & Russy qui étoient compris dans un même plein pouvoir avec cette clause que tous les trois ensemble, ou bien deux en l'absence du 3e. pourroient agir, négocier.

N. XXIII. En 1607, Jeannin fut envoïé à la Haye comme Ambassadeur Extraordinaire, quoique Buzanval y fut ordinai-

re : & celui-ci devint extraordinaire & joint à Jeannin quand Ruſſy y fut envoïé comme ordinaire.

N°. XXIV. Sous l'Empereur Ferninand II. au commencement de la guerre de Bohème, le Connétable de Luines qui en ce tems-là gouvernoit le Roi & le Roïaume de France, & qui n'en connoiſſoit pas les véritables intérêts, fit envoïer en Allemagne le Duc d'Engoulême, le Comte de Bethune. & M. de Chateau-neuf que l'on appelloit l'Abbé de Préaux, pour voir ſi on pourroit diſpoſer les eſprits à la paix.

N°. XXV. En 1618, M. Deſmaretz étoit Ambaſſadeur de France en Angleterre & M. le Clercy étoit Miniſtre de cette même couronne.

N°. XXVI. En 1619, La Moſcovie envoïa en Perſe le Knez Juan Vorotinsky & Juan Juanoüitz.

N°. XXVII. En 1620, La Hollande envoïa à Londres D'Aarſſens, Bas, & Stavenisse comme Extraordinaires, pendant que Caron y étoit Ambaſſadeur Ordinaire.

N°. XXVIII. En 1623, L'Eſpagne avoit à Londres pour Ambaſſadeur Ordinaire D. Carlos Coloma & pour Extraordinaires le Marquis d'Inoïſa & D. Diego Hurtado de Mendoſſe.

N°. XXIX. En 1624, La Suede envoïa à Paris Jaques Doffier & Philippe Strerf.

N°. XXX. En 1625, Le Duc de Buckingham paſſa en France en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire, malgré les deux Ambaſſadeurs qu'y entretenoit déjà l'Angleterre.

N°. XXXI.

N°. XXXI. En 1625, l'Angleterre envoïa à Paris comme Ambaſſadeurs Extraordinaires le Comte de Carliſle & le Lord Rich depuis Comte de Holland.

N°. XXXII. En 1627, La Hollande envoïa en Brandebourg & Pologne Roch van den Honart, André Bicker & Simon de Beaumont.

N°. XXXIII. En 1634, La Hollande envoïa en France Pau & Knuit Ambaſſadeurs Extraordinaires, malgré l'ordinaire qui y Réſidoit.

N°. XXXIV. En 1641, Le Portugal envoïa à Londres deux Ambaſſadeurs.

N°. XXXV. En 1643, Guillaume Boreel & Jean de Reede de Renswoude étoient Miniſtres de Hollande à Londres.

N°. XXXVI. En 1644, Davaux & Servien étoient tous deux Miniſtres en Hollande.

N°. XXXVII. En 1646, Sabran étoit Réſident de France à Londres, pendant que Monſtreuil y étoit Miniſtre.

N°. XXXVIII. En 1648, au congrès de Weſtphalie pluſieurs Ambaſſadeurs de France & des autres Couronnes.

Le Comte de Naſſau & les Docteurs Crane & Volmar Ambaſſadeurs de l'Empereur.

Le Comte de Witgneſtein, & les Docteurs Ovesenberg & Fromhold Ambaſſadeurs de l'Electeur de Brandebourg, &c.

N°. XXXIX. 1648 Au traité de Munſter preſque toutes les puiſſances de l'Europe avoient pluſieurs Plénipotentiaires ſur tout l'Empereur, la France, l'Eſpagne & les Electeurs.

N°. XL. En 1648, l'Electeur de Brandebourg envoïa à la Haye Philippe Otton de Swerin, Wirich de Bernſau & Jean Portman.

N°. XLI. 1652. Le Duc de Créqui & Mancini Neveu du Cardinal Mazarin Ambaſſadeurs auprès de Cromwel.

N°. XLII. En 1654, les Hollandois envoierent à Stade, Conrad van Beuningen & Epo Bootima, tous deux avec le tître d'Ambaſſadeurs Extraordinaires.

N°. XLIII. En 1656 la Hollande envoïa en Dannemarc Mrs. Slingeland, Maasdam, Hubert & Ysbrants comme Envoyés Extraordinaires.

N°. XLIV. En 1657, le Maréchal de Grammont & M. de Lionne furent enſemble Ambaſſadeurs de France en Empire & enſuite au Nord.

N°. XLV. En 1658, l'Electeur de Brandebourg envoïa à Charles Guſtave Roi de Suede, Otton Baron de Swerin & Daniel Weiman.

N°. XLVI. En 1660, la Hollande envoïa en Angleterre Louis de Naſſauw de Bewerwert, Simon van Horn, Michel van Gogh & M. de Ripperda de Farmium.

N°. XLVII. En 1665, Le Duc de Verneuil & M. Courtin furent envoïés en qualité de Miniſtres de France en Angleterre, quoique le Comte de Comminges y fût Ambaſſadeur ordinaire.

N°. XLVIII. En 1668, M. Trever étoit Envoïé Extraordinaire de Hollande à la Cour de France; pendant que Conrad

van

van Beuningen y étoit Ambaſſadeur extraordinaire de cette République.

N°. XLIX. En 1672, la Hollande envoïa en France, Meſſieurs de Gent, de Groot & deux autres.

N°. L. 1678, le Maréchal d'Eſtrades & Mrs. Davaux & Colbert Ambaſſadeurs à Nimègue.

N°. LI. En 1737, M. de Cambis Ambaſſadeur, & M. de Buſſy accrédité auprès du Roi d'Angleterre ſans aucun caractere ſpécifié.

N°. LII. En 1740, Thamas Koulikan envoïa en Ruſſie une Ambaſſade compoſée de douze principaux Ambaſſadeurs, de quinze-cens gentils-hommes d'Ambaſſade tant à pied qu'à cheval, & de trente-ſept-Elephans.

N°. LIII. En 1742, M. le Marquis de la Chétardie étant Ambaſſadeur Extraordinaire de France en Ruſſie, M. d'Uſſon d'Aillon qui lui avoit ſervi précédemment de Sécrétaire d'Ambaſſade, étoit en même tems Miniſtre Plénipotentiaire. On obſervera ici en paſſant, que l'Ambaſſadeur & le Miniſtre Plénipotentiaire ſe battirent dans la Sécrétairerie, & que S. E. M. l'Ambaſſadeur reçut un coup d'épée dans le bras. La querelle ne fut pas plus dangereuſe pour le Miniſtre que la bleſſure pour l'Ambaſſadeur.

N°. LIV. 1757 & 1758, M. le Comte de Broglio Ambaſſadeur de France à Varſovie.

M. Durand Miniſtre du Roi en même tems.

N°. LV. En 1762 & 1763, Mrs. Quirini & Morosini Ambassadeurs de Venise à Londres, & M. Zuccato Ministre de la même république à Londres où il est toujours.

N°. LVI. M. de Champmorel a été pendant plusieurs années Résident à Londres, même lorsqu'il y avoit des Ambassadeurs. Il y étoit du tems de feu M. le Maréchal de Broglio le père.

M. Néricault des Touches a eu la même place, occupée avant eux par M. D'Iberville.

Lettre de M. D'Eon à M. de Sainte-Foye.

à *Londres* le 18 *Octobre* 1763.

Je n'ai que le tems, mon cher ami, de vous envoïer ci-joint copie des lettres de Rappel, que Monsieur le Comte de Guerchy m'a apportées tout exprès de Versailles en date du 4 de ce mois. L'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui me regarde, m'engage seul à vous les envoïer, & ce même intérêt ne doit point vous aveugler dans ma propre cause. Vous êtes juste, vous savez une partie du passé, l'avenir vous éclairera d'avantage. En attendant, vous pouvez vous demander à vous-même si j'ai mérité un Rappel tel que celui-là. Toute la Cour de Londres en feroit indignée, si je pouvois lui découvrir toute la manœuvre ténébreuse que l'on a emploïée pour cet objet.

Si l'Ambassadeur de France n'a pas ici tous les succès éclatans qu'il se promettoit de sa mission, pour épargner ses revenus, être nommé Duc &

Pair

Pair & Maréchal de France; il faudra s'en prendre aux horreurs des bons procédés du *Triumvirat* que vous connoiffez, & qui, depuis trois mois m'obfede de fes écritures, de fes tracafferies, de fes petites négociations; & dont les membres ne ceffent de me demander à genoux d'avoir la complaifance de me déshonorer pour leur plaire, & pour obtenir une fortune que je méprife autant que ceux qui s'agenouillent devant moi.

D'une main, difent-ils, nous tenons le tonnerre & de l'autre la corne d'abondance. Fléchiffez, ame audacieufe, fi non nous vous perdrons. Pour moi, je réponds avec la conftance que le ciel m'a prodiguée, faites à mon égard ce qui eft jufte & honnête, & auffitôt vous me trouverez très foumis; fi non lancez vos foudres, je fuis enfant du Tonnerre *, je ne le crains point. Pour vos cornes d'abondance, je n'en veux point: mettez-les fur vos têtes, vous en avez befoin. Quand vous m'aurez perdu, je me retrouverai. Enfin ils font défefpérés de ce que je ne le fuis pas.

J'ofe vous dire, mon cher ami, que vous m'avez connu dans le bonheur; & que c'eft dans le malheur que vous apprendrez à me connoître. Mon ame ne connoit ni bonheur ni malheur dans ce monde. Elle ne connoit que l'honneur & la vertu, & elle fuivra ces deux foeurs, jufqu'à extinction de chaleur naturelle.

J'ai reçu, mon cher ami, votre derniere lettre: je fuis reconnoiffant, comme je le dois, de

* M. D'Eon eft né à Tonnerre capitale du Comté de ce nom, à 7 lieuës d'Auxerre en Bourgogne.

de tous les conſeils d'ami que vous voulez bien m'y donner. Vous avez vu le paſſé ; je me ſuis prêté, autant que mon honneur & mon devoir ont pu me le permettre ; je ne puis pas faire d'avantage, quand vous me donneriez les quatre parties du monde à la fois.

Encore hier, pluſieurs membres du corps diplomatique me diſoient : *M. D'Eon, nous attendions cette époque-ci, pour ſavoir quelle ſeroit votre conduite, & quel prix vous valliez. Votre conduite eſt telle qu'elle doit être ; & ſi elle n'étoit pas auſſi ſoutenue & auſſi noble, nous ne vous regarderions pas de bon oeil. Votre Cour, en voulant vous dégrader ſe dégrade elle-même : il eſt heureux pour elle qu'elle ait trouvé un homme inſtruit & courageux.*

Outre l'aviliſſement de mon caractere, il y auroit encore pour moi un aviliſſement pécuniaire, qui me deshonoreroit encore plus à mes yeux, aux vôtres & à ceux de tout ce qui m'entoureroit. Que votre amitié ſe réuniſſe ici toute entiere pour bien peſer toutes mes paroles, & en tirer toutes les conſéquences néceſſaires : & votre délicateſſe en ſera certainement révoltée.

Si je voulois jouer ici lâchement la comédie politique, c'eſt-à-dire, ſi je voulois être *puis Miniſtre*, *puis Sécrétaire*, *puis Miniſtre*, ſelon que M. de Guerchy ſeroit ici ou en France, il me faudroit chaque année de nouvelles lettres de créance de ma Cour. Or à chaque changement la Cour d'Angleterre eſt dans l'uſage ancien & conſtant de faire un préſent de 500 guinées au Miniſtre Plénipotentiaire. Ce ſeroit certainement une bonne aubaine qui détermineroit plus d'une ame commune à jouer périodiquement ici *l'Arlequin politique :* mais c'eſt pré-

ciſé-

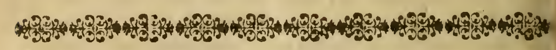
cisément ce qui me détermine à ne me point prêter à cette bassesse, parcequ'il ne convient pas qu'un Ministre du grand Roi mon maître reçoive annuellement 500 guinées d'une puissance étrangere.

Je réfuterai en deux-mots l'exemple de M. Porter que vous me citez, en vous apprenant que M. Porter n'étoit point Ambassadeur à Constantinople. Il étoit Envoïé Extraordinaire, & cette Cour Asiatique a la coutume commune, comme en Angleterre, de donner vulgairement & mal-à-propos le nom d'Ambassadeur à un Envoïé Extraordinaire. Ce n'est pas dans la gazette qu'il faut lire le tître d'un Ministre, mais dans sa lettre de Créance.

2°. M. Porter qui est d'un certain âge, & très gros, qui ne s'accommode pas du climat de Londres, a demandé lui-même la place de Ministre à Bruxelles, comme une retraite; & parce que Madame Porter est de ce païs.

D'ailleurs, Monsieur, vous me permettrez de vous dire que M. Porter ne retourneroit jamais à Constantinople avec un caractere moindre que celui qu'il y a eu. Il a trop d'honneur, d'esprit & de talent pour s'abaisser lui-même; & les Ministres Anglois sont trop instruits, trop honnêtes & trop sensés pour faire une pareille proposition. Mais pour moi, il ne s'agit pas du passage d'une Cour à une autre, il s'agit de la même. Il ne s'agit pas même d'un changement de tître qui, en variant le nom, ne change point les fonctions; il s'agit d'une métamorphose de chef en subalterne, de Ministre Plénipotentiaire en Sécrétaire; proprement enfin je devrois répresenter les métamorphoses d'Arlequin: & où? dans la même Cour. Voilà

là ce dont vous ne trouverez point d'exemples: & moi dès aujourd'hui, si j'avois le tems de transcrire, je vous enverrois cent exemples d'un Ambassadeur & d'un ou de plusieurs Ministres Plénipotentiaires à la fois dans une même Cour, & notamment à Londres & notamment de la part de la France.



Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Choiseul.

à *Londres* le 21 *Octobre* 1763.

Monseigneur,

J'AI l'honneur de vous envoïer ci-joint copie de ma lettre de Rappel, que M. le Comte de Guerchy a eu la bonté & la galanterie insigne de m'apporter.

1°. Parceque je n'ai pas voulu devenir d'évêque meunier, c'est-à-dire, de Ministre Plénipotentiaire Sécrétaire d'Ambassade.

2. Parce son Excellence a prétendu, dans une lettre de sa main du 4 Septembre, que J'AVOIS MANGÉ LA MOITIÉ DE SES APPOINTEMENS, QU'ELLE COMPTOIT EMPLOÏER AUX DEPENSES DE SA PREMIERE MISE, suivant le texte original. C'est l'article de cette dépense qui lui fait le plus mal au cœur & qui l'irrite horriblement contre moi.

3°. Parcequ'à une épître très seche, dont son excellence m'a honoré de Jouy le 4 Septembre, j'ai répondu de Londres, le 25 du même mois, aussi vertement que la bienséance le permettoit.

Voilà, Monseigneur, les trois grands chefs d'ac-

d'accusation, qui doivent me casser le col & me perdre sans ressource, suivant les propres paroles de M. de Guerchy. Le lieu de mon exil est encore inconnu comme celui d'Ovide, c'est un secret caché dans la matrice de la providence, & un mistere très profond *, ainsi que la lettre de M. le Duc de Praslin paroît me l'annoncer. En effet où pourroit-on exiler un homme comme moi qui, pour le service du Roi, ai parcouru tant de fois la terre d'un pole à l'autre, qui depuis 1756 ai porté cinq-traités à Versailles, auxquels j'ai eu le bonheur de contribuer, & qui se trouve toujours sans duché, marquisat, comté, vicomté ni baronie; que dis-je? qui, au lieu de s'enrichir au service du Roi, est plus pauvre que lorsqu'il a commencé. Tandis que de simples couriers sous mes ordres ont fait leur petite fortune, je me suis contenté uniquement des éloges que les Ministres & les Ambassadeurs m'ont prodigués, sans doute parcequ'il est plus facile de louer que de païer. Tout cela joint aux villanies, ladreries & tracasseries de toute espece & de tout genre, que j'ai essuïées depuis mon séjour à cette Cour, & qui ne me seroient jamais arrivées si j'avois toujours eu le bonheur de travailler directement sous les ordres *d'un grand Ministre, comme M. le Duc de Choiseul.*

Je me souviendrai toute ma vie, Monseigneur, que, lorsqu'au grand étonnement de M. le Duc de

* Quand S. Augustin ne pouvoit pas expliquer un mistere, ni en pénétrer toute la profondeur, sa ressource ordinaire étoit de s'écrier: *ô altitudo!* je m'écrierois de même ici si je pouvois trouver en Latin l'opposé *d'altitudo*.

de Praſlin j'apportai en France les ratifications du Roi d'Angleterre pour la paix, vous me fîtes l'honneur de me dire à Verſailles, en préſence du Comte de Guerchy: *M. D'Eon, je ſouhaite que vous ſoiez auſſi content de mon couſin, que vous le ſerez de moi.*

Ces paroles mémorables me prouvent de jour en jour, Monſeigneur, la grande connoiſſance que vous avez des hommes & ſur-tout de l'acabie de M. votre Couſin le Duc de Praſlin. Si vous en vouliez une plus grande preuve, j'aurois l'honneur de vous envoïer copie de la lettre dont il m'a honoré le 17 Septembre, par laquelle *vous verriez qu'il me reproche juſqu'à l'apparence du plus petit bienfait.* Auſſi, lorſque Monſieur le Comte de Guerchy eſt venu ici me répéter ſa leçon, je lui ai répondu avec la franchiſe, dont j'ai toujours fait profeſſion, que *je tenois de Monſieur le Duc de Choiſeul cent fois plus de bienfaits que de ſon Couſin*; & j'ai ajouté que *j'étois bien ſûr que Monſieur de Choiſeul ne me les reprocheroit jamais*, *&* que *c'étoit en conſéquence de cette façon noble & élevée de penſer & d'agir que je me jetterois dans le feu pour lui.*

J'ai eu l'honneur, Monſeigneur, de vous envoïer des duplicatas des principales dépêches de ma négociation publique depuis que je ſuis à Londres; je pourrai, ſi vous le voulez, vous envoïer copie de mes négociations particulieres, avec M. le Duc de Praſlin, & avec ſes amis M. le Duc de Nivernois, M. le Comte de Guerchy & Sainte-Foye qui, bien que dans la couliſſe & bien mon ami, m'écrivoit ſon épître tout comme un autre, tant ſur ma poſition miniſté-

riale

riale à Londres que sur l'énorme dépense que j'y ai faite.

Mais ce qui paroit encore, suivant M. le Comte de Guerchy, avoir indisposé M. le Duc de Praslin contre moi, est un certain portrait que j'ai fait dans mes dépêches, & que ce Ministre a eu la bonté de s'appliquer fort mal à propos; car certainement je ne suis pas assez grand peintre, pour attraper la ressemblance parfaite à cent lieuës de distance. J'ai l'honneur de vous l'envoïer ci-joint afin que vous en soiez vous-même le juge; & quand mon portrait ressembleroit trait pour trait à la copie, il n'y a pas en vérité de quoi facher ni la copie ni l'original.

C'est dommage, Monseigneur, que vos grandes occupations ne vous laissent pas un pauvre petit quart-d'heure pour rire: vous verriez les grands pacificateurs de l'Europe s'abaisser devant moi & me demander *en grace de devenir d'évêque meunier, & de manger mon pain ou ma farine dans ma poche, pour complaire à leur pauvre ami Guerchy, ainsi qu'ils l'appellent.*

Certainement je me serois prêté à tout ce qui auroit pu être utile & honnête, si on avoit voulu seulement observer la décence extérieure, & ne pas venir contre moi la foudre à la main. Ce n'est pas-là le moïen de m'adoucir le caractere. Plus on voudra m'intimider, plus mon courage s'enflammera & plus je m'indignerai contra la bassesse des grands: j'irai même jusqu'à me moquer du genre humain, si l'on m'y force.

Que votre tems, je le répete, ne vous le permet-il, & vous verriez ce qu'on n'a jamais vu, & ce dont les fastes de l'histoire politique ancienne & moderne n'ont jamais fait mention.

Vous verriez que l'existence qu'on me destinoit

noit à Londres, étoit bien l'existence la plus compliquée dont on ait jamais oui parler, *Sécrétaire & non Sécrétaire, Résident & non Résident; Ministre & non Ministre: on me voïoit & puis on ne me voïoit plus. Je devenois le Prothée du corps diplomatique. J'étois occupé sans cesse à tirer de ma poche mes lettres de créance & à les y remettre.* Je vous avouerai tout uniment, Mgr, que je n'ai pas voulu souscrire à toutes ces alternatives *in baroco*, de peur d'acheter chat en poche. Si j'avois voulu être cet homme Baroque, j'aurois été dans un des coins de Versailles pour le moins un aussi grand personnage que le cher de Bussy-Ragotin.

Ce seroit là un de ces malheurs inouis qui arrivent souvent par des fatalités très concevables: si mon zele pour le service du Roi & mon attachement pour vous en particulier, Monsieur le Duc, avoient souffert la plus petite altération.

Sans entrer dans le détail de raisons qui m'empêchent d'accepter la proposition de M. le Duc de Nivernois, d'être *puis Ministre, puis Plénipotentiaire, puis Résident, puis Sécrétaire, puis rien:* il suffiroit, pour ne pas l'accepter, que la dignité de ma Cour & la décence personnelle fussent compromises, je ne parle point de l'avilissement pécuniaire qui auroit résulté d'un arrangement si bisare. En effet si je voulois jouer ici lâchement mes rôles politiques, à chaque voïage de M. de Guerchy en France, & à son retour faire en son honneur & gloire *le souffleur ou le Compere derriere la tapisserie*; il me faudroit à chaque année de nouvelles lettres de créance & à chaque changement un présent de *cinq-cens guinées*, suivant l'étiquette ancien &

con-

conſtant de cette Cour. Cette bonne aubaine, qui pourroit déterminer quelqu'autre, eſt préciſément ce qui me révolte, parcequ'il ne convient point *que le Miniſtre même indigent* DU GRAND ROI MON MAÎTRE ſe mette dans le cas de recevoir une penſion annuelle d'une puiſſance étrangere.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect,

Monſeigneur,

Votre, &c.



Lettre de M. le Duc de Praſlin à M. D'Eon.

à *Verſailles*, le 4 *Octobre* 1763.

L'ARRIVÉE de l'Ambaſſadeur du Roi, Monſieur, faiſant ceſſer la commiſſion que ſa Majeſté vous avoit donnée, avec la qualité de ſon Miniſtre Plénipotentiaire, je vous envoie votre lettre de Rappel que vous remettrez à ſa Majeſté Britannique ſelon l'uſage, & le plus promtement qu'il vous ſera poſſible. Vous trouverez ci-joint la copie de cette lettre. *Vous partirez de Londres auſſitôt après votre audience & vous vous rendrez tout de ſuite à Paris, d'où vous me donnerez avis de votre arrivée, & où vous attendrez les ordres que je vous adreſſerai, ſans venir à la Cour.*

Je ſuis, très ſincerement, Monſieur, votre très humble & très obéiſſant ſerviteur.

Signé le Duc de Praſlin.

Ex-

Extrait d'un Portrait peint de bonne foi par M. D'Eon, & que M. le D. de P***, a eu la bonté de s'appliquer fort mal à propos.

La Franchise & la gayeté sont le caractere principal de ce Ministre qui dans toutes les places & Ambassades qu'il a eues, y a toujours paru comme Anacréon de Roses & chantant les plaisirs au sein des plus penibles travaux. Il aime naturellement à se livrer à l'oisiveté : neanmoins il travaille comme s'il ne pouvoit vivre dans le repos, & il se rend à cette vie aisée & desœuvrée aussitôt qu'il se sent libre Sa facilité naturelle & son heureux enjoument, sa sagacité & son activité dans les grandes affaires ne lui permettent pas d'avoir jamais aucune inquietude dans la tête ni *Ride sur le Front* & quoi qu'il faille avoir vecu long-temps avec un Ministre pour peindre son caractere, pour dire quel degré de courage ou de foiblesse il a dans l'esprit, à quel point il est prudent ou fourbe, je puis dire dès à présent que M*** est fin & pénétrant sans ruses & sans astucité. Il est peu sensible à la haine & à l'amitié, quoi qu'en diverses occasions il paroisse entierement possedés de l'une & de l'autre; car d'un côté il est séparé de sa femme: il la hait & ne lui fait aucun mal; de l'autre il a une maitresse, il la cherit & ne lui fait pas grand bien. En tout c'est certainement un des plus enjoués & des plus aimables Ministres de l'Europe.

Lettre de M. D'Eon à M. de Sainte-Foye.

à *Londres* le 21 *Septembre* 1763.

Venit ſumma dies & ineluctabile tempus.

OUI je l'ai voulu, mon cher ami: je me ſuis fait un calus; j'ai contracté un durillon, comme ce cuiſtre auſtere votre principal du collége de Montaigu dont parle Boileau dans une de ſes préfaces, & je ne vois pas encore comment je me ſuis perdu; quoi quil en ſoit je tâcherai de me retrouver pour répondre à votre épitre de condoléance, que vous n'auriez pas dû m'ecrire ſi vous aviez bien voulu ajouter foi à ma derniere. Ma philoſphie n'eſt point arrogante parcequ'elle n'eſt point fauſſe, & ceux-là ne ſont gueres philoſophes qui pourroient croire que c'eſt être fou, que de ne pas ſe ſoumettre à ce qu'on nomme en bon françois *une indignité, ou d'enviſager ſans pâlir une cataſtrophe honorable.* J'appelle à la raiſon, de la ſentence triumvirale * qui m'a condamné, & je vous dirai en paſſant que dans les tribunaux antiques, lorsque dame juſtice étoit encore ſur la terre, on n'étoit pas ordinairement *juge* & *partie*; au reſte ſi je ſuis tombé dans un précipice, aïez la bonté de croire que c'eſt ſur mes pieds, leſquels ſoutiennent deux-jambes qui n'en ſont que meilleurs

* Ce tribunal triumviral étoit compoſé du Duc de Praſlin, du Duc de Nivernois, & du Comte de Guerchy.

leurs pour avoir été caſſées. Si j'ai, comm vous le dites, la fièvre, & le délire, c'eſt au moins un fiévre froide, & un délire raiſonné Si l'on me jette des pierres, je jetterai des pavés, *& impavidum ferient ruinæ.* Je vous prie inſtamment, mon cher ami, de vous conſoler; ſ quelque choſe etoit capable de m'attriſter ce ſeroit de ſavoir que vous l'êtes; parceque je ſui déterminé à reſter votre ſerviteur juſqu'à l'extrêmité. Vous ſavez que lorſque nous nou connûmes, je m'attachai à vous par le cœur & jamais par l'intérêt; il faut pourtant malgr moi que j'en parle un peu ici. Vous me feriez plaiſir de remettre à Monſieur le Comte D'ons-en-Bray Lieutenant Général, chez qui je demeure à Paris ruë de Bourbon, le plutôt poſſible le ſix-mille francs * que vous gardez pour mo *pauvre diſgracié, tranquile, & non affligé* Vous ſentez que j'aurai beſoin d'argeut à m prochaine arrivée, & même auparavant. Comme M. D'ons-en-Bray pourroit être actuellement dans ſa terre en picardie, je vous prie d remettre cette ſomme à M. Niort, avocat a Parlement, rue Baillet près la monnoie à Paris lequel vous donnera un reçu en mon nom. J ferai pareillement un état de mes differents petit débourſés pour vous, que je vous remettrai mon retour avec la flanelle que vous m'avez demandée par votre derniere. lettre; je vou prie de renouveller à toute votre maiſon me hommages ſinceres.

P. S.

---

* C'eſt ma gratification de 6000l. que le Roi a eu la bonté de m'accorder pour avoir apporté la paix, & que mon ami Sainte-Foy a touché pour moi.

P. S. Vous devez déjà avoir reçu les gands pour votre abbé epigrammatique tout ainſi comme votre ſerviteur.

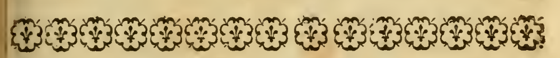
Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres* le *Dimanche* 23 *Octobre* 1763, à 3 heures après midi.

Monſieur,

JE viens d'apprendre en rentrant chez moi, que votre Excellence avoit envoïé à la maiſon ce matin. Je ſuis très faché de ne m'y être pas trouvé, j'étois allé faire une petite promenade au parc S^t. James. Si votre Excellence a beſoin de moi pour des affaires qui concernent le ſervice du Roi, je la ſuplie de me le marquer; alors elle me trouvera toujours pret à concourrir, à voler même au-devant de tout ce qui pourra être veritablement utile ou un tant ſoit peu avantageux au ſervice du Roi mon maitre.

Je ſuis avec reſpect, &c.



Lettre de M. D'Eon à M. de Sainte-Foye.

à *Londres* le 28 *Octobre* 1763.

J'AI reçu votre derniere lettre, mon cher ami: je me contenterai de vous dire, que vous ſavez auſſi bien que moi, que quand il s'agit de paſſer

quatre ou cinq ans de sa vie dans le païs etranger après y en avoir déjà passé près de dix ; c'est pour un François autant de sacrifié & de retranché sur sa vie ; ainsi le traitement & l'avancement doivent soutenir l'espérance & le zele de l'exilé.

M. le Duc de Praslin, que j'ai si fort contenté jusqu'à *l'epoque œconomique* de M. le Comte de Guerchy, seroit le premier Ministre que je n'aurois pas contenté pour les affaires de ma Cour ; mais je crois qu'il lui seroit difficile & que même il ne pense guères m'attaquer de ce côté-là ; il ne lui restera donc pour cheval de bataille que l'article *de la dépense faite à son pauvre ami Guerchy:* mais en vérité mon intention n'a jamais été de le ruiner ni de vivre à ses dépends. Ce n'est pas M. le Comte de Guerchy que je sers, c'est le Roi que j'ai l'honneur de servir ; & le susdit comte ne doit pas plus païer ma solde politique que ma solde militaire. Le Ministre Plenipotentiaire de France, toute proportion gardée, *tout hasard*, *bonheur*, *ou nécessité* combinées, doit vivre, ainsi que l'Ambassadeur, aux dépends de sa Majesté

L'Ecurie de son Excellence, les serviteurs que M. le Duc de Nivernois a laissés ici ; & la nouvelle recruë de ses gens qui sont arrivés dès le commencement de Septembre & qui me paroissent n'avoir été ni vêtus ni nourris, depuis qu'ils ont quitté la Westphalie. Ils ont une faim dévorante ; & cette faim canine jointe à l'appétit de toute l'écurie a causé quatre-fois plus de dépense, que je n'en ai faits pour moi & la Sécrétairerie. Il n'y avoit pour l'ordinaire que quatre plats sur ma table ; (sans compter ceux qui l'entouroient & qui n'étoient pas de mon choix.)

choix.) Il n'y a pas là de quoi ruiner *notre pauvre ami Guerchy*, qui a plus de cent-cinquante mille livres de rente à lui; 25 à 30 mille livres de bienfaits du Roi, deux-cent mille livres d'appointemens & cinquante-mille livres de gratification par an, le double ou le triple pour *la premiere mise*, sans compter les petites bonnes aubaines qui peuvent arriver, &c.

Si après cela on a peur de se ruiner, pour moi je dois trembler d'aller à l'hôpital. Cette fraieur panique ne m'empêchera cependant pas de manger & de travailler avec courage. Je sais que nous servons UN BON & GRAND MAÎTRE, qui a le moïen de nourrir les PETITS, puis qu'il engraisse si fort les GRANDS. Dites seulement, je vous prie, mon cher ami, à votre cher & austere principal, que la premiere fois qu'il ira à vêspres je le prie de faire attention à ce verset du *magnificat* qui fait lever tout le monde;

Esurientes implevit bonis, & divites dimisit inanes.

Il a renversé tout ce verset à mon égard & je ne trouve plus que: *Divites implevit bonis, & esurientes dimisit inanes.*

S'il entroit, mon cher ami, dans le plan du sisteme œconomique, de faire une réforme générale sur tous les appointemens des Ministres du Roi, j'y souscrirois avec plaisir: de plus, si par l'œconomie tant préchée par les Ministres modernes, il étoit démontré géométriquement que le Roi gagne seulement une obole, il seroit d'un bon François de le servir de sa bourse comme il l'a servi de son epée: mais ici ce n'est plus le cas, ON A VOULU NE RIEN DONNER AU MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE, POUR QUE L'AMBASSADEUR EUT TOUT.

 Cela

Cela me rapelle ce que rapporte *Suetone* d'un des douze Empereurs Romains, qui disoit à chaque nouveau Préfet des Gaules : *tu sais ce qu'il me faut; faisons ensorte que personne n'ait rien.*

Je serois encore content de ne rien avoir, si on vouloit bien me laisser tranquile; mais n'est-il pas désolant qu'après tous mes travaux passés, & encore au milieu d'un travail immense & ministérial, j'éprouve des tracasseries, de petites injustices & des infamies diaboliques de la part des inextricables sacrificateurs des affaires; qui, passez-moi le terme, semblables à une compagnie d'illustres escrocs, veulent renouveller la scéne du légataire universel. Ces gens-là ont juré, je crois, de me faire aller du travail en repos hors de ce monde: ils n'y réussiront pas, car Dieu m'a donné, dans un corps foible, un cœur robuste & toujours joïeux ; une ame pure, droite, & capable de tout oser & de tout entreprendre pour la cause de la justice & de la vérité. Si Dieu m'a préparé dans ses décrets pour découvrir l'abomination de Babilone, certes ses décrets seront bien accomplis; le mensonge & l'imposture paroîtront au grand jour: *Tunc stabunt justi in magnâ constantiâ, adversus eos qui se angustiaverunt, & qui abstulerunt labores eorum.* Lib. sap. Cap V.

Ne regardez pas comme folie les discours de ma sagesse; la trempe de mon ame est de l'airain le plus pur; le serpent politique viendra y briser sa tête & ses dents. Le petit David culbuta d'un seul coup de fronde le géant Goliat ; & moi d'un seul trait de vérité incontestable je renverserai le colosse & la montagne du mensonge

Ne craignez point pour moi, mon cher ami, par-

parceque je n'ai jamais éprouvé le ſentiment de la crainte. Il eſt écrit ſur mon Bouclier *Au bon droit. Vaincre ou mourir.*

Les extrêmes ſont toujours facheux, mais ce ſont des moïens ſages quand ils ſont néceſſaires. Ce qu'ils ont de conſolant eſt qu'ils ne ſont jamais médiocres, & qu'ils ſont déciſifs quand ils ſont bons.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Si je perſiſte, mon cher ami, à me refuſer à la baſſe complaiſance que l'on déſire de moi pour me dégrader, ce n'eſt en vérité ni le démon de l'argent ni celui de la vanité qui me poſſédent: ce n'eſt que celui de la décence de ma Cour & de l'honneur perſonnel. Mon honneur ne dépend ni des grands ni des petits, ni de la France, ni de perſonne, il eſt à moi, c'eſt mon bien & je ne puis le laiſſer ravir par perſonne. Je vous entretiendrai l'ordinaire prochain de la pitoïable hiſtoire du miſérable avanturier Vergy, ſuppoſé que ce ſoit ſon nom. Elle feroit trop longue à détailler ici; d'ailleurs l'heure de la poſte me preſſe, mais comme ce n'eſt qu'hier matin que la premiere repréſentation de la comédie s'eſt faite, dans la chambre où je vous écris, il faut, avant que de vous envoïer la deſcription de la piéce, me donner le tems de me ſouvenir du prologue, c'eſt-à dire, des procedés du S^r. Vergy depuis ſon arrivée ſubite à Londres. Vous en entendrez ſûrement parler dans le public, qui raiſonnera ſuivant ſa coutume à tort & à travers & ſur-tout dans une ſemblable hiſtoire, où il ſeroit peut-être trop dangereux de découvrir au public la vérité, puis que mes adverſaires prennent tant de ſoin pour la cacher. Il me ſuffit de vous dire, pour vous ſeul, que tout le tiſſu

de cette hiſtoire eſt des plus noirs, & que ce n'eſt pas un NOVICE dans l'art de la méchanceté qui l'a trouvé à lui tout ſeul. Quel que ſoit la miſſion ténébreuſe du S. Vergy, il ne dira pas & il ne ſe vantera certainement pas, qu'elle aît réuſſi vis-à vis moi. Si jamais avanturier, pour ne pas dire quelque choſe de pis, a été miſtifié dans ſa vie, c'eſt certainement celui-là : cet homme ne me connoiſſoit pas ; il m'a pris pour un autre quand il a entrepris un pareil projet ; il eſt d'ailleurs trop bavard & n'a ni aſſez d'eſprit pour cacher ſon jeu, ni aſſez de hardieſſe pour le jouer noblement : cet imbécile après la petite ſcène qu'il a eue dimanche dernier chez l'Ambaſſadeur *attend trois jours, & choiſit le moment que je ſuis à la Cour, pour venir faire tapage chez moi, & crier à tous les domeſtiques qui étoient à ma porte, qu'il viendroit me trouver le lendemain matin & qu'il eſperoit que je m'y trouverois.* Il m'y a trouvé : il doit être content à préſent ; quand on a réellement envie de ſe battre, on ne va pas chercher les tambours : du-moins cela ne ſe pratique pas chez nous autres dragons ; à moins que ce ne ſoit pour une betaille J'ai deviné toute la manœuvre de ce drole & toute *ſa miſſion ſecrete, ſur une ſeule phraſe qu'il a eu la ſotiſe de me répéter deux-fois : Ses diſcours antécédents & ſubſéquents, ſa conduite & d'autres preuves que j'ai par-devers moi m'ont dévoilé tout le miſtere d'iniquité.* En vérite le plus lâche des hommes, qui auroit un coquin dans ſa manche, feroit dès demain, s'il le vouloit, une pareille avanture au Maréchal de Saxe s'il vivoit. Le plus brave & le plus honnête homme du monde n'eſt pas à labri d'un voleur, ou d'un avanturier obſcur, qui eſt païé pour faire le

le Dom Quichotte, & qui finit par le Role de Sancho-Pancha.

❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀

Lettre de M. le Duc de Choiseul à M. D'Eon.

à *Paris* ce 14 *Novembre* 1763.

Qui est-ce qui vous arrête donc là bas, mon cher D'Eon? abandonnez, je vous le conseille, la carriere politique & vos tracasseries ministériales avec M. de Guerchy, pour venir me rejoindre ici, où je compte vous emploïer utilement dans le militaire; JE VOUS PROMETS QUE VOUS N'EPROUVEREZ AUCUNS DESAGREMENTS QUAND JE VOUS EMPLOIERAI. Comme l'arrangement militaire va être consommé bientôt, j'ai prié M. de Praslin de vous faire revenir; rien désormais ne doit vous arrêter, & vous me ferez grand plaisir de revenir me joindre, sans perte de tems, à Versailles; je vous y attends, mon cher D'Eon, avec tout l'intérêt que vous me connoissez pour vous, & les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé Le Duc de Choiseul *.

---

* Cette lettre n'étoit point signée de la *Griffe*, car elle est écrite toute entiere de la main de M. le Duc de Choiseul; & j'aurois volé sur le champ auprès de lui à Versailles pour lui demander justice, s'il n'avoit pas eu dans le Ministere un collégue prévenu en cette occasion-ci contre moi en faveur du Comte de Guerchy, par une amitié de 30 ans cinq-mois & huit-jours, sans compter les nuits.

Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres* le 1er. *Décembre* 1763, à 4 heures du matin.

Monſieur,

M. Pre'marets * s'eſt enfui hier au ſoir ſi vîte de chez moi, qu'il ne m'a donné ni le tems d'achever la lecture de la lettre de V. E. qu'il m'a apportée, ni celui de lui parler. Je lui ai cependant propoſé de ſe mettre à table & de boire avec nous de mon vin de Tonnerre: mais une fauſſe peur s'eſt emparée de tous ſes membres, & il a voulu s'enfuir abſolument. Quoique dragon, je ne ſuis pourtant pas ſi diable que l'on veut me faire noir, & ſi V. E. pouvoit lire dans mon cœur, elle verroit que j'ai la conſcience très pure & très blanche. Quelqu'extraordinaire que puiſſe lui paroître ma conduite, elle y liroit tous mes anciens ſentimens d'amour & de reſpect pour votre ami M. le Duc de Praſlin; & jamais il n'auroit eu la plus petite plainte à faire de moi, ni V. E., ſi après lui avoir expoſé avec la confiance, & le reſpect d'un fils envers ſon père, lui avoir expoſé, dis-je, mes beſoins & mes petites dettes, toutes contractées par un zele ſans bornes pour le ſervice du Roi, il eut daigné y répondre, & ſi

* Chevalier de l'ordre Papale de St. Jean de Latran, Sécrétaire, Conſeiller intime & Tréſorier Général de l'Epargne particuliere de S. E. M. le Comte de Guerchy, Vicomte de Fontenay le Marmion.

si en y répondant à la fin, il ne m'eût pas écrit des duretés, que je n'ai certainement pas méritées par la façon dont j'ai servi depuis dix-ans, & en dernier lieu pendant la négociation pacifique de M. le Duc de Nivernois. Enfin, c'est apparemment une fatalité inconcevable, dont je ne suis pas l'auteur & qui poursuit ma famille depuis plusieurs siécles, ainsi que je pourrois le prouver. Je le répéte & le répéterai toujours; *tout cela ne me seroit jamais arrivé, si j'eusse toujours servi sous les ordres de M. le Duc de Choiseul, qui en grand Ministre sait apprécier les hommes, les emploïer & les paier.*

Quant à V. E. je puis bien lui protester, que mon intention a toujours été de travailler sous ses ordres, d'une façon qu'elle auroit été certainement contente, & ma Cour aussi. Cela seroit encore arrivé sans votre grande lettre de Jouy du 5 Septembre, qui m'a reproché d'une façon si dure la dépense qui s'est faite depuis le départ de M. le Duc de Nivernois jusqu'à votre arrivée; dépense faite par le S^r. l'Escalier votre Sécrétaire, & qui a été une suite nécessaire de l'état & du train de maison que M. le Duc de Nivernois a cru, qu'il étoit nécessaire de laisser ici par l'approche de votre arrivée, mais qui a été retardée par des raisons que vous savez, sans doute, ainsi que votre ami M. le Duc de Praslin. Personne n'étant plus délicat que moi sur l'honneur, ces reproches amers & injustes feroient bien capables de me faire tourner la tête, *si j'avois aussi envie de devenir fol, que vous avez celle de le faire accroire & de le publier.*

Pour ce qui regarde les papiers du Roi, Monsieur, que vous me demandez, c'est en vérité

le cœur ſerré de douleur que je ſuis forcé de dire à V. E. que je ne puis avoir l'honneur de les lui remettre ſans un ordre exprès du Roi, & je vous prie d'en faire part à ma Cour. Si vous avez cet ordre en bonne forme *, aïez la bonté de me l'envoïer par mon ami M. Monin : il me connoit depuis longtems, & il doit ſavoir qu'à l'ordre de mon maître, non ſeulement je ſais obéir, mais me faire tuer s'il le faut. J'eſtime ma vie quatre-ſols & les quatre-ſols je les donne aux pauvres.

Si pendant le peu de tems qu'il faut à V. E. pour avoir l'ordre du Roi, elle a beſoin pour ſon ſervice de quelques papiers, je lui en donnerai des expéditions, & tous les éclairciſſemens qui pourront dépendre de moi.

Ne précipitez pas, Monſieur, votre jugement, & ne me condamnez pas encore : l'avenir pourra mieux vous inſtruire †. Je vous réitere ma priere d'être bien perſuadé que je n'ai jamais eu envie de manquer à M. le Duc de Praſlin ni à votre Excellence. Mais ſouvenez-vous que je ſuis très déterminé à le faire, ſi vous perſiſtez toujours à vouloir me forcer juſques dans les retranchemens de mon devoir, de l'honneur, de l'équité & de la liberté. Souvenez-vous auſſi que S^{t}. Pierre dormant ſur le mont des olives réçut ce reproche de ſon divin maî-

* Jusqu'à préſent M. le Comte de Guerchy n'a pas pu m'envoïer un ſeul ordre en bonne forme, auſſi je n'ai pas pu obéir en conſcience.

† M. le Comte de Guerchy a confeſſé lui-même le 26 Octobre 1763 aux trois Miniſtres de S. M. B. qu'il étoit *novice* dans la carriere des affaires; auſſi n'eſt-il pas étonnant qu'il ſoit étonné de tout, n'aïant pas encore eu le tems de s'inſtruire des régles & des formes diplomatiques.

maître, *spiritus quidem promptus est caro verò infirma:* ainsi je vous prie, Monsieur le Comte, de me laisser dormir tranquille dans la plaine de Londres, *où j'attendrai de pied ferme les espions que l'on a fait venir contre moi.*

Tout est chez les humains ou tiran ou victime.
Sous le coupable heureux, le juste est abatu.
L'or étouffe l'honneur; & les succès du crime
Fatiguent ma vertu.
Laisse-moi donc dormir dans mon tranquille asile.

——— ——— ——— ——— ——— ——— ———

Si je devois un jour pour de viles richesses
Vendre ma liberté, descendre à des bassesses,
Si mon cœur par mes sens devoit être amolli;
O Temps, je te dirois, préviens ma derniere heure!
Hâtes-toi, que je meure;
J'aime mieux n'être pas, que de vivre avili.

Extrait de la Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Choiseul.

à *Londres* le 8 *Décembre* 1763.

Monseigneur,

J'AI l'honneur de vous envoïer ci-joint trois pièces imprimées, relatives à ma singulière avanture chez Milord H * * *.

La Premiere intitulée *Lettre d'un François à M. le Duc de Nivernois*, & composée par un certain G* * * Chevalier de l'ordre respectable de P * * * qui, après avoir été congédié de plus d'un Roïaume pour des écrits licentieux, s'est enfin réfugié en Angleterre, où chacun est libre au moins d'écrire à tort & à travers. J'ajou-

terai que ce G *** a pris ses renseignemens d'un Sr. L'Escalier son ami, qui distillateur de rataffiat & de vin & commis du commis du maître d'hôtel de M. le Duc de N---s, est devenu en une nuit Sécrétaire de Confiance & du cabinet de M. le Comte de G--y, avec 150 guinées d'appointemens, somme plus que suffisante pour faire imprimer, que tout officier général est un homme mûr *ipso facto*, *& qu'un sang tranquille, doux, & moëlleux circule lentement dans ses veines*; qu'au-contraire *le tempérament vif, ardent, enflammé des officiers de Dragons* n'a jamais donné de grands Ministres à la France. Si je m'en souviens, M. le Maréchal de Belle-isle a été Capitaine & Colonel de Dragons, son testament Politique l'a cependant déclaré un grand homme. Comme il me faisoit l'honneur de m'admettre souvent à ses audiences particulieres, même à ses travaux nocturnes, [*& que plus d'une fois j'ai eu le bonheur de l'endormir*] il me souvient encore que je l'ai vu quelque-fois me louer & me blâmer avec de petits emportements très vifs, quoiqu'âgé de 75 ans : mais cela ne duroit pas long-tems. C'étoient des éclairs de nuit, il n'étoit pas en son pouvoir d'oublier qu'il avoit été Dragon.

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

Tout le Régiment de Normandie se fait honneur & gloire de vous avoir eu Monsieur le Duc pour capitaine & pour colonel; & toute la France, à commencer par moi, placera M. le Duc de Choiseul au rang des grands Ministres qu'elle ait eus.

Lorsqu'à mon insu & contre mon propre désir vous m'avez fait la grace de me faire nommer

mer Miniſtre Plénipotentiaire, j'ai eu l'honneur de vous répondre ainſi qu'à M. le Duc de Praſlin: *vous êtes*, *Monſieur le Duc*, *comme la providence*, *vous accordez non ſeulement ce qu'on demande*, *mais même ce que l'on ne demande pas*. Vous auriez bien dû en même tems me faire préſent des grandes vertus & de la haute prudence du Préſident Jeannin qui, par parentheſe, étoit Bourguignon & de mes parents, mais il étoit *Togatus* & moi je ſuis *Dragon*.

La ſeconde pièce qui a pour titre, *Lettre à Monſieur de la M*** Ecuier*, eſt le factum que l'avanturier Vergy publie pour ſon propre compte: c'eſt bien le Baragouin menſonger le plus inſolemment débité qu'on ait encore vu, & je ne vous l'aurois point envoïé, Monſieur le Duc, ſi je n'avois cru ce petit ouvrage très propre à vous donner une idée de l'honnête liberté qui régne dans ce païs-ci. Comme Monſieur le Comte de G***, de ſa pleine puiſſance & autorité, a jugé à propos de me déclarer publiquement fol à lier, vous ne ſerez pas étonné que M. *Treyſſac de Vergy* (auquel S. E. a chrétiennement, dit-il dans ſa lettre, demandé grace pour moi, en faveur de ma prétendue démence) veuille bien me pardonner & me remettre mes péchés.

Le troiſieme imprimé eſt la *Note ou le Mémoire que je me ſuis vu forcé de publier* moi-même, pour déſabuſer le public de l'idée qu'on avoit taché de lui faire adopter, que je m'étois battu contre Monſieur le Comte de G***. Il devenoit abſolument néceſſaire de réciter toute mon hiſtoire avec *Vergy*, d'entrer dans le détail de toutes mes converſations; en un mot de rapporter jusqu'aux propres paroles, (que mes ad-

verſaires appellent minucies) parcequ'elles donnent à la vérité un caractere plus diſtinctif *. J'ai fait tout cela ſans paſſion, pour montrer une bonne fois à la cabale ennemie, que votre capitaine de dragons, Miniſtre Plénipotentiare, qui ſait redoubler d'audace lorsque la dignité du Roi ſon maître & celle du nom François ſont compromiſes, ſait auſſi expoſer un fait avec le calme & le ſang froid d'un homme de robe.

Des circonſtances biſares, & preſque toutes le ſont dans cette hiſtoire, m'ont forcé d'ajouter aux pièces juſtificatives ſur leſquelles mon mé-

* La *Contre-Note* appelle tout cela des minucies qu'il étoit inutile de rapporter.

L'auteur ſoudoïé de la Contre-Note devoit ſavoir, que tout eſt enchaînement dans la vie & dans l'harmonie préétablie ; & qu'on ne parvient aux grandes choſes que par les petites. *Qui facit malum, odit lucem.* Je ne me donnerai pas la peine de prendre la lanterne de Diogene pour chercher la vérité ; je la tiens dans ma main, & ſi je voulois l'ouvrir toute entiere, ſes raïons ſeroient ſi éclatans que la vuë du public en ſeroit offusquée : c'eſt bien ce qui inquiéte mes adverſaires. Mais je veux bien ne laiſſer échaper que quelques étincelles de lumiere, par ménagement pour M le Comte de G*** qui n'en obſerve aucun vis-à-vis de moi. Son écrivain mercénaire, qui travaille plutôt pro *fame* que *pro famâ*, devroit ſavoir que les plus grandes conjurations ont été découvertes par l'imprudence d'un ſeul mot échapé ; & Ciceron qui avoit un ſang plus *moëllèux* que le mien, commence cependant ſa harangue, *Quousque tandem, Catilina, abutere patientiâ noſtrâ?* J'en pourois dire autant aujourd'hui.

Un rien ſuffit donc pour faire découvrir les traces du mal ou du bien, & c'eſt peut-être pour cela, qu'on a mis nouvellement des numéros ſur les boutons de nos ſoldats, pour reconnoître ceux qui iroient à la maraude dénicher non des *Merles* mais des poules ou des filles, comme le S. de Vergy, qui nous a dit avoir ſervi dans les gardes Françoiſes, mais ſans nous expliquer s'il y avoit été fifre ou tambour.

mémoire est appuïé, quelques pièces qui, à la premiere vuë, ne paroissent avoir qu'une connexion éloignée avec le reste: mais comme elles se rapportent à des personnes qu'on a voulu impliquer, il étoit indispensable de réunir ces pièces aux autres, afin de ne rien omettre de ce qui tendoit à manifester la vérité sous toutes les faces dont elle est susceptible.

J'aurois dû, pour la parfaite intelligence du lecteur, donner des explications sur les raisons qui m'ont déterminé à faire entrer, dans mon mémoire, mes certificats de service, ceux de mon parent CARLET DE LA ROZIERE. J'aurois dû dire enfin le *pourquoi* j'ai mis notamment *l'ordre du Maréchal de Broglio au Comte de G*** au sujet des* 400,000 *cartouches*, *&c. &c. &c.* Mais je n'ai pas voulu mortifier à un certain point Monsieur le Comte de G***. J'ai voulu seulement lui faire sentir que *j'en* avois la facilité: de mon naturel *j'ai l'ame bonne*; & en conséquence j'ai mieux aimé que le public, qui ne peut savoir l'antécédent ni pénétrer le subséquent, ne vit pas l'étroite union & l'ensemble de toutes ces pièces entre elles, que de lui découvrir des choses, qu'il est bon de taire pour l'honneur de certains grands personnages, qui deviendroient des plus humbles, si les petits vouloient s'élever seulement de deux pieds, pour faire voir la lumiere au peuple étonné & toujours dupé.

L'affaire qui mérite le plus votre attention, Monsieur le Duc, est la scène extraordinaire, qui s'est passée le 26 Octobre au soir chez Milord H***. N'est-il pas étrange qu'on se soit porté à menacer des arrêts le Ministre du Roi de France, parceque le lendemain un avantu-

rier

rier devoit venir l'attaquer chez lui, & qu'on ait laiſſé cet avanturier en liberté? Cela paroîtra toujours contre toutes les règles de juſtice; car je ne parle pas de celles qui ſont établies entre les nations policées, qui reconnoiſſent le droit des gens.

Les Miniſtres Anglois ſont trop éclairés pour s'être portés d'eux-mêmes à une démarche auſſi extraordinaire, & dont les conſéquences pouvoient être très funeſtes. Il eſt démontré, qu'ils ſe ſont laiſſés entrainer par pure complaiſance pour l'Ambaſſadeur de France, qui les en a ſuppliés. Sans cela ne ſe fut-il pas oppoſé à ce qu'on attaquât la dignité du Roi ſon maître, par des menaces faites à ſon repréſentant!

Vous êtes trop éclairé, M. le Duc, pour ne pas ſentir qu'un Ambaſſadeur qui agit envers moi comme Monſieur le Comte de G...., qui envoie chercher des gardes pour arrêter le Miniſtre Plénipotentiaire du Roi, qui propoſe de lui donner des paſſeports pour aller ſe battre à Calais, parceque ſon beau-frère Monſieur le Prince de Croy y eſt commandant; qui ne fait point arrêter un avanturier, qui a fait un appel au Miniſtre de France; vous ſentirez, dis-je, qu'un tel Ambaſſadeur mérite d'aller à l'école, & celui-ci doit y reſter d'autant plus de tems, qu'il confeſſe lui-même aux trois miniſtres de Sa Majeſté Britannique *qu'il eſt novice dans la carriere des affaires politiques.*

Oui, l'on doit en convenir: l'envie de m'engager à faire quelques fauſſes démarches, ou à quelque excès de colere, a pu ſeule déterminer S. E. à autoriſer cette ſcène. Mais cette eſpérance a été fruſtrée; car (ſi l'on veut lire mon Mémoire & s'en rapporter aux trois Miniſtres

Britanniques, au Colonel & aux grenadiers de la garde) je me ſuis conduit en Miniſtre & en ſoldat d'un grand Roi, lorſque M. de G.... a agi comme un homme qui ne ſait pas, ou ne veut pas connoître les droits d'un Ambaſſadeur.

En ce cas S. E. paroît donc avoir ſacrifié les intérêts du Roi ſon maître au déſir de ſe venger perſonnellement; & par-là le ridicule, dont elle cherchoit à me couvrir, retombe malheureuſement ſur elle.

M. de G..... s'eſt affiché à toute l'Europe, comme ignorant la dignité de ſon caractere. Ne devoit-il pas demander juſtice de l'inſulte faite au Roi dans la perſonne de ſon Repréſentant? mais au-contraire tout annonce qu'il l'autoriſe, s'il n'y a pas donné lieu.

Une affaire, qui n'étoit rien dans ſon principe, eſt devenue très importante par les circonſtances dont elle a été accompagnée. Mais j'eſpere, M. le Duc, que vous pardonnerez tout à Monſieur le Comte de G.*... après l'aveu qu'il a fait de ſon peu de lumieres dans la politique; & moi-même j'aurois emploïé dès le commencement *le verd & le ſec* pour l'excuſer & tirer le rideau ſur cette faute, ſi je n'avois pas par-devers moi toutes les preuves démonſtratives, pour l'attribuer encore plus aux mouvemens de ſa vengeance particuliere, qu'à ſon ignorance générale.

J'oſe me flatter; & je ſuis perſuadé que M. le Duc de Choiſeul, Grand Miniſtre, me fera cependant rendre une juſtice particuliere. Vous la devez à la dignité du Roi que j'ai ſervi avec amour & zele, & pour lequel je donnerois mille fois ma vie.

Ré

Réunissez-vous donc, M. le Duc, à vos amis pour me protéger contre la multitude des ennemis qu'on m'a suscité & contre une foule d'espions François que l'on a fait venir ici pour m'inquiéter, sans que je puisse en soupçonner le véritable motif. Réunissez vous pour deffendre le foible opprimé contre le puissant Comte de G..... Vicomte de F..... le M..... qui se le croit encore plus qu'il ne l'est. J'ai peur qu'il ne renouvelle la fable de la grenouille, depuis qu'il est Ambassadeur très extraordinaire, & qu'il se sent soutenu de l'amitié surannée de Messieurs les Duc de P.....n & de N....s. Il croit déjà à lui seul décider du destin de l'Europe. C'est encore la mouche de la fable qui se figure faire mouvoir & marcher le Coche d'Auxerre. Il fait tous ses efforts pour faire accroire à Londres, à Paris & à Versailles que je suis fol, & en consequence il m'a fait interdire les Cours de France & d'Angleterre: mais si je voulois, je n'aurois pas de peine à démontrer qu'il ne deviendra jamais fol & qu'il ne perdra jamais l'esprit.

Dat veniam Corvis, vexat censura Columbas.

J'avois sans doute un champ bien vaste pour la déclamation. Que ne pouvois-je pas dire sur l'autorité que l'on s'arrogeoit, & que M. le Comte de G..... soutenoit bonnement, sans s'appercevoir qu'il forgeoit des armes & contre lui & contre sa nation & contre tous les Ministres. J'aurois pu, sans citer ni Grotius ni Pufendorff, faire voir combien il est contraire au droit établi que, sur la simple déposition d'un *François inconnu*, le juge des brigands Anglois ose citer devant lui le Ministre Plénipotentiaire de

de Louis XV: combien il est insultant à la Majesté de mon maître que cette assignation ait été lachée si imprudemment, & que l'Ambassadeur de France, loin d'en demander satisfaction, soit le premier à applaudir, puisqu'il souffre que celui qui l'avoit obtenue, ose avancer, sans être publiquement démenti, qu'il s'est abaissé à me *disculper* d'avoir fait ce que j'ai dû, & cela en me taxant de démence & en *intercédant* pour moi. A Dieu ne plaise qu'un *sang aussi mûr*, *aussi modéré*, *aussi tranquille*, *aussi doux*, *aussi moëlleux circule aussi lentement dans mes veines*. † J'aimerois encore mieux ressembler aux *Nogarets*, aux *d'Estrades*, aux *Crequis*, aux *Lavardins*, & à tous les autres qui, au péril de leur vie, ont soutenu comme eux la dignité de la couronne & la gloire de mon païs; & je dirai, puisque je parle au Duc de Choiseul, que, si la fermeté est quelquefois nécessaire, elle est toujours indispensable en pareille occasion. L'extrême modération passe toujours pour une extrême foiblesse. Je pourrois citer beaucoup d'exemples semblables aux *Nogarets* & aux *Crequis* que les François ne doivent jamais perdre de vuë: il ne tiendra pas à moi qu'ils ne les aient toujours devant les yeux. Je ne cesserai de leur crier! MALHEUR AU MINISTRE QUI CROIT REUSSIR DANS LE PAÏS ETRANGER PAR LA BONHOMIE, &, MALHEUR À VOUS SI VOUS L'EN CROÏEZ! & puisque c'est à un grand Ministre que j'écris, je puis encore lui dire hardiment, *que c'est parceque la France a été gouver-*

---

† Lettre de G....d à M. le Duc de Nivernois page 12.

vernée souvent par des empiriques, qu'une fortune inconstante, capricieuse & cruelle décide impérieusement de notre sort!

Si cette lettre devenoit par hasard mon testament politique, ce que je n'ose croire, ce seroit au moins celui d'un fidele sujet, passioné pour la gloire & les intérêts de son Roi & de la patrie. A qui pourrois-je mieux offrir ce testament qu'à vous, Monsieur le Duc, dont l'ame est au-dessus de toutes ces petites manœuvres ténébreuses & qui sont aujourd'hui si communes, la seule ressource des petites ames, à vous qui m'aïant toujours soutenu parceque j'ai persévéré dans les sentimens patriotiques & François, que mes peres m'ont transmis? Daignez encore me renouveller les assurances flatteuses de votre amitié. Daignez toujours m'appeller mon cher petit * D'Eon : cela est plus doux à mon cœur que la fortune que l'on dit que je méprise & que je mépriserai toujours, tant qu'il faudra l'obtenir par des moïens méprisables.

J'ai l'honneur d'être avec un très respectueux attachement,

Monseigneur,

Votre très humble, & très obéissant serviteur,

Signé, Le Chevr. D'EON.

P. S.

---

* Depuis une quinzaine d'années, il y a une circulation de Ministres en France qui n'ont cessé de m'appeller *Mon cher petit D'Eon, mon fils, mon pauvre enfant,* je devrois bien être grand depuis ce temps, car j'ai diablement couru l'Europe pour me dénouer. Ils vouloient tous aussi séparement, conjointement, ou l'un pour l'autre, faire ma fortune, & la fortune est morte ou a été exilée avec eux.

P. S. Je vous ſupplie d'obſerver, Monſieur le Duc, que ce n'eſt pas moi qui ai commencé à écrire, encore moins à me faire imprimer; je n'ai fait que me deffendre & parer les bottes que des maſettes veulent me porter. Je dis toujours. *Monſieur Etienne, Eh! ne m'imprimez pas.*

Mais dès la fin d'Octobre dernier M. le Comte de G---, a emploïé la plume famélique du *Chev.* G-- * pour compoſer une rapſodie en for-

---

* L'Auteur de la Contre-Note ne peut ſe plaindre des qualifications que je donne à ſa perſonne & à ſon écrit. Toujours diſpoſé à prêter ſa plume à qui lui offre de l'argent, il eſt donc un auteur famélique. La facilité avec laquelle il s'eſt vanté lui-même de pouvoir pulvériſer ſon propre ouvrage, démontre qu'il n'eſt à ſes yeux qu'une rapſodie ſuperficielle. Je n'oſe en effet répéter ce que d'autres que moi lui ont entendu dire, que *rien ne lui étoit plus aiſé que de démasquer & d'écraſer toute cette C****** qui me pourſuivoit.* Le terme dont il ſe ſervit ne peut figurer que dans ſa bouche. Inſtruit de ces propos, je voulus m'en aſſurer & lui fis propoſer de ſe répondre. Auroit-il balancé? Non, ſans doute. L'Avocat, dit-il, peut écrire pour & contre, & c'eſt le modele des écrivains. Quel avocat oſeroit donc ſe vanter d'une pareille perverſité? le ſoupçon ſeul le ſoumettroit à l'infamie, dont un homme, tel que l'auteur de la Contre-Note, fait trophée de ſe couvrir: auſſi livré tout entier à l'eſpérance flatteuſe de ſa cupidité, m'envoïa-t-il le préambule de la réponſe fulminante qu'il projettoit de faire à ſon écrit, & *laquelle il diſoit naturelle à ma cauſe.* J'en conſerve précieuſement l'original écrit de ſa main: mais pour que le public puiſſe juger de la foi qu'on doit ajouter à l'éloquence d'un pareil orateur, je lui ſoumets ici la copie de ce préambule.

Réponſe
à un écrit qui a pour titre
Contre-Note.
à Londres
1763.

Les

forme de *lettre à M. le Duc de Nivernois*, & dès

Les Miniſtres doivent rendre compte de leur conduite. Les plus petits événemens qui leur arrivent ne ſont point à eux: il faut qu'ils les dépoſent au temple de Mémoire. C'eſt qu'ils repréſentent les rois, & qu'il n'y a rien d'indifférent pour ceux qui occupent les trônes. Un particulier peut jouïr de l'obſcurité où le ciel l'a fait naître: mais l'homme en place ne peut point ſe diſſimuler des faits que, dans une autre condition, il eut été le maître de laiſſer enſévelir dans l'oubli. La politique eſt faite ainſi: & ce ne feront pas quelques raiſonnemens publiés au haſard qui détruiront ces principes. Je n'aurois donc point parlé, ſi mon caractere ne m'eût deffendu de me taire.

Je fis remettre ma Note à M. l'Ambaſſadeur de France. Je ne m'attendois à aucune réponſe, car il n'y en avoit point à faire: mais il a paru une Contre-Note ou, pour mieux dire, un libelle.

Cet écrivain eſt-il païé par mes ennemis? A-t il vendu ſa plume *à leurs deſſeins cachés*? A-t-on acheté ſes phraſes, pour donner une mauvaiſe tournure à mon affaire avec le Sr. de Vergy? Ou veut-il ſeulement ſe faire un mérite auprès de ceux qui s'en font un de me deſſervir auprès de la Cour de France? C'eſt ce que j'ignore. Quoiqu'il en ſoit, ſon procédé avec moi eſt irrégulier: je publie mon nom dans ma Note, & il garde l'incognito dans la ſienne. *Un Ecrivain qui porte le coup & retire la main, doit être regardé comme un homme dangereux.*

J'aurois mépriſé cette Contre-Note, ſi la maniere dont elle eſt écrite ne donnoit une mauvaiſe tournure à ma conduite, ſur la maniere dont je me ſuis comporté dans le cours de cette affaire.

Cet auteur, quelqu'il ſoit, me reproche d'abord la ſimplicité du ſtile: mais je me ſuis attaché notamment à publier des choſes & non des mots. J'aurois pu mettre de l'eſprit dans ma Note, ſi je l'avois voulu: mais la vérité n'a pas beſoin de ces ornemens, dont on pare preſque toujours le menſonge pour le faire recevoir. Mon deſſein a été de publier des faits & non des phraſes. J'oſe dire qu'il ſeroit à ſouhaiter, pour l'âge où nous vivons, que ceux qui écrivent ſuiviſſent cette méthode: on verroit moins de cet eſprit de parti que les auteurs incendiaires répandent par-tout, & qui font de la ſociété politique & civile un champ de bataille, rempli de diviſions & de querelles. . . . . .

ès le commencement de Novembre le Sr. Ver-
y a éte engagé à débiter au public, avec un
on d'arrogance capable d'en impofer, *une let-
re à M. de la M*** Ecuier*, fi remplie d'im-
oftures, que je lui donne le refte de fes jours
our détruire l'enfemble des faits & des vérités
iftoriques enoncées dans ma Note à S. E. M.
e Comte de Guerchy.

Ces deux infectes, engendrés des Cadavres
de *l'Abbé des Fontaines & de Chevrier*, ont
ait affaut entre eux à qui avanceroit le plus har-
iment des abfurdités, des plats & puants men-
onges. Ils y ont réuffi parfaitement & ils mé-
itent *tous deux la Couronne de Chardons.*

Je n'ai pas daigné répondre à de tels docteurs &
areils adverfaires *ignavo fanguine nolo contami-
ari*: l'un d'eux devroit terriblement craindre le
ordon ou la corde que fon frere le Capucin
raine dans fon ordre *Francifco a fune cavendum.*
Mais forcé de répondre à ce que l'on avoit foin
le faire imprimer dans les gazettes, que je m'é-
ois battu avec l'Ambaffadeur du Roi, j'ai été
léterminé, malgré moi, à donner une Note
ddreffée à S. E. pour plus grande authentici-
é; & je ne l'ai donnée qu'au commencement
le Décembre, les époques des imprimés font
oi de la vérité des faits.

Après cela S. E avec le ton de la gravité du
oviciat dans le Miniftere a la bonté de faire
vancer par une Contre-Note que la Cour de
Verfailles *détefte les factum*. Eft ce parcequ'ils
ontiennent trop de vérités, c'eft ce que l'on
e nous a pas expliqué. Il ne falloit donc pas
ommencer par imprimer les premiers contre
noi, qui gardoit un profond filence.

Vous fentez, Monfieur le Duc, que toute
cet-

cette petite manœeuvre fouterraine, voutée par le crédit & l'autorité, peut parfaitement bien réuffir dans un Roïaume defpotique; mais cela ne réuffit nullement au-milieu d'une nation libre, jufte, éclairée, & qui n'eftime les petits qu'autant qu'ils ont le courage de fe deffendre avec les armes de la vérité contre l'oppreffion & la tirannie des grands, ou de ceux qui affectent & ufurpent la grandeur.

M. le Comte de G * * * m'a encore appris par fa Contre-Note & fait annoncer depuis, que la Cour de Verfailles n'aimoit pas les auteurs ni les écrivains: cela m'a paru nouveau; car je fais qu'elle en entretient plufieurs à fa folde; qu'elle diftribue des gratifications & des bénéfices à d'autres; qu'elle choifit & penfionne avec raifon un *Voltaire*, *un Duclos* pour être hiftoriographes & dépofitaires des faftes du Regne de Louis XV.

Sous le Régne de Louis XIV. où il y avoit, je crois, de grands Miniftres qui favoient lire & écrire, ils n'ont jamais affiché que la Cour n'aimoit pas les auteurs: auffi ce Régne a eu des écrivains qui l'ont rendu immortel; & Colbert, qui en valoit bien un autre, écrivit au nom de fon maître, à *Ifaac Voffius*, en lui envoïant une gratification, que *Loüis le Grand* accordoit à cet illuftre Savant qui n'étoit pas fon fujet.

Que l'ignorance rabaiffe tant qu'elle voudra les fciences & les arts *, & traite ceux qui s'y li-

---

* M. le Comte G * * * a peut-être adopté le fiftême ingénieux du *citoïen de Geneve* pour avilir la condition des hommes, & les faire marcher à quatre pates. C'eft fur quoi il ne s'eft pas encore expliqué clairement.

C'eft en vain qu'un philofophe moderne a ôfé s'élever con-

livrent de gens inutiles & dangereux dans les états ; je ne crains point de dire que les esprits qui s'élevent & se distinguent au-dessus des autres dans cette carriere, sont peut-être ceux qui servent le mieux leur patrie. Si la fortune, dit *Racine*, met entre eux & les plus grands héros, quelque différence pendant leur vie ; la postérité, qui s'instruit par leurs ouvrages & qui s'enrichit par leurs découvertes, ne fait point de difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes. Elle fait souvent marcher de pair le savant illustre & le plus grand capitaine. La naissance *d'Hippocrate* est plus chère aux hommes que celle *d'Alexandre* ; L'Angleterre se glorifie encore plus de *Newton* que de *Marlboroug* : & la France ne se fait gueres moins d'honneur de *Corneille* que de *Turenne*. Je dirai plus ; si la guerre, ce monstre tant de fois terrassé par la force ou par la prudence, & tant de fois renaissant par l'intérêt ou par l'injustice, pouvoit enfin être chassé de cette petite portion de la terre qu'occupent les nations policées ; si la paix, cette fille du ciel, que suivent par-tout l'abondance & les vrais plaisirs, qui n'a des autels que pour l'innocence &

---

contre les nobles travaux de l'esprit. Il n'a voulu appercevoir dans les noirs accès de sa misantropie que les abus des sciences, sans en vouloir reconnoître tous les avantages ; il n'a marqué aucun intervalle entre le vice & la stupidité ; il n'a cru pouvoir conserver l'innocence des hommes qu'en les condamnant à la Barbarie ; il exige le sacrifice entier de la raison pour en prévenir quelques écarts, c'est-à-dire, qu'il voudroit que les hommes ne sortissent jamais des ténébres de l'enfance, pour épargner les écueils des passions à leur adolescence.

& la vertu, qui permet aux Souverains de ne s'occuper que du bonheur de leurs peuples ; si la paix, dis-je, pouvoit enfin réunir tous les Princes de l'Europe par des Traités solides & immuables, les ſciences, qu'elle protege & qu'elle encourage toujours, fixeroient alors les rangs parmi les hommes ; les mieux inſtruits ſeroient ſans contredit les ſeuls au-deſſus des autres ; il ne reſteroit plus en effet que cette voie pour conduire au temple de la gloire.

Il faut être bien *Jean Jacques*, *ou bien Claude*, *ou Ambaſſadeur & ne ſavoir ni lire ni écrire* * pour oſer ſoutenir le contraire dans ce ſiècle éclairé.

Extrait de la Lettre du Chevalier de S*** à M. D'Eon.

à *Londres* le Lundy 12 *Décembre* 1763.

Monſieur,

PLEIN du reſpect que vos malheurs peu mérités m'inſpirent actuellement pour vous, & que toute la grandeur & la puiſſance de l'Empereur ou du Sultan ne ſauroient ſeules faire naître chez moi : pénétré au même dégré que vous pouvez l'être vous-même, du chagrin que doit vous cauſer le parallele humiliant qui ſe fait ici, à la face de toute la terre, entre un homme comme vous & une *eſpéce* comme *Vergy* ; c'eſt avec

* Voïez la lettre de M. le Duc de Praſlin du 8 Janvier 1763, ſur les talents politiques de M. Claude Regnier Comte de Guerchy.

avec la plus vive douleur que je viens d'apprendre qu'il a paru, ſamedi au ſoir, une réponſe à votre *Note*, ſous le tître de *Contre-Note*, qui faiſoit hier un bruit horrible à la Cour : cela m'a ſoulevé & donné une telle humeur, que j'ai eu toutes les peines du monde à me retenir d'aller chez vous ſur le champ, (il étoit Dimanche 6 heures du ſoir) pour vous faire part de ces déſagréables nouvelles, & vous offrir en même tems mes ſervices, avec ce zele & cette ardeur qui *caractériſent* ma nation ; & qui ne m'ont que trop *noté* moi-même en particulier de ce côté-là. Vous allez rire ſans doute d'une propoſition de cette nature qui, ne me connoiſſant point, vous donnera peut-être de moi l'idée d'un avanturier. J'oſe cependant vous dire que je ne ſuis ni l'un ni l'autre ; en attendant que je vous en fourniſſe d'autres preuves, ce qui ſera à la premiere entrevuë, ſi vous me jugez digne de m'en accorder une.

J'avois réſolu, il y a quinze jours, de faire de mon chef & ſans vous connoître, ce que je vous offre aujourd'hui de faire ſous vos yeux & de votre aveu. Mais aujourd'hui l'affaire devient plus ſérieuſe que jamais, elle mérite la plus particuliere attention, & une réponſe auſſi prompte que vigoureuſe. S'il eſt vrai que la *Contre-Note* de M. de *Guerchy* ſoit ſi bien écrite, il demeure pour conſtant & prouvé à mon eſprit qu'elle n'eſt pas de lui. Mais quelle qu'elle ſoit, il y faut une réponſe ; & ſi elle eſt forte, il faut oppoſer force contre force. Il faut au-moins pulvériſer ici, dans un ouvrage ſans réplique, ce Vergy, c'eſt-à-dire un ſot, qu'on enverroit ailleurs boire un verre des eaux du noir Cocyte. J'ai le fatal avantage d'avoir la main

malheureuſe : il eſt perdu, ſi j'écris ; j'oſe vous le dire, duſſiez-vous vous moquer de moi : mais on ne me connoît que trop ce terrible talent. A ces titres, je vous offre ma plume en galant homme, comme je vous offrirois mon épée, ſi vous étiez hors de combat par une légère bleſſure à la main. J'uſe quelquefois de l'une & de l'autre ; & toutes deux ſont également à votre ſervice. Réponſe au plus vîte, car votre affaire me ſemble preſſée. Pour vous faire voir encore combien l'on eſt peu excuſable aux yeux des connoiſſeurs, de publier des ouvrages mal corrigés, ſous prétexte qu'ils ſont imprimés par des ouvriers qui ne ſavent pas la langue, je vous envoie ci-joint une petite drogue que j'ai faite pour l'académie, & que j'ai fait imprimer moi-même, où je me flatte que vous ne trouverez pas une faute du côté de l'ortographe, quoique je ne vous le donne pas comme un modele de mon ſtile.

Je ſuis avec toute la conſidération & l'attachement que vous inſpirez à tous les êtres délicats & penſants,

Monſieur,

Votre très humble & très obéiſſant ſerviteur,

Signé le Chevalier de S * * *.

Note de M. D'Eon.

J'ai remercié M. le Chevalier de S * * * de ſi bonne volonté, de ſa plume & de ſon epée : attendu que mes ennemis ne ſavent ni écrire ni ſe battre, & quand ils auront appris l'un & l'autre ils peuvent venir à toute heure chez moi, ils me trouveront toujours prêt à les ſervir.

Let-

Lettre de M. D'Eon à Madame D'Eon de Beaumont à Tonnerre.

à *Londres* le 30 *Décembre* 1763.

J'AI reçu, ma chere mère, toutes les lettres lamentables & pitoïables que vous avez pris la peine de m'écrire : *pourquoi pleurez-vous, femme de peu de foi* ? comme il eſt dit dans l'écriture. Souvenez vous que notre Seigneur, dans le fameux temple de Jérusalem, dit à ſa mere, *femme, qu'y a-t-il de commun entre vous & moi* ? Cependant la mère étoit plus vieille que le fils. Comme ce mot de femme, &c. a fait rire les Scribes & les Phariſiens & a choqué tous les Docteurs de la nouvelle loi, même ceux de Sorbonne ; je vous dirai plus tendrement, *ma mère, qu'y a-t-il de commun entre vos affaires Tonneroïſes & mes affaires politiques à Londres* ? Plantez donc vos choux tranquillement, faites arracher les herbes de votre jardin ; mangez les fruits de votre potager, buvez le lait de vos vaches & le vin de vos vignes & laiſſez-moi tranquile avec les ſots diſcours de Paris & de Verſailles ; ſechez vos pleurs qui me déſolent ſans me conſoler. Mais je n'ais pas beſoin de conſolation, puiſque je ne ſuis nullement triſte, & que mon cœur joue du violon ainſi que de la baſſe, comme je vous l'ai déjà écrit, attendu que je fais mon devoir ; & que mes adverſaires qui ſe diſent de grands Seigneurs, *ne font pas le leur* ; *qu'ils veulent tout faire* ; *tout conduire par caprice, intérêt particulier & nullement en vuë de la juſtice générale & du plus grand bien pour le Roi & la Patrie.* Qu'ils

faſſent donc comme ils voudront, je ferai comme je l'entendrai; & je l'entendrai bien. Je ne crains ni de loin ni de près *les foudres de ces petits Jupiters.* Voilà tout ce que je puis vous dire : reſtez tranquille comme je le ſuis, & ſi vous venez à Londres me voir, j'en ſerai charmé parceque je vous garderai avec les dépêches de la Cour; & M. le Comte de Guerchy ne les aura qu'à bonnes enſeignes, étendart déploïé, mêche allumée, balle en bouche & tambour battant. Il n'aura pas même les envelopes de lettres, je vous le jure ſur mes grands dieux, à moins qu'il ne m'apporte un ordre du Roi mon maître & le ſien, en bonne forme, ce qu'il n'a pu faire juſqu'à préſent.

Ne croïez pas que je ſois fol, parcequ'on l'a écrit à Paris; je vous promets que les actions de ma prétendue folie ſeroient des actes de ſageſſe pour certains Ambaſſadeurs. *Je ſuis & ſerai bon ſerviteur du Roi, mais je ne ſuis & ne veux être le bas ſerviteur de certains Seigneurs, ſes plats valets.*

Ceux qui vous diront que votre fils eſt un *animal ſauvage élevé dans les forêts* de la Bourgogne ou de la Champagne, ainſi que me l'a déjà dit M. de G.... répondez leur avec moi & mon ami *Jean Jacques*, que la nature traite tous les animaux abandonnés à ſes ſoins, avec une prédilection, qui ſemble montrer combien elle eſt jalouſe de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, & l'ane-même, quand ils deviendroient Ambaſſadeurs, ont la plûpart une taille plus haute, tous une conſtitution plus robuſte; plus de vigueur, de force, & de courage dans les forêts que dans nos maiſons; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domeſtiques,

ques, & l'on diroit que tous nos ſoins à bien traiter, & nourrir ces animaux, n'aboutiſſent qu'à les abatardir. Il en eſt ainſi de l'homme-même: en devenant *ſocial & eſclave des grands ou des ſinges de la grandeur*, il devient foible, craintif, rampant, & ſa maniere de vivre molle & efféminée acheve d'énerver à la fois ſa force & ſon courage. Vous ajouterez qu'entre les conditions ſauvage & domeſtique, la différence d'*homme* à *homme* doit être plus grande encore que celle de *bête* à *bête*; car l'animal, & l'homme aïant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme ſe donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoiſe, toutes les ſoumiſſions & contraintes auxquelles il donne le nom pompeux de devoirs, ſont autant de cauſes particulieres & d'effets généraux de la civilité puérile, qui le font dégénerer plus ſenſiblement.

Quant à M. Gorman mon gros beau-frère, qu'il faſſe ſes affaires à Paris, je n'ai beſoin ni de ſes conſeils ni de ceux de perſonne. S'il s'obſtinoit à vouloir ici me remontrer, admoneſter ou chapitrer, je lui ferois à lui-même tout le prémier un très mauvais parti. Je l'en avertis pour la ſeconde fois, malgré mon amitié pour lui: un homme averti en vaut deux, ainſi qu'il ſe tienne ſur ſes gardes. Que chacun ſe mêle de ſes affaires; je connois les miennes, & perſonne au monde n'y mettra le nez, ou je lui brulerai la mouſtache.

Occupez-vous ſur-tout à arranger vos affaires en Bourgogne: je ſerai peu attaché à Tonnerre, ſi ſes habitans s'aviſent d'avoir peu d'attachement pour moi, & pour la mémoire de mon pere & de mon grand-pere, &c. Je ferai encore comme

notre Seigneur, *je ſecouerai à leur porte la pouſſiere de mes pieds*; je me choiſirai une meilleure patrie, & ils s'en repentiront un jour : mais il ne ſera plus tems.

Ne croïez pas, *femme ou mere de peu de foi*, que la terre aille manquer ſous vos pieds, parceque des petits dieux, qui ne valent pas des dïeux lares, ſont irrités contre moi. *Voiez les oiſeaux, ils ne ſement point: voïez les lis, ils ne filent point: & cependant les oiſeaux ne meurent point de faim & les lis ſont vêtus ſuperbement.* Vous êtes preſque dans ce cas, vous ne ſavez ni filer ni ſemer, cependant comme vous ne ſavez pas non plus voler comme les oiſeaux, comme les grands Seigneurs & les grandes dames, je vous abandonnerai avec grand plaiſir ma penſion de 2000 l. ſur le tréſor roïal; cela, joint à ce que vous avez, vous ſuffira pour vivre commodément dans quelque couvent voiſin de Paris. En attendant que j'aille vous y trouver, vous y vivrez tranquille avec Dieu & pour Dieu; & vous le prierez pour ceux qui ne ſont point fols, & qui n'ont point envie de le devenir. Vous dépoſerez vos vaines tribulations aux pieds du doux Jéſus: vous direz; *fils de Dieu, vous m'aviez donné un fils qui paſſoit pour un des plus grands politiques du monde connu, il eſt ſurvenu tout-à coup un politique inconnu, nommé le Comte G——y & ſurnommé le Vicomte de M——on*, qui ne ſait *ni lire ni écrire*; he bien! ce grand homme *ſi connu à* Minden, *a prétendu que mon fils le politico-militaire étoit fol, & il a truové à Paris de plus grands fols que lui qui l'ont cru ſur ſa parole.* Pour moi j'ajouterai de mon côté. Ah! mon Dieu, ſi je parois auſſi fol aux yeux des autres hommes, qu'ils

qu'ils me paroiſſent tous fols, nous ſommes tous f....

Je finis en vous diſant, que ſi vous voulez faire pour le mieux, vous reſterez tranquile dans votre charmante ſolitude à la porte de Tonnerrè, & vous ne retournerez à Paris, qu'autant que *la Cour vous paiera vos courſes mieux qu'à moi*; & ſongez que ſoit que les hommes ou les femmes vous louent ou vous blament, vous n'en êtes ni meilleure ni plus mauvaiſe. *La gloire des bons eſt dans leur conſcience, & non dans la bouche des hommes.*

Embraſſez pour moi tous mes parens & amis, & ſur-tout Madame la Comteſſe de Candale & toute ſa maiſon, que j'aimerai plus que tout Tonnerre enſemble, ſi l'eſprit de cabale, qui règne de tout tems dans cette petite ville, ſe fait ſentir à mon égard. Un beau jour ils feront vendange & j'irai baptiſer leur vin petulant. Mais c'eſt en vain qu'on précheroit cette morale à ſes habitans : ils reſſembleront toujours aux pierres à fuſil qui ſe trouvent dans leurs vignes, & qui plus on les bat, plus elles font feu.

Je vous embraſſe bien tendrement. Attendez l'avenir; vous devez ſavoir que je ne ſuis pas embaraſſé de mon exiſtence: laiſſez paſſer la petite tempête. Le vent impétueux qu'il fait n'eſt qu'une pétarade; & ſi vous continuez à pleurer, je ſerai obligé de vous envoïer des mouchoirs de la compagnie des Indes Angloiſes, & vous ne ſerez plus ma mere ſi vous n'êtes pas la femme forte dont parle Salomon, & que je n'ai trouvé nulle-part.

Je me porte ſi bien que je compte enterrer tous mes ennemis, morts ou vifs. Soïez tranquille: ces ennemis-là ſont doux comme des moutons; ils ſont plus méchants que dangereux.

G 5 RE-

Recit des Projets, faits, gestes, & actes d'autorité, & de Despotisme exercés à Londres, par S. E. M. le Comte de Guerchy.

Je n'aurois jamais osé croire que le projet, mis au grand jour par S. E. M. de Guerchy, dès le lendemain de son arrivée, en tombant sur quelqu'un des miens, me forceroit d'appeller au public des deux nations de la violence qui en est la base & le fondement.

Ce fameux plan avoit trois branches principales. Il embrassoit (1°.) la résolution de se procurer un état de tous les François qui étoient en Angleterre; afin (2°.) de juger de la validité des motifs qui les y retenoient, & de les contraindre à retourner dans leur patrie, si S. E. le jugeoit à propos; sous peine, en cas de désobéissance, d'y voir leurs personnes & leurs biens contumacés. (3°.) Enfin il doutoit d'autant moins de réussir qu'il assura alors & publiquement, qu'il étoit décidé avec M. le Duc de Praslin, que nul François ne pouvoit venir à Londres, sans en avoir préalablement obtenu la permission par écrit de S. E.

Dans toutes les parties de ce brillant projet, je n'entrevis qu'une tentative que formoit l'esclavage pour placer sur les frontieres de la France, les barrieres que la sagesse de la Russie venoit d'arracher des siennes. Je ne pouvois prévoir ce qu'on en esperoit: on ne fut pas long-tems à m'en instruire.

A peine les horreurs des bons procédés de S. E. eurent-ils mis un mur de séparation entre nous

nous, semblable à celui que Ciceron éleva entre lui & Catilina, que tout ce qui m'approchoit en devint la victime. C'étoient-là sans doute ces François qu'on avoit en vuë. On leur écrit, non pour les connoître, mais pour leur intimer l'ordre de rompre tout commerce avec moi, ou de s'attendre que la France, par la bouche de son Ambassadeur, c'est-à-dire, de leur protecteur, les regardera comme ANGLOIS, afin de les traiter comme ETRANGERS, pour ne rien dire de plus.

Ces menaces, dont on sent tout le redicule, augmenterent à proportion des liens qui retenoient auprès de moi les uns ou les autres. Le S. le Boucher Sécrétaire attaché à l'Ambassade, dont M. le Duc de Nivernois a toujours écrit & dit le plus grand bien au Ministre, dut partir sur le champ & sans réplique, quand la vente forcée & ruineuse de ses effets devroit seule lui en fournir les moïens. Quelles extrêmités! mais rien n'approche de la violence & de la tirannie à quoi fut exposé M. D'Eon de Mouloize Lieutenant au régiment de Conty Cavalerie mon cousin. La conduite de S. E. à son égard est si éloignée de toute vraisemblance, que je ne crains point de la soumettre au jugement de ceux-mêmes, qui sont le plus favorablement prévenus pour M. l'Ambassadeur.

Ce jeune officier, curieux de connoître une nation à laquelle notre rivalité rend justice, passa en Angleterre, & obtint du Roi de France la permission d'y rester un an. Il vivoit avec moi, comme mon parent & mon ami. Il ne prétendoit se mêler en rien dans les affaires politiques. Il ne devoit point s'attendre à se voir envelopé dans les débats qu'il plaisoit à M. de

Guerchy de me susciter. Il en ignoroit même la plus grande partie, lorsque le 4 Décembre dernier S. E. lui notifia par un petit billet * qu'il avoit à lui parler.

Cette invitation ne lui fit naître aucun soupçon : mais quelle fut sa surprise d'entendre M. de Guerchy s'échapper en propos absolus & menaçans, & réduire toute son éloquence à l'engager de convenir que *je suis fol, & qu'il ne peut le nier.* M. de Mouloise veut répliquer, & S. E. craignant de ne l'avoir point assez étourdi, le prévient en lui disant. *Sachez, Monsieur, qu'il faut convenir que votre cousin est fol, ou ne point espérer que j'ajoute aucune foi à vos paroles. Je m'y connois*, ajouta-t-il, *puisque j'ai fait enfermer un homme qui avoit la manie de se facher quand devant lui on crachoit par terre.* Cette histoire, dont je ne rapporte que le précis, fut détaillée fort au long & répétée deux fois, afin de me mieux inculquer que cet homme, qui d'ailleurs, disoit-on, avoit de l'esprit & étoit très aimable, n'en étoit pas moins un fol très dangereux dans la société, puisqu'il ne permettoit pas de cracher par terre †.

M. de Mouloize devoit-il & pouvoit-il se rendre à une pareille démonstration ? Non sans doute. Aussi refusa-t-il l'aveu que l'Ambassadeur exigeoit, & que sa conviction condamnoit. Transporté de colere, l'Ambassadeur hausse le ton, & ne met plus aucune borne dans ses propos

---

* Voïez pièces justificatives, N°. 1.

† Cet homme eut été très sage & très social en Angleterre, où la politesse & la propreté deffendent de cracher par terre.

pos. Oubliant qu'il parle à un gentil-homme & à un officier revêtu de ſon uniforme, ce n'eſt plus qu'emportement, fureur & menace. Il lui ordonne, au nom du Roi * de me quitter & de partir pour la France dans les vingt-quatre heures. La réponſe de mon Couſin fut ſimple: il fit voir à S. E. la permiſſion de ſa Majeſté pour reſter un an dans ſon voïage †, en ajoutant qu'un *ordre par écrit*, ſuivant tous les uſages, ne pouvoit ſe détruire que par un *ordre contraire par écrit.* On lui promet de lui faire voir cet ordre par écrit qui déroge au ſien & l'annulle. Il le demande & promets d'obéir ſans delais & ſans même murmurer. Trouva-t-on jamais plus de facilité à ſe faire obéir, que lorſqu'il ne s'agit que de vérifier ſes propres paroles?

Mais nous paſſons ici de merveilleux en merveilleux. S. E. refuſe d'exhiber l'ordre promis, & ne ſe poſſédant plus ſans doute, elle s'écrie, *Monſieur, vous me dites une impertinence, je vais vous faire ſortir par mes gens. Ne ſuis-je pas l'organe du Roi?* Qui peut mieux caractériſer un homme enïvré de ſon autorité nouvelle & paſſagère? Promettre d'obéir au Roi, dès qu'on verra ſes ordres: mais les vouloir voir, quand

* C'eſt ici la prémiere fois que l'Ambaſſadeur ait parlé au nom du Roi; car dans tous ſes diſcours avec les Miniſtres, dans toutes ſes lettres & ſa correſpondance avec moi, il n'a jamais été queſtion que de ſon ami le Duc de Praſlin. Il ne diſoit, ne penſoit, n'agiſſoit, ne parloit, &c. qu'au nom de ce protecteur. J'en étois ſurpris, & cette réflexion que je fis dès le commencement étoit ſuffiſante pour me donner une ſinguliere idée de mon ſucceſſeur & de l'autorité qui ſeroit le principe de toutes ſes démarches.

† Voïez pièces juſtificatives, N°. II.

quand on s'eſt offert de vous les montrer: *c'eſt donc là une impertinence!* L'offre même ne marque-t-il pas qu'on étoit perſuadé de leur néceſſité, & y inſiſter *c'eſt dire une impertinence* Mais qui menace-t-on de *la vile & mépriſable violence des gens?* Un gentil-homme, un officier revêtu de ſon uniforme. Eh *Qui le menace?* grand Dieu! . . . C'eſt ſur quoi je ne dois point prévenir les réflexions. *Où le menace-t-on* enfin, dans cet aſile ſacré, où un AVANTURIER, ſuivant les propres paroles de la Contre-Note pag. 9. *avoit dû depuis peu jouir malgré ſes impoſtures évidentes, des droits de l'hoſpitalité:* mais il n'étoit pas du ſang des D'EONS. Eſt-ce donc en cela que *S. E. eſt l'organe du Roi?* Je rougis & m'arrête.

De quelque côté que le Monarque ſe tourne, dit Monteſquieu, il emporte la balance & eſt obéi. M. de Guerchy ſentit ſans doute quelque inſpiration de ce principe naturel, car il ſe radoucit tout-à-coup & en faiſant à M. de Mouloize des offres encore plus injurieuſes que ſes emportemens, il inſiſta à ce qu'il partit dans les vingt-quatre heures: en vain, mon Couſin, objecta-t-il que ſa ſanté s'oppoſoit à ſon depart *, que d'ailleurs il ne pouvoit obéir qu'à un ordre du Roi par écrit. Que va donc répliquer l'Ambaſſadeur? *Je veux être obéi, quand je parle*; ce ſont ſes expreſſions, *& toutes les permiſſions ceſſent dès que je le juge ainſi.* Eſt-ce donc là être l'organe du Roi? L'Hiſtoire du monde entier ne nous fournit pas un ſeul exemple de ce DESPOTISME MINISTÉRIAL, & celui-ci ſeroit à la

* Voïez Piéces juſtificatives, N°. III.

la honte de notre nation, si on le pouvoit approuver, sur-tout au milieu d'un peuple qui méprise si fort le nom *d'esclavage*, qu'il n'y a pas un seul mot dans la langue Angloise pour l'exprimer.

M. de Guerchy n'auroit-il donc pas dû, comme Ambassadeur, graver dans sa mémoire ces principes, qu'enseignent de concert Wicquefort, Calliere & Berchisk, & qui sont un précis de ses devoirs les plus importans. Comme il a été fait trop subitement Ambassadeur, je conviens qu'il n'a pas encore eu le tems de connoître même le tître de ces ouvrages; c'est donc pour lui seul que je vais rapporter l'extrait suivant.

,, C'est un précepte inviolable à un Ambas-,, sadeur de ne rien altérer dans sa commission, ,, *sous peine de tomber en grand péril, même* ,, *de sa personne.* Les Rois qui font négocier ,, par leurs Ministres, doivent être instruits ,, que, quand même dans leurs pouvoirs & dans ,, leurs instructions, cette clause seroit portée: ,, *Du surplus nous confions & commettons à* ,, *votre prudence & jugement, &c. &c. pour* ,, *cet effet nous vous donnons un pouvoir libre* ,, *& une générale administration: les Ambassa-* ,, *deurs ne sont pas* néanmoins autorisés à ac-,, corder, à permettre, à solliciter, à deman-,, der, à exiger, *ni à ordonner des choses inju-* ,, *stes, évidemment contraires aux intérêts du* ,, *Prince & de la nation qui les envoie, à ceux* ,, *du Prince auprès de qui ils résident*, OU ,, AUX INTERETS DES SUJETS DE SON PRIN-,, CE QUI SE TROUVENT DANS LE PAÏS OU ,, L'AMBASSADEUR NEGOCIE. Il mérite ré-,, préhension, quoiqu'il réussisse, parce qu'alors ,, il ne le fait qu'en étendant trop ses pouvoirs

,, ou

„ ou en uſant de violence. A' plus forte rai-
„ ſon MÉRITE-T-IL CHATIMENT, s'il en ar-
„ rive quelque inconvénient, parce qu'alors
„ quoiqu'il ait interprêté ſon ordre à ſa manie-
„ re, IL S'ATTIRE LE JUSTE COUROUX DE
„ SON PRINCE."

Si M. de Guerchy eut connu ces maximes, auroit il *ordonné des choſes injuſtes*? puisqu'elles étoient *contraires aux volontés du Prince qui l'envoie*, manifeſtées par ſa propre ſignature. *Auroit-il été contre les intérêts du Prince auprès duquel il réſide*? en faiſant ſortir de ſes états des perſonnes qui, pour avoir la facilité de l'y admirer, contribuent à y entretenir l'abondance *. Les habitans ſont la richeſſe d'un roïaume, dit le ſavant auteur de l'eſprit des loix. *Auroit-il enfin combattu l'intérêt des ſujets de ſon Prince qui ſe trouvent dans le pais où il réſide*? en les ſoumettant à un deſpotisme rigoureux, l'effroi de l'humanité; & en ne comptant pour rien, ni le danger de leur fortune, ni même la permiſſion du Roi ſon maître, qui faiſoit leur tranquillité & leur aſſurance.

Qui pourroit croire que tout ceci n'eſt qu'un récit fidele de tout ce qui s'eſt paſſé entre M. de Guerchy & M. de Mouloize dans deux converſations, l'une du 4 & l'autre du 6 Decembre?

* Ce ſont les avanturiers, les eſcrocs, & les filous François qu'un Ambaſſadeur de France devroit tacher d'expulſer. Je ne ſais par quelle fatalité M. le Comte de G—— y a eu le malheur ou la maladreſſe de faire jusqu'à préſent le contraire; il faut avouer que le *Noviciat* dans tous les métiers eſt bien rude, quand le ciel ne nous a pas donné un raïon de lumiere & de conception. *Beati ſimplices ſpiritu quoniam Regnum Dei poſſidebunt.*

bre? dans celle-ci S. E. voïant que mon cousin persistoit à nier ma prétendue folie & dans son refus de partir sans voir un ordre de Sa Majesté, elle conclut par ces paroles remarquables. *Monsieur, je vous perdrai sans ressource : j'écrirai contre vous au Prince de Conti, à M. le Duc de Choiseul & à M. le Duc de Praslin mon ami. J'obtiendrai de celui-ci tout ce que je voudrai, vous devez le savoir ; & je vous jure d'avance que, dès ce moment, je ne vous regarde plus que comme Anglois.*

M. de Mouloize ne devoit-il pas regarder cela comme de ces transports de vivacité que corrige la moindre réflexion ; c'est ce qu'il tacha de faire remettre sous les yeux de son Excellence en écrivant à M. Monin les 5 & 10 Décembre *. Il ne crut pas moins de la prudence de s'addresser à M. le Duc de Choiseul, pour prévenir le coup d'œil desavantageux sous lequel on pouvoit présenter sa conduite à ce Ministre †.

Que devois-je penser de toute cette conduite ? Je n'y voïois que les effets aveugles d'une vengeance personnelle. Je sentois qu'en persécutant tout ce qui m'approchoit, & qu'en accablant mon Cousin, on cherchoit à m'intimider. Je ne voïois de notre côté que candeur & innocence, lorsque de l'autre tout marquoit la fureur & l'injustice. Ils ne peuvent aller loin, me disois-je : & je connoissois peu les ressources de l'ambition ! S. E. avoit fait serment de perdre mon Cousin : mais n'est-ce pas un second crime

* Voïez Pièces justificatives, N°. IV. & V.
† Voïez Pièces justificatives, N°. VI.

me de tenir un ferment criminel? Que n'étourdit point la Haine!

M. l'Ambaffadeur avoit fans-doute dreffé de loin toutes fes batteries, & le crédit de M. le Duc de Praflin lui avoit fait fabriquer au Bureau de M. le Duc de Choifeul des lettres de *caffe*, dont le 25 Décembre 1763 il a envoïé à M. de Mouloize une copie légalifée par lui, & enfermée dans une lettre qu'il lui écrivoit * pour mettre le comble au TRIOMPHE DE SON INJUSTICE.

Depuis qu'il exifte de ces lettres, il n'y a certainement point d'exemple d'aucune fondée ou arrachée fur de pareils motifs. J'ofe même dire qu'elles feroient contraires à toutes les loix de l'équité. Une fimple lettre feroit en même tems le juge & la partie. Difons-le fimplement, on n'y voit que le crédit aveugle, qui prétend écrafer tout ce qui lui réfifte.

Quelqu'étonné que fût mon Coufin à l'apparence d'un ordre pareil du Roi, il écrivit à M. de Guerchy † & dès les premiers mots, il ne put s'empêcher de le féliciter fur la promtitude avec laquelle il étoit fervi à Verfailles, ou plûtot dans l'arrière-cabinet de fon ami Praflin. On le menace à Londres le 6 au foir & le 10 la foudre part de Verfailles lancée par M. le Duc de Praflin. Il ne doit donc pas paroître étonnant que l'effet en ait été fi lent. Quatre jours ont fuffi pour en faire paffer le befoin & le compofer: mais il en a fallu 16 pour qu'il parvint jusqu'à mon Coufin. Que dire de cette contrariété de cir-

* Voïez Pièces juftificatives, N°. VII. & VIII.
† Voïez Pièces juftificatives, N°. IX.

circonſtances? Ces lettres de *caſſe* ſont-elles auſſi de ces *prétendus ordres grillés*, dont on ſe nantit ſans doute pour en décider l'uſage ſuivant l'occaſion. Car ceux ci doivent avoir évité LA JUSTICE DU ROI & CRAINT L'ÉQUITÉ DE M. LE DUC DE CHOISEUL, qu'une maladie ſérieuſe devoit naturellement mettre hors d'état d'y concourir.

M. de Mouloiſe en a été ſi perſuadé que dès le 26 Décembre il crut devoir ſoumettre ſes juſtes plaintes à M. de Choiſeul, en le ſuppliant d'accorder ſa protection à l'innocence opprimée *. Mais comme il ne reçoit aucune réponſe de ce Miniſtre, & qu'il a lieu de penſer que ſes lettres ne lui ſont pas parvenues, il s'eſt vu forcé de me faire part de toutes les circonſtances de ſon affaire. Intimement liée avec la mienne, je n'y ai vu qu'un parent, ſur lequel on réuniſſoit tous les traits qu'on auroit voulu me lancer. On a ſenti que l'injuſtice qu'il éprouvoit me ſeroit ſenſible; & l'on n'en a aggravé les coups que pour mettre mieux mon cœur à l'épreuve. Foibles efforts! j'en gémis: mais plus pour leurs auteurs, que pour moi ni pour mon Couſin. La réputation d'un Officier eſt ce qu'il doit conſerver; que lui importe l'idée d'un châtiment, s'il remplace les récompenſes qu'il a droit d'attendre? Mon jugement m'auroit paru ſuſpect: que le public liſe & juge; qu'il ſoit *l'organe* qui faſſe paſſer la vérité au Miniſtre, & à ceux qui lui doivent la juſtice. *Il faut*, dit le Poëte Saadi, *que la voix de l'innocence & de l'équité, que la légitimité des pleintes & le cri public puiſſent percer juſqu'au trône.* PIE-

* Voïez Pièces juſtificatives, N°. X.



PIECES JUSTIFICATIVES.

Pour M. de Mouloize.

N°. I. Lettre de M. le Comte de Guerchy à M. D'Eon de Mouloize.

à *Londres* le 4 *Décembre* 1763.

JE prie Monsieur de Mouloize de se donner la peine de passer ce matin chez moi, le plûtot qu'il pourra, aïant à lui parler *.

Signé, GUERCHY.

N°. II. PERMISSION DU ROI.

à M. D'Eon de Mouloize d'aller à Londres & d'y passer un an.

De par le ROI.

A Tous nos Gouverneurs & nos Lieutenans-généraux en nos provinces & armées, Gouverneurs particuliers & Commandans de nos villes places & troupes, & à tous autres nos officiers, justiciers & sujets qu'il appartiendra, SALUT. Nous

* M. le Comte de Güerchy écrivit le même jour une pareille lettre circulaire à tous les François qui avoient coutume de venir chez moi.

Nous voulons, & vous mandons très expreſſément, que vous aïez à laiſſer ſûrement & librement paſſer & repaſſer le S. D'Eon de Mouloize, Lieutenant au régiment de Conti cavalerie allant à Londres avec ſes domeſtiques & équipages, ſans lui donner, ni ſouffrir qu'il lui ſoit donné aucun empêchement, mais au-contraire toute l'aide & aſſiſtance dont il aura beſoin: le préſent paſſeport valable pour une année ſeulement, car tel eſt notre plaiſir. Donné à Compiegne le treize Août 1763.

Signé, LOUÏS.

plus bas,

Par le ROI,

Signé, Le Duc de Praſlin.

Voïez encore la lettre de M. de Sainte-Foye, prémier commis des affaires étrangeres du 14. Août 1763.

N°. III. CERTIFICAT.

JE ſouſſigné Louis la Peyre, Chirurgien Maître-ez arts, demeurant à Londres in Church-Street, St. Anns, ci-devant emploïé au ſervice de l'Ambaſſade & de la Maiſon de M. le Duc de Nivernois & de Monſieur le Chev. D'Eon, certifie & atteſte véritable que M. D'Eon de Mouloize, Lieutenant au Régiment de Conti Cavalerie, actuellement à Londres, y eſt malade, & que ſa ſituation ne lui permet point abſolument de voïager, ſur-tout dans cette ſaiſon: qu'à ſon arrivée il a été retenu au lit, & a été forcé de garder la chambre pendant près d'un mois à cauſe d'un rhumatiſme & d'une fluxion conſidéra-

ble

ſible à la tête, que j'ai d'abord cru occaſionnés par le trajet de la mer, & par une douleur compliquée de deux dents, dont je lui ai fait arracher une: mais, que M. de Mouloize m'aïant aſſuré qu'il avoit eu l'année derniere la même maladie pendant trois mois entiers, & que malgré tous les ſoins de Monſieur Daboval Chirurgien à Paris, dont il m'a fait voir le certificat, il n'avoit pas eu le tems de ſe faire parfaitement guérir, j'ai en conſéquence, juſqu'à préſent, traité avec ménagement, & j'ai vu tous les jours M. D'Eon de Mouloize, & j'ai attendu, ſelon qu'il l'a exigé, ce tems-ci où il ſuppoſoit pouvoir travailler plus tranquillement au rétabliſſement de ſa ſanté, pour le traiter radicalement. Depuis 12. jours je lui fais prendre les remédes néceſſaires pour empêcher que l'humeur ne ſe jette ſur la poitrine, ſuivant les ſimptomes qui s'en déclaroient par des défaillances & maux de cœur aſſez fréquents, & une petite toux que j'ai ſoupçonné pouvoir tendre à la pulmonie; & malgré que le régime preſcrit ne l'empêche pas abſolument de ſortir, ce qu'il fait cependant rarement, j'aſſure qu'il eſt impoſſible que M. D'Eon de Mouloize puiſſe entreprendre aucun voïage, ſans qu'il ſoit très préjudiciable à ſa ſanté qui a beſoin de grands ménagemens. En foi de quoi je ſigne le préſent certificat pour valoir ce que de raiſon. Fait à Londres le 10 Décembre 1763.

Signé, La Peyre.



Ex-

N°. IV. Extrait de la Lettre de Monſieur D'Eon de Mouloize à Monſieur Monin, à l'hotel de l'Ambaſſadeur de France,

à *Londres* le 5 *Decembre* 1763.

Je ſuis bien fâché, Monſieur, de ne m'être point trouvé chez vous hier au ſortir de la Cour, comme nous en étions convenus. Les cruelles réflexions où me jetterent la converſation que j'avois eue le matin avec M. de Guerchy, & les ordres qu'il m'avoit donnés, me firent oublier de m'y rendre.

J'éprouve aujourd'hui tout le malheur d'une ame née ſenſible, en me voïant forcé de quitter un parent, un ami qui m'eſt ſi cher. Si je le faiſois effectivement, le ſang, l'amitié, la reconnoiſſance ſembleroient toujours me reprocher mon ingratitude; quoique M. de Guerchy l'ait rendu un ſentiment forcé chez moi, en m'ordonnant de partir.

J'en appelle à vous, Monſieur, qui me connoiſſez, à M. de Guerchy-même, qui s'eſt ſûrement fait rendre compte de toute la candeur de ma conduite, & qui doit ſe dire intérieurement, à quoi bon cette perſecution de ma part? je ne craindrai pas d'ajouter que, ſi le Roi en étoit inſtruit, je ſuis certain que Sa Majeſté non ſeulement me permettroit, mais qu'elle m'ordonneroit de reſter auprès de mon couſin; & que je ſerois à l'abri de tous les reſſentimens dont M. l'Ambaſſadeur me menace. Je vous prie, Monſieur, de vous ſervir de tout le crédit que vous

avez ſur ſon eſprit, pour lui prouver qu'il y auroit de l'injuſtice à vouloir me faire partir, &c. &c. &c.

N°. V. Lettre de Monſieur D'Eon de Mouloize à Monſieur Monin, à l'hôtel de l'Ambaſſadeur de France.

à *Londres* le 10 *Décembre* 1763.

ENFIN me voilà donc auſſi condamné, Monſieur, ſans avoir été entendu. Il a plu à M. de Guerchy de me faite un crime d'être parent de M. D'Eon, ou de ce que je m'appelle moi-même D'Eon. (*Car je ne vous cacherai point que je ne puis attribuer à autre choſe le traitement que j'éprouve.*) M. l'Ambaſſadeur auroit voulu que je lui euſſe accordé que mon Couſin eſt fol, & par grace ſpéciale il dit que je ſuis un imbécile. Il faut que je parte, & ſans avoir aucun égard à ma poſition actuelle, ni à la permiſſion du Roi que j'ai par écrit, je dois partir parceque M. de Guerchy le veut: il n'a certainement aucunes plaintes à faire contre moi, & il ſe ſert d'une prétendue déſobéiſſance à un ordre verbal que les circonſtances & mon état perſonnel juſtifient, pour me dire *Monſieur je vous perdrai ſans reſſource.* Il ne veut point m'écouter & croïant me deviner, il me fait des offres injurieuſes: il aſſure que ſi je ne puis faire ma route en voiture ou à cheval, il faudra que j'aille à pied. Ma foi, Monſieur, je n'ai jamais de ma vie rien oui de ſi dur & de ſi dépla-

cé. Je ſuis bien mortifié que la vérité me force à vous l'avouer. Je connois bien des Seigneurs avec leſquels je ſuis même très étroitement uni: j'ai particulierement connu des lieutenans généraux; j'ai été preſque élevé ſous les yeux d'un de ceux-ci qui m'avoit accordé une parfaite amitié; il eſt vrai qu'ils n'ont jamais été Ambaſſadeurs, mais je vous dirai franchement qu'ils m'ont donné une toute autre idée de la grandeur & des grands, du moins de ceux qu'on doit regarder tels. Ceci eſt donc pour moi du très nouveau: il me reſte cependant encore la conſolation, ne comprenant rien dans tout ceci, de n'avoir rien à me reprocher; c'en eſt une bien douce aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, &c. &c.

Signé, D'Eon de Mouloize.

N°. VI. Lettre de Monſieur D'Eon de Mouloize à Monſieur le Duc de Choiſeul Miniſtre de la guerre & de la marine.

à *Londres* le 10 *Décembre* 1763.

Monſeigneur,

Je manquerois à mon devoir, ſi je dérobois à votre connoiſſance les détails de la poſition forcée où je me trouve, & alors je me rendrois coupable. Je ſuis venu ici auprès de M. D'Eon du conſentement que vous avez bien voulu me faire avoir de Sa Majeſté, en m'accordant, ainſi que Monſieur le Duc de Praſlin, les paſſeports néceſſaires pour reſter un an en

Angleterre ; c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin d'Août prochain. La conduite que j'y ai toujours tenue, mon attachement pour mon Couſin, ont juſtifié le jugement qu'on a porté de moi.

M. de Guerchy ne penſe pas de même aujourd'hui à mon égard. Il ſemble qu'il veuille me faire un crime d'être parent de M. D'Eon & de ce que je n'ai pas pu convenr que mon Couſin étoit fol. Parcequ'il le juge tel, il me défend de le voir ; il m'ordonne de partir dans 24 heures au plus tard : pour moi j'aurois penſé, Monſeigneur, que Monſieur de Guerchy, étant perſuadé de la folie de mon Couſin, auroit au-contraire dû m'engager à ne le point quitter. D'un autre côté S. E. regarde le même M. D'Eon comme réfractaire aux ordres de Sa Majeſté : ceci eſt pour moi une nouvelle énigme : il me ſemble qu'un fol étant incapable d'être aſtreint à aucun ordre, il ne peut être coupable quand il enfreindroit toutes les règles.

Je ne vous diſſimulerai point, Monſeigneur, que Monſeigneur de Guerchy n'a pas héſité, non plus, à ſe porter aux dernières extrêmités vis-à-vis de moi, en me menaçant *de me faire ſortir par ſes gens*, parcequ'après lui avoir aſſuré, dans la plus exacte vérité, que ma ſanté, & quelques arrangemens perſonnels s'oppoſoient à un départ auſſi précipité ; après lui avoir ſignifié pluſieurs fois que j'avois l'agrément de reſter ici juſqu'à la fin du mois d'Août, je lui ai demandé très poliment & très reſpectueuſement qu'il eut la complaiſance de me communiquer l'ordre du Roi, qu'un moment auparavant il avoit offert de montrer. *Ce fut alors, Monſeigneur, que S. E. s'échauffa, me menaca avec chaleur, m'aſſura avec emportement que je lui di-*

disois des impertinences, & que je devois savoir que, quand il lui plaisoit de parler, les ordres du Roi, les vôtres & tous autres cessoient. Cet aveu, & les procédés de M. Guerchy me surprirent beaucoup. J'ignorois les usages du corps diplomatique ; il ne m'étoit jamais venu dans l'idée (*d'ailleurs je ne l'eusse pu concevoir*) qu'une permission par écrit du Roi & de ses Ministres pût être annullée sur le champ par un simple mot d'un Ambassadeur. M. de Guerchy *Ambassadeur* me donne ordre de partir : M. D'Eon *Ministre Plenipotentiaire* me le deffend : dans cette perplexité, j'ai cru devoir m'en tenir à la permission que j'ai pour éviter toutes les discussions actuelles, dont je ne suis nullement instruit. En conséquence ne pouvant prendre, par prudence, dans un moment aussi critique, de conseils de personne, je me suis vu tristement forcé à quitter mon Cousin. Je ne vous détaillerai point ici tout ce qu'il m'en a couté pour faire ce sacrifice, mais vous saurez, Monseigneur, que j'étois entierement confié à ses soins & à ses ordres sans aucune restriction. Je me garderai bien aussi de porter le plus petit jugement de tout ceci ; je n'y comprends rien : mais j'aurai l'honneur de vous avouer sincerement, Monseigneur, que m'étant conduit avec la prudence que l'expérience du jour m'a donnée, malgré le peu d'objets qui l'ont exercée, & avec cette droiture de cœur qui est le premier organe de la vérité, je suis surpris de me voir à la veille d'être peut-être écrasé sans savoir pourquoi (c'est du-moins le projet de M. de Guerchy.) Il réussiroit sans doute, si je n'étois sûr de trouver auprès de vous, Monseigneur, une ressource infaillible qui le détruise. Lors-

qu'on

qu'on vous expose la vérité, on la voit aussitôt écoutée & favorisée. C'est de ce principe, si bien connu de tous ceux qui ont l'honneur de s'adresser à vous, que je suis parti. J'attends avec la plus grande confiance vos ordres, & je compte sur la confirmation de votre agrément, pour travailler ici au rétablissement de ma santé, & à mes affaires personnelles.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, D'Eon de Mouloize.

P. S. J'ai l'honneur de vous envoïer ci-joint, Monseigneur, un certificat détaillé de ma situation actuelle quant à ma santé.

J'avois aussi envie de vous mettre sous les yeux les deux conversations que j'ai eues avec M. de Guerchy, dont j'ai fait le relevé le plus exact; mais le récit d'un chapitre d'inconséquences & de duretés vous auroit ennuïé, &c. &c. &c.



N°. VII. Lettre de Monsieur de Guerchy à Monsieur D'Eon de Mouloize.

SUR le compte que j'ai rendu à la Cour, Monsieur, du refus que vous m'avez fait d'exécuter l'ordre que je vous ai donné, de vous en retourner en France, quoique j'eusse levé vis-à-vis de vous le seul obstacle fondé, qui pouvoit

s'y oppoſer, en vous offrant de l'argent (a) pour faire votre voïage, M. le Duc de Choiſeul m'a écrit ces jours ci *, qu'aïant informé le Roi de votre conduite, il avoit des ordres de ſa Majeſté pour vous caſſer de l'emploi que vous aviez précédemment à ſon ſervice, & m'a adreſſé ces lettres de caſſe, dont je vous envoie la copie.

Je ſuis très parfaitement, Monſieur, votre très humble & très obéiſſant ſerviteur.

Signé, Guerchy.

Note de M. D'Eon de Moulcize à M. le Duc de Choiſeul.

(a) Il eſt bien vrai, Monſeigneur, que quand j'eus répété pluſieurs fois à M. de Guerchy, que ma ſanté & mes affaires perſonnelles ne me permettoient pas de partir dans les 24 heures, comme il l'exigeoit: S. E. ne voulant entendre aucune de mes raiſons, malgré que je l'en priaſſe, & croïant me deviner, (mais elle ſe trompoit) dit qu'elle donneroit ordre à ſa Sécrétairerie qu'on me prêtât dix guinées: elle a ajouté avec bonté, que ſi cette ſomme ne ſuffiſoit pas pour l'arrangement de mes affaires, & pour faire mon voïage à cheval ou dans les voitures publiques „ je pourrois bien le faire à pied." Ce propos d'autant plus dur qu'il n'étoit point mérité avoit été inconnu juſqu'alors à tous les Ambaſſadeurs de Sa Majeſté, & n'auroit jamais dû être tenu à un officier. S. E. finit enfin par m'aſſurer „ qu'elle n'écoutoit plus rien; que tout étoit „ dit; que je devois être content; que je partirois le lendemain ou le ſurlendemain au plus tard dès le matin." Ce ſont les propres paroles avec leſquelles elle me congédia le premier jour. Je vous avouerai, Monſeigneur, qu'à la vérité, je ne répondis rien à l'offre obligeante de M. de Guerchy, à laquelle je n'avois pas donné lieu, ni à tous ſes diſcours, puiſqu'il m'avoit prouvé qu'il ne vouloit rien entendre, & que je revins chez moi confus de toutes les politeſſes de l'Ambaſſadeur de France.

* J'obſerverai que M. de Guerchy ſeroit bien embaraſſé de montrer cette lettre que M. le Duc de Choiſeul lui a écrite, puiſque je ſais, & qu'il eſt très vrai que ce Miniſtre étoit dangéreuſement malade dans ce tems

N°. VIII. Copie de l'ordre pretendu du Roi envoié à Monſieur D'Eon de Mouloize, par Monſieur de Guerchy le 26 Décembre 1763.

De par le ROI.

SA Majeſté étant informée, que le Sr. Charles Maurice D'Eon de Mouloize, ci devant lieutenant au régiment de Cavalerie de Conti, a manqué eſſentiellemeut à ce qu'il devoit au S . Comte de Guerchy, lieutenant général en ſes armées, & ſon Ambadeur près le Roi d'Angleterre, en réfuſant de ſe conformer à l'ordre qu'il lui en avoit donné de ſa part, de repaſſer en France, & ne voulant pas ſouffrir une conduite de ſi mauvais exemple; elle l'a caſſé & privé du tître de lieutenant de cavalerie, qu'elle lui avoit accordé au dit régiment, par ordre du premier Avril mil-ſept-cent ſoixante-deux, & elle l'a déclaré & déclare dès à préſent incapable de poſſéder aucune charge militaire. Deffend ſa Majeſté à tous qu'il appartiendra de le reconnoître dorénavant en qualité d'officier, & de lui obéir en icelle ſous peine de déſobéiſſance. Veut ſa Majeſté que le préſent ordre ſoit lu par tout où beſoin ſera, & qu'il ſoit exécuté ſans difficulté. Fait à Verſailles, le dix Décembre 1763.

Signé, LOUIS.

plus bas,

Signé, Le Duc de Choiſeul.

Je

Je certifie la présente copie conforme à l'original resté entre mes mains.

à Londres le 25 Décembre, 1763.

Signé, Guerchy.

N°. IX. Réponse de M. D'Eon de Mouloize à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres* le 26 *Décembre* 1763.

Monsieur,

Vous êtes servi à point nommé * & votre E. est si obligeante, qu'on la voit toujours portée à servir les autres contre leur propre gré. Le compte que vous avez rendu pour obtenir l'ordre que vous avez reçu étoit sans doute bien conforme à vos intentions : mais l'étoit-il à la véri-

* J'espere, Monseigneur, que vous ne désaprouverez pas cette réponse, elle est l'interprète fidèle de ma façon de penser

Effectivement M. de Guerchy a été servi à point nommé. Ma seconde & dernière conversation avec S. E. où *elle me prouva, par les menaces qu'elle me fit, toute la noblesse & la générosité de son ame*, fut le 6 à 2 heures après midi. Son courier ne partit que très tard le même jour, & il est clair qu'on s'occupa de mon affaire aussitôt à son arrivée &c. puisque l'ordre est daté du 10.

Lorsque S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti voulut bien m'accorder l'agrément d'entrer dans son régiment de Cavalerie, il se passa plus de 8 mois avant que je n'eusse obtenu de la Cour l'ordre qui m'y attachoit. Vous savez, Monseigneur, l'intérêt que S. A. S. prit à l'expédition & à la date de mon brevet, puisque vous l'en informâtes vous-même.

vérité & à la pureté des repréſentations que vous a faites celui pour qui vous avez ſi vivement ſollicité ? Vous me permettrez bien d'être perſuadé que je ne puis le croire, parceque la droiture de cœur qui fait ma prèmiere qualité s'y oppoſe. Comme on ne peut, je penſe, me deffendre d'être bon catholique & que je ſais ma religion, je bénis la main qui me frappe. C'eſt avec ces ſentimens que j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre très humble & très obéiſſant ſerviteur.

Signé, D'Eon de Mouloize.

N°. X. Lettre de Monſieur D'Eon de Mouloize à Monſieur le Duc de Choiſeul.

à *Londres* le 26 *Décembre* 1763.

Monſeigneur,

MON étonnement & ma peine ne peuvent s'exprimer. L'arrêt de ma condamnation que vous avez ſigné y met le comble, par la preuve qu'il me donne que je vous ai paru coupable. Si j'avois pu me faire entendre auſſi-tôt que M. de Guerchy, je ſuis bien certain que vous m'auriez fait la grace de ſuſpendre votre jugement ; mais toutes les précautions que je ſuis obligé de prendre pour vous faire parvenir mes raiſons, ralentiſſent cruellement le déſir que j'ai de vous prévenir promptement ſur tout le mal que M. l'Ambaſſadeur a juré de me faire, je ne ſais à quel propos. J'ignore ſi la let-

tre

ſtre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 10 de ce mois vous à été remiſe, & je ne ſais pas même quand celle-ci aura le bonheur d'aller jusqu'à vous; mais en quelque tems que ce ſoit, je vous ſupplie, Monſeigneur, de la croire dictée par la vérité. Cette vérité a des droits certains à réclamer ſur tous les cœurs faits comme le vôtre: elle ſait qu'un Miniſtre tel que vous éloigne la prévention de ſon eſprit, pour écouter favorablement les plaintes légitimes que lui porte un des fideles & ſoumis ſerviteurs du Roi, ſur l'inouie vexation qu'on lui fait éprouver. Mon Couſin m'a fait ſi ſouvent en particulier & en public le portrait de vos grandes & rares qualités, que je conçois les eſpérances les plus flatteuſes de votre juſtice & de vos lumieres, qui ſavent ſi promptement faire éclipſer le menſonge quelqu'accrédité qu'il paroiſſe. C'eſt ainſi que M. D'Eon & moi jurons par vous, Monſeigneur, & que vous pouvez être aſſuré de nous trouver toujours prêts à vous donner des preuves d'un zele & d'un attachement inviolable.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect,

Monſeigneur,

Votre très humble & très obéiſſant ſerviteur,

Signé, D'Eon de Mouloize.



Lettre du Chevalier D'Eon à Monſieur le Duc de Choiſeul.

à *Londres* le 22 *Janvier* 1764.

Monſieur le Duc,

A TOUTES les pièces que mon Couſin de Mouloize a eu l'honneur de vous adreſſer ſur la vexation bien extraordinaire, & l'acte de deſpotisme révoltant qu'il éprouve de la part de Monſieur le Comte de Guerchy, je me contenterai d'en ajouter ici le ſimple récit hiſtorique *, tel que les circonſtances & votre ſilence rigoureux l'ont obligé de me le faire.

C'eſt d'après ces faits véridiques & inconteſtables, que je vous ſupplie, Monſieur le Duc, de juger avec cette équité qui caractériſe le grand Miniſtre, & qui vous aſſurera la vénération d'un peuple auſſi reſpectable que l'eſt le peuple Anglois. Cette nation voit ces faits; & en les jugeant elle n'a point les yeux faſcinés par les charmes d'une cotterie & d'une amitié triumvirale de trente années.

Elle regarde avec raiſon comme le comble de la tirannie & de l'injuſtice un ordre qui caſſe un officier, pour n'avoir pas pu obéir ſur le champ à *un ordre verbal d'un Ambaſſadeur*: ſur tout lorsqu'il eſt diamétralement contraire *à un autre ordre du Roi par écrit*, dont cet officier eſt muni: & dans un cas où il n'eſt nullement queſtion de ſervice militaire, mais ſimplement d'une

* Voiez les pages 154 & ſuivantes.

d'une vengeance particulière de l'Ambaſſadeur contre moi, ſur lequel il pretendoit ſans doute porter *des coups indirects.*

Je ſuis bien perſuadé, Monſieur le Duc, que, ſi Monſieur le Comte de Guerchy avoit eu de la mémoire, & qu'il ſe fût rappellé le paſſé, il auroit agi avec beaucoup plus de circonſpection, tant à mon égard qu'à celui de mon Couſin. Il ſe ſeroit ſouvenu, que le 19 Août 1761, jour que l'armée Françoiſe exécuta le paſſage du Weſer ſous Hoxter, je fus chargé de l'évacuatoin des effets du Roi qui étoient dans cette petite place, & de l'ordre cideſſous * de M. le Maréchal pour M. le Comté de Guerchy.

Après

* Ordre du Général.

M. le Maréchal prie M. le Comte de Guerchy de faire prendre ſur le champ par toutes les brigades d'infanterie qui ſont à la rive droite du Weſer quatre-cens-mille cartouches qui s'y trouvent, qu'un garde-magaſin de l'Artillerie leur fera diſtribuer, à l'endroit où M. D'Eon porteur de ce billet les conduira; fait à Hoxter le 19 *Août* 1761.

Signé, *le Comte de Broglie.*

P. S. Il ſeroit bon qu'il vint ſur le champ un officier major avec M. D'Eon, pour faire cette diſtribution aux troupes ſous vos ordres.

Lorſque dans ma Note, j'ai rapporté cet ordre, ainſi que pluſieurs autres, ſans faire connoître au public la connexion & le rapport du paſſé avec le préſent, c'eſt que cette Note n'avoit pas d'abord été deſtinée pour l'impreſſion. Elle avoit été faite uniquement pour M. le Comte de Guerchy, & comme il m'avoit dit pluſieurs fois en public qu'il ne m'avoit jamais vu à l'armée, je lui rapportois ces témoignages, afin qu'il ne pût pas douter du contraire. C'étoit encore pour M. de Guerchy que j'ai rapporté le billet de M. le Comte de Broglie à M. le Maréchal, écrit à la tête des Grenadiers du Régiment du Roi, dont M. de Guerchy eſt Colonel. Certainement je ne pouvois

 pas

Après voir fait transporter, à plusieurs reprises, tous ces effets sur la rive droite du Weser, j'allai, pour achever de remplir mon ordre, chercher M. le Comte de Guerchy. Je le trouvai à cheval avec quelques uns de ses domestiques, à environ une petite demi-lieuë de la rive droite du Weser. J'eus l'honneur de lui remettre l'ordre de M. le Maréchal. Il le lut, le mit dans sa poche & galopa en longeant le bois vers la hauteur de l'Abbaïe de Corvey, après m'avoir dit, *Monsieur, si vous avez des poudres, vous n'avez qu'à les faire porter au Parc d'artillerie; vous le trouverez à une demi-lieuë d'ici.*

Comme cette réponse & le mouvement de M. de Guerchy ne me parurent nullement propres à remplir les intentions du Général, je tachai de le rejoindre au galop, & lui dis en l'abordant. *M. le Comte, puisque vous ne voulez pas ou que vous ne pouvez pas exécuter, dans ce moment, l'ordre de M. le Maréchal, je vous*

pas rapporter des témoignages plus autentiques pour prouver à M. de Guerchy que, s'il ne m'avoit pas vu à l'armée, ce n'étoit pas ma faute. Dans une seule campagne, j'ai combattu plusieurs fois à la tête du Régiment du Roi; si le Colonel ne m'y a pas vu, il est à presumer qu'il étoit emploïé plus utilement soit ailleurs soit au quartier-général.

M. de Guerchy dévroit se ressouvenir du-moins, qu'il m'a fait manger plus d'une fois de bons petits patés † à son quartier Général & dans différentes haltes; & que sa colonne s'étant égarée à notre retraite d'Embeck, je l'ai ramenée, lui à la tête, dans le bon chemin sur Northeim.

† Le Patissier de M. de Guerchy jouïssoit à l'armée de la plus grande réputation pour les PETITS PATE'S TOUT CHAUDS.

vous prie de me le rendre ; je vais agir de mon mieux pour l'exécuter ou le faire exécuter.

M. le Comte eut la bonté de ſuſpendre ſa courſe, pour me répliquer, *Tenez*, *Monſieur*, *voilà votre ordre*, *rempliſſez-le comme vous l'entendrez* ; & continua ſa route. *Tenez*, *Monſieur*, *voilà votre ordre*. Quelle repriſe ! Etoit-ce donc à moi qu'il étoit adreſſé ? & en vertu de cet ordre, avois-je droit de me faire obéir de toute l'infanterie Francoiſe, pour remplir les intentions du Maréchal & conſerver les effets du Roi? Non ſans doute, & ceux à qui je me ſuis adreſſé pouvoient m'oppoſer ma témérité d'agir, ſans que M de Guerchy fut préſent, & nommât un officier major qui agit avec moi ſous ſes ordres. Si quelqu'un a concouru à mon zele, convenons que l'importance ſeule de l'action les y a décidés, comme elle m'avoit determiné.

On douteroit peut-être de ce fait, ſi je n'avois entre mes mains cet ORDRE EN ORIGINAL ; & il ſemble que ce ſoit l'effet d'une providence particuliere qui me l'ait fait conſerver. Il étoit ſans doute alors très important & très preſſant, puis qu'il s'agiſſoit d'une très grande quantité de poudres à diſtribuer aux troupes qui en avoient beſoin. D'ailleurs l'on étoit en préſence de l'ennemi, qui ne ceſſoit de tirer du haut des montagnes avec du canon & des obus, dont les coups ſe dirigeoient principalement vers l'endroit où j'avois fait raſſembler tous les chariots de poudre.

Je fus, je vous l'avouerai, Monſieur le Duc, en cette occaſion dans un très grand embarras, par le refus qu'avoit fait M. le Comte de Guerchy d'exécuter l'ordre du Maréchal. Je me

trouvois en chef & j'y étois *aussi novice* que son excellence dit l'être dans *la politique*. Mais le bonheur me seconda, & graces à quelque officiers d'artillerie qui volerent à mon secours, je remplis heureusement, mais seul, les intentions de M. le Maréchal.

Loin de me plaindre de M. le Comte de Guerchy, je n'ouvris la bouche de son abandon ni à M. le Maréchal ni à M. le Comte de Broglie. Je n'en aurois même jamais parlé à personne, si M. le Comte de Guerchy n'en eut pas agi envers moi, comme il a fait depuis son arrivée à Londres : & ce fait seroit resté dans le plus profond oubli, d'où ma Note sembloit ne le tirer que pour lui, s'il ne se fût pas fait en cette Cour un triomphe d'avoir fait *casser* mon Cousin, pour n'avoir pas pu obéir sur le champ au commandement de *sa voix*, contredit par un ordre du Roi son maître.

En vérité, dira peut-être quelqu'un, si on casse un *simple lieutenant* de cavalerie pour une désobéissance de cette nature en tems de paix ; & pour un fait qui n'est nullement militaire ; quel sort ne devroit pas redouter un LIEUTENANT-GENERAL, qui refuse d'exécuter l'ordre de son général, en présence de l'ennemi, & pour un fait d'où pouvoit dépendre le sort de l'armée, & des armes de son Roi?

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincere, & le plus respectueux attachement,

Monsieur le Duc,

Votre très humble & très obéissant Serviteur.

Signé Le Chevalier D'Eon.

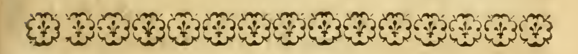
Comp-

Comptes du Comte De GUERCHY

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE,

AVEC

Les Lettres & Pièces qui y ont raport.



Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres* le 1er. *Janvier* 1764.

Monſieur le Comte,

J'AI l'honneur de vous envoïer ci-joint un double de vos comptes pour vos étrennes, avec mes obſervations & copie des lettres qui y ont rapport. Je ne comprends pas en vérité pourquoi vous criëz après vos comptes, comme un aveugle qui a perdu ſon baton. Je ne vois en tout cela que l'envie de faire tapage, & d'exciter une clameur publique. Vous m'avez demandé, Monſieur le Comte, vos comptes par votre Contre-Note imprimée. Il eſt naturel, que je vous les rende en public, & que je vous rembourſe de la même monnoie. La *réponſe* doit être auſſi *publique* que la *demande*.

Vous pouviez d'autant mieux éviter cet éclat, que vous avez toujours eu fort exactement, à la fin de chaque mois, (ainsi que le public peut le voir aujourd'hui) l'état de votre dépense quittancé au bas par le S[r]. Lescallier. Vous avez eu la totalité de ce compte jusqu'au 31 Septembre dernier, & vous êtes arrivé le 17 Octobre : ainsi la lacune n'étoit que de 17 jours ; & cette lacune ne pouvoit point me regarder, puisque, dès le jour même que VOTRE GRAND MAÎTRE D'HÔTEL MIGNOT * est arrivé, je n'ai plus voulu que le S[r]. Lescallier & le S[r]. Hugonet fussent chargés de la dépense. Or Mignot est arrivé à la fin de Septembre ; & aussi-tôt il a pris en mains les rênes du gouvernement de votre maison.

Je vous prie à présent, Monsieur le Comte, de me rendre compte de la raison d'état, ou de la malice particuliere qui vous a poussé à faire imprimer dans votre Contre-Note, page 20, les reproches amers, faux & déplacés, conçus en ces termes.

„ M. l'Ambassadeur lui demande compte d'u-
„ ne somme d'environ soixante & quinze-mille-
„ livres tournois, qu'il a pris sur le sien en
„ grande partie chez M. Van-neck, pour les
„ meubles de sa maison, & pour laquelle il
„ s'est entendu à Paris avec M. de la Borde
„ Banquier de la Cour ; & il lui répond qu'il
„ n'est pas son intendant, qu'il informera le
„ Roi de son administration, & qu'il n'a point
de

---

* *Oui, Mignot, c'est tout dire, & dans le monde entier,*
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.
BOILEAU.

„ de compte à lui rendre de cet argent, &c."

Quand on ſe mêle, Monſieur le Comte, de rendre compte de la conduite des autres, & ſur-tout d'un Miniſtre Plénipotentiaire; il faut faire enſorte que cela ne paroiſſe pas un conte pour rire. Quand on veut faire imprimer des Contre-Notes, il faut accuſer la vérité au public, parceque le public veut être reſpecté. Je ne puis vous pardonner cette faute, qu'en faveur du peu d'expérience & d'habitude que vous avez d'écrire: * c'eſt ſûrement la premiere fois que vous vous faites imprimer. Vous êtes *novice* dans ce métier, ainſi que dans pluſieurs autres. Il n'eſt donc pas étonnant que votre prémiere édition fourmille de fautes, ſans compter celles d'ortographe, de vérité & de bon ſens. J'aurai donc l'honneur, Monſieur le Comte, de vous répéter,

1°. Que je ne ſuis ni votre tapiſſier ni votre intendant:

2°. Que l'argent que j'ai touché chez M. le Chevalier Van-neck étoit pour la dépenſe de toute l'Ambaſſade:

3°. Que M. le Chevalier Van-neck & M. Thomas Walpole ſavent très bien & peuvent atteſter, que la Cour a approuvé tous mes reçus; (M. de Guerchy même étant pour lors à Paris) & une preuve qu'elle les a approuvés; c'eſt que M. de la Borde a rembourſé la maiſon de M. Van-neck à meſure que j'ai touché de l'argent.

4°. Vos comptes quittancés vous ont été envoïés

* Voïez la lettre de M. le Duc de Praſlin du 8 Janvier 1763 à la fin de la II. partie.

voïés en bonne forme, régulièrement tous les mois, jusqu'à la fin de Septembre inclusivement.

5°. J'ai toujours dit, tant à vous Monsieur le Comte, qu'à M. Monin votre ancien pédagogue & votre ami *, que je vous rendrois le réliqua de votre compte général, aussitôt que le S[r]. Lescallier viendroit le finir. C'est lui qui a fait la dépense; c'est lui qui a tenu les comptes: il a encore entre ses mains la plus grande partie des quittances : ainsi sa présence étoit absolument nécessaire pour parachever les dits comptes. D'ailleurs personne ne sait mieux que lui tenir les comptes *à parties doubles*.

6°. Vous n'avez point voulu m'envoïer le S[r]. Lescallier; ou le dit S[r]. Lescallier n'a pas osé remettre les pieds chez moi: ainsi ce n'est pas ma faute, Monsieur le Comte, si vous n'avez pas eu votre Compte plutôt.

7°. Si

---

* M. Monin a eu l'avantage de former l'éducation de M. le Comte de Guerchy, & S. E. n'a pas osé venir à cette Cour sans son ancien Gouverneur. Il a craint de faire quelque faux pas.

La défiance est nécessaire,
Il est bon de prévoir un facheux accident:
On ne doit point ici marcher en téméraire.
QUIN.

Nous devons donc savoir gré à S. E. de cette défiance de lui-même: elle convient à UN JEUNE NOVICE DE 55 ANS, qui débute dans la carriere politique. Si la défiance est conçue avec raison, elle est juste, utile & nécessaire; si elle est trop inquiéte & mal fondée, c'est une foiblesse injuste, honteuse & ridicule; & Saint Mathieu nous apprend dans son Saint Évangile, que si un aveugle méfiant conduit un autre aveugle défiant, *ils tombent tous deux dans la fosse.*

7°. Si j'euſſe aimé & ſi j'euſſe été envieux de toucher l'argent des autres, j'aurois pu faire uſage d'un crédit de *cent-mille-écus* de M de la Borde, que M. le Duc de Nivernois m'avoit laiſſé ſur la maiſon de M. Van-neck. J'ai encore l'original de ce billet de crédit * entre mes mains, ſur lequel je n'ai pas pris une ſeule guinée pour moi, ni même ſongé à le faire. J'en appelle ici aux témoignages de M. le Chev. Van-neck & de M. Thomas Walpole; & certainement ils ne peuvent me le refuſer, même par écrit, ſi je le déſire.

8°. Lorſque vous m'avez demandé vos comptes au palais S. James, aux pieds même du trône, j'ai attendu que Sa Majeſté fut retirée dans ſon cabinet, pour vous répondre tout bas à l'oreille, „ Monſieur je n'ai ni l'avantage d'être
„ votre intendant, ni l'envie de le devenir. M.
„ D'Eon n'eſt pas fait pour cela. Le Miniſtre
„ Plénipotentiaire de France a vécu & vivra aux
„ dépens du Roi, ainſi que l'Ambaſſadeur y
„ doit vivre. Quant à votre réliqua de compte,
„ je ne vous ai pas dit, Monſieur le Comte,
„ que je le rendrois au Roi; je vous ai dit en
„ propres termes que je le rendrois à la Cour,
„ & que je vous en remettrois un duplicata.

9°. J'ai ajouté: „ Je vous remettrai ce réliqua
„ de compte, Monſieur le Comte, lorſque je
„ ſerai païé de mes appointemens de Réſident,
„ puis de Miniſtre Plénipotentiaire; & lorſque
„ *V. E. m'aura elle-même tenu compte d'une*
„ *certaine gratification, que votre ami M. le*
„ *Duc*

* Voïez Pièces Juſtificatives Du Compte, N° 12.

„ *Duc de Praslin a dû demander sous mon nom*
„ *au Roi mon maître*, *& qui*, aux termes d'une
„ certaine lettre de M. le Duc de Nivernois en
„ datte du 9, 10 & 11 Semtembre 1763 * *doit*
„ *entrer*, *dans tous les cas*, *dans votre poche*,
„ *pour boucher le trou de mes diners*". J'ai encore ajouté: „ *Je vous observerai seulement en*
„ *passant que je ne conseille pas à V. E. de se*
„ *servir d'un pareil bouchon*, *pour boucher aucun*
„ *trou*".

Voilà mon compte, Monsieur le Comte, apuré devant le public, & vous verrez, par la récapitulation du compte général, que, loin de redevoir à la Cour, c'est elle qui me redoit de l'argent; & elle m'est en outre redevable de plus d'une service qu'elle ne m'a jamais païé, & dont je la tiens quitte.

Mais, si je vous redevois de l'argent, Monsieur le Comte, chose qui n'a jamais été & ne sera jamais, je ne craindrois pas de vous dire en face du public, auquel vous m'avez appellé, que V. E. dès le moment de son arrivée, m'aïant

---

* Voïez la page 73 prémière partie.

Je ne sais pourquoi M. le Duc de Nivernois qui a tant de facilité à écrire, a été trois jours entiers pour composer cette lettre; je n'en vois pas d'autre raison, que la noblesse & l'élévation de ses sentimens; il a réfléchi beaucoup pour m'écrire & m'entortiller une proposition basse en elle-même: sa main s'est refusée, son cornet est réculé épouvanté, mais enfin la bonté & la foiblesse de son cœur pour ses amis de 30 ans ont été forcées jusques dans leurs derniers retranchemens; il a fallu que ce cœur élevé s'abaissa malgré lui, pour complaire à ses pauvres amis Ministre & Ambassadeur Extraordinaire.

Toute réflexion faite, je trouve que trois jours ne sont pas trop pour une pareille lettre: je ne me chargerois pas d'en écrire une semblable en trois ans.

ïant déclaré *une guerre injuſte*, ſon argent ſeroit de bonne priſe, ſuivant Grotius, Pufendorff & tous les bons auteurs ſacrés & prophanes. J'ai vu de mes yeux l'Alexandre du Nord mettre cet uſage merveilleuſement bien en pratique. Quoique l'exemple de ce grand Prince ſuffiſe ſeul pour m'autoriſer, je dirai qu'il y a été autoriſé lui-même par celui des Romains, qui, quoiqu'enivrés de l'amour de la gloire, n'ont jamais perdu de vuë le ſiſtême de faire toujours la guerre aux dépens de l'ennemi. Tantôt ils s'emparoient d'une partie de la nation vaincue, & y envoïoient des colonies de pauvres citoïens, qui ſervoient de garniſons & aſſuroient leurs conquêtes. Quelquefois ils réduiſoient les roïaumes en provinces, ſe réſervant une partie des tributs que les naturels du païs avoient coutume de païer à leurs Rois. Outre ces ſommes, les Romains obligeoient les peuples ſubjugués à fournir une certaine quantité de bled. Ils commandoient aux autres de leur donner des vaiſſeaux de guerre & de tranſport. C'eſt ainſi que Sylla obligea Mithridate, lors de leur entrevuë à Dardane dans la Troade, de lui remettre ſoixante-dix galeres équipées. Par ce moïen, les armées hors du territoire de la république, ne lui étoient preſque plus à charge: auſſi Portius Caton, qui commandoit l'armée d'Eſpagne, congédia les pourvoïeurs & les vivriers, qui étoient venus de Rome faire des proviſions pour la ſubſiſtance de l'armée, en leur diſant ces paroles célèbres: *Bellum ſe ipſum alat.*

Si nous voulons remonter plus haut, nous liſons au Liv. II. des Rois Chap. XXIX. & au I. des Paralip. Chap. XXIX. que David non ſeulement fit la guerre, mais pilla, vola, ſaccagea les

les Ammonites, pour venger l'injure faite à ſon Miniſtre Plénipotentiaire? Vous ſavez peut-être qu'auparavant cette petite expédition militaire de ce prophête belliqueux avoit déjà mis le Sanctuaire à contribution, en enlevant jusqu'aux pains conſacrés à Dieu, malgré les cris des prêtres qui devoient les manger. Au liv. 1. des Rois, on lit ce qui ſuit.

„ Or voici ce que dit le Dieu Sabaoth, au-
„ trement le Seigneur des armées: j'ai rappellé
„ en ma mémoire tout ce qu'*Amalech a fait au-*
„ *trefois à Iſraël*, & de quelle ſorte il *s'oppoſa*
„ *à lui dans ſon chemin*, lorsqu'il ſortit de l'E-
„ gypte.

„ C'eſt pourquoi je veux que vous exécutiez
„ maintenant l'arrêt, que je prononçai alors
„ contre lui. Marchez donc contre *Amalech*,
„ *taillez-le en piéces &* VOUS ME RENDREZ
„ COMPTE DE SES MORCEAUX. Détruiſez
„ tout ce qui eſt à lui: ne lui pardonnez point:
„ ne déſirez ni ſa femme, ni ſon ane, (ni ſon
„ ecuïer, ni ſon Sécrétaire,) ni rien de ce qui
„ lui appartient: mais tuez tout, depuis l'hom-
„ me jusqu'à la femme, jusqu'aux petits enfans
„ & ceux qui ſont encore à la mammelle, jus-
„ qu'aux bœufs, aux brebis, aux chameaux &
„ AUX ANES." Reg. liv. 1. c. XV. v. 2, 3.

En vérité, Monſieur le Comte, je vous demande mille-pardons d'être ſi érudit; mais vous êtes Amalech, je ſuis Iſraël. J'étois prêt à ſortir de l'Egipte, c'eſt-à-dire, de l'Angleterre, & vous vous êtes oppoſé à mon chemin. *Qu'eſt-ce que je vous ai fait, repondez-moi? Parceque* je voulois que votre Ambaſſade vous parut toute couleur de roſe, vous ne m'avez préſenté que des noirs chagrins & vous avez ſe-

mé

mé des épines ſur ma voie. *Parceque* j'ai voulu vous abreuver à Londres avec du miel, vous m'avez fait boire du vinaigre & de la colinquinte. *Parceque* j'ai voulu vous faire du bien malgré vous *, vous m'avez fait du mal malgré moi; enfin *parceque* je vous ai demandé la paix dès le moment de vottre arrivée, vous m'avez déclaré la guerre.

D'après des exemples auſſi recommandables, tant ſacrés que prophanes, je ſuis bien fâché, Monſieur le Comte, qu'il me ſoit reſté entre les mains très peu d'argent du Roi, que vous prétendez être à vous. Si j'euſſe pu prévoir votre déclaration de guerre, je vous proteſte que j'aurois pris, ainſi que j'en avois & le droit & le pouvoir, le double de la ſomme chez M. van-neck: & que c'auroit été alors à la Cour à décider ſi elle devoit vous faire païer les fraix de la guerre injuſte que vous me faites. Je n'ai pu prévoir toute cette iniquité, parceque j'ai le cœur droit. Je n'ai pu prévoir la guerre au ſein de la paix & d'une amitié feinte de votre part: † voilà donc ce qui m'a engagé à être ſobre ſur l'article de l'argent de la Cour, dont le Miniſtre Plénipotentiaire avoit droit de diſpoſer. Je vous en rends un compte fidèle, & bientôt je pourai vous envoïer, ſi j'ai le tems, une *Anti-Contre-Note*, où je répondrai à toutes vos propoſitions, qui ſont fauſſes, téméraires, malſonnantes, approchant de l'héréſie, hérétiques même en matière

* Voïez la lettre du 22 Septembre & du 4 Octobre, dans le Compte du Comte de Guerchy.

† Voïez la fin de la lettre du 4 Octobre, dans le Compte du Comte de Guerchy.

tière de vérité, de politique & de loïauté. Dans peu je vous ferai voir *si j'ai manqué* (ainsi que vous l'avez avancé pag. 27, 28, 29, 30, 31 & 32.) *Si j'ai manqué*, dis-je, *de soumission au Roi mon maître. Si j'ai manqué de respect au Roi d'Angleterre.* Nous verrons si c'est l'Ambassadeur Lieutenant-Général, ou le Ministre Plénipotentiaire Capitaine de Dragons *qui a donné la France en spectacle.*

Pour notre instruction, nous discuterons cette fameuse these, savoir, *Si c'est le Capitaine de Dragons, qui a cherché à* RENDRE MEPRISABLE LA NATION *: *ou si c'est le Lieutenant-Général, ou si c'est la nation elle-même, ou si ce sont ses chefs ou seulement ses membres.*

L'histoire seule de la derniere guerre pouroit décider cette grande question. En attendant j'ai l'honneur d'être, &c.

---

* Voïez la Contre-Note pag. 19.



PIE'CES JUSTIFICATIVES.

Ambassade d'Angleterre 1763.

N°. I. Etat de la Dépense de la Maison S. E. M. le Comte de Guerchy, à *Londres*, pour le mois de *Juin* 1763.

	l.	s.	d.
Le 30 *Juin*. PAÏE' aux Domestiques Anglois pour un mois de gages & nourriture, depuis le prémier jusqu'au 30 Juin, suivant le mémoire quittancé N°. I.	18	15	0
Païé aux Cochers & Palefreniers pour un mois de gages, depuis le prémier jusqu'au 30 Juin, suivant le Mémoire quittancé N°. 2.	4	3	4
Païé aux quatre servantes Angloises pour un mois de gages, leur blanchissage compris, depuis le premier jusqu'au 30 Juin, suivant le Mémoire quittancé N°. 3.	4	5	8
Suite & montant portés ci-après	27	4	0

	l.	f.	d.
Montant de l'autre part à	27	4	0
Païé à Bryan Marshall pour les Gazettes Angloifes, depuis le prémier jusqu'au 30 Juin, fuivant le Mémoire quittancé N°. 4.	1	11	11
Païé au Tailleur pour cinq Culottes de Panne écarlate & divers racommodages pour les Laquais, fuivant le Mémoire quittancé N°. 5.	7	9	9
Païé à Hugonet pour la dépenfe de bouche & de la maifon, depuis le 6 jusqu'au 30 Juin, fuivant le Mémoire quittancé N°. 6.	90	2	0
Païé au même pour la dépenfe de l'écurie, y compris la nourriture des Cochers & Palefreniers, depuis le prémier jusqu'au 30 Juin, fuivant le Mémoire quittancé N°. 7. . . .	28	1	0
Païé à la Blanchiffeufe, pour le Blanchiffage du linge de chambre, de table & de cuifine, depuis le prémier jusqu'au 30 Juin, fuivant le Mémoire quittancé N°. 8.	5	17	11
Suite & montant portés ci-après	160	6	7

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à	160 :	6 :	7
Païé au Suisse pour ports de lettres, commissions, messages, &c. depuis le départ de M. le Duc de Nivernois, jusqu'au 30 Juin, suivant le Mémoire quittancé N°. 9.	15 :	16 :	0
	176 :	2 :	7

Reçu de Monsieur le Chevalier D'Eon le montant de ce Mémoire, à Londres le 1. Juillet 1763.

Signé, B. A. Lescallier pour duplicata.

N°. II. OBSERVATION.

DANS l'état général de Dépense de l'Ambassade de M. le Duc de Nivernois, tous les articles de l'état ci-dessus n'en formoient que deux, l'un sous le tître de DEPENSE DE BOUCHE, l'autre sous celui de DEPENSE COURANTE. Ces deux articles de l'état général, non compris *l'état particulier*, montent, le prémier à 2485 l. 4s. 9d. Sterl. le second à 8636 l. 2s. 6d. aussi Sterl. & ces deux sommes réunies forment le total de 11,121 l. 7s. 3d. qui réparti en 8 mois & demi qu'a duré l'Ambassade fait un objet de 1308 l. 7s. 10 d. par mois, pour cinquante-deux personnes tant maîtres, qu'officiers & domestiques, dont étoit composée la maison de M. le Duc de Nivernois, & pour vingt & un chevaux de carosse ou de selle entretenus dans son écurie.

Après le départ de M. le Duc de Nivernois & par la réforme faite par M. D'Eon, la maison qui est restée aux frais du successeur de cet Ambassadeur, s'est trouvé réduite à vingt-deux personnes, tant maîtres qu'officiers & domestiques; & l'écurie à huit ou dix chevaux de carosse ou de selle, dont la dépense pour le mois de Juin n'a monté qu'à 176 l. 2s. 7d. Sterl. CE QUI FAIT UNE DIMININUTION POUR CE MOIS DE 1132 l. 5s. 3d. qui est bien au-dessus de ce qu'elle devroit être, proportion gardée du nombre des bouches qui restent, au nombre de celles qu'avoit M. le Duc de Nivernois, puisque par un calcul bien simple il est aisé de se convaincre que, si cinquante-deux personnes ont dépensé 1308 l. 7s. 10d. par mois, vingt-deux qui restent devroient dépenser actuellement 553 l. 11s. *par mois*, ce qui excederoit la dépense présente de 377 l. 8s. 5d. Il ne s'en faut d'ailleurs que d'un cheval & trois quarts ou d'environ deux chevaux, que la proportion de l'écurie ne soit géometriquement juste avec celle de la maison: *différence qui ne vaut pas la peine d'être relevée.*

M. D'Eon, après avoir fait, sur le seul mois de Juin, une diminution de dépense de 1132 l. 5s. 7d. Sterl. prie ses lecteurs de juger s'il méritoit les reproches amers qu'on lui a fait, & les épithetes de prodigue & dissipateur qu'on lui a données; mais toutes ces épithetes injustes l'auroient peu touché, si elles n'eussent pas été accompagnées de mauvais traitemens. C'est CETTE OECONOMIE TANT PRECHE'E, qu'il n'étoit pas au pouvoir de M. D'Eon de pratiquer d'avantage, qu'il faut regarder comme la véritable source & l'origine de toute l'animadversion

ſion & de tous les mauvais procédés de M. le Comte de Guerchy à ſon égard.

Ambaſſade d'Angleterre 1763.

N°. III. Etat de Dépenſe de la maiſon de S. E. M. le Comte de Guerchy à *Londres* pour le mois de *Juillet* 1763.

	l.	ſ.	d.
Juillet 14. DONNE', par ordre de Monſieur D'Eon, à Madame la veuve Baronne d'Aulnay, dont le Mari eſt mort en paſſant à Londres & avoit été recommandé par Madame la Dauphine à M. le Marquis de L'Hoſpital, lorſqu'il étoit Ambaſſadeur en Ruſſie, ſuivant la requête de la dite Dame N°. 10. . . .	2 :	2 :	0
24. Donné, par le même ordre, à un François du Canada.	0 :	10 :	6
29. Donné, par le même ordre, au S^r. Charles Plunkett Lieutenant au Régiment de Lally, qui doit le rembourſer à Paris à M. le Comte de Guerchy, ſuivant ſon reçu, N°. 11. . .	3 :	3 :	0
Suite & montant portés ci-après	5 :	15 :	6

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à	5	15	6
Donné par le même ordre, à Charles le Febvre Officier de la Compagnie des Indes pour lui & un sodat de sa Compagnie, suivant sont reçu, N°. 12. . .	3	3	0
Donné, par le même ordre, à un prisonnier François suivant son reçu, N°. 13. . .	1	1	0
Païé au Suisse, pour ports de lettres, commissions, messages, gratifications, &c. suivant son mémoire quittancé N°. 14. . .	14	10	8
31. Païé aux domestiques Anglois pour gages & nourriture du prémier au 31 Juillet, suivant l'état quittancé N°. 15.	19	7	6
Païé aux cochers & palefreniers pour un mois de gages du prémier au 31 Juillet, suivant l'état quittancé N°. 16. . .	4	3	4
Païé aux quatre servantes Angloises pour un mois de gages, leur blanchissage compris, du prémier au 31 Juillet suivant l'état quittancé N°. 17. . .	4	8	10
Donné, par ordre de M. D'Eon, au Sr. Premorin officier de la Compagnie des Indes, suivant sa quittance, N°. 18.	5	5	0
Suite & montant portés ci-après	57	14	10

Don-

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	57	14	10
Donné, par le même ordre, au S. André Allen Irlandois, ſuivant ſa lettre N°. 19. . .	1	1	0
Donné, par le même ordre, au S. de la Chevrotiere Officier dans les troupes du Canada, qu'il a promis de rende ſuivant ſon reçu N°. 20.	4	4	0
Païé à la blanchiſſeuſe pour le blanchiſſage du linge de chambre, de table & de cuiſine pour le mois de Juillet, ſuivant le mémoire quittancé N°. 21.	4	17	$10\frac{1}{2}$
Païé à Bryan Marshall pour les gazettes Angloiſes du prémier au 31 Juillet ſuivant ſon mémoire quittancé N°. 22. .	1	14	$0\frac{1}{2}$
Païé à Hugonet pour la dépenſe de bouche & de la maiſon du prémier au 31 Juillet, ſuivant ſon mémoire quittancé N°. 23.	178	12	4
Païé au même, pour la dépenſe de l'écurie, compris la nourriture des cochers & du poſtillon ſuivant ſon mémoire quittancé N°. 24. . . .	31	0	9
	279	4	10

Reçu de Monſieur le Chevalier D'Eon le montant de l'état ci-deſſus, à Londres le 31. Juillet 1763. pour duplicata.

Signé, B. A. Leſcailler.

 N°. IV.

N°. IV. OBSERVATION.

On sera sans doute étonné de ce que l'état de dépense du mois de Juillet va à près de cent-guinées de plus que celui du mois précédent. Si on en demande les raisons, les voici.

1°. On voit que, dans l'état de ce mois, il est porté en dépense une somme de dix-neuf guinées & demi données à différens particuliers, dont suivant les comptes particuliers ci-dessous, M. de Guerchy doit être remboursé par M. le Duc de Choiseul.

2°. L'état du mois de Juin pour la dépense de bouche & de la maison n'a commencé que le 6 de Juin.

3°. Les provisions que M. le Duc de Nivernois avoit donné ordre de laisser étoient consommées.

4°. On a été obligé de donner souvent à dîner à différents seigneurs & Académiciens * de Pa-

* Je ne comprends pas dans cette dépense les petits diners journaliers de M. De la Condamine, parcequ'il ne buvoit que du lait & ne mangeoit que des biscuits & des macarons; il me faisoit grand plaisir de venir tous les jours; je le consolois d'être venu à Londres pour voir la pendule de M. Harrison, & de s'en rétourner sans la voir & l'entendre. Je le consolois de la petite Miévrerie que lui a fait le juge Garnon & de son appel à la nation, qui n'a pas voulu s'assembler pour juger le cas; cela étoit d'autant plus triste que M. le Chev. Fielding étoit disposé à faire rendre justice. Voilà *un sourd* & *un aveugle* qui ont voulu *entendre* & *voir clair* dans une *affaire muette*; il n'est pas étonnant que le public en ait été étourdi. C'est presque le cas de l'affaire de M. le Comte de G——y; il cache toujours la botte sécrete qu'il comptoit me porter.

Paris qui se trouvoient pour lors à Londres. D'ailleurs M. le Duc de Nivernois en partant a prié quantité de ses amis de venir à la maison boire à sa santé du bon vin de Bourgogne qu'il laissoit à M. D'Eon. Ils se sont ainsi que moi aquittés de cette douce commission. Je ne doute pas qu'il n'en soit résulté un grand bien pour la santé de M. le Duc de Nivernois & par conséquent pour l'Etat.

5°. Il est naturel qu'une personne qui ne connoît pas Londres, & qui fait tous ses calculs sur le Méridien de Paris, se trouve fort éloigné de son compte. Mais quand elle viendra à Londres, elle sera convaincue par elle-même que cette dépense, sur laquelle on se récrie, a été réglée par l'œconomie & la décence.

Ambassade d'Angleterre 1763.

N°. V. Etat de la dépense de la maison de S. E. M. le Comte de Guerchy à *Londres*, pour le mois *d'Août* 1763.

		l.	s.	d.
Août 2.	DONNE', par ordre de M. D'Eon, à Marc Butelle, prisonnier François resté malade, suivant son reçu N°. 25.	0	10	6

3. Don-

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à	0	10	6
3. Donné, par le même ordre, à Jean Brilian autre prisonnier François, suivant son reçu N°. 26.	0	10	6
4. Donné, par le même ordre, à François Gautier prisonnier venu de Plymouth, suivant son reçu N°. 27. . . .	0	10	6
15. Donné, par le même ordre, à Jean Latiner de Bourdeaux prisonnier, resté malade, suivant son reçu N . 28. . .	0	10	6
20. Païé au S. Jean Spizanni Aumônier pour ses appointemens de trois mois échus le 31 de ce mois suivant son reçu N°. 29.	9	9	0
25. Païé, par ordre de M. D'Eon, aux Srs. Chev. Loubier & Teissier, pour pareille somme qu'ils ont fait compter au Sr. Morel Beaulieu capitaine du bateau du Roi N°. 23. pour frais de pilotage, &c. suivant son reçu N°. 30.	10	10	0
31. Païé à Etienne Horncastle pour papier, plumes, encre, &c. depuis le 20 Mai jusqu'à ce jour, suivant son mémoire quittancé N°. 31. . .	10	12	6
Suite & montant portés ci-après	32	13	6

Païé

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à	32	13	6
Païé à Joseph Ashby pour diverses réparations & fournitures aux pompes & cîternes, depuis le 24 Juin jusqu'à ce jour, suivant son mémoire quittancé N°. 32.	5	8	7
Païé à Elisabeth Magwick, pour le blanchissage du linge de chambre, de table & de cuisine pour le mois d'Août, suivant le mémoire quittancé N°. 33.	7	1	1½
Donné, par ordre de M. D'Eon, à Thomas de Sayes prisonnier, pour retourner en France, suivant son reçu N°. 34.	0	10	6
Païé au Suisse pour divers déboursés en ports de lettres, messages, commissions, étrennes &c. suivant le mémoire quittancé N°. 35. . . , .	12	4	9
Païé aux domestiques Anglois pour un mois de gages & nourriture, depuis le 1er jusqu'au 31 Août, suivant l'état quittancé N°. 36. . . .	19	7	6
Païé aux deux cochers & aux palefreniers un mois de gages, depuis le 1er jusq'au 31 Août, suivant l'état quittancé N°. 37.	4	3	4
Suite & montant portés ci-après	81	9	4½

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à	81	9	4½
Païé aux quatre servantes Angloises pour un mois de gages, leur blanchissage compris, depuis le prémier jusqu'au 31 Août, suivant l'état quittancé, N°. 38.	4	9	0
Païé à Lescallier pour divers débourſés pour frais de bateaux, carosses, dépense à la Cité, à la Douane & autres frais dont j'ai donné le détail à M. D'Eon, suivant le mémoire quittancé, N°. 39.	9	3	9
Païé à Hugonet pour la dépense de bouche & de la maison, depuis le prémier jusqu'au 31 Août, suivant le mémoire quittancé, N°. 40. . . .	178	6	0
Païé au même, pour la dépense de l'écurie, y compris la nourriture des cochers & palefreniers, depuis le prémier jusqu'au 31 Août, suivant le mémoire quittancé, N°. 41. . .	49	16	5
Païé à Bryan Marshall pour les gazettes Angloises, depuis le prémier jusqu'au 31 Août, suivant le mémoire quittancé, N°. 42.	1	13	5
Suite & montant portés ci-après	324	17	11½

Païé

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autrepart à	324	17	11 $\frac{1}{2}$
Païé aux officiers de la maiſon pour trois mois d'appointemens, du pr. Juin au 31 Août, ſuivant l'état quittancé N°. 43.	17	10	1
Donné en deux fois à Madame la Fargue, femme d'officier François, qui étoit dans le beſoin, & dont le mari a été tué au ſervice de France ſuivant ſa lettre N°. 44.	4	4	0
	346	12	$\frac{1}{2}$

J'ai reçu de Monſieur le Chevalier D'Eon le montant ci-deſſus : à Londres le 31 Août 1763. Pour Duplicata.

Signé, B. A. Leſcallier.

N°. VI. Observation.

Il ne faut pas s'étonner ſi l'état du mois d'Août monte encore plus haut que celui de Juillet, puiſque ce mois fait la clôture du quartier, & eſt chargé des articles ſuivants, qui ne ſe paient que tous les trois mois.

1°. Les appointemens de l'Aumônier, qui ont été réglés ſur ceux que M. le Comte de Viry donne à ſes chapelains, qui ont ici 3 guinées par mois, qui eſt le prix le plus bas pour les meſſes.

2°. Ceux des officiers, quoique Cottereau n'y ait point été compris, parcequ'il ne veut point

rester sur le même pied qu'il étoit ci-devant, & qu'en conséquence j'ai laissé cet article à régler entre le maître d'hôtel de M. le Comte de Guerchy & lui.

3°. Les mémoires de papetiers & menues réparations, &c.

4°. Le mémoire du nouveau Suisse monte à quelques guinées de moins que celui de l'ancien, que j'ai toujours soupçonné de se tromper à son avantage. J'ai envoïé alors à M. le Comte de Guerchy une copie de ce mémoire, pour qu'il en vît le détail, & en quoi consistoient les gratifications qui avoient pu le surprendre: en lui disant que, lorsqu'il seroit ici, il feroit à ce sujet ce qu'il jugeroit à propos.

5°. L'Article du S^r. Lescallier pour divers déboursés montant à 9l. 3s. 9d. se partage en deux 1°. 2l. 19s. 3d. pour fraix de douane & dépenses pour retirer les équipages de cinq officiers Chevaliers de Saint Louis, qui alloient au Canada, qui manquoient d'argent & à qui il étoit dû des appointemens. 2°. 6l. 4s. 6d. pour déboursés en bateaux, carosses & dépenses pour divers voïages à la cité & aux environs de Londres, pour affaires relatives à l'Ambassade. Cet article ne peut paroître extraordinaire qu'à qui ne connoît pas Londres. Pour peu qu'on y aît des affaires qui appellent dans différens quartiers éloignés les uns des autres, on ne sauroit y aller à pied, & on est obligé de diner où l'on se trouve, n'étant pas possible souvent de revenir de plus d'une lieuë & demie pour diner.

6°. On avoit joint à ce compte, pour l'état de dépense qui regarde la marine, quatorze quittances ou pièces justificatives, qui par conséquent ne se trouveront plus parmi celles de la

mai-

maiſon, qu'on devoit remettre à M. le Comte de Guerchy lors de ſon arrivée.

7. Les appointemens des Sécrétaires ne ſont point compris dans ce compte, parceque M. le Comte de Guerchy n'avoit rien fixé à ce ſujet.

La dépenſe ſe feroit donc encore trouvé plus forte ſi les appointemens de ces Meſſieurs y euſſent été compris, comme ils l'auroient dû être, étant échus; ainſi que les taxes dont on n'a pas reclamé le paiement.

Ambaſſade d'Angleterre 1763.

N°. VII. Etat de la Dépenſe de la Maiſon de S. E. M. le Comte de Guerchy, à *Londres*, en *Septembre* 1763.

	l.	ſ.	d.
Septembre 30. PAIE' à Bryan Marſhal pour les gazettes angloiſes, depuis le prémier juſqu'au 30 Septembre, ſuivant ſon mémoire quittancé, N°. 45.	1	11	0
Païé aux domeſtiques Anglois pour un mois de gages & nourriture, depuis le prémier juſqu'au 30 Septembre, ſuivant l'état quittancé, N°. 46. . . .	18	15	6
Suite & montant portés ci-après	20	6	0

Païé

	l.	f.	d.
Montant de l'autre part à	20	6	0
Païé aux cochers & palefreniers pour leurs gages d'un mois, ſuivant l'état quittancé, N°. 47.	4	3	4
Païé aux ſervantes Angloiſes pour un mois de gages, leur blanchiſſage compris, ſuivant l'état quittancé, N°. 48. . . .	4	7	8
Païé à Hugonet pour la dépenſe de bouche & de la maiſon pour Septembre, ſuivant le mémoire quittancé, N°. 49. . . .	282	4	11
Païé au S^{r}. Chazal pour celle de l'écurie, ſuivant le mémoire quittancé, N°. 50. . .	43	10	0
Païé au Suiſſe pour ports de lettres, &c. ſuivant ſon mémoire quittancé, N°. 51. . .	11	1	10
Païé à la blanchiſſeuſe pour le blanchiſſage du linge de chambre, de table & de cuiſine, ſuivant ſon mémoire quittancé, N°. 52.	7	14	2$\frac{1}{2}$
Païé à divers priſonniers François, pour le compte de la Marine, ſuivant l'état, N°. 53.	18	18	0
Païé à Jackſon pour les gazettes de la Haye & d'Amſterdam, depuis le 31 Mai juſqu'au premier Octobre, ſuivant le mémoire quittancé, N°. 54. . .	2	13	0
Suite & montant portés ci-après	394	18	11$\frac{1}{2}$

Païé

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à	394 : 18 :		11½
Païé à Lescallier pour déboursés & fraix à l'occasion du paquet perdu, suivant le mémoire détaillé, N°. 55. . .	6	14	9
Païé au Papetier pour ce qu'il a fourni pendant le mois, suivant le mémoire quittancé, N. 56.	4	16	0
Reçu le montant ci-dessus de Monsieur le Chevalier D'Eon à Londres le prémier Octobre 1763 pour duplicata.	406	9	8½

Signé, B. A. Lescallier.

❖❖❖❖❖❖❖

N°. VIII. Etat détaillé de la dépense de bouche du mois de *Septembre* 1763, faite par Hugonet. Savoir.

	l.	s.	d.
PAÏÉ au Boulanger, suivant son mémoire quittancé, ci	14	10	8
Païé idem au Boucher, suivant son mémoire idem . .	36	12	6
Païé à l'Epicier, pour du sucre, caffé, huille, vinaigre, flambeaux, &c. suivant son mémoire quittancé, ci	19	8	0
Suite & montant portés ci après	70	11	2

Païé

	l.	f.	d.
Montant de l'autre part à	77 :	11 :	0
Païé idem, à la Fruitiere, pour lêgumes & fruits, fuivant fon mémoire quittancé. . . .	34 :	15 :	6
Païé idem au Poiffonnier, fuivant fon mémoire quittancé, ci	14 :	3 :	6
Païé idem au Rotiffeur, pour la volaille, &c. qu'il a fournie, fuivant fon mémoire quittancé.	10 :	9 :	6
Païé au Chaircuitier, pour du beure, des œufs, lard, jambons, &c. fuivant fon mémoire quittancé, ci . . .	22 :	19 :	8
Païé pour 13 l. de thé fuivant le reçu	6 :	9 :	0
Païé au Charbonier, pour le charbon & bois qu'il a fournis, fuivant fon mémoire quittancé, ci	47 :	2 :	0
Païé au Chandelier pour cinq-cens livres de chandelles, fuivant fon mémoire quittancé, ci	14 :	11 :	8
Païé au Tourneur pour des ballets, paniers, tapis, &c. fuivant fon mémoire quittancé, ci	7 :	9 :	6
Païé au Menuifier pour les ouvrages qu'il a faits dans Albermal Street, fuivant fon mémoire quittancé, ci	2 :	10 :	6
Suite & montant portés ci-après	131 :	2 :	0

	l.	s.	d.
Montant de l'aure part à	131	2	0
Païé au Chaudronier pour l'étamage de la batterie de cuisine, suivant son mémoire quittancé	5	16	9
Païé au Faïancier pour la faïance qu'il a fournie, suivant son mémoire quittancé, ci .	6	6	6
Païé à l'Allumeur de lampes pour toutes les lampes qu'il a fournies d'huille, suivant son mémoire quittancé, ci,	4	18	0
Païé au Sommelier pour son mémoire de huit pièces de bierre consommées dans Albermal Street, six pièces mises dans Piccadilly, deux dans Dover Street, pour des goblets, bouchons & le transport de ses vins, le tout suivant son mémoire quittancé.	19	11	0
Païé pour faire arroser la ruë pendant tout l'été, suivant le reçu, ci	1	1	0
Païé pour six cierges pour la chapelle, suivant le reçu . .	0	17	0
Païé à un homme qui apporte de l'eau tous les jours . .	1	10	0
Païé aux filles pour leurs légumes	0	15	0
Suite & montant portés ci-après	271	17	3

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	271	17	3
Païé pour l'emprunt de linge plusieurs fois, pour de l'argenterie & des draps que le Sr. Cachet à empruntés en arrivant ici	1	18	6
Dépenſes journallieres . .	2	7	0
Païé à la Laitiére, ſuivant ſon mémoire quittancé . . .	4	2	6
Païé au Confiſeur, ſuivant ſon mémoire quittancé . . .	1	19	8
	282	4	11

N°. IX. OBSERVATION.

Art. I.

LES ſept prémiers articles ſont plus hauts que les mêmes des mois paſſés, attendu l'augmentation du grand nombre de perſonnes qui ſont arrivées avec le Sr. Cachet, valet de chambre de S. E.

Art. II.

Sur les 13 *l.* de thé, il y en a eu cinq de conſommées, 4 *l.* ont été remiſes au Sr. Millot, & 4 *l.* me reſtent.

Art. III.

Du Charbon, bois & fagots, il y en a eu de conſommé dans Albermal Street, l'on en a mis dans Piccadilly & le reſte dans Dover Street.

Art.

Art. IV.

Il y a eu 100 *l.* de chandelles de consommées dans Albermal Street & j'en ai remis environ 400 *l.* au S^r^. Millot.

Ambassade d'Angleterre 1763.

N°. X. Etat de la Dépense Courante pour la Maison de S. E. M. le Comte de Guerchy.

	l.	*s.*	*d.*
Juillet. 17. PAIÉ au Tailleur pour le mémoire des habits des domestiques. .	32	4	4
18. Païé au Relieur pour cartons de dépêches . . .	1	11	0
Septembre 10. Païé au Sr. Lescallier pour déboursés & frais suivant sa quittance . . .	21	13	2
11. Païé à Cachet valet de chambre de M. de Guerchy, pour l'achat des meubles du Sr. Lescallier, suivant son reçu .	300	0	0
16. Païé au Sr. Lescallier, pour fret de deux navires & fraix des équipages de M. de Guerchy venus par Rouen, suivant son reçu, par lequel il promet me rendre compte, mais il ne m'en a jamais rendu de la somme ci	300	0	0
Suite & montant portés ci-après	655	8	6

Païé

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à	655	8	6
Païé à M. Guy de Marcenay pour sa traite sur moi, ordre de M. Karagnagh de Dunquerque du 25 Juillet païable en Septembre, pour petit vin de la Basse-Bourgogne, à consommer pour l'ordinaire de la maison .	55	14	4
Octobre 5. Païé à Madame Rudeman pour le loïer de la maison in Dover Street, du prémier Octobre 1763 au prémier Janvier 1764 suivant sa quittance, la somme de	68	5	0
6. Païé à Mignot, Maître d'hôtel de M. le Comte de Guerchy, suivant son reçu de . .	105	0	0
23. Pour une commode & un pupître de bois de Mahogony.	9	0	0
Pour un Sécrétaire de même bois	10	0	0
Païé à Langlois pour une grande armoire à double clef, pour serrer mes dépêches de la Cour & à la Cour, de façon qu'on ne puisse pas les avoir, même quand on séduiroit un domestique pour les escamoter ou pour prendre l'empréinte de la clef	13	13	0
	917	0	10

Pour

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	917	0	10
Pour remplacer une canne caſſée ſur le dos d'un domeſtique François, qui eſt venu me demander un caractère *, après avoir été renvoïé poliment, quoiqu'il eût pris la veille l'empreinte de la clef de ma porte, vraiſemblablement par quelque ordre grillé ou ſupérieur . . .	3	0	0
Païé à Jean Weber pour ſerrures, ſuivant ſa quittance . .	3	0	0
Pour une petite table, tablettes & petits guéridons de Mahogony	18	5	0
Pour frais journaliers & menues dépenſes de la maiſon dont le détail eſt inutile ici, environ.	20	0	0
	961	5	10

Laquelle ſomme de 961 l. 5. ſ. 10. d. Sterling, à raiſon d'une guinée ou 1 l. 1 ſ. Sterling pour 24 l. tournois, fait argent de France 21977 l. 15 ſ. 9 d. & environ $\frac{1}{18}$.

Am-

* On entend à Londres par Caractère un certificat de bons & loïaux ſervices.

Ambassade d'Angleterre 1763.

N°. XI. Prémier Etat de Dépense particulière, ou Relevé des articles contenus dans les Etats de depense de la maison de S. E. M. le Comte de Guerchy & qui doivent lui être remboursés par la Cour.

	l.	s.	d.
Juillet 14. DONNE' à Madame la Baronne d'Aulnay, dont le mari est mort en passant à Londres, & qui avoit été recommandé par Madame la Dauphine à M. le Marquis de L'Hospital, lorsqu'il étoit Ambassadeur en Russie . .	2	2	0
24. Donné à un François du Canada	0	10	6
29. Donné à quatre Officiers au service de la Compagnie des Indes suivant leurs reçus Nos. 11, 12, & 13.	7	7	0
31 Donné à deux Officiers, l'un de la Compagnie des Indes & l'autre Canadien, & à un pauvre prêtre Irlandois, jadis Aumônier au service de France, suivant les reçus Nos 18, 19, & 20.	10	10	0

Août

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	20	9	6
Août 2. Donné à quatre priſonniers François pour ſe rendre en France, ſuivant les reçus Nos. 25, 26, 27, & 28. . . .	2	2	0
6. Dépenſes faites à la douane pour des Officiers du Canada.	2	19	3
20. Donné au Sr. Morel de Beaulieu Capitaine du Bateau du Roi No. 23. que le mauvais tems a obligé de relacher à Exon, pour frais de pilotage, ſuivant le reçu No. 30. . . .	10	10	0
31. Donné à un priſonnier François, ſuivant ſon reçu No. 34.	0	10	6
Donné à une pauvre veuve d'officier François tué au ſervice de France, ſuivant ſa lettre No. 44.	4	4	0
Septembre. Donné aux priſonniers François & Eſpagnols ci-deſſous dénommés, pour les aider à retourner dans leur patrie.			
2. A Pedro Aſtalacta, ſuivant quittance No. 1.	0	10	6
4. Au Sr. Pemquet François, ſuivant ſa lettre No. 2. . . .	1	1	0
Suite & montant portés ci-après	42	6	9

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	42	6	9
6. A jean Jaques Louis Lemaitre, Antoine Fernandes & Pedro Rodrigues ſuivant quittance No. 3.	1	11	6
7. A P. Billot la Chapelle, Joſ. Chevalier & Jean Baptiſte, ſuivant quittance No. 4. . . .	1	11	6
8. A I. F. Chevalier de la Maltelliere, ſuivant quittance, No. 5.		10	6
10. A F. Bognant, M. Breton & au Sr. Chane, ſuivant quittance No. 6.	3	3	0
11. A P. Olivier, J. Boulier & L. F. de Neuville, ſuivant quittance No. 7.	1	11	6
14. A Jean Chape & Mat. Chalade, ſuivant quittance No. 8.	1	1	0
15. A Jean Tatille ſuivant quittance No. 9.	0	10	6
16. A Antoine Dominique ſuivant quittance, No. 10. . .	0	10	6
17. A M. la Soujac, L. Ortier, F. Marchand, L. Repelle, La. Dupuis, Joſ. Pitalago, G. Toſin, F. Loreno, J. Lombardi & S. Manſono, ſuivant quittance, No. 11.	5	5	0
Suite & montant portés ci-après	58	1	9

19. A

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	58 :	1 :	9
19. A Bonico Olivier, J. B. Soulere & A. Viar, ſuivant quittance, N°. 12.	1 :	11 :	6
	59 :	13 :	3

Laquelle ſomme de 59 l. 13s. 3d. Sterl. à raiſon d'une guinée ou 1 l. 1s. Sterl. pour 24 l. Tournois, fait argent de France, celle de 1363 l. 12s. 10d. & à peu près ⅓.

Nota Bene. Cet argent a été donné par le Sr. Leſcallier, & les quittances particulières de chacun ont été envoyées dans le tems à M. le Comte de Guerchy.

Second état de dépenſe particulière, laquelle n'eſt point portée dans les états de la maiſon de S. E. M. le Comte de Guerchy, & dont il doit être certainement rembourſé.

	l.	ſ.	d.
Juin 15. Avancé aux ouvriers Anglois de la manufacture de toiles peintes, tant hommes que femmes, débauchés par le Sr. Leſcallier à Londres & ez environs pour les faire paſſer ailleurs. .	195 :	0 :	0
Suite & montant portés ci-après	195 :	0 :	0

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	195 :	0 :	0
Juillet 1. Païé à Mrs. ***, par ordre & ſuivant la lettre de M. le Duc de Nivernois en datte du 16. Juin 1763, laquelle ſomme, par arrangement concerté avec M. le Duc de Praſlin, doit être priſe ſur l'argent que M. le Duc de Nivernois a laiſſé à Londres.	65 :	15 :	0
2. Païé pour mon voyage en Yorkſhire *	16 :	16 :	0
Août 10. Païé pour une petite chienne noire que m'a démandé M. le Duc de Praſlin, & qui lui a été portée par M. le Chevalier de Fontanieu. . .	3 :	0 :	0
Païé pour dépenſes extraordinaires en habits, ſuivant l'état envoyé à M. le Duc de Praſlin.	97 :	0 :	0
Païé au Sr. le Cointre pour trois chapeaux bordés d'argent pour les domeſtiques. . . .	3 :	16 :	3
Païé au Graveur pour planches & papiers de paſſeports, certificats de vie & cachets pour la Sécrétairerie. . . .	11 :	2 :	8
Suite & montant portés ci-après	392 :	9 :	11

Sep-

* *M. le Duc de Nivernois ayant paſſé ſur le compte de la Cour ſes différens voyages ; je crois qu'autoriſé par un ſi noble exemple, je puis paſſer ici ce petit voyage, qui eſt le ſeul que j'aye fait en Anglèterre chez M. de Stanley.*

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	392 :	9 :	11
Septembre 2. Prêté au Sr. Leſcallier, Sécrétaire de S. Exc. M. le Comte de Guerchy, 52 *l.* 10 *ſ.* ſterling pour diverſes commiſſions de Paris, dont il m'a dit être chargé & dont il doit rendre compte à M. le Comte de Guerchy	52 :	10	0
Sept. 10. Pour une magnifi que Bible Angloiſe, in folio grand papier, de l'impreſſion de Baskerville, deſtinée pour la Bibliotheque du Roi . .	6 :	6 :	0
Pour achat de différens livres de politique & d'hiſtoire, pour l'inſtruction générale & parti culière de l'Ambaſſade de M. le Comte de Guerchy . . .	90 :	0 :	0
15. Payé pour reliure d'une partie des dits livres . . .	11 :	0 :	0
Avancé à Louis Beauford, à ſa femme & à ſes enfans, la ſomme de 76 *l.* 15 *ſ.* laquelle ſomme doit être rembourſée à M. de Guerchy par M. le Controlleur-Général des finances, ci	76 :	15 :	0
Suite & montant portés ci-après	639 :	0 :	11

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	639	0	11
28. Païé à M. O-Gorman gentilhomme Irlandois pour porter à Verſailles mes dépêches du 28 Septembre, un traité & des pillules de Mademoiſelle Stephens, pour MADAME VICTOIRE	60	0	0
(J'avois ordre de M. le Duc de Praſlin d'expédier un Courier pour ce dernier objet: j'ai expédié ce Gentilhomme pour remplir ces trois articles; ainſi ſa courſe doit être rembourſée à M. le Comte de Guercby.)			
29. Païé pour un porte-feuille & un recueil des plus belles femmes de l'Angleterre en mignature, pour M. le Duc de Praſlin	15	0	0
Octobre 1. Païé au Docteur d'Eſcherry pour ſix caiſſes de pillules en trois envois du remède de Mademoiſ. Stephens pour MADAME VICTOIRE DE FRANCE, à dix guinées chaque envoi, ci	31	10	0
	745	10	11

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	745	10	11
15. Païé au S. Paul Vaillant, Libraire dans le Strand, cinq guinées pour la récompenſe de pareille ſomme qu'il a donnée au garçon de Greenwich, qui dit avoir trouvé l'Acte de la garantie de l'Angleterre, que le S. Leſcaillier a aſſuré avoir perdu lui-même comme une bête ou comme un innocent, ci	5	5	0
Donné au Sr. Louis Beaufort qui a fait des recherches à ce ſujet	0	15	0
Octobre 16. Donné une petite gratification au Poëte Des Cazeau, Chevalier des Neuf Muſes, pour avoir célébré l'arrivée de S. E. M. le Comte de Guerchy	2	2	0
20. Païé à Hugonet pour ſa courſe à Calais au-devant de S. E. M. le Comte de Guerchy, & pour le reſtant de ſa précedente courſe à Compiegne, ſuivant ſes mémoires quittancés	58	9	0
Suite & montant portés ci-après	812	1	11

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	812 :	1 :	11
Prêté ou plutôt donné à differens François, dont il eſt inutile de dire ici les noms, qui ſe ſont trouvés dans la miſère à Londres, qui tous m'ont touché par de bonnes raiſons qui paroîtront peut-être mauvaiſes à S. E. M. le Comte de Guerchy: mais je lui en donnerai un petit état particulier, dont le total va à	30 :	0 :	0
Total de la première Partie	832 :	1 :	11

Ambaſſade d'Angleterre 1763.

II. PARTIE.

Debourſés & avances faites par M. D'Eon & de ſon argent, dont M. de Guerchy eſt comptable.

	l.	ſ.	d.
Novembre 4. Donné aux filles & domeſtiques de S. E. que j'ai laiſſés dans la maiſon *in Dover Street*	5 :	0 :	0
Pour frais de mon démenagement forcé de la maiſon *in Dover Street*	4 :	0 :	0
Suite & montant portés ci-après	9 :	0 :	0

Pour

	l.	f.	d.
Montant de l'autre part à	9	0	0
Pour faire monter & transporter une voiture de charbon de la maifon *in Dover Street*, dans celle que j'occupe *in Brewer Street*, laquelle voiture fut arrêtée inopinément *in Piccadilly* par les ordres œconomiques de S. E. M. le Comte de Guerchy	0	13	0
Pour petits fraix de mon emménagement	5	0	0
Décembre 9. Païé à M. Dixwell pour l'impreffion & le papier royal de ma note, à S. E. Claude-Louis-François-Regnier, Comte de Guerchy, &c. &c. &c. fuivant fa quittance .	18	0	0
Païé au Sr. Padeloup pour avoir broché & couvert les exemplaires de la dite note, fuivant fa quittance.	12	0	0
Pour l'expédition & le retour de deux couriers extraordinaires, munis des paffeports de S. E. M. le Comte de Guerchy, & dépêchés à M. le Duc de Choifeul.	180	0	0
Suite & montant portés ci-après	224	13	0

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	224	13	0
1764. Pour frais de papier & impreſſion du prém. vol. in 4to. de *lettres, mémoires & négociations du Chevalier D'Eon Miniſtre Plénipotentiaire de France avec Meſſieurs les Ducs de Nivernois & de Praſlin, M. le Comte de Guerchy, M. de Sainte-Foye*, &c. tant au ſujet de ſa dépenſe & de ſa poſition miniſtériale à la Cour de Londres, que pour ſervir d'éclairciſſement à ſa juſtification complete, par raport aux démêlés qui ſe ſont élevés entre lui & S. E. M. Regnier Comte de Guerchy Ambaſſadeur Extraordinaire. Ouvrage poſthume, néceſſaire aux jeunes ou aux vieux novices négociateurs, précédé d'une préface & accompagné d'une poſtface. L'Auteur aïant été forcé, bien malgré lui, de publier cet ouvrage, pour ſe juſtifier au moins dans l'eſprit du public, s'il ne peut obtenir juſtice du *Triumvirat*, les frais du dit ouvrage ne peuvent que regarder les auteurs de l'injuſtice.	300	0	0
Suite & montant portés ci-après	524	13	0

Cette

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	524	13	0
Cette dépenſe ſera fixée ſeulement ici à la ſomme de 300l. parce qu'on n'y comprend pas les exemplaires délivrés gratis, ci			
Pour la brochure du dit ouvrage païé au Sr. Padeloup.	30	0	0
Dépenſe pour mon logement, nourriture, domeſtiques, &c. depuis le 17 Octobre jour de l'arrivée & des hoſtilités de S. E. M. le Comte de Guerchy juſqu'au 17 Mars, pour le ſoutien d'une juſte guerre, cent livres Sterl. par mois, ci . . .	500	0	0
1764. Pour la continuation de la guerre juſte & légitime devant Dieu & devant les hommes que je ſoutiens, juſqu'au prém. Juillet, jour de la ceſſation des hoſtilités ou d'une ſuſpenſion d'armes. Ce qui fait plus de trois mois & demi de campagne de guerre d'été; en conſéquence cette dépenſe ne ſera portée qu'à la ſomme de	350	0	0
	1404	13	0
Rapport des ſommes qui ſeront inconteſtablement rembourſées à M. le Comte de Guerchy.	832	1	11
	2236	14	11

Laquelle ſomme de 2236 *l.* 14 *ſ.* 11 *d.* Sterl. à raiſon d'une guinée ou 1 *l.* 1 *ſ.* pour 24 *l.* Tournois font argent de France 51124 *l.* 7 *ſ.* 7 *d.* 1 *obole.*

N°. XIII. Etat de l'argent reçu par M. le Chevalier D'Eon Miniſtre Plénipotentiaire de France auprès du Roi de la Grande-Bretagne.

1763 *May* 22.	M. le Duc de Nivernois ſuivant ſa lettre du 16 Juin a laiſſé en partant en or & en billets 600 & tant de Guinées (*) ci	600 : 0 : 0
24.	Reçu de M. le Comte de Guerchy par ſa lettre du 24 Mai un billet de banque de . .	200 : 0 : 0
	Suite & montant portés ci-après	800 : 0 : 0

Reçu

(*) M. le Duc de Nivernois par ſa *lettre du* 16 *Juin* dit 600 *&* *tant de guinées* ſans en fixer le nombre : le Sr. L'Eſcallier qui a reçu cet argent doit en ſavoir le montant au juſte. J'obſerverai ſeulement ici, que ces 600 guinées ont été compriſes dans l'état général de la dépenſe de M le Duc de Nivernois que le Roi a liquidé ; auſſi M. de Guerchy doit aujourd'hui en compter avec M. de la Borde banquier de la Cour : je ne dis cela, que pour la décharge de ma conſcience pour éviter les doubles emplois, & afin que Sa Majeſté ne ſoit pas trompée dans les comptes que l'on rend à la chambre des comptes.

N°. XIV.

E T A T
DU CRÉDIT PARTICULIER

Que M. de la Borde avoit donné à M. le Duc de Nivernois,

Sur M. le Chevalier Van-Neck.

Montant du Crédit			*Sommes dont s'est prévalu M. le Duc de Nivernois.*			
			1763.	*l.*	*s.*	*d.*
1763. *Janvier*	£300,000 *l.* tournois à 31 *d.* $\frac{3}{4}$. sterling pour un écu de 3 *l* tournois	13,125.	Janvier 14 Pr. un reçu de M. le Duc de Nivernois	3000	0	0
			Avril 11 Pr. Idem	599	1	3
			Mai 21 Pr. Solde que M. le Duc de Nivernois transporte à M. D'Eon de Beaumont . .	9525	18	9
				13125	0	0

Je Soussigné transporte à Monsieur D'Eon de Beaumont, Ministre Résident de sa Majesté très Chrétienne auprès du Roi de la Grande-Bretagne, la somme de neuf-mille cinq-cens vingt-cinq livres, dix-huit schellings, neuf déniers sterling pour solde de mon crédit particulier suivant l'état ci-dessus; & je prie Messieurs Gérard & Josué Van-Neck & Compe. de vouloir bien tenir la dite somme à sa disposition: à Londres le 21 Mai 1763.

Signé, Le Duc de Nivernois.

N°. XV.

TABLEAU Général de Recette & Dépense.

Dépense 1763.

Dépense de bouche de l'Ambassade pour les mois 1° de Juin N°. 1	£ 176	2	7
2 — Juillet N°. 3.	279	0	9
3 — d'Août N°. 5.	346	12	½
4 — Septembre N°. 7.	406	9	8
Dépense courante de l'Ambassade de Juin en Octobre, suivant l'état N°. 10.	961	5	10
Dépense particulière dont M. l'Ambassadeur doit être certainement remboursé suivant la prémière partie de l'état N°. 12.	832	1	11
Lesquelles dépenses incontestables montent à	3001	12	9½

Recette 1763.

Mai 22 reçu	£ 600	0	0
— 24 plus	200	0	0
— plus	600	0	0
Septbre. 15 reçu	600	0	0
— 23 plus	600	0	0
Octobre 4 reçu	600	0	0
La recette monte	3200	0	0

BALANCE.

La Recette de M. D'Eon	£ 3200	0	0
La Dépense est de	3001	12	9½
La différence paroît donc en recette de	198	7	2½

Je dis que *la différence paroît en recette*, parceque M. D'Eon aïant fourni à la 2e. partie de l'Etat N°. 12. tant par les déniers qui étoient en ses mains, que par les lettres de change qu'il a tirées sur Paris & qui ont été païées à vuë à l'ordre de M. Th. Walpole, qui lui en a remis ici la valeur: il suit que M. de Guerchy se trouve débiteur envers M. D'Eon, suivant la 2e. partie du dit état N°. 12. de la somme de — 1404 : 13 : 0

IL RESTE DONC DÛ À M. D'EON. — 1206 : 5 : 9½

D'OÙ IL SUIT

Que les dépenses tant générales que particulières faites par M. le Chevalier D'Eon pour le compte de l'Ambassade de S. E. M. le Comte de Guerchy montent 1°. à — 3001 : 12 : 9½
2°. à — 1404 : 13 : 0

Dont le total est de — 4406 : 5 : 9½

Mais S. E. doit être remboursée des dépenses particulières relevées de celles de mois par l'état N°. 11. montant à £ 59 : 13 : 3
& de l'état de dépense particulière portée ci-dessus sous cette dénomination N°. 12. montant à — 832 : 1 : 11
faisant ces deux articles la somme de — 891 : 15 : 2

Ainsi la dépense de l'Ambassade faite par M. D'Eon, ne montera qu'à la somme de — 3514 : 10 : 7½
Enfin si la Cour tient compte à S. E. M. de Guerchy de ce qu'il doit à M. D'Eon, ou que son équité ne le satisfasse pas de la somme de — 1206 : 5 : 9½

Qu'il doit légitimement, son Ambassade ne lui coutera plus que la somme de — £ 2308 : 4 : 10

	l.	f.	d.
Montant de l'autre part à	800	0	0
Reçu de M. le Chevalier Van Neck & Compagnie, ci . .	600	0	0
Sept. 15. Reçu des mêmes comme dessus, ci	600	0	0
Reçu des mêmes comme dessus, ci	600	0	0
Oct. 4. Reçu des mêmes comme dessus, ci	600	0	0
	3200	0	0

N° XVI. ETAT SÉPARÉ.

De l'argent dû par la Cour à M. D'Eon.

	l.	f.	d.
1. Un capital de dix-mille livres qu'il a emprunté en 1756. pour son premier voyage à Berlin, à Hambourg & à St. Petersbourg, ci . . .	10,000	0	0
2. Pour les intérêts du dit capital qu'il paie régulièrement depuis 1756, montant ensemble à . .	4500	0	0
Suite & mont. port. ci-après	14500	0	0

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à	14500 :	0 :	0
3. Le paiement de la première année de pénibles travaux à St. Petersbourg (*) qu'il ne comprendra ici que pour la somme de	3000 :	0 :	0

4. Depuis le 1 Septembre 1763, tems où M. D'Eon a été Sécrétaire de l'Ambassade de France à Londres, jusqu'au 17 Avril 1763, qu'il y a eu le titre de Résident, il n'a reçu que mille écus d'appointemens (†) de la Cour, pour avoir travaillé nuit & jour sous les ordres de M. le Duc de Nivernois à la Paix générale. Le public peut voir, par ce seul fait

Suite & mont. port. ci-après	17500 :	0 :	0

in-

(*) M. le Chevalier Douglas & M. Tercier savent les raisons particulières qui ont retardé dans ce tems le paiement du voïage & du travail de M. D'Eon.

(†) Ces mille écus d'appointement ont été distribués aux domestiques des Milords chez lesquels M. D'Eon a mangé, tant pour suivre la coutume du païs, que pour faire honneur à la Majesté du Maître qu'il a l'honneur de servir: car la grandeur des Rois ne se mesure que sur celle de leurs serviteurs & sujets.

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à	17500	0	0
inconteſtable, ſi les plaintes pécuniaires de M. D'Eon ſont légitimes.			
Pendant ce ſéjour en Angleterre, il a dépenſé plus de vingt-mille livres de ſon argent; & l'état général de ſa dépenſe montoit à plus de dix-huit mille livres, quand M. le Duc de Nivernois a pris la peine de le vérifier. Or comme, à cauſe de l'importance de la commiſſion, l'Ambaſſadeur a été totalement défrayé par la Cour; il eſt naturel que le Sécrétaire d'Ambaſſade ſoit traité de même, ſur-tout pour une auſſi petite ſomme vis à vis le grand ouvrage de la paix, & reduite à . .	17000	0	0
5. Les appointemens de Réſident à Londres depuis le 17 Avril juſqu'au 3 Juillet, à raiſon de quinze-mille livres tournois par an, font pour deux mois ſeize jours	3166	13	4
Suite & mont. port. ci-après	37666	13	4

6. Les

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	37666	13	4
6. Les appointemens de Miniſtre-Plénipotentiaire depuis le 3 Juillet juſqu'au 1. Janvier 1764 (*) que l'on porte ici à cinquante-mille livres par an, ſomme la plus modique que le Roi accorde à ſes Plénipotentiaires dans les Cours d'Allemagne, ce qui fait pour cinq mois & vingt-huit jours la ſomme de . .	24722	4	5 1/3
7. M. de Newille aïant reçu 24000 *l.* en préſent de la Cour de Londres, pour y avoir apporté le traité de paix, & M. D'Eon aïant porté à Paris les ratifications du Roi d'Angleterre, il lui eſt naturellement dû un pareil préſent de la Cour de Verſailles, qui ne veut & ne doit céder à aucune Cour de l'Europe en grandeur, dignité			
Suite & mont. port. ci-après	62388	17	9 1/3

&

(*) M. D'Eon ſe réſerve ici ſes prétentions ſur la ſuite de ſes appointemens de Miniſtre Plénipotentiaire, lorſque le Roi ſon maître aura décidé la validité ou l'invalidité du Rappel à *Griffe*, *à patte ou à grillage* que lui a apporté S. E. M. le Comte de Guerchy.

	l.	ſ.	d.
Montant de l'autre part à	62388	17	$9\frac{1}{3}$
& générosité. Or ſur cette gratification de (†) 24 mille livres, M. D'Eon n'a encore reçu qu'un à compte de ſix-mille livres ; ainſi la ſomme ne ſera emploïée ici que pour celle de . .	18000	0	0
8. Il eſt dû à M. D'Eon ſur ſes appointemens de Capitaine, ci	2400	0	0
9. Il lui eſt dû trois années de ſa penſion de deux mille livres ſur le Tréſor royal, faiſant la ſomme de	6000	0	0
	88788	17	$9\frac{1}{3}$

RE-

(†(On n'alleguera point qu'en dédommagement du préſent de 24 mille livres, M. D'Eon ait obtenu la croix de Saint Louis ; car outre que cette marque de diſtinction eſt un prix de ſes ſervices militaires, il peut oppoſer que M. Richard Newille a obtenu du Roi d'Angleterre pour lui & ſes héritiers à perpetuité le droit de prendre le nom & les armoiries DE NEWILLE DE BILLINGBEAR, & une place dans le Miniſtère qui lui raporte annuellement 50 à 60 mille livres tournois.



RECAPITULATION

Des ſommes dues à M. D'Eon.

	l.	*ſ.*	*d.*
1. Par la Cour ſuivant l'état ci-joint .	88788	17	9$\frac{1}{3}$
2. Par M. de Guerchy ſuivant la balance de recette & dépenſe 1206 : 5 : 9$\frac{1}{2}$ faiſant argent de France, à raiſon d'une guinée ou 1 *l.* 1 *ſ.* ſterling pour 24 *l.* tournois la ſomme de . . .	27552	10	1
TOTAL DES SOMMES DUES à M. D'EON . .	116341	7	10$\frac{1}{3}$



Let-



Lettres qui ont rapport aux Comptes ou autres affaires de M. le Comte de Guerchy.

Extrait de la Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres* le 14 *Avril* 1763.

Vous ferez très bien, Monsieur, de faire prendre copie des dépêches de la Cour & de celles de M. le Duc de Nivernois, que vous trouverez les plus importantes. Quant à la proposition que vous faites à M. le Duc de Nivernois de laisser ici les dépêches de la Cour au lieu de les remettre au bureau à Versailles; cette double proposition est impropofable. Les dépêches originales de la Cour ne peuvent rester ici ni être remises au bureau de Versailles. Elles doivent rester & resteront entre les mains de M. le Duc de Nivernois jusqu'à sa mort, & si jamais, Monsieur, quelque Ministre vous fait une pareille proposition, vous n'aurez pas d'autre réponse à donner; *à moins qu'à la fin de votre Ambassade, le Roi ne vous donne de sa propre main une décharge pleine & entiere de tout le passé, &c.* Si on trouve à Versailles que cette besogne feroit de trop longue haleine à copier, M. le Duc de Nivernois répondra avec raison qu'elle a été bien plus difficile à composer & à exécuter en six-mois.

Je

Je ne pourrai, Monſieur, avoir l'honneur de vous répondre que la ſemaine prochaine d'un façon certaine ſur les franchiſes de vos douanes pendant votre Ambaſſade à Londres, parceque pour répondre ſûrement il faut être inſtruit poſitivement, & on a ici bien de la peine à avoir des réponſes douteuſes. Un pyrhonisme affreux régne ſouvent dans toute ſorte de Miniſtere, & cela arrive de tems en tems & ſuivant les occurrences dans celui d'Angleterre.

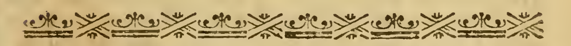
Je ne vous parle point des nerfs, de l'œil, & de la ſanté de M. le Duc de Nivernois, parceque cette derniere eſt affreuſe, & dans un état d'anéantiſſement qu'il n'y a que le repos qui puiſſe la rétablir. Je ne vous parle point non plus de la mienne, parcequ'elle eſt miſérable & en conſomption. L'intérêt que vous voulez bien y prendre ſeroit ſeul capable de me donner des forces; mais elles me manquent quoique le courage d'eſprit ne m'aît jamais manqué juſqu'à préſent. J'ai été ſaigné deux fois, purgé trois fois & je ſuis toujours accablé de bile & de foibleſſe. Je ne puis rendre compte moi-même de mon état, je n'en ai jamais reſſenti un pareil. Je ne reſte ici que par reconnoiſſance des anciennes bontés de M. le Duc de Praſlin, de celles de M. le Duc de Nivernois, & par l'envie que j'ai de pouvoir vous être utile & mériter les vôtres un jour, autrement le Miniſtre des affaires étrangeres auroit beau me faire un bon traitement, je donnerois encore le double, ſi j'étois riche, pour avoir le BONHEUR & L'HONNEUR de ne rien faire. Tout ce que je déſire c'eſt

de

de dormir du ſommeil de la Fontaine, éloigné des affaires, de la Cour, & de la ville. Si M. le Duc de Praſlin doutoit de ma franchiſe à cet égard, il me feroit grand plaiſir de la mettre à l'épreuve: ce ſeroit le ſeul moïen de me rendre la ſanté.

On eſpere que le Roi d'Angleterre nommera dans une huitaine de jours ſon nouvel Ambaſſadeur en France. On croit toujours que ce ſera Milord Hertfort, Chevalier de l'ordre de la jarretiere & pere de ſix filles & de ſix garçons vivants, ſans compter ceux qui viendront; Miledi Hertford étant encore groſſe & jeune. Ce Seigneur parle très bien le François: ſon caractère eſt très prope à entretenir la paix, ſi heureuſement rétablie entre les deux nations. Il eſt très poli, très doux, des plus aimables, & de la même & illuſtre famille de la belle Seymour, une des femmes ſans tête de ce Roi ſans cœur, je veux dire, d'Henri VIII.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.



Extrait de la Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres*, le 8 *Juin* 1763.

Monſieur,

Le départ de M. le Duc de Nivernois & ſon arrivée à Paris m'ont rendu un peu pareſſeux ſur mon devoir envers vous, & ſur les

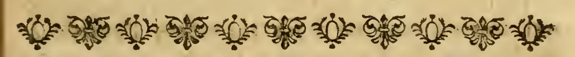
les détails de vos arrangemens ici. Mais tout ce que j'aurois pu avoir l'honneur de vous écrire là-dessus auroit été superflu, puisque vous possédez M. le Duc de Nivernois qui vous aura instruit plus exactement de la situation de toutes choses; & d'après les conférences que vous aurez ensemble, j'agirai conformément à vos intentions.

J'ai reçu, Monsieur, le billet de 190 Louis que renfermoit la lettre dont vous m'avez honoré le 24: il sera employé par M. Lescallier & Hugonet à la dépense de la maison par un compte bien en règle & avec toute l'œconomie possible; car je me pique d'être avare de l'argent d'autrui. Aussitôt après le départ de M. le Duc de Nivernois j'ai réformé les secondes tables qui sont toujours les abîmes des maisons; j'ai congédié honnêtement toutes les personnes qui, alléchées par la bonne chere Françoise, avoient pris l'habitude d'y venir souvent en goûter sous le régne heureux de M. le Duc de Nivernois. Il n'y a plus qu'une seule table pour moi & vos Sécrétaires, qui est simple & bonne; & si par hasard ou par la force des circonstances, je suis obligé de recevoir quelques étrangers, François au académiciens de Paris qui sont ici en grand nombre, ils seront obligés de se contenter de la table telle qu'elle est, ou de n'y pas revenir; mais j'appréhende que cette table ne soit encore trop bonne, puisqu'ils y viennent assez souvent: ils me font tous beaucoup d'honneur & de plaisir, ma seule crainte est le controlle de la dépense.

On m'a assuré que vous auriez, Monsieur, vos

vos franchises pour votre prémier établissement & même qu'on ne vous refuseroit pas les passeports pour les choses dont vous pourriez avoir besoin par la suite, POURVU QUE CES CHOSES SOIENT UNIQUEMENT POUR VOTRE MAISON.

Je ne vous parlerai point d'affaires, puisque vous lisez les dépêches de la Cour; il me seroit d'ailleurs bien difficile de vous en parler, car depuis long-tems il ne s'en présente point d'essentielles; & j'en suis presque fâché, parceque j'aimerois bien mieux avoir à ecrire à la Cour sur des affaires que sur des riens. Il est vrai que depuis le départ de M. le Duc rien ne me paroît intéressant ici. Son absence est cruelle pour bien du monde & pour moi en particulier; IL ME FAUT TOUTE VOTRE PRESENCE, & VOTRE PRESENCE PROMTE, POUR NE POINT RETOMBER DANS LA MELANCOLIE.



Extrait de la Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres* le 12 *Juillet* 1763.

Monsieur,

Il est inutile de prévenir les Seigneurs de la tréforerie du déparr de vos effets; il suffira, lorsque les effets seront arrivés, que j'en donne avis à M. le Comte de Greenville prémier Seigneur de la tréforerie. Alors, mais pas plutôt, il expédiera les ordres nécessaires aux commissaires de la douane, & j'enverrai le

le S. Lefeallier les retirer. L'affurance qu'on vous a donné, qu'il étoit néceffaire d'adreffer à une compagnie de commerçans à Londres tous vos effets, eft un piége qu'on vous tend pour vous furprendre & couvrir de votre nom quelque projet de fraude, *ce à quoi vous devez bien prendre garde pour ne point caufer aucun déshonneur, qui rejailliroit fur votre Ambaffade.* Le gain modique d'une commiffion pour les effets que vous lui adrefferiez, n'a pu être un motif affez puiffant pour porter une compagnie telle que celle que vous me nommez à faire auprès de vous cette démarche, fi elle n'eut eu des vuës *ultérieures* & plus étendues; mais fans m'arrêter à les approfondir, je me contenterai de vous prouver la futilité de fa propofition & le danger qu'il y auroit de l'accepter.

1. Il n'y a pas un feul marchand à Londres qui foit en état de faire lui-même l'entrée à la douane de fes propres effets; il eft obligé, ainfi que tous ceux qui ont des droits à y païer, fans en excepter les directeurs & le Sécrétaire de la douane-même, d'avoir recours à des commis prépofés & gagés par le gouvernement pour faire l'entrée de toutes les marchandifes & en calculer les droits qui font extrêmement compliqués, parcequ'il n'y a pas un feul article de marchandifes, qui ne foit fujet à plufieurs droits impofés en différens tems, à mefure que les befoins de l'Etat l'ont exigé.

2. *Vos effets, pour jouïr fans aucun reproche du privilége de franchife, doivent non feulement paroître être à vous*, MAIS ENCORE E-

TRE

TRE POUR VOUS RÉELLEMENT OU UNIQUEMENT POUR VOTRE SUITE *& le tout doit être adressé à vous-même directement; car si l'on soubçonnoit que le marchand en eût parmi les vôtres, c'en seroit assez pour autoriser avec raison les commissaires de la douane à suspendre l'exécution de l'ordre de la trésorerie.* Ainsi ce marchand qui prétend que vous êtes dans la nécessité de lui adresser vos effets ne peut agir en son nom, ni par lui-même. La seule nécessité que j'y voïe, c'est l'occasion qu'il cherche de faire passer de la contrebande & de vous faire païer une commission, qui se fera plus aisément sans lui, que s'il s'en mêle. *Tout cela ne serviroit qu'à compromettre votre caractère, soit en faisant servir votre nom à une fraude, soit en vous mettant aux prises avec le gouvernement par les difficultés qui en résulteront nécessairement, (*) ce qu'un Ambassadeur sur-tout d'un grand Prince doit éviter avec beaucoup de soin & de scrupule;* ainsi, Monsieur, je me flatte que vous ne désapprouverez pas mes représentations & que vous voudrez, qu'à l'arrivée de vos prémiers effets, je fasse suivre

(*) Si d'après les deux lettres ci-dessus & plusieurs autres avertissemens que j'ai pris la liberté de donner à M. l'Ambassadeur, S. E. a essuïé quelques petits désagrémens aux douanes de Londres, tant pour l'immensité de ses effets que pour la contrebande que plusieurs de ses gens ont fait entrer; si par parenthese S. E a été forcée de renvoïer en France un vaisseau moitié chargé de vin, je supplie le lecteur de décider si c'est ma faute; quant à ce qui me regarde personnellement, je puis défier toute la France & toute l'Angleterre de me prouver, que j'aïe fait entrer pour une guinée de contrebande depuis que je suis à Londres.

vre la route qu'on a tenu jusqu'à préfent fous l'heureux miniftère de M. le Duc de Nivernois.



Extrait de la Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres*, le 19 *Juillet* 1763.

Monfieur,

J'ai l'honneur de vous envoïer ci-joint deux états, l'un de votre maifon, l'autre de la dépenfe du mois de Juin, montant à la fomme de 176*l.* 2*f.* 7*d.* Sterl. qui fait argent de France celle de 4025*l.* 16*f.* Je ne vous envoie point les pièces juftificatives de cet état, parcequ'elles feroient un trop gros volume ; mais j'aurai l'honneur de vous les remettre lorsque vous ferez ici, elles font entre les mains du Sr. Lefcallier. D'ailleurs elles pourront auffi fervir de document à votre Maître d'hôtel, lorsqu'il arrivera. Vous trouverez peut-être, Monfieur, que cette dépenfe monte un peu haut, cependant elle a été réglée avec la plus fcrupuleufe œconomie ; & pour vous en convaincre, vous n'aurez qu'à jetter les yeux fur les comptes de M. le Duc de Nivernois dont la dépenfe, toute confidérable qu'elle puiffe vous paroître, l'eut été encore bien plus, s'il eut eu ici fa famille. Lorsque vous ferez fur les lieux, vous verrez par vous-même qu'on ne vous dit rien de trop.

J'ai

J'ai envoïé deux fois, Monſieur, chez Milord Winchelſey pour lui demander quand il comptoit réellement ſortir de la maiſon ; on n'a pu lui parler, & depuis quelques jours il eſt parti pour ſa campagne. Ainſi comme j'ai vu qu'il n'y falloit plus compter, j'ai fait dire au tapiſſier de Milord Holland, que vous pourriez arriver vers la fin d'août, ou au commencement de Septembre & il m'a aſſuré qu'elle ſeroit prête pour ce tems ——

Extrait de la Lettre de M. le Comte de Guerchy à M. D'Eon.

à *Paris*, ce 4 *Août* 1763.

Vous avez raiſon de croire que je trouverois un peu chere la dépenſe du mois de Juin que vous m'avez envoïée : elle m'a même paru EXTREME (*), ET ME FEROIT FREMIR PAR LA SUITE, ſi je n'eſpérois pas que dans la proportion, elle n'ira pas à beaucoup près ſi haut. Tachez auſſi, je vous prie, que d'ici à mon arrivée elle ne ſoit pas ſi forte. Je ſoupçonne que ce L'Eſcallier eſt un dépenſier, &c.

Let-

(*) Cette dépenſe extrême montoit à 176l. 2ſ. 7d. pour nourrir vingt-deux perſonnes tant maîtres, qu'officiers & domeſtiques, & l'écurie de huit ou dix chevaux.

Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres*, le 26 *Août* 1763.

Monſieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Meſſieurs le Chevalier Van-Neck & Compagnie me remirent hier 600l. Sterl. que je leur avois demandées & dont je leur ai fourni mon reçu. J'avois beſoin de cette ſomme, tant pour fournir à la dépenſe courante qu'aux frais conſidérables que j'aurai à faire païer à l'arrivée des deux navires chargés de vos équipages, & que j'attends d'un jour à l'autre, puisque je reçois dans ce moment avis de M. le Moine de Rouen qu'ils étoient partis le 21 de ce mois. J'ai tout lieu de préſumer, Monſieur, que vous aviez calculé que la ſomme que M. le Duc de Nivernois m'avoit laiſſée, jointe au billet de banque que vous avez eu la bonté de m'envoïer, ſeroit plus que ſuffiſante pour fournir à la dépenſe courante jusqu'à votre arrivée; & en effet je n'aurois pas été obligé de recourir ſi tôt à M. Van-Neck, ſi j'euſſe été rembourſé de différentes commiſſions & principalement pour M. le Duc de Choiſeul, M. le Comte de Stainville & M. Parent prémièr commis des finances. Je ne fais point de dépenſe qui ne ſoit indiſpenſable. J'en fais tenir des comptes bien exacts par le Sr. L'Eſcallier : je vous les remer-

mettrai & ſolderai à livres, ſous, & deniers à votre arrivée à Londres.

Nous avons eu ici, Monſieur, le 19 de ce mois un ouragan terrible qui étoit mêlé de tonnerre, d'éclairs & de grêle. Il paroît avoir été général & ſur terre & ſur mer. Chaque jour on lit dans la gazette des récits lamentables des ravages qu'il a faits dans les villes, dans la campagne & ſur les côtes. Je vous félicite de ce que les deux vaiſſeaux chargés de vos effets étoient encore dans la riviere le jour de cet ouragan.

P. S. Je vous ſupplie de préſenter mes reſpects à Madame la Comteſſe de Guerchy. J'ai dîné aujourd'hui chez Milord Hertford avec le corps diplomatique où étoient auſſi Milord Sandwich, Milord March & pluſieurs autres Seigneurs. Nous avons bu à la Santé de l'ancien & du nouvel Ambaſſadeur. Hier, jour de Saint Louïs, Milord Hertford & Milord March me firent l'honneur de venir dîner à l'Hôtel de France avec quelques Perſonnages illuſtres de l'Ecoſſe, comme David Hume qui en fera toujours l'ornement & la gloire: une partie du corps diplomatique jugea à propos de me dire hier à la Cour, qu'ils viendroient fêter la Saint Louïs à l'Hôtel de France, je n'ai point invité, je n'ai point refuſé & je n'ai point fait grand extraordinaire. Si le Miniſtre trouve cela mauvais, ce n'eſt point ma faute: tout ce que je puis dire, c'eſt que je n'ai pu faire autrement & que je ne païerai pas, parceque la Cour ne me païe pas, voilà ma ſeule raiſon qui en vaut pluſieurs autres.

Extrait de la lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres*, le 6 *Septembre* 1763.

Monſieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis de l'heureuſe arrivée de deux Vaiſſeaux chargés de vos Equipages depuis jeudi dernier, & de partie de vos gens, tous en bonne ſanté. J'envoyai ſur le champ à la Tréſorerie une note de vos effets pour avoir l'ordre pour l'entrée, & je viens d'apprendre que cet ordre a été expédié à la douane, d'où j'ordonnerai qu'on les retire demain.

J'avois offert à Cacbet de ſe charger de la dépenſe de la maiſon; mais il m'a répondu que cela lui étoit abſolument impoſſible; qu'il avoit déjà ſur les bras autant d'ouvrages qu'il pourroit en faire; ainſi Hugonet continuera jusqu'à nouvel ordre; il eſt fort honnête homme, rempli de zèle; c'eſt le Sr. Leſcallier qui règle les comptes & qui a réglé tous ceux de M. le Duc de Nivernois.

La poſte qu'on attendoit hier n'eſt point encore arrivée; ſi elle ne m'apporte aucune réponſe de votre part ſur la maiſon qu'il faut avoir pour loger ceux qui ne pourront l'être dans celle de Milord Holland, *j'en louërai une dans le voiſinage pour trois mois ſeulement.* Si j'attendois plus long-tems, nous nous trouverions dans un grand embarras, attendu qu'il faut

faut quitter avant la fin de Septembre la maison de M. le Duc de Nivernois: enfin je ferai pour le mieux.

Extrait de la Lettre de M. le Comte de Guerchy à M. D'Eon.

à *Paris*, ce 14 *Septembre* 1763.

Je ne viens que d'apprendre, Monsieur, qu'une grande lettre, que je vous ai écrite, il y a quelque tems en réponse à celle où vous m'aviez envoyé différens états de dépense, n'étoit point encore partie; je l'avois remise ici à M. le Duc de Praslin, sur ce qu'il m'avoit dit qu'il comptoit vous envoyer un courier, pour rapporter des pillules à Madame Victoire; mais il m'a dit ces jours-ci, n'en avoir point expédié sur ce qu'il avoit su que cela ne pressoit pas: voilà ce qui est cause, que vous n'aurez point reçu de lettres de moi, par la poste, comme je vois par votre Lettre du 6., que vous vous y attendiez: il y en avoit une de Madame de Guerchy, pour Cachet dans la mienne, qui lui expliquoit nos intentions, relativement à l'article d'une maison à louër dans le voisinage de celle de Milord Holland, la sienne ne pouvant pas tous nous contenir, selon ce qu'il m'avoit aussi mandé en m'ajoutant qu'il en avoit trouvé une dans le voisinage, contenant deux appartemens, de trois pièces chacun, qu'il destinoit à Mrs. de Blosset, d'Alonville & Menin & de

quoi loger cinq domeſtiques, pour LE PRIX DE 3 PIECES & DEMIE PAR SEMAINE, CE QUI M'AVOIT PARU UNE DEPENSE UN PEU FORTE À FAIRE, & me faiſoit préferer de loger dans la maiſon de Milord Bateman, ce qui ne pourroit pas tenir dans celle de Milord Holland, après nous être *toutes fois entaſſés*, dans cette dernièrè : c'eſt à ce parti que je me propoſe de m'en tenir, ou *de louër tout au plus deux Chambres*, dans le voiſinage de Milord Holland, ce qui ne ſera pas vraiſemblablement *un objet de loïer auſſi conſidérable* que celui dont Cachet me parle. . . . .

. . . .

Il n'eſt pas douteux, que Cachet ne pouvoit pas ſe charger, ainſi qu'il vous l'a dit, de la dépenſe de la maiſon, aïant d'autres occupations dans ce moment-ci, & d'ailleurs ce n'eſt pas là ſa partie; ainſi il faut que Hugonet continuë à en être chargé, jusques à l'arrivée de mon maître d'Hôtel; que je fais partir dimanche prochain, avec quelques autres de mes gens, & *mes chevaux*; *quant à moi* je ne prévois pas que je parte avant le 1. Octobre au plutôt; je vous le manderai plus poſitivement d'ici à ce tems-là. . . . .

. . . .

Note.

On a eu une attention particulière de ſuivre exactement l'orthographe & la ponctuation de l'ORIGINAL.

Let-

Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres*, le 22 *Septembre* 1763.

Monſieur,

Suivant ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer par ma Lettre du 6. de ce mois, & ſur l'aſſurance poſitive que me donna Cachet que vous ne pouviez abſolument vous paſſer d'une autre maiſon, j'en ai loué une toute meublée dans le voiſinage de celle de Milord Holland; & Cachet en a ſigné l'agrément avec le propriétaire le 15. de ce mois pour trois mois certains, au prix de 5. guinées par ſemaine. Elle n'eſt point chère à ce prix, vû la ſaiſon où nous entrons; il y a cinq lits de maîtres & quatre de domeſtiques. J'irai m'y établir avec la Sécrétairerie jusqu'à votre arrivée, alors vous en diſpoſerez comme vous le trouverez bon, mais vous ne pouvez pas vous paſſer de cette maiſon. La vôtre dans Soho-Square ne ſera pas en état de recevoir un ſeul domeſtique que les réparations ne ſoient faites; d'ailleurs Milord Winchelſey l'occupe encore & votre bail ne doit commencer qu'à Noël. Je vous prie de ſuſpendre votre jugement ſur toutes choſes jusqu'à votre arrivée ici, *alors bien loin de blâmer, vous remercierez ceux qui vous ont ſervi malgré vous. On s'expoſe toujours à de fortes erreurs, lorsqu'on prétend*

tend juger, de 100. *lieuës de distance, d'un païs qu'on ne connoît pas.*

Pour subvenir, Monsieur, aux frais de vos Equipages & *à* 300. *l. Sterling que Cachet m'a demandées*, tant pour payer quelques meubles qu'il a achetés du Sr. Lescallier que d'autres qu'il a fait faire, j'ai été obligé d'avoir recours à la caisse de Mrs. van Neck pour 600. *l.* Sterling qu'ils m'ont données sur mon reçu, & dont vous aurez la bonté de vous entendre avec M. de la Borde: j'aurai besoin d'y avoir encore recours dans peu pour fournir à la dépense courante.

J'ai l'honneur de joindre ici l'état de celle du mois d'Août, & un petit état de dépense qui en est extrait, montant à 931. *l.* 2. *s. argent de France, qui doit vous être remboursé par M. le Duc de Choiseul qui a ce département.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. J'ai prévenu, Monsieur, Milord Hertford que vous vous disposiez à partir dans les prémiers jours du mois prochain: il arrange en conséquence son départ pour ce tems. D'ailleurs le Roi d'Angleterre le presse aussi pour partir. *Je désire, Monsieur, avec empressement l'arrivée de votre Excellence afin qu'elle puisse juger de tout par elle-même, & pour n'être plus chargé du soin, des inquiétudes & de la dépense d'une grosse maison, qui me tourmentent cent fois plus que les affaires politiques. J'aimerois cent fois mieux faire un Traité qui partagea & divisa le monde en autant de Souverainetés qu'il y a de petits Princes en Allemagne & en Russie, que de faire faire des états*

états de dépenſe de maiſon qui ne m'appartient pas ; on eſt à chaque moment dans le cas d'être controllé, malgré l'envie & les ſoins que l'on apporte pour bien faire.

Lettre de M. le Comte de Guerchy à M. D'Eon.

à *Paris*, ec 4 *Octobre* 1763.

J'ai reçu, Monſieur, votre Lettre du 22 du mois paſſé *avec tous les Etats qui y étoient joints.* Comme je ſuis fort preſſé dans ce moment, voulant faire partir cette Lettre par la poſte d'aujourd'hui, je n'entrerai dans aucun détail, & me bornerai ſeulement à vous envoyer une Lettre qui m'avoit été adreſſée à Londres & que vous m'avez renvoyée ; je crois qu'il eſt néceſſaire qu'elle vous parvienne inceſſamment, pour faire retirer le vin dont il eſt queſtion dans cette Lettre, & pour faire payer ce qui ſe trouvera dû ſelon les papiers qui l'accompagnent.

Je n'avois pas fait attention *que, ſi j'envoyois loger quelqu'un dans la maiſon de Milord Bateman, dès à préſent, je ſerois dans le cas de lui payer le quartier d'Octobre, au lieu de ne commencer qu'à Noël comme le porte mon bail : je vous remercie bien ſincèrement de m'en avoir fait faire la remarque ; ainſi je trouve effectivement que vous m'avez fait faire un bon marché eu louant un logement, au lieu de cela, dans le voiſinage de Milord Holland.*

Je

Je comptois partir le 5 ou le 6 comme je vous l'avois mandé: mais le départ de la Famille Royale dans ce même tems pour Fontainebleau & celui du Roi de Pologne pour retourner en Lorraine ne me laifferoient pas de chevaux; ainfi je me fuis déterminé à ne partir que le 8 pour aller coucher le même jour en Picardie chez M. d'Hautefort, le 10 à Lifles, le 11 à Dunquerque, où je crois que je ferai forcé de féjourner au moins deux jours avant de me rendre à Calais.

Je prévois que cette Lettre-ci fera ma dernière, à moins de quelque changement nouveau, ce que je ne préfume pas.

Je vous prie Monfieur, de ne pas douter des fentimens d'eftime & d'amitié (*) que je vous ai affuré avoir pour vous.

Let-

(*) Je me contenterai de faire ici la fimple obfervation que M. de Guerchy me prie par *cette lettre du* 4 *Octobre de ne pas douter des fentimens d'eftime & d'amitié qu'il a pour moi*; mes lettres de rappel & de disgrace font auffi *du* 4 *Octobre.* M. le Comte de Guerchy allégueroit en vain qu'il l'ignoroit, lorsqu'il m'a écrit ; puis qu'il m'a marqué précedemment (par fa lettre du 4 Septembre, voyez pag. 87.) en propres termes ce qui fuit, *depuis que nous fommes au monde*, M. de Choifeul Merle & moi *n'avons rien eu de caché l'un pour l'autre dans les chofes qui nous intéreffent réciproquement & j'ai de plus beaucoup de raifons pour lui communiquer tout ce qui a trait à mon Ambaffade.* Ainfi dans le même jour & dans le même moment, M. Regnier de Guerchy avoit dans fa poche gauche de *l'eftime & de l'amitié pour moi*, & dans fa poche droite il avoit *la haine & la disgrace pour moi.* Il faut être en vérité de BIEN GRANDS MINISTRES pour pouvoir comprendre tout le fublime de ce tripotage. Ce qu'il y a de certain c'eft que le Roi mon Maître n'a pas été inftruit du rappel de fon Miniftre à Londres. C'EST UN ORDRE GRILLE', dit M. le Comte de Guerchy: ce terme eft plus neuf à mon oreille que

Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

à *Londres*, le 10 *Octobre* 1763.

Monſieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint *l'état de la dépenſe de votre maiſon pour le mois de Septembre*, *qui ſera le dernier que j'aurai à vous envoyer*, puisque Mignot, votre Maître d'Hôtel, qui eſt arrivé le 30, s'eſt chargé, dès le lendemain, du ménage. Je ſouhaite qu'il s'en tire à votre ſatisfaction: j'aurois bien déſiré qu'il fût arrivé au commencement de Juin au lieu de la fin de Septembre; cela m'auroit évité bien des embarras & des tracaſſeries. Je ſuis charmé qu'Hugonet en ſoit débaraſſé. Mignot m'a demandé *cent Guinées*, que je lui ai données & dont il m'a fait ſon reçu J'eus encore recours Vendredi dernier à Mrs. van Neck & ce pour de l'argent, & ils me donnerent 600 l. Sterling, dont je leur fournis mon reçu à l'ordinaire; ils s'en feront prévalus ſans doute dès le même jour ſur M de la Bordé qui s'en entendra avec vous *Ne ſoyez point inquiet ſur tout l'argent que j'ai pris: je vous en*

que le mot ULTERIEUR ne l'a été à celle de ſon Excellence, chez Milord Halifax. Elle peut aller *Griller* qui bon lui ſemblera, pour moi je ne me laiſſe pas rotir ſi facilement,

en tiendrai un compte fidèle; il ne s'est fait de dépense que celle qui étoit inévitable, & que vous trouverez telle vous-même, lorsque vous serez ici.

Sur la dépense de ce mois, il y a un article de 18 l. 18 s. Sterl. ou 432 l. argent de France *pour le compte de la Marine;* & qui doit vous être remboursé par le Ministre de ce Département; & pour cet effet, j'ai l'honneur de vous en envoyer ci-joint l'état détaillé avec les pièces justificatives.

Je ferai peut-être partir avec le courier de M. le Duc de Praslin que j'expédie, Hugonet qui vous attendra à Calais avec deux Paquetbots que j'avois donné ordre qu'on tint prêts, l'un pour vous, l'autre pour vos équipages; & vous trouverez à Douvres le Sr. Lescallier qui désire fortement de vous y aller trouver & qui vous y sera d'une grande utilité. Pour moi, j'attendrai ici avec empressement votre arrivée, pour vous y recevoir, & vous renouveller les assurances du très respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre &c.



Let-

Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Praſlin.

à Londres, le 15 *Février* 1764.

Monſieur le Duc,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un exemplaire imprimé de toute ma correſpondance particulière, tant avec vous qu'avec vos amis. Convenez à préſent, Monſieur le Duc, que vous avez pris bien mal à propos de la mauvaiſe humeur contre moi.

Ma première Epître ſuppliante vous aura fait croire que j'avois peur. Ma ſeconde reſpectueuſe vous aura fait imaginer que j'étois vaincu. Ma troiſième Miniſtériale vous ſera parvenuë dans un accès de goute, & comme vous aurez dit alors NON à mes demandes, vous vous êtes perſuadé depuis qu'il étoit de votre honneur de ne pas dire ouï par la ſuite.

Si vous n'étiez pas Miniſtre, Monſieur le Duc, peut-être vous demanderois-je pardon, parceque naturellement j'aime & reſpecte le nom de l'illuſtre maiſon de Choiſeul: mais vous êtes Miniſtre, & vous n'avez pas raiſon, ainſi je ne puis vous demander pardon; ſur-tout lorſque je ſuis en Angleterre, où vous devez ſavoir que l'on dit aſſez fréquemment aux Miniſtres qu'ils ont tort.

Si un retour de bon cœur vous porte cependant à mettre le paſſé en oubli, & à rendre plus de juſtice à mon ancien attachement

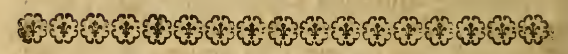
pour votre personne, à la franchise de mon caractère, à la droiture de mes actions & au desintéressement de ma conduite, (j'en accepte l'augure) vous me trouverez toujours prêt à servir mon Roi & ma patrie. Mais si votre cœur est irrité & endurci à mon égard, je me passerai d'autant plus facilement d'absolution, que j'y suis accoutumé depuis plus long-tems.

Je suis avec respect,

Monsieur le Duc,

Votre très humble & très obéissant Serviteur,

Signé, Le Chevalier D'Eon.



Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Choiseul.

à *Londres*, le 15 *Février* 1764.

Monsieur le Duc,

J'ai eu l'honneur de vous instruire, dès la fin d'Octobre dernier de la guerre injuste, que M. le Comte de Guerchy m'a déclarée dès le moment de son arrivée: je sais que vous en avez gémi; la Lettre dont vous m'avez honoré le 14 Novembre, en est une preuve bien authentique: mais votre Cousinage avec M.

le Duc de Praſlin, qui par la hauteur & la dureté de ſon caractère, [que ſes gens honorent du beau nom d'auſtérité] gâte tout l'éclat de votre Miniſtère; & des raiſons particulières vous auront ſans doute empêché de me faire rendre la juſtice qui m'eſt duë & qui eſt dans votre cœur.

Je ſens, Monſieur le Duc, les obſtacles de Cour qui vous retiennent, & qui rendent muette aujourd'hui toute votre ancienne bienveillance pour moi. J'en conſerverai néanmoins toute la vie la plus parfaite reconnoiſſance, & c'eſt cette même reconnoiſſance qui m'a retenu juſqu'à préſent dans les bornes de la modération, de la patience & de l'eſpérance d'une déciſion ſur ma poſition préſente. Les dépêches que j'ai adreſſées à M. le Duc de Praſlin, pendant le cours de mon petit Miniſtère, dépoſeront un jour en faveur de mon zèle & de mon attachement ſans bornes pour le Roi & ma Patrie; elles dépoſeront contre la triſte expérience que j'ai faite, que les avis qu'on lui donne paſſent pour des crimes, toutes les fois qu'on ne lui eſt point *ou plus* agréable.

Mon attente a donc été trompée; & forcé par la ſomme des injuſtices révoltantes que j'éprouve, par la ſuppreſſion de ma penſion ſur le tréſor roïal, & par la multitude d'ennemis que mon zele, aveugle ſans doute pour la patrie, ou que des envieux & des traitres à cette même patrie ont élevé contre moi; forcé, dis-je, par des circonſtances auſſi violentes, je me trouve dans l'accablante néceſſité de vous ſupplier de me faire la triſte grace de m'en-

 voïer

voïer une permiſſion du Roi, pour moi & deux de mes couſins, afin de paſſer au ſervice d'une puiſſance étrangere.

C'eſt en vérité, Monſieur le Duc, avec un cœur briſé de douleur, que nous quittons le ſervice d'un ſi BON MAÎTRE, POUR LEQUEL NOUS DECLARONS ET PROTESTONS DEVANT LE PUBLIC, QUE NOUS DESIRONS, AVEC LA PLUS GRANDE SINCÉRITÉ DE COEUR, DE RÉPANDRE JUSQU'À LA DERNIERE GOUTE DE NOTRE SANG. Mais il ne nous eſt plus permis que de former des vœux pour ſon bonheur & celui de ſon peuple.

La plûpart de ſes *valets*, grands Seigneurs, ſont ſi mauvais, qu'à leurs yeux c'eſt un crime pour un ſimple gentilhomme de campagne, d'être né avec de l'élévation dans l'ame, & un courage intrépide dans les actions lorsqu'il s'agit du ſervice du Roi & de ſa patrie.

Ma démarche ceſſera de vous étonner, Monſieur le Duc, lorsque vous vous rappellerez que, *là où il n'y a point de patrie, il n'eſt plus de citoïen.*

Je ſuis, avec un profond reſpect,

Monſieur le Duc,

Votre très humble & très obéïſſant ſerviteur.

Signé, Le Chevalier D'EON.

Lettre

Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Nivernois.

à *Londres*, le 15 *Février* 1764.

Monſieur le Duc,

C'eſt à vous-même à qui j'ai l'honneur d'adreſſer la lettre ci-jointe à cachet volant que j'écris, non les yeux baignés de larmes, mais avec un noble déſeſpoir à M. le Duc de Choiſeul; toute ma confiance eſt dans votre tendre amitié pour moi, & toute ma crainte eſt dans la foibleſſe de votre cœur pour vos pauvres amis de trente ans. C'eſt vous, Monſieur le Duc, qui m'avez plongé dans le labirinthe ſans le vouloir; daignez m'en tirer, ſi vous le pouvez; c'eſt vous qui à votre départ avez fait tout le bel arrangement (*) qui a manqué ruiner la bourſe de votre ami Guerchy, arrangez-le, ſi vous le pouvez, & en conſcience faites-moi rendre juſtice. Depuis le mois de Juillet dernier je l'attends avec une patience qui peut ſervir d'exemple au ſujet le plus ſoumis, ſoumis ſans baſſeſſe, & vertueux ſans crainte.

Si la puiſſance de mes ennemis eſt ſi forte qu'il vous ſoit impoſſible de rompre la chaine de

(*) Voyez prémière partie, pag. 65, 66, 79, 80, 99, &c.

de l'erreur, du mensonge & de l'iniquité, la seule grace que je vous demande aujourd'hui, ainsi qu'à M. le Duc de Choiseul, c'est de m'envoyer une permission du Roi, qui me donne la liberté, ainsi qu'à deux de mes Cousins, de nous choisir une patrie & de nous attacher au service d'une puissance étrangere. C'est avec un cœur plongé dans l'amertume de la douleur la plus vive, que nous sommes forcés à cette dernière extrêmité. Personne ne désiroit plus que nous de répandre jusqu'à la dernière goute de notre sang pour le service *d'un Roi que nous adorons & d'une patrie que nous chérissons.* Nous avons fait nos preuves en plus d'une occasion & nous serions trop heureux de nous y trouver encore; mais puisque dans ma chere patrie les desordres & les abus sont changés en loix, que les mœurs y sont corrompues par l'avilissement des ames, & que les ressorts de l'état sont relachés par la molesse, la volupté & la satiété des richesses, puisque dans ce temps malheureux, l'image auguste de la vertu ne paroît plus qu'un fantome menaçant, & que celui qui ose la louer & la pratiquer est traité comme l'ennemi de sa patrie; puis qu'enfin mon zele, mes services & mon désintéressement sont des crimes pour moi dans mon païs, il faut que je cherche malgré moi un païs où j'aurai la liberté d'être impunément *un citoïen vertueux* Ce païs est tout trouvé pour moi, Monsieur le Duc; vous le connoissez & je ne vous le dissimulerai pas. La décision de M. le Duc de Choiseul me décidera à rester *bon François* ou à devenir *bon citoïen d'un autre etat.* Dans la position où des ennemis grands, cruels,

cruels, & injuſtes m'ont réduit, il n'y a point de milieu, *aut Cæſar aut nihil.*

Lorsque l'on apprendra en France à ne pas confondre l'or avec l'honneur, la Nation commencera à ſoupçonner, que la pauvreté honnête peut avoir un prix, & que la fortune accorde un nouvel avantage pour devenir grand, à celui qu'elle fait naître pauvre. On ſe plaint que tout a dégéneré; que peut-on attendre d'un peuple pour qui l'or eſt le premier des biens; où l'eſprit mercénaire anéantit tout le principe noble, où tout eſt marchandiſe juſqu'à la vertu, où dès que l'on a en ſa faveur la ſimple apparence d'une bonne action, s'il s'en fait encore, on ſe hâte d'en demander le ſalaire en argent; voilà le germe de la deſtruction; point de mœurs, point d'état. Vos vils métaux ne font que retrécir les ames & les tuent avant qu'elles ſoient nées; la conſidération & l'honneur ſeuls les élevent & les agrandiſſent: qui ne ſeroit indigné de voir les grands pendant la guerre plus avides d'enlever l'argent de l'ennemi, que de ſurprendre des villes & de gagner des batailles: éblouïs pendant la paix du luxe des financiers, ſe rabaiſſer juſqu'à ne déſirer plus que de l'argent & faire un trafic honteux entre ceux qui ont beſoin de protection & ceux qui en ont à vendre! Le vieil honneur eſt dépéri avec l'abatardiſſement des races; la Nobleſſe n'a plus cet orgueil généreux (*) qui s'in-

(*) Je connois cependant encore quelques gentilshommes François de la vieille Roche, & je vous citerai entre autres le Duc de Briſſac.

s'indigne des bassesses & qui s'élance à la gloire par la vertu. L'exemple corrupteur d'une opulente oisiveté est venu frapper de trop près des ames qui ne devroient être occupées que de travaux, de combats, de sang versé pour la Patrie, de sacrifices pour l'état & pour le Roi.

C'est ainsi, Monsieur le Duc, qu'en arrosant des larmes de ma douleur amère vos mains & votre tête couronnée de myrthes & de lauriers poëtiques & pacifiques, je vous envoye mon testament politique contre une Nation que j'aime à la rage malgré tous ses deffauts; & je serois bien faché qu'elle me força de lui crier, *ingrata Patria non habebis ossa;* je finirai par ce passage remarquable du testament de BACON. *Je laisse*, dit-il, *& je legue mon nom & ma mémoire aux Nations étrangères, car mes Concitoïens ne me connoîtront qu'après ma mort.*

Je suis avec respect,

Monsieur le Duc,

Votre très humble & très obéïssant Serviteur,

Le Chevalier D'EON.

P. S. Je présente mon respectueux hommage à Madame la Duchesse de Nivernois & à Mesdames les Comtesses de Gisors & de Rochefort.

M. le Comte de Guerchy ne m'a pas encore fait remettre votre portrait ; c'est apparament

ment parcequ'il eſt perſuadé que j'aime bien l'original qu'il veut me priver du plaiſir de la reſſemblance. En attendant, je vais vous envoïer le carton de cent exemplaires de votre portraiture d'après Ramſay, gravés en manière noire, autrement dite *mezzo-tinto*, lequel carton s'étoit perdu dans mon décampement militaire, & qu'on vient de retrouver dans ma tente; car vous devez voir par mes lettres que je ſuis dans un camp-volant.





